



DOCUMENT DE REFERENCE

EXERCICE 2012

PROLOGUE

Société Anonyme au capital de 12 034 976 €

Siège social : Zone d'Activités de Courtabœuf

12, avenue des tropiques - 91940 LES ULIS

382 096 451 R.C.S.EVRY

code APE : 5829 A

Téléphone : +33 (0) 1 69 29 39 39

Télécopie : +33 (0) 1 69 29 90 43

<http://www.prologue.fr>



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 18/09/2013 sous le numéro R.13-044.

Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié "si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes". Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du Document de Référence sont disponibles gratuitement auprès de
PROLOGUE - ZA de Courtaboeuf – 12, avenue des tropiques, 91940 Les Ulis,
sur le site internet de PROLOGUE : www.prologue.fr
sur le site de l'AMF : www.amf-france.org

En application de l'article 28 du règlement européen n°809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2010 et les rapports des commissaires aux comptes y afférents sont présentés dans le document de référence 2010 déposé le 12 mai 2011 sous le numéro D.11-0469,

Sommaire

Le présent sommaire est conforme à l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004

1. Personnes Responsables	5
1.1. Responsable du document de référence	5
1.2. Attestation du Responsable du document de référence.....	5
2. Contrôleurs légaux des comptes.....	7
3. Informations financières sélectionnées.....	8
4. Facteurs de risques	9
4.1. Risque de liquidité et continuité d'exploitation	9
4.2. Risques juridiques	12
4.3. Autres risques.....	13
4.4. Perspectives d'avenir	14
5. Informations concernant l'Emetteur.....	15
5.1. Historique et évolution de la société	15
5.2. Investissements	16
6. Aperçu des activités	18
6.1. Principales activités	18
6.2. Principaux marchés	21
6.3. Evènements exceptionnels	22
6.4. Degré de dépendance de PROLOGUE	22
6.5. Eléments sur lesquels sont fondées les déclarations concernant la position concurrentielle	22
7. Organigramme.....	24
7.1. Structure juridique des filiales opérationnelles au 31 décembre 2012.....	24
7.2. Relations Mère-Filiales	24
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	25
8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées.....	25
8.2. Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	26
9. Examen de la situation financière et résultats	27
9.1. Situation financière.....	27
9.2. Résultat d'exploitation	27
10. Trésorerie et capitaux	28
10.1. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	28
10.2. Tableau des flux de trésorerie consolidés	31
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement.....	32
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux.....	32
10.5. Sources de financement attendues	32
11. Recherche et développement	33
12. Informations sur les tendances.....	36
12.1. Principales tendances.....	36
12.2. Tendances et évènements susceptibles d'affecter l'activité de la société	36
13. Prévisions et estimations de bénéfices.....	37
14. Organes d'Administration.....	38
14.1. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration, de direction et de direction générale	39
15. Rémunérations et avantages.....	40
15.1. Montant des rémunérations versées et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales aux membres du conseil d'administration	40
15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	42
16. Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction.....	43
16.1. Mandats.....	43
16.2. Contrats de services liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou l'une de ses filiales	43
16.3. Comité d'audit et comité de rémunération	43
16.4. Déclaration de conformité	43
17. Salariés	45
17.1. Effectifs.....	45

17.2. Participations et stock-options	46
17.3. Participation des salariés au capital	46
18. Principaux actionnaires	47
18.1. Répartition du capital et des droits de vote	47
18.2. Droits de vote	48
18.3. Contrôle de Prologue	48
18.4. Accord susceptible d'entraîner un changement de contrôle	48
19. Opérations avec des apparentés	49
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	50
20.1. Informations financières historiques- comptes sociaux	50
20.2. Information financière pro-forma	50
20.3. Etats financiers historiques – comptes consolidés	50
20.4. Vérification des informations historiques annuelles	50
20.5. Date des dernières informations financières	50
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	50
20.7. Politique de distribution des dividendes	51
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	51
20.9. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	51
21. Informations complémentaires	52
21.1. Capital social	52
21.2. Actes constitutifs et statuts	54
22. Contrats importants	56
23. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclaration d'intérêts	57
24. Documents accessibles au public	58
25. Informations sur les participations	59
26. Liste des annexes	60
26.1. Rapport du Président du conseil d'administration sur l'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne - exercice 2012	61
26.2. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PROLOGUE – exercice 2012	68
26.3. Rapport sur les risques au 31 décembre 2012	69
26.4. Comptes annuels – exercice 2012	72
26.5. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – exercice 2012	95
26.6. Comptes consolidés –exercice 2012.....	97
26.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés –exercice 2012.....	124
26.8. Note complémentaire – exercice 2012	126
26.9. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – exercice 2012	133
26.10. Rapport du Président du conseil d'administration sur l'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne – Exercice 2011.....	137
26.11. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PROLOGUE – Exercice 2011	143
26.12. Rapport de gestion – Exercice 2011.....	144
26.13. Rapport sur les risques au 31 décembre 2011	159
26.14. Comptes sociaux exercice 2011.....	163
26.15. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – Exercice 2011	185
26.16. Comptes consolidés exercice 2011.....	187
26.17. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice 2011	214
26.18. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice 2011	216
26.19. Honoraires des Commissaires aux comptes.....	220
26.20. Communiqués de presse significatifs.....	221
26.21. Glossaire	240

Les termes techniques employés sont définis dans le glossaire en page 237 du présent document de référence.

1. Personnes Responsables

1.1. Responsable du document de référence

Monsieur Georges SEBAN : Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de PROLOGUE SA

1.2. Attestation du Responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Cette lettre ne contient pas d'observation.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent les observations suivantes :

° Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2012 figurent aux paragraphes 26.6 et 26.8 du présent document de référence et contiennent les observations suivantes :

- dans le rapport sur les comptes annuels :

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le plan de continuation, note 1.2 "Evénements majeurs intervenus au cours de l'exercice" de l'annexe et,
- l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note 2 "Résumé des principes comptables" et dans la note 23 "Evénements postérieurs à la clôture" (point 3 "Perspective d'avenir" et point 4 "Continuité d'exploitation") de l'annexe.

- dans le rapport sur les comptes consolidés :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note 3 "Résumé des principes comptables" et dans la note 9.3 "Evénements postérieurs à la clôture" de l'annexe et,
- sur le plan de continuation, note 4.1 "Plan de continuation" de l'annexe.

° Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2011 figurent aux paragraphes 26.15 et 26.17 du présent document de référence et contiennent les observations suivantes :

- dans le rapport sur les comptes annuels :

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note "2. Résumé des principes comptables" et dans la note "23 Evénements postérieurs à la clôture – Continuité de l'exploitation" de l'annexe.

- dans le rapport sur les comptes consolidés :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note "3. Résumé des principes comptables" et dans la note "9.3 Evénements postérieurs à la clôture – Continuité de l'exploitation" de l'annexe.

Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2010 contiennent les observations suivantes :

- dans le rapport sur les comptes annuels :

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note "2. Résumé des principes comptables" et dans la note "23 Evénements postérieurs à la clôture – Continuité de l'exploitation" de l'annexe.

- dans le rapport sur les comptes consolidés :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note "3. Résumé des principes comptables" et dans la note "9.3 Evénements postérieurs à la clôture – Continuité de l'exploitation" de l'annexe.

Fait aux Ulis, le 18 septembre 2013



Georges SEBAN

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de PROLOGUE SA

Responsable de l'information financière

Monsieur Georges SEBAN – Président Directeur Général

PROLOGUE - ZA de Courtaboeuf - 12 Avenue des Tropiques - 91940 – LES ULIS

Tel : 01 69 29 39 16 - Fax : 01 69 29 39 69

2. Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux Comptes titulaires

BCRH & Associés

Représenté par Monsieur François SORS
1, rue de Courcelles
75008 – PARIS

Madame Christine VANHAVERBEKE

3, avenue du général Balfourier
75016 – PARIS

Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Jean-François PLANTIN

1, rue de Courcelles
75008 – PARIS

Monsieur Denis COCITO

15, rue de Petersbourg
75008 – PARIS

	BCRH & Associés	Christine Vanhaverbeke
Date de première nomination	28 juin 2012	28 juin 2012
Durée du Mandat	jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017	jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

La durée des mandats des Commissaires aux Comptes suppléants, Monsieur Jean-François PLANTIN d'une part et Monsieur Denis COCITO d'autre part, est identique à celle des Commissaires aux Comptes titulaires.

Commissaires aux Comptes ayant certifié les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Mazars

Représenté par Monsieur Jean-Maurice El NOUCHI
Exaltis – 61, rue Henri Regnault
92075 – La DEFENSE Cedex

JPA

Représenté par Monsieur Pascal ROBERT
7, rue Galilée
75116 – PARIS

Contrôleurs légaux ayant démissionné, été écartés ou n'ayant pas été renouvelés sur la période couverte

Les commissaires aux comptes titulaires, cabinet Mazars représenté par Monsieur Jean-Maurice El Nouchi et le cabinet JPA représenté par Monsieur Pascal Robert, ainsi que les commissaires aux comptes suppléants l'EURL Rotrou représentée par monsieur Michel Rotrou et Monsieur Cyrille Brouard n'ont pas été renouvelés à l'expiration de leur mandat lors de l'assemblée générale du 28 juin 2012.

Honoraires des contrôleurs légaux

Les honoraires des commissaires aux comptes de la Société et membres de leur réseau pris en charge par le Groupe Prologue, ont fait l'objet d'un communiqué réglementaire (cf. paragraphe 26.19 du présent document de référence).

3. Informations financières sélectionnées

Comptes consolidés

Les données sont établies selon les normes IFRS et sont issues des comptes audités.

(en milliers d'euros)

	2012	2011	2010	2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	21 435	22 448	25 558	25 875
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(759)	(122)	1 531	106
RESULTAT OPERATIONNEL	5 669	308	1 564	(408)
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	2 001	2 120	864	(1 010)
CAPITAL	8 637	4 990	4 990	4 990
CAPITAUX PROPRES	(6 463)	(12 103)	(14 212)	(15 104)
EMPRUNTS et DETTES FINANCIERES à long terme	2 161	2 883	2 005	2 187
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	5 054	9 544	13 784	15 206
EMPRUNTS et DETTES FINANCIERES à court terme	3 240	3 089	2 558	2 836
AUTRES PASSIFS COURANTS	12 734	12 417	12 488	11 922
TOTAL ACTIF NON COURANT	8 645	8 151	7 635	7 832
TOTAL DE L'ACTIF	16 726	15 830	16 623	17 047
FLUX DE TRESORERIE :				
FLUX NET GENERE/(REQUIS) PAR L'ACTIVITE	(2 420)	(581)	192 ^(*)	(116)
FLUX NET GENERE/(REQUIS) PAR LES OPERATIONS DE INVESTISSEMENTS	(182)	(270)	(370)	(434)
FLUX NET GENERE/(REQUIS) PAR LES FINANCEMENTS	3 448	(160)	(249)	(331)
Trésorerie d'ouverture	(2 134)	(1 118)	(717)	143
Trésorerie de clôture	(1 280)	(2 134)	(1 118)	(717)
Nombre d'actions à la clôture	8 636 844	4 989 881	4 989 881	4 989 881
Nombre moyen pondéré d'actions	6 264 078	4 989 881	4 989 881	4 989 881
Nombre moyen pondéré d'actions (après la prise en compte d'instruments dilutifs)	9 662 210	4 989 881	4 989 881	5 139 581
Résultat par action (en euro)	0,32	0,42	0,17	(0,20)
Résultat dilué par action (en euro)	0,21	0,42	0,17	(0,20)
Effectif à la clôture	230	233	227	245

(*) soit, hors règlement de la 4^{ème} échéance de la dette RJ, le flux net généré par l'activité est de 1 059 K€

4. Facteurs de risques

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs.

La société ne peut toutefois exclure que d'autres risques, inconnus à la date d'établissement du présent document de référence et susceptibles d'avoir un effet défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats puissent exister.

Ce chapitre expose les principaux risques faisant l'objet du Rapport sur les risques (cf : Rapport financier – Exercice 2012), ainsi que le cas échéant leur actualisation et d'éventuels nouveaux risques.

4.1. Risque de liquidité et continuité d'exploitation

Risque de liquidité

Le Groupe estime que son niveau d'activités suffira à financer l'ensemble de ses besoins de fonds de roulements courant, hors échéances du Plan.

A cette fin, le Groupe disposerait :

- De lignes de crédit : en Espagne, au 30 juin, le Groupe dispose de lignes de crédit (formalisées par des contrats spécifiques signés devant notaire), à hauteur de 2 millions d'euros, utilisées à hauteur d'1,4 millions d'euros.
- Subvention CloudPort : la subvention relative à la phase 2 du projet pour un montant de 550K€ devrait être versée dans les semaines à venir (en cours de traitement à la Caisse des Dépôts).
- Crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt compétitivité estimés au titre de l'année 2013 à 350 K€.
- Encours d'Affacturage : Le groupe dispose d'un en-cours d'affacturage utilisé à hauteur de 704 K€ (80% des créances clients émises en France sont affacturées).

Cet encours est assorti s'une garantie de 10% avec un minimum de 80 K€ ; la garantie retenue est remboursée lors du règlement des créanciers.

Il n'y a pas de montant maximum ; le montant des créances mobilisables évolue en fonction du chiffre d'affaires de la société.

Le tableau ci-dessous récapitule l'état des besoins du Groupe et leur financement pour l'année 2013 :

	Passif courant < 1 an (comptes consolidés)	Passif Négocié > 1 an + Passif non exigible sur 2013 (échéances retraitées voir infra)	Passif courant < 1 an (échéances retraitées)	Dettes RJ	Passif courant < 1 an + Dette RJ
Dettes RJ	2 357			2 357	2 357
Dettes Financière et Concours Bancaires	3 169		3 169		3 169
Dettes Fiscales et Sociales	4 362	1 181 (1)	3 181		3 181
Fournisseurs Alhambra au 31/12/2012	2 098		2 098		2 098
Fournisseurs Prologue au 31/12/2012	825		825		825
Autres Dettes	2 586	2 423 (2)	163		163
Total passif (I)	15 397	3 604	9 436	2 357	11 793
Augmentation capital reçue au 1er semestre 2013			2 170	547	2 717
Subventions et CIR reçus au 1er semestre 2013			710		710
Etalement de la TVA RJ				868 (4)	868
Lignes de Crédit Alhambra renouvelées en 2013 (3) et autres dettes			2 630		2 630
Fournisseurs Alhambra au 31/12/2013 (5)			2 098		2 098
Fournisseurs Prologue au 31/12/2013 (5)			825		825
Total Ressources (II)			8 433	1 415	9 848
Reste à financer d'ici fin 2013 (I-II)			1 003	942	1 945
Subventions Cloudport à recevoir en septembre 2013			550		550
Crédit impôt recherche et CICE estimés au titre de 2013			350		350
Total financements à percevoir d'ici fin 2013			900		900
Besoin de financements complémentaires			103	942	1 045

Facteurs de risque

- (1) échéanciers des dettes fiscales et sociales négociés au courant du 1er semestre 2013 : 1 181 K€ ;
- (2) autres passifs non exigibles : - PCA (Produits Constatés d'Avance) : 1 735 K€
- Augmentation capital non affectée en 2012 : 688 K€
- Total : 2 423 K€ ;
- (3) correspond aux lignes de crédit d'Alhambra (contrats signés devant notaire faisant l'objet de crédits renouvelables) ; ils sont tous renouvelés tout au long de l'année 2013 ;
- (4) étalement de la dette TVA du RJ accepté par un écrit de l'Administration ;
- (5) poste fournisseurs estimé au 31/12/2013.

Il reste ainsi à financer 2 M€ ; compte tenu de 900 K€ à percevoir d'ici la fin de l'exercice au titre des subventions et de crédit d'impôt recherche et compétitivité, le besoin complémentaire de financement s'élève à environ 1 M€ ; ce montant correspond à l'échéance du plan de novembre 2013 impactée par la proposition d'étalement de la TVA de l'administration fiscale.

Dans le cadre du Plan de Continuation modifié par le jugement du Tribunal de Commerce d'Evry, en date du 5 décembre 2011, le Groupe a assuré le remboursement, en 2012 et 2013, des échéances de Novembre 2011, Février 2012, Septembre 2012 et Novembre 2012 ; les échéances financières du Plan restant sont celles de :

(en K€)

Novembre 2013	Novembre 2014	Novembre 2015	TOTAL
1 882	2 453	2 476	6 811

En accord avec la Commissaire à l'Exécution du Plan, la Société circularisera en septembre un plan de règlement de ses échéances comportant deux modalités ;

- conversion des créances au capital de la société Prologue moyennant un prix de souscription d'actions égal à la moyenne des cours de clôture des 60 jours de bourse précédant la date du jugement qui aura adopté la requête en modification du Plan. Ce prix aura pour valeur plancher 1 euro (qui est la valeur nominale actuelle de l'action) et ne pourra pas présenter une décote supérieure à 10% de la moyenne des 3 derniers cours de clôture précédant la date du jugement qui aura adopté la requête en modification du Plan.

- aux créanciers refusant la conversion, il sera proposé un règlement sur 10 ans, de Novembre 2014 à Novembre 2023.

L'administration fiscale a indiqué par écrit à Prologue qu'elle ne s'opposerait pas à une demande de prorogation de sa créance sur 10 ans ; celle-ci s'élève à 3 M€.

L'échéance de novembre 2013 serait ramenée, sur la seule base de la position de l'administration fiscale, de 1,8 million d'euros à 1 million d'euros et ce dans l'hypothèse où aucun des autres créanciers n'aurait opté pour une conversion en actions.

Continuité d'exploitation – Situation de fonds de roulement net

Le Groupe ne dispose pas actuellement d'un fonds de roulement net consolidé suffisant au regard de ses obligations pour les douze prochains mois.

Le Groupe estime que son niveau d'activité suffira à financer l'ensemble de ses besoins de fonds de roulement courant, hors échéance du Plan.

Concernant l'échéance de novembre 2013 relative au Plan de continuation qui devrait s'élever à un montant maximum de 1 million d'euros, compte tenu de la position de l'Administration fiscale et dans l'hypothèse où aucun des créanciers n'aurait opté pour une conversion en actions, le Groupe ne dispose pas actuellement des fonds suffisants pour procéder à son paiement. Pour y parvenir, le Groupe recherche activement de nouvelles sources de financement. Il est ainsi, notamment, en négociation avancée avec un fonds d'investissement américain pour la signature d'une Equity Line de 1,2 millions d'euros.

Le Groupe prévoit également de mettre en œuvre prochainement une nouvelle attribution gratuite de BSA pouvant faciliter une éventuelle augmentation de capital auprès de ses actionnaires ; à cet égard les actionnaires historiques ont fait savoir à la Direction qu'ils pourraient, comme ils l'ont fait au cours des douze derniers mois et selon les conditions du marché, exercer des bons de souscription existants ou en cours d'émission, à hauteur de 1,5 million d'euros.

Dans le cas où les conditions de marché ne permettraient pas au Groupe de lever les fonds nécessaires au paiement de son échéance de 2013, le Groupe pourrait solliciter auprès du Tribunal son report de 6 à 12 mois, comme il l'a déjà fait par le passé.

Capitaux propres et endettement

La situation des capitaux propres et de l'endettement financier net de la Société au 31 décembre 2012 (hors résultat de l'exercice 2012) est présentée ci-dessous :

Capitaux propres (en milliers d'euros)	31/12/2012
Total des dettes courantes	15 974
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	104
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges	
- Dettes financières	3 136
- Dettes fournisseurs	3 364
- Dettes sociales et fiscales	5 863
- Autres dettes	3 507
Total des dettes non courantes	7 215
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	1426
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges	
- Dettes financières	735
- Dettes fournisseurs	651
- Dettes sociales et fiscales	2 955
- Autres dettes	1448
Capitaux propres - part du Groupe	(8 680)
Capital social	8 637
Primes	
Réserve légale	
Autres réserves	45
Report à nouveau	
Réserves consolidées (à fin 2011)	(17 362)
Résultat consolidé	2 001

Analyse de l'endettement financier net (en milliers d'euros)	31/12/2012
A. Trésorerie	1675
B. Equivalent de trésorerie	66
C. Titres de placement	
D. Liquidités (A+B+C)	1741
E. Créances financières à court terme	
F. Emprunts bancaires à court terme	3 021
G. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratoriées - dettes crédit bail - compte courant actionnaire	219
H. Dettes envers le factor	
I. Dettes financières à court terme (F+G+H)	3 240
J. Endettement financier net à court terme (I - D)	1 499
K. Lignes de crédit et emprunts bancaires à plus d'un an	0
L. Autres dettes à plus d'un an	633
M. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratoriées - dettes crédit bail - compte courant actionnaire	1528
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	2 161
O. Endettement financier net (J + N)	3 660

4.2. Risques juridiques

- Limites de la protection juridique de propriété intellectuelle

La Société détient les copyrights sur ses produits, ses manuels opératoires, ses plaquettes commerciales ; les marques et les logos sont déposés (en France, auprès de l'INPI). Par ailleurs, tous les collaborateurs et les intervenants extérieurs sont liés par des engagements de confidentialité eu égard à l'information technique qu'ils manipulent.

La protection de la propriété intellectuelle de la société repose essentiellement sur son savoir-faire et le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Elle a récemment déposé deux brevets.

Prologue est co-titulaire, avec ARMINES et l'Institut Telecom des brevets suivants :

- Brevet publié à l'INPI le 07/09/2012 sous le numéro FR2972320 "Codage de données sans perte de communication bidirectionnelle dans une session collaborative d'échange de contenu multimedia"
- Brevet publié à l'INPI le 26/10/2012 sous le numéro FR2974474 "Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimedia".

A ce jour, la Société ne fait l'objet ni n'a intenté aucun contentieux significatif en matière de droits d'auteur, marques, secrets de fabrique ou autres droits de propriété intellectuelle qui serait fondé sur une éventuelle contrefaçon des droits de tiers.

- Information sur les risques environnementaux

Nous vous précisons que les sociétés de notre Groupe n'ont pas d'installation visée par le paragraphe IV de l'article L.515-8 du code de l'environnement.

Aucune mesure de prévention n'est donc à prévoir par les sociétés de notre Groupe au titre de l'art. 23 de la loi 2003-699 du 30 juillet 2003.

- Risques prud'homaux

Les anciens dirigeants Luc Pévère et José Alves Torres avaient chacun engagé une action auprès du Tribunal des Prud'hommes afin de contester leur licenciement pour faute lourde intervenu en juillet 2010. La Société, estimant les demandes de ces dirigeants associés à Eric Dermont dans Effitic totalement infondées, a décidé en conséquence de ne pas les provisionner. En septembre 2012, le Conseil des Prud'hommes de Lonjumeau a débouté José Alvez Torres de toutes ses demandes, en précisant qu'avec ses dirigeants d'alors celui-ci avait "largement abusé de ses fonctions et de ses pouvoirs" et que "les faits reprochés sont réels et sérieux" et "présentent une exceptionnelle gravité" justifiant son licenciement pour faute lourde. José ALvez Torres a fait appel de ce jugement.

En janvier 2013, le Conseil de Prud'hommes a procédé à la radiation pure et simple de la procédure qu'avait engagée M. Luc Pévère.

Une provision de 34 K€ est comptabilisée sur l'exercice ; elle correspond à deux procès en cours avec d'anciens salariés.

- Risque juridique

La Société Prologue a engagé une action au pénal contre M. Eric Dermont, ancien Président Directeur Général, pour abus de biens sociaux et abus de pouvoir ; une plainte a été déposée le 13 décembre 2011 au Tribunal de Grande Instance de Paris.

La société a également engagé une action en février 2011 auprès du Tribunal de Commerce de Paris, aux fins d'annuler la vente signée entre la société EDS et la société Eiffitic et d'y substituer Prologue.

Prologue a assigné M. Eric Dermont en octobre 2012 en réparation du préjudice subi par la société et lui réclame à ce titre 33,1 M€ de dommage et intérêts.

Effitic a sollicité un sursis à statuer de la procédure commerciale à son encontre dans l'attente de l'issue de la plainte pénale déposée par Prologue à l'encontre de M. Eric Dermont. Ce sursis lui a été refusé par jugement le 5 avril 2013.

4.3. Autres risques

- Risque lié aux subventions

Les projets de recherche subventionnés représentent une part importante de l'activité R&D de la société (40%). Les projets en cours faisant l'objet de subvention sont présentés au paragraphe 11 "Recherche et développement" du présent document.

Les projets subventionnés font l'objet de présentations techniques, de livrables, de rapports et de valorisations des coûts engagés ; ces éléments sont validés par la DGCIS à la fin de chaque étape.

Dans la mesure où les engagements de travaux, de publicité et de contrôles spécifiés dans les conventions sont respectés, les subventions ne sont pas remboursables.

A ce jour, le Groupe a toujours respecté ses engagements vis-à-vis de ses partenaires projets et des organismes de financement et en conséquence n'a jamais du rembourser les subventions qui lui ont été accordées.

- Risque lié à l'absence d'exercice des BSA

Au cours des prochains mois, le financement de l'activité ainsi que le paiement des échéances du plan de continuation pourraient être réalisés en partie par l'exercice par les actionnaires de Prologue des BSAA 2019 (FR0011198175 PROBS) existants ou, par l'exercice de nouveaux BSA qui pourraient prochainement être attribués gratuitement à tous les actionnaires. L'exercice éventuel de ces BSA est lié à l'évolution du cours et de la liquidité de l'action Prologue. Il existe donc un risque significatif que selon l'évolution du marché du titre Prologue, ces BSA soient peu ou pas exercés.

Le montant de l'augmentation potentielle du capital liée à l'exercice de tous les BSAA 2019 (FR0011198175 PROBS) existants correspondrait à 7,4 M€.

- Risque lié à la concurrence

A l'instar de toutes sociétés de son secteur, le Groupe doit faire face à la concurrence, tant en France qu'à l'étranger, de nombreux acteurs de toutes tailles et de différents types, allant des grands comptes aux petites sociétés spécialisées sur une ou plusieurs technologies.

- Risque liés à la sécurité des systèmes d'information

L'efficacité et la disponibilité des systèmes d'informations et réseaux est essentielle à la société pour ses activités tant en interne que pour les projets des clients. Afin de prévenir ces risques, la société a mis en œuvre des dispositifs de "firewall" et antivirus ainsi que des procédures et systèmes de sauvegarde.

- Capacité à recruter et fidéliser les collaborateurs

La réussite des différents projets de développements repose sur les équipes actuelles du Prologue mais pourraient, selon les circonstances, nécessiter de nouvelles embauches. Le marché de l'emploi des ingénieurs très qualifiés étant très concurrentiel, il existe pour Prologue comme pour toute société de son secteur un risque de ne pas réussir à recruter et/ou à fidéliser ses collaborateurs.

- Risque de dépendance à l'égard de certains partenariats

Prologue n'est dépendant d'aucun partenaire en particulier dans le cadre de son activité.

- Risque de dilution significative

Au jour de l'établissement du présent document, 7 401 978 BSAA (ISIN FR0011198175) exerçables au prix de 1€ jusqu'en mars 2019 sont détenus par les actionnaires de Prologue. En cas d'exercice à 100%, ces BSAA représenteraient :

- une dilution de 38,08%, (sur la base des 12 034 976 actions composant le capital social du groupe à la date du présent document) pour les actionnaires,
- une augmentation de capital en numéraire de 7,4 M€ pour le groupe.

- Risque pays

L'activité du groupe est répartie principalement sur 3 pays : la France (27,8 % du CA consolidé 2012), l'Espagne (68,2 % du CA consolidé 2012) et les Etats-Unis (3,9 % du CA consolidé 2012). La crise économique qui sévit en France et en Espagne impacte l'activité du Groupe en France mais n'a qu'une incidence modérée sur l'activité en Espagne. Il n'y a pas de dégradation des conditions de règlements sur l'Espagne, le délai de recouvrement des créances s'est même amélioré.

Concernant les nouveaux territoires où le groupe vient de créer des filiales comme la Pologne et l'Amérique Latine, l'activité y est encore embryonnaire et ne représente donc pas de risque pays significatif pour le groupe.

4.4. Perspectives d'avenir

- Perspectives d'avenir

Au cours des prochains exercices Prologue entend poursuivre les 3 objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés :

- Devenir un acteur de référence mondial dans les technologies liées au Cloud Computing et pour lesquelles elle contribue à de nombreux projets de recherche internationaux particulièrement prometteurs. Les premiers produits basés sur ces nouvelles technologies pourraient ainsi être commercialisés au cours du second semestre 2013. Dans le cadre des développements des projets de recherche sur le Cloud (cf chapitre 11), avec une approche Open Source, Prologue est exposé à une communauté internationale qui assure à ses travaux une grande visibilité. Le lancement des services Cloud, résultant de ces projets, bénéficieront de ce momentum, et faciliteront le rôle d'acteur de référence mondial. Par ailleurs, les actions marketing prévues viseront les USA comme marché cible, et qui est reconnu comme étant le marché le plus important et le plus avancé dans ce domaine. Toute reconnaissance par ce marché d'un service innovant, aidera à jouer le rôle mondial en question.

- Accroître sa présence à l'international à travers sa filiale Espagnole Alhambra-Eidos pour offrir à terme une ouverture mondiale à ses produits. Plusieurs projets de croissance externe et de création de filiales sont actuellement à l'étude notamment en Espagne et au Brésil; les projets sont actuellement étudiés avec le concours d'investisseurs espagnols.

- Poursuivre le renforcement de ses ressources pour accélérer la sortie par le haut de son plan de continuation. Le groupe pourrait ainsi annoncer prochainement :

- la mise en place d'une "Equity Facility" lui donnant accès à une levée de fonds potentielle de 1,2 M€ et,
- l'attribution gratuite de BSA pour faciliter une éventuelle augmentation de capital auprès de ses actionnaires.

5. Informations concernant l'Emetteur

5.1. Historique et évolution de la société

5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur

La raison sociale et le nom commercial de l'émetteur sont identiques : PROLOGUE

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Inscription au RCS d'Evry sous le numéro : 382 096 451 code APE 5829 A

5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur

Constitution le 6 juin 1991 pour une durée de quatre vingt dix neuf ans (expire le 5 juin 2090)

5.1.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur

PROLOGUE

Société Anonyme au capital de 12 034 976 € régie par la législation française

Siège social : ZA de Courtaboeuf - 12, avenue des tropiques, (91940) les Ulis, France.

Téléphone : +33 (0)1 69 29 39 39

Télécopie : +33 (0)1 69 29 90 43

Pays d'origine : France

5.1.5. Evènements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Les évènements significatifs dans l'évolution récente de Prologue et le développement de son activité sont présentés de manière chronologique pour la période couverte par le présent document de référence.

2013

- Augmentation du capital par exercices de BSABSAA et BSAA (1^{er} février et 8 avril) portant le capital à 12 034 976 €,

2012

- Paiement intégral de l'option 1 du plan de continuation,
- Augmentation du capital par exercices de BSABSAA et BSAA (27 avril, 7 juin et 4 décembre) portant le capital à 8 636 844 €,
- Visa de l'AMF le 29 février pour l'attribution aux actionnaires de BSAA et BSABSAA,
- Cession de l'immeuble de Gémenos,
- Déconsolidation de la filiale italienne Prologue Italy inactive depuis 2004,
- Démarrage du projet Medusa (projet Européen).

2011

- Création des filiales Alhambra Eidos France, Alhambra Eidos America (Uruguay) et d'Alhambra Polska filiales respectivement à 100%, 75,00% et 51,65% d'Alhambra Systems,
- Restructuration de la dette par la modification du plan de continuation,
- Liquidation effective des filiales Prologue GmbH (Allemagne), Prologue Iberica (Espagne) et Prologue NV (Belgique),
- Acquisition d'Imecom Group inc par Alhambra Systems,
- Démarrage du projet CloudPort (Investissement avenir du grand emprunt) dans lequel Prologue est chef de file (cf chapitre 11),
- dépôt de brevets " Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimedia" et "Codage de données sans perte de communication bidirectionnelle dans une session collaborative d'échange de contenu multimedia" en partenariat avec l'Institut Télécom Sud Paris et Armines,
- Intégration dans le consortium OW2 (communauté Open source pour le développement de logiciels d'infrastructure),
- Attribution par OSEO du label "Entreprise Innovante".

2010

- Changement complet de Direction avec la nomination de Georges SEBAN (PDG) et de Jaime GUEVARA (DG), suite à la démission de l'ancienne direction,
- Liquidation des filiales italiennes Ergonet et Wizard,
- Accord de cession de licences avec Alliance Software,
- Fin avec succès du projet européen Mobithin (démarré en 2008),
- Acquisition de parts de minoritaires dans Alhambra Systems portant la détention à 95%,
- Démarrage du projet Compatible One (pôle System@tic).

2006-2009 – Un nouveau départ pour Prologue

Dès novembre 2005, une réorganisation a été engagée afin d'établir les conditions nécessaires à la réussite de la société :

- création d'une structure unique : l'ensemble des sociétés composant Prologue ont été fusionnées et les équipes regroupées sous une seule entité, PROLOGUE, associée à une nouvelle signature "L'innovation durable".
- lancement d'une nouvelle offre : en se recentrant sur son cœur de métier et en capitalisant sur son expérience de plus de 20 ans, Prologue a conçu et développé sa nouvelle plate-forme Use it Suite.

2004-2005 – Prologue connaît une période de transition

Le Groupe a prolongé les actions débutées les années précédentes et plus particulièrement :

- le recentrage des activités du Groupe avec la redéfinition de la politique commerciale et de l'offre produits,
- le programme de restructurations : réduction du nombre de structures juridiques opérationnelles par transmission universelles de patrimoine (TUP), regroupements des effectifs sur 2 sites, fermeture des filiales déficitaires et un plan de réduction du personnel début 2005 afin d'assurer un retour à l'équilibre fin 2005.

La déclaration de cessation de paiements effectuée en date du 02 novembre 2004 s'est soldée le 7 novembre 2005 par la validation du plan de continuation présenté par la société assorti d'un plan d'étalement des dettes sur 10 ans.

2002-2003 – Prologue restructure son offre et simplifie son organisation

Prologue considère les années 2002 et 2003 comme des années charnières qui lui ont permis :

- de structurer son offre et de recentrer sa stratégie produit,
- de céder les sociétés dont l'activité n'était pas le cœur de métier de Prologue,
- de regrouper les structures juridiques en 6 sociétés (une par pays) afin de mutualiser les coûts de structure interne.

1998-2001-Prologue élargit son panel de technologies

Prologue fait l'acquisition de plusieurs sociétés de technologies afin de constituer une offre globale dont l'objet est de conforter le modèle multi utilisateurs tout en y intégrant l'ensemble des fonctions nécessaires à son ouverture vers le monde externe à l'entreprise. Cette offre s'articule autour de 3 domaines technologiques :

- l'exploitation des données (Linux, Clusters, solutions globales dédiées à la gestion),
- le transfert et l'accès aux données (échanges de données informatisés, télé-déclarations, télé-procédures, Feuilles de Soins Electroniques),
- la sécurisation des données (contrôle d'accès, chiffrement, authentification, autorisations)

Parallèlement, Prologue étoffe son offre de services grâce au rachat de la société Euroview, prestataire reconnu dans la conception et la mise en œuvre d'infrastructures systèmes et de messagerie.

Pour renforcer son assise technologique, Prologue s'engage dans des projets de R&D européen (MECASP) et nationaux (Leg@net et Aspect).

Le 2 juillet 1998, Prologue est introduit au Nouveau Marché de la Bourse de Paris.

1993-1997 – La technologie de Prologue est consacrée au plan mondial par Microsoft

En 1993, Prologue, anticipant le succès de Windows NT, a signé un accord technologique avec Microsoft grâce auquel la Société est devenue le seul éditeur européen à disposer du code source de ce système. Cet accord lui a permis de concevoir la technologie WinTimes, conférant au système d'exploitation Windows NT les caractéristiques d'un système multi-utilisateurs.

En avril 1997, Microsoft s'est porté simultanément acquéreur d'une licence des deux seuls produits du marché : Winframe (*de l'américain Citrix Systems*), et WinTimes (*de Prologue*).

Sur ces bases, l'éditeur américain commercialisera respectivement en 1999 et 2001 les offres Windows 2000 et Windows XP.

1986-1992 – Prologue devient une référence informatique européenne pour les PME-PMI

Filiale à l'origine du Groupe Bull, Prologue a été créée en 1986 sur la base d'un concept simple : offrir aux sociétés de service informatique un environnement complet de développement de logiciels fondé sur la technologie multi-utilisateurs. Principalement articulée autour d'un système d'exploitation et d'outils de développement, l'offre de la Société, à la fois économique, performante et sécurisée, s'est rapidement imposée comme un modèle de référence en informatique de gestion.

En 1991, la Société a acquis son indépendance financière par le biais d'un RES (Rachat de l'Entreprise par ses Salariés), soldé en totalité en 1999 après un remboursement cumulé d'environ 55 millions de francs (soit environ 8,4 M€).

5.2. Investissements

5.2.1. Principaux investissements réalisés sur la période couverte

Les principaux investissements (immobilisations incorporelles, recherche et développement) se situent en Europe et principalement en France.

En France, les sociétés Prologue et Imecom continuent à apporter des innovations majeures aux produits de base du Groupe : offre de Dématérialisation des échanges de données et de documents, offre de Messagerie et communication convergente, et

celle de Virtualisation de postes de travail et systèmes d'exploitation personnalisés, les orientant vers la mobilité et le "cloud computing". A l'international, les sociétés du Groupe Alhambra Systems renforcent la maîtrise des processus de développement et d'intégration collaboratifs avec des équipes dispersées.

(en milliers d'euros)

Edition	2012	2011	2010
Investissements incorporels (création/acquisition de logiciels)	576	707	
Investissements corporels	9	7	25
Investissements/ (désinvestissements) financiers	13	-	1
Total	598	714	26

(en milliers d'euros)

Intégration Systèmes et services	2012	2011	2010
Investissements incorporels (création/acquisition de logiciels)	68	11	28
Investissements corporels	143	69	67
Investissements/ (désinvestissements) financiers	56	23	(3)
Total	267	103	92

(en milliers d'euros)

Opérateur de systèmes d'information et de télécommunication	2012	2011	2010
Investissements incorporels (création/acquisition de logiciels)	94	17	41
Investissements corporels	195	109	101
Investissements/ (désinvestissements) financiers	78	36	(5)
Total	367	162	137

De manière générale, les investissements courants de la société sont financés sur fonds propres. Les projets de recherche & développement, présentés au paragraphe 11, sont financés par les fonds propres et les subventions.

Les frais de développement sont en partie immobilisés et amortis sur une durée de 2 à 4 ans.

5.2.2. Investissements en cours

Le Groupe investit dans le développement de sa nouvelle plateforme Use it Cloud (basée sur les résultats obtenus par les projets CompatibleOne et CloudPort) en France, sur des nouvelles versions orientées Cloud de son produit Use it Messaging, en France, Espagne et USA et sur les évolutions de son produit Use it Flow en France et Espagne.

En Espagne, les investissements sur l'internationalisation et l'utilisation à partir des mobiles des offres en mode Cloud des produits HandSIP, Almagesto et TuIntranet continuent.

Au 31 décembre 2012, le montant des investissements de R&D porté en immobilisation s'élève à 665 K€.

Certains programmes de recherche et les investissements en découlant répondent aux paramètres du dispositif "Crédit Impôt recherche". Au titre de l'exercice 2012, le montant du CIR constaté est de 233K€.

5.2.3. Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de direction

Le Groupe prévoit de continuer les investissements en termes de R&D dans les technologies du "cloud computing" en particulier une version SaaS d'Use it Flow complètement renouvelée et orientée à l'interconnexion avec les autres éléments qui composent les solutions de gestion totale des flux de documents. Trois projets de R&D subventionnés sont en cours de réalisation, CloudPort, Medusa et Origin, pour lesquels les travaux se prolongeront au-delà de l'exercice 2013.

Au jour du dépôt du présent Document de Référence, aucun autre engagement ferme n'a été donné par le Groupe.

6. Aperçu des activités

6.1. Principales activités

Expert depuis son origine de la multi-utilisation et de la virtualisation des postes de travail, le groupe PROLOGUE a étendu depuis plusieurs années sa maîtrise technologique aux domaines de la dématérialisation, de la sécurisation des échanges et de la gestion des systèmes d'information et de télécommunication. L'ensemble de ses acquis, et les résultats obtenus par les importants projets de recherche réalisés ces dernières années, permettent aujourd'hui à PROLOGUE d'être idéalement positionné comme un acteur de référence sur le marché porteur du Cloud Computing dont il a été l'un des précurseurs. Prologue a été l'un des premiers acteurs à avoir mis en place une activité ASP (application service provider) sur l'Internet entre 1998 et 2001, ce qui est reconnu comme un modèle précurseur de ce qu'on appelle aujourd'hui le SaaS ou Software as a Service, dans le mode du Cloud Computing, ce qui veut dire livrer le software comme un service (à l'opposé d'une licence accompagnée d'un projet de déploiement interne à l'entreprise). Ensuite, Prologue a joué un rôle important dans le projet MobiThin, qui permet de connecter les Smartphones aux applications informatiques de l'entreprise, ce qui est précurseur dans la gestion de la mobilité qu'on connaît aujourd'hui avec les téléphones mobiles connectables à Internet, aux systèmes de messagerie, et aux réseaux sociaux qui sont opérés dans des Clouds publics divers.

Enfin, Prologue, en se basant sur les résultats du projet CompatibleOne, lance sur le marché la première plateforme de brokering dans le Cloud connectables à des fournisseurs de Cloud hétérogènes pour permettre aux entreprises de s'approvisionner librement auprès d'un ou de plusieurs fournisseurs simultanément.

Le projet Compatible one est un projet opensource, financé par le programme Investissements d'Avenir du Grand Emprunt, dans lequel Prologue a joué un rôle de directeur technique et d'architecte principal et a contribué aux développements d'une façon significative. Comme tout projet open source, l'accès au code développé est permis à tous. Prologue a décidé de lancer sur le marché un service d'intermédiation à partir des résultats de ce projet. Il s'agit d'un service offrant aux futurs clients qui veulent déployer leurs applications sur le Cloud d'être libre dans le choix de n'importe quel Cloud auquel notre logiciel d'intermédiation est connecté ; cette liberté signifie également réversibilité de ce choix.

Modèle économique du Groupe

Ce modèle est basé sur trois axes :

1 - des prestations récurrentes en mode Cloud privé avec attention personnalisée, vendues en direct aux clients sous la forme des contrats pluriannuels, comprenant des frais d'installation, un abonnement et, dans certains cas, une facturation à la consommation (par exemple : par appel, par transaction...). Elles comprennent :

- la gestion des processus client par des applications en mode SaaS propres au Groupe : Use it Flow (dématérialisation des échanges EDI, bancaires, administratifs, factures électroniques, etc.), Almagesto (gestion de centres de formation et cours sur le web), etc.
- des plateformes gérées pour les clients en mode PaaS pour la gestion des courriels, de contenus, de la GED, etc.
- des infrastructures réseaux et systèmes, fournies et gérées pour le compte de nos clients, avec des services qui nous permettent par exemple, de prendre en charge la reprise d'activité en cas de désastre dans leurs infrastructures propres, ou d'assumer l'externalisation complète des leurs centre de calculs,
- des services de téléphonie et de communications convergentes personnalisés, qui comprennent des PABX, des call centers virtuels et l'acheminements des appels par Voix sur IP, avec des services associés qui nous permettent d'inclure l'installation des infrastructures et des dispositifs chez le client, et la prise en charge de sa gestion. Ces services permettent d'intégrer l'émission et réception de Fax et SMS à partir des courriels, des vidéoconférences et autres services avancés.

2 - les ventes d'équipement, des licences d'utilisation de logiciels et des projets, Ces produits sont facturées à la livraison ou à la fin de la mise en exploitation. Dans le cas des projets d'intégration de logiciels ou des infrastructures plus complexes ou de projets de développement de logiciels spécifiques, il peut y avoir facturation par phases. Des prestations de conseil et de formation rentrent aussi dans cet axe.

Les opérations d'intégration de logiciels impliquent en général des plateformes ou logiciels développées par le Groupe, comme Handvox (interconnexion entre l'informatique et les communications convergentes multimedia : voix, fax, mail, SMS, vidéo... avec mécanismes de workflow et conversion : voix à texte, texte à voix, etc.), Use it Messaging, Use it Flow, etc. Des produits du marché comme Sage, SharePoint ou CRM Navision, revendus ou non par le Groupe, sont aussi intégrés.

Les licences des plateformes Use it Linux Server et Terminal Services de Prologue et, dans certain cas, Use it Messaging, sont vendues à travers un réseau de revendeurs, dont certain sont des intégrateurs qui ont développé leurs applications métier sur ces environnements.

3 - les contrats récurrents de d'assistance ou de support technique et de maintenance de matériels ou des logiciels, y compris les contrats de TMA.

Mode de commercialisation

En France, pour l'offre de dématérialisation et les produits historiques, la commercialisation se fait par une force de vente distribuée dans les régions (9 ingénieurs commerciaux) appuyée par une cellule avant vente centrale de 4 personnes. Prologue distribue ses produits soit, en s'adressant directement au client final (grands comptes) soit, à travers un réseau de partenaires (revendeurs, éditeurs, intégrateurs, VARs, et SSIIs) implantés sur tout le territoire français et présents dans tous les secteurs économiques. Ces derniers revendent les produits à leurs clients ou les intègre à leurs logiciels et commercialise la solution complète.

Pour les futurs services de Cloud, Prologue va lancer sur le marché un service d'intermédiation permettant aux clients d'avoir accès aux infrastructures sur des Clouds multiples.

En Espagne, les prestations Cloud, les solutions informatiques et les services associés sont commercialisés, en règle générale, directement au client final. Le client est, le plus souvent, une entreprise de taille moyenne, une unité de cette taille qui fait partie d'un groupe, ou une institution publique ; cette commercialisation est effectuée par une force de vente et d'avant vente de 13 personnes.

Dans le cas de certaines grandes opérations, des consortiums ou des groupements (GIE ou autres) sont établis avec d'autres entreprises complémentaires, pour pouvoir assumer l'ensemble de tâches confiées par le client dans le cadre d'un contrat. Dans ce cas, le client traite avec le groupement et celui-ci avec la société pour les prestations qui lui reviennent.

La commercialisation des services Cloud s'appuiera aussi sur un écosystème de partenaires qui en en cours de création.

6.1.1. Evolution de l'activité

Depuis la fin de l'exercice 2010, Prologue s'est engagé dans un profond redéploiement de ses activités à travers deux axes stratégiques distincts, complémentaires et synergiques :

- L'Edition de logiciels, avec l'intégration de solutions et des services associées, portée par la R&D de Prologue en France,
- L'Internationalisation des prestations à forte valeur ajoutée, en mode Cloud, d'infrastructures (systèmes et réseaux), plateformes, téléphonie, communications convergentes et applications, portée par sa filiale Alhambra Systems, basée en Espagne.

Le groupe met en place une organisation commerciale et marketing pour se lancer dans le Cloud Computing sur le plan mondial. Les activités sont organisées pour optimiser les ressources et mutualiser les compétences rendues disponibles aux services de toutes les entités du Groupe.

6.1.1.1 Edition de logiciels et l'innovation technologique

L'innovation technologique constitue le cœur même de Prologue. Depuis plusieurs années, PROLOGUE et ses filiales travaillent sur des projets d'avant-garde destinés au marché porteur des technologies liées au Cloud Computing.

En France, après le projet MobiThin achevé en 2010, et Compatible-One, dont Prologue a eu la responsabilité technique et qui permet de déployer et d'exploiter des applications et infrastructures sur des "cloud" privés et publics hétérogènes (cloud hybrides), achevé en avril 2013, deux autres projets ambitieux sont actuellement en cours de réalisation :

- CloudPort, dont Prologue est le leader, et qui, s'appuyant sur Compatible-One, est destiné à mettre en œuvre des outils de portage d'applications dans le Cloud et des outils d'accès universel au Cloud ;
- Medusa, projet européen dont Prologue est partenaire, en charge principalement du développement de la plateforme de gestion des collaborations multiutilisateurs.

Ces projets permettent à PROLOGUE de développer une offre novatrice dans le domaine du Cloud, sous le nom de **Use it Cloud**, déclinée sous :

- Use it Cloud – Cloud Management and Brokering
- Use it Cloud – Applications Marketplace.

Ces plateformes permettent de déployer automatiquement une application, et les ressources nécessaires pour la traiter, sur un ou plusieurs fournisseurs d'infrastructures *Cloud* en fonction de divers critères légaux, économiques et fonctionnels. Elles visent à éliminer les risques perçus aujourd'hui par les entreprises et administrations publiques à l'utilisation du *Cloud*.

En Espagne, le Centre de R&D de ALHAMBRA Systems à Albacete participe au projet "Origin" pour concevoir, avec d'importants partenaires industriels (Indra...) et académiques, des méthodes et des outils et développer une "*software factories*" utilisable

par des équipes de développement situées dans différents pays, et a participé aux projets "Fabrum", "Mevalhe" et "PMSing". Tous ces projets ont été supportés par les fonds européens FEDER.

En Espagne après les projets Fabrum, Mevalhe et PMSing terminés respectivement en avril 2010, octobre 2010 et mai 2011, le projet Origin (démarré en janvier 2010) est en cours de réalisation.

Ces différents projets sont décrits au paragraphe 11 "Recherche et développement".

En parallèle de ces projets d'avant-garde, PROLOGUE a réalisé d'importants investissements en R&D destinés à développer une solution complète de dématérialisation, en mode SaaS basée sur le Cloud, regroupant la capture électronique de documents, le traitement selon des workflows, le classement, l'archivage légal et la diffusion, sous forme électronique ou papier. Cette stratégie s'est accompagnée de la signature d'accords de partenariat avec des acteurs de référence comme Digiposte, Adullac, Imprimerie Nationale et Swiss Post Services. La signature d'un contrat très significatif dans ce domaine avec un important client (Habitat76) a validé la justesse de l'approche de PROLOGUE ; ce contrat porte sur un montant de 2 M€ à réaliser sur 4 ans (cf chapitre 26.20 communiqué du 15/05/2013 : "Un 1^{er} trimestre qui confirme la mutation de l'activité vers le cloud computing – Un 1^{er} contrat d'envergure de 2 M€ en France dans la dématérialisation").

Dans la dématérialisation, PROLOGUE a également élargi son offre de traitement des flux financiers en intégrant les normes SEPA (Single Euro Payments Area) ; s'inscrivant dans le sillage de la monnaie unique, le SEPA permettra à toutes les personnes possédant un compte bancaire en Europe d'effectuer des paiements en bénéficiant de conditions et de moyens standardisés.

Le SEPA est aujourd'hui intégré à l'offre Prologue Use it Flow, sous forme de technologie de conversion et de transmission des flux bancaires selon les normes SEPA. Ce qui permet à Prologue de signer des contrats avec les entreprises pour convertir les flux de paiement (virements, prélèvements) aux normes SEPA, et être prêt pour l'échéance du 1^{er} février, 2014.

ALHAMBRA EIDOS a, pour sa part, travaillé à l'amélioration des interfaces et fonctionnalités des produits Almagesto, HandVox et HandSIP, et collabore aux projets de développement de solutions conduits par PROLOGUE.

Les retombées commerciales de tous ces investissements devraient commencer à être perceptibles au 2^{ème} semestre 2013.

6.1.1.2 Internationalisation et mise en place des synergies intragroupe

Depuis 2 ans, ALHAMBRA Systems, dont la mission est d'accélérer l'internationalisation a :

- intégré Imecom Inc., la filiale américaine que lui a cédée Prologue fin 2011,
- créé ex-nihilo les filiales en France et en Pologne.

Alhambra Eidos France dispose aujourd'hui de son propre datacenter à Ivry-sur-Seine connecté aux autres sites du Groupe et a déployé pour ses premiers clients des installations de voix sur IP, des services en mode "cloud", des "call centers virtuels" et des solutions CTI.

ALHAMBRA Polska a développé pour ses premiers clients des applications graphiques avancées pour des périphériques mobiles. Elle a également commencé à commercialiser Almagesto, la solution d'e-learning d'ALHAMBRA Systems. Les projets en cours de réalisation et les prévisions de ces deux nouvelles entités laissent espérer des comptes d'exploitation positifs dès la fin de cette année.

La filiale Alhambra Eidos América, basée en Uruguay est en activité et a déjà réalisé des opérations en Colombie, Pérou et Argentine. Le processus de création de sa filiale au Brésil est en cours et sera terminé avant la fin 2013. Des actions commerciales et des négociations d'alliances avec des opérateurs locaux ont déjà commencé, à travers son partenaire brésilien (Integrartis) qui apporte une force commerciale et des nombreuses opportunités de cross-selling.

ALHAMBRA Systems a également mené, au cours du premier semestre de l'année 2012, une mission de prospection à Singapour et en Malaisie. Au vu du vif intérêt constaté auprès des nombreux partenaires locaux rencontrés, le Groupe pourrait envisager l'ouverture d'une filiale en Asie d'ici 1 à 2 ans.

Parallèlement à cette expansion internationale, le groupe s'est attaché à mettre en place de façon systématique les synergies entre ses entités existantes et celles nouvellement créées avec ainsi notamment :

- les offres de gestion de processus métier complets, qui intègrent des solutions, services et prestations de PROLOGUE et ALHAMBRA Systems,
- l'hébergement des produits PROLOGUE en mode SaaS sur les plateformes d'ALHAMBRA Systems en France et en Espagne, et l'utilisation de ses solutions réseaux et téléphonie,
- la collaboration des équipes de spécialistes des différents pays dans le développement de nouvelles solutions,
- l'intégration des forces commerciales présentes dans chaque région pour diffuser les offres de PROLOGUE et d'ALHAMBRA Systems,

- le support technique et commercial des entités des autres pays pour combiner les spécialités et pour traiter avec les groupes internationaux.

Ainsi, les nouvelles entités internationales d'ALHAMBRA Systems bénéficient largement des opportunités d'affaires provenant des filiales locales des grands groupes qui sont clients du Groupe soit en France soit en Espagne.

6.1.2. Offre solutions, produits et services

Les solutions et les services sont destinés à répondre aux problématiques informatiques :

- du Cloud Computing avec des plateformes gérant le déploiement d'applications et des ressources sur des Clouds privés et/ou publics, des outils de portage d'applications au Cloud,
- de la dématérialisation des documents et des échanges de flux d'informations sécurisés (EDI, facture fiscale, opérations bancaires, administration, santé, taxes, fax, emails...),
- des communications unifiées avec, notamment, des offres de systèmes de téléphonie sur IP, totalement intégrées au cœur du système d'information de l'entreprise, et des réseaux gérés.

Distribués en mode licence et/ou en mode service (SaaS, IaaS et PaaS), toutes les solutions et tous les services du Groupe PROLOGUE, contribuent à l'optimisation des systèmes d'information des entreprises.

Le savoir-faire du groupe est réuni autour de 3 entités, Prologue, Imecom et Alhambra Systems, qui ensemble, offrent une parfaite combinaison de compétences et de services pour des solutions technologiques optimales. Les trois entités sont complémentaires étant donné leurs compétences et spécificités pour assurer les recherches et développements, l'intégration et le service client, et enfin la commercialisation au niveau mondial. Prologue gère des développements de base dans le domaine du Cloud Computing, Alhambra assure les fonctions d'intégration client, et certains développements dans ses ateliers d'ingénierie de logiciel, et Imecom assure, par sa présence sur le territoire américain, une proximité dans le marché le plus important du monde et le plus précurseur.

6.2. Principaux marchés

Présent en France, en Espagne, en Pologne, aux Etats-Unis et en Amérique Latine, le Groupe s'adresse à tous les secteurs d'activité.

Les principaux marchés du Groupe se répartissent ainsi :

- en Espagne, où Alhambra Eidos est classée au n° 73 du Ranking de ComputerWorld (concernant toutes les sociétés du secteur Informatique et télécoms). Cette position est à comparer avec celle de l'année 2011, où elle occupait la position 83. La croissance de plus de 5,6 % du chiffre d'affaires d'Alhambra Eidos contraste avec le recul de 5% de l'ensemble des 100 premières sociétés du secteur et s'explique par son modèle d'activité.
- en France, où le Groupe Prologue intervient essentiellement comme éditeur de logiciels et occupe la place 77 dans la catégorie "Editeurs horizontaux" du "Panorama Top 250 des éditeurs et créateurs français" publié en 2012 par le Syntec Numéric et Ernst&Young. La présence du Groupe dans les marchés en croissance comme les USA, la Pologne, et l'Amérique Latine n'est pas encore significative.

Les technologies du Groupe sont utilisées par des entreprises prestigieuses en France et à l'étranger comme : Generali, Eiffage, Experian, Société Générale, Orange, SFR, LVMH, Villemorin, Immobilière 3F, MASSA Autopneu, J.C. Decaux, Facom, Telefonica, REALE Assurances, Toyota, Adecco, TINSA, Inter-parfums, NEXITY, Jones Lang Lasalle, AENA, ATOS, EMC, Blédina, Siemens, Liebherr Aerospace, Eurocopter, Kone, Uponor, Cadyssa/Bodybel.

Commercialisée à la fois en direct et par l'intermédiaire de partenaires, l'offre Prologue compte près de 3 500 clients et plus de 15 000 utilisateurs :

Industrie

Aqualux – Arcelor Mittal It Supply France – Areva – Arkema France – Bacardi Martini France – Bayard Diffusion – Caudalie – Coca-Cola Midi SAS – D8 – Decaux SA – Euro Agro Foods – First Plast France – Giga Stores – Hachette Livres – Givenchy Haute Couture – Harry's France Barilla – Hervé Thermique – La Redoute – Lactalis – Martell & Co – Massa Pneu – MIDAS – Moët & Chandon – Nestlé France – Nexity – Pâtisseries Gourmandes – Pyrenex – Rolex – Royal Canin – Sanofi Pasteur MSD – Teisseire – Transports Guillemet – Wagram Music – Wella France ...

Santé

Plus de 9 000 pharmacies, 2 000 opticiens, près de 400 cliniques et hôpitaux, des laboratoires, des mutuelles (Mutuelle de la CCIM, du Nord, des Hôpitaux de la Vienne, Mutrans, Opale, ...)... Air Liquide Santé Domicile ORKIN – Arair Santé – Institut Hélio

Marin – Spheria Val de France Actions – Thermes des Ecureuils, - Thermes de St Lary – UDAF des Landes – Unité de diététique,...

Services publics / Administrations

Des Conseils Généraux, des mairies, INSEE, Ministère de la Justice, Ministère des Affaires Etrangères. 250 organismes bailleurs privés ou publics.

Autres Secteurs (assurances, experts-comptables, services, ...)

Champagne Informatique – Centre Anjou Gestion – CER France AGC Vendée – Gie Unigestion – KPMG SA ...

Adecco Groupe France - Autoroutes du Sud de la France – France Télévision,...

Listes non exhaustives, émanant du service communication de la société (source interne). Ces clients sont tous actifs et pour certains d'entre eux depuis plusieurs années.

6.3. Evènements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel n'affecte les renseignements fournis aux chapitres 6.1 et 6.2.

6.4. Degré de dépendance de PROLOGUE

La société ne dépend ni de brevets, ni de licences. PROLOGUE est propriétaire de ses moyens de développement et d'exploitation.

Aucun contrat spécifique ou partenariat en matière commerciale n'a d'incidence sur une part du chiffre d'affaires supérieure à 5 % du groupe.

La société ne connaît pas de dépendance particulière vis à vis des fournisseurs.

6.5. Eléments sur lesquels sont fondées les déclarations concernant la position concurrentielle

La concurrence peut être analysée de la manière suivante sur chaque type d'activité :

- Intégrateurs d'infrastructures : Interdata (France), NTI (France), NextiraOne (France), Tecnom (Espagne), Unitronics (Israël - US9132871081 UTRX), Nextel (USA - US8520611000), Futjitsu (Japon - (Bourse de Tokyo : 6702). Ils sont focalisés sur les ventes et les projets d'intégration, mais ils ont une expérience limitée en gestion de télécommunications, cloud et VoIP dans le modèle de revenu basé sur l'abonnement et la consommation.

- Les opérateurs de télécommunications : SFR (France), Intercloud (France), Telefonica Espagne - ES0178430E18), ONO (Espagne), British Telecom (Royaume Uni), Colt (Luxembourg)... et les fournisseurs des réseaux physiques: Sarnet (Espagne), Easynet (Royaume Uni), Interroute (Espagne), Zertia Espagne), Ibercom (Espagne)... Ces sociétés sont focalisées sur les offres standards, n'ont pas développé des capacités d'intégration et personnalisation.

- Fournisseurs de ressources cloud : Telety (Royaume-Uni - GB00B282YM11), Acropolis (France), Terremark (Etats-Unis), Claranet (Grande Bretagne), Uniway (Belgique)... focalisés sur la fourniture des ressources pour l'hébergement.

- Les opérateurs VoIP : Spie Telecom (France), Acropolis (France), Vocalcom (France), Cofrextel (France), Keyyo (France - FR0000185621), Voz Telecom (Espagne), Vozelia (Espagne), Dialoga (Grande Bretagne)... proposent une offre prépackagée et assez rigide, accompagnée des services standardisés. Normalement elles ne prennent pas en charge les problèmes de connectivité, ni d'infrastructures internes du client, ni les investissements préexistants. Les solutions du Groupe Prologue utilisent des ressources de divers constructeurs, prennent en compte tous les aspects réseau et équipement, internes et externes, et sont adaptées aux besoins métier du client. En particulier, notre Groupe assure souvent le CTI (l'interface avec les logiciels CRM et ERP en place chez le client), notamment pour les calls centers, et la gestion externalisée de ces infrastructures.

- Fournisseurs de solutions de messagerie convergente (Fax, SMS, mail...) : Esker (France - FR0000035818), RightFax (Etats Unis), GFI (France - FR0004038099)... proposent des solutions focalisées sur un de ces supports (le Fax) ou sur peu d'entre eux, et séparées du système d'information. Les solutions du Groupe Prologue sont destinées à être fortement intégrées aux procédures métier du client et à ces applicatifs,

- Fournisseurs de solutions de Dématérialisation : Axway (France - FR0011040500), Enovacom (France), Cegedim (France - FR0000053506 CGM), Esker (France - FR0000035818), Tessi (France - FR0004529147), Edicom (Espagne), Itsoft (France), Neovacom (France), ... proposent des solutions dédiées à un processus du client, alors que la solution proposée par Prologue

englobe tous les échanges des entreprises entre elles, avec l'administration, et avec les banques, et apporte ainsi une réponse globale aux besoins de la dématérialisation.

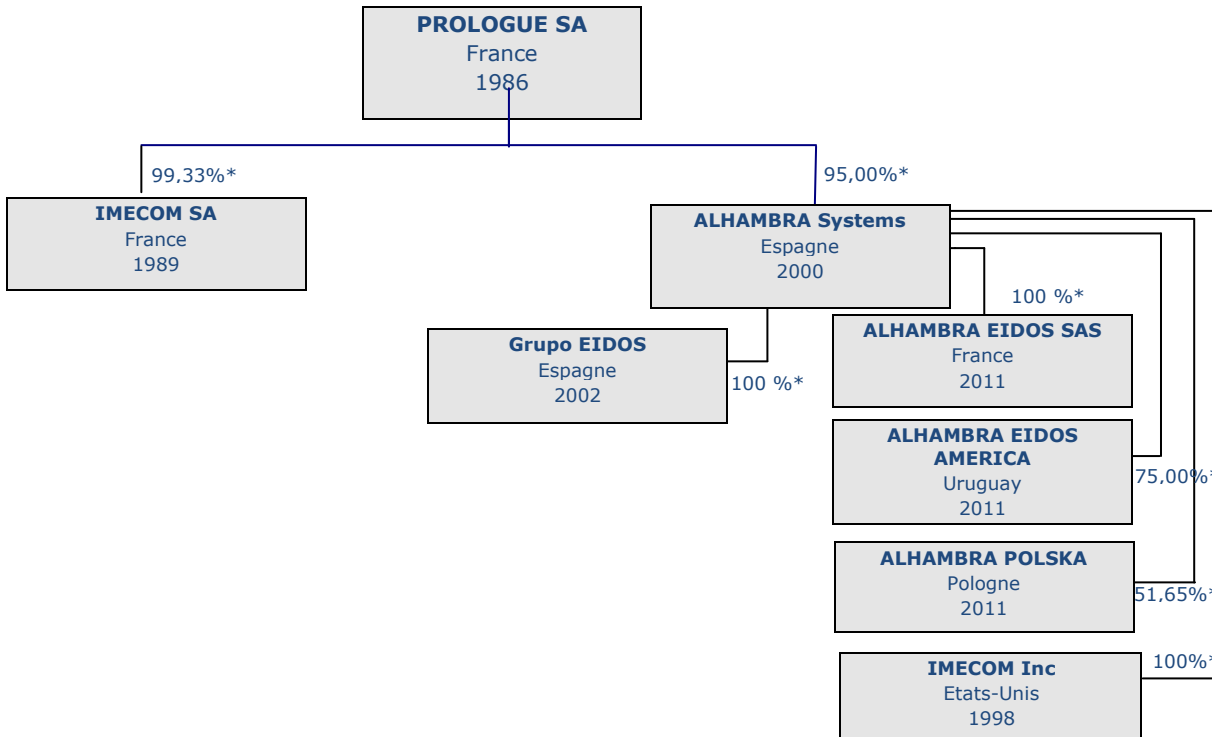
Certains de ces concurrents deviennent de partenaires ou fournisseurs du Groupe PROLOGUE pour l'intégration de certaines offres.

Le différentiel du Groupe Prologue est la combinaison de :

- l'expérience sur la prestation réussie des services gérés en mode Cloud privé, avec les ressources matériels en datacenters et réseaux, et les moyens humains dans le "Centre de gestion de réseaux et systèmes" pour assurer un service personnalisé au client,
- les compétences sur les domaines des télécommunications et de l'informatique qui permettent d'adapter et d'intégrer les solutions, propres ou des partenaires, aux besoins du client au niveau des infrastructures et des logiciels, et d'en assurer la performance,
- des capacités à gérer de processus complets qui nous sont confiés par les clients,
- les solutions logicielles et les plateformes opérationnelles, notamment en matière de communications convergentes, de dématérialisation de tous les flux de la société (EDI, banque, administration...), e-éducation, CRM, CTI et Intranets,
- la capacité et l'expérience en R&D innovante pour développer les plateformes et les solutions d'avenir sur ces sujets et en matière de plateformes de gestion de Cloud hybrides.

7. Organigramme

7.1. Structure juridique des filiales opérationnelles au 31 décembre 2012



(*) le pourcentage de détention du capitale est identique au pourcentage de droits de vote.

Cet organigramme est effectif à la date de parution du présent Document de Référence.

7.2. Relations Mère-Filiales

La liste des filiales du Groupe, leur pays d'origine et le pourcentage de contrôle figurent dans les comptes annuels au paragraphe 26.4 au chapitre "Filiales et Participations" et dans les comptes consolidés au paragraphe 26.6 au chapitre "Périmètre et modalité de consolidation" du présent document de référence.

Les principaux flux entre les sociétés sont présentés au paragraphe 19 "Opération avec des apparentés" du présent document.

8. Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

PROLOGUE est en location-achat du siège social situé aux Ulis (91) d'une superficie de 2 112 m².

A Gémenos (13), le groupe est locataire depuis le 7 juillet 2012 d'une superficie de 400 m².

La filiale Imecom SA, située en France, est domiciliée dans les locaux de la maison-mère aux Ulis.

La filiale Alhambra Eidos SAS, située en France, est domiciliée dans les locaux de la société Prologue aux Ulis.

A l'étranger les principales implantations au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Imecom US	Alhambra Polska	Alhambra Systems et Eidos
Locataire	Locataire	Locataire
300 m ²	150 m ²	1 033 m ² à Madrid 134 m ² à Albacete 41 m ² à Barcelone

Les autres entités n'ont pas d'implantation physique significative.

Les données détaillées concernant les immobilisations corporelles sont présentées au chapitre 5.1.3 de l'annexe aux comptes consolidés au paragraphe 26.7 du présent document.

La charge annuelle de loyer consolidée pour l'exercice 2012 s'élève à 576 K€ (575 K€ en 2011).

Les locaux hébergent le sièges sociaux des différentes entités et sont le lieu des activités de l'entreprise.

Les locaux du siège des Ulis, hébergent Prologue SA, Imecom SA et Alhambra Eidos SAS (France). L'essentiel des activités en France se déroule dans ce site.

Sur le site de Gémenos, se trouve une unité de développement et maintenance des solutions de dématérialisation, ainsi que les cellules commerciale et de support technique pour le midi de la France.

Les serveurs de la société en France sont virtualisés et migrés progressivement à partir de ces 2 sites vers le datacenter installé dans l'espace loué par le Groupe à Interxion dans son immeuble sécurisé d'Ivry sur Seine. Une partie des prestations cloud sur la France est assuré à partir de ce centre.

L'essentiel des activités du Groupe en Espagne est concentré sur le site de Madrid. A Albacete, dans le Parc Scientifique et Technologique, se trouve le "Centre d'Innovation Technologique" de Grupo Eidos, où se réalisent les activités de R&D et des prestations de développement de logiciels et de TMA. A Barcelone il n'y a qu'un bureau commercial.

Les grandes installations de datacenter du Groupe se trouvent à l'intérieur de l'immeuble d'Interxion de Madrid. La plupart des services cloud pour tous les pays est assuré à partir de ces installations modernes.

La Société loue, en France et en Espagne, des emplacements protégés, avec alimentation sécurisée en énergie, pourvus de refroidissement redondant, dans des immeubles spécialisés, reliés par des lignes de haut débit aux principaux opérateurs de télécommunications, et avec les services de support nécessaires. Dans ces emplacements, la société installe ses machines (serveurs, unités de stockage de données, routeurs, passerelles, etc.), où elle intègre des logiciels du marché et ses propres logiciels. Ces lignes de communication, ainsi connectées, constituent les réseaux de la Société, qu'elle met, avec les machines, sous le contrôle de son Centre de Gestion des Réseaux et Systèmes, à Madrid.

Grâce à ces infrastructures (serveurs et réseaux), la Société peut virtualiser, héberger, opérer et gérer, pour compte de ses clients, leurs processus informatiques, leur fournissant un service Cloud à haute valeur ajoutée.

Dans les contrats de location des emplacements mentionnés, bien qu'ils occupent réellement une surface au sol, les mètres carrés ne sont pas, en général la métrique fondamentale (les besoins en alimentation, refroidissement et autres services étant les facteurs principaux).

Les serveurs et autres machines y installés, et les licences des logiciels de base utilisés sont propriété de la Société.

Certains logiciels applicatifs sont exploités par la Société en mode SaaS (software as a service) ; dans ce cas, il s'agit des solutions standard développées par la Société, ou des logiciels dont la licence est prise par la Société. Dans les autres cas, les licences sont fournies ou revendues au client et intégrées à son système d'information.

8.2. Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations

Il est précisé que les sociétés du Groupe Prologue n'ont pas d'installation visée par le paragraphe IV de l'article L.515-8 du code de l'environnement.

Aucune mesure de prévention n'est donc à prévoir par les sociétés du Groupe au titre de l'art. 23 de la loi 2003-699 du 30 juillet 2003.

9. Examen de la situation financière et résultats

9.1. Situation financière

Le rapport de gestion et le rapport sur les risques au 31 décembre 2012 arrêtés par le conseil d'administration de PROLOGUE du 29 avril 2013 donnent une description de la situation financière de la société et du Groupe PROLOGUE. Ils figurent dans le Rapport Financier – exercice 2012.

9.2. Résultat d'exploitation

Le rapport de gestion du conseil d'administration de PROLOGUE (Rapport Financier – exercice 2012) donne le cas échéant une description :

- des acteurs importants, évènements inhabituels ou peu fréquents et des nouveaux développements influant sur le revenu d'exploitation,
- des raisons pour lesquelles apparaissent des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets.

A l'exception des évènements exposés aux chapitres 4.1 "Risque de liquidité et continuité d'exploitation" et 4.2 "Risques juridiques", à la connaissance de la société, il n'existe pas de stratégie ou de facteur spécifique, de nature gouvernementale, économique, budgétaire ou politique susceptible d'influer directement ou indirectement sur les opérations de PROLOGUE.

10. Trésorerie et capitaux

10.1. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	AUTRES	TOTAL PART DU GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2005	9 720	2 999	(40 310)	(13 151)	388	(40 354)	617	(39 737)
Affectation du résultat			(13 151)	13 151		0		
Distribution de dividendes							(81)	(81)
Ecart de conversion					125	125		125
Ajustement écart conversion n-1			383		(383)	-		-
Résultat de l'exercice				7 964		7 964	199	8 163
Capitaux propres au 31 décembre 2005	9 720	2 999	(53 078)	7 964	130	(32 265)	735	(31 530)
Augmentation Capital par exercice de BSA	44	14				58		58
Affectation des Primes aux Réserves		(3 013)	3 013			-		-
Affectation du résultat			7 964	(7 964)		-		-
Distribution de dividendes							(56)	(56)
Réduction de capital	(9 113)		9 113					-
Ecart de conversion					(26)	(26)		(26)
Résultat de l'exercice				13 774		13 774	195	13 969
Capitaux propres au 31 décembre 2006	651	-	(32 988)	13 774	104	(18 459)	874	(17 585)
Augmentation de capital	4 339					4 339		4 339
Coûts d'augmentation de capital			(138)			(138)		(138)
Affectation du résultat			13 774	(13 774)		-		-
Ecart de conversion					(31)	(31)		(31)
Rachat titres aux minoritaires (*)							(753)	(753)
Résultat de l'exercice				(848)		(848)	79	(769)
Capitaux propres au 31 décembre 2007	4 990	-	(19 352)	(848)	73	(15 137)	200	(14 937)
Ajustement écart de conversion N-1	-	-	5		(5)			-
Affectation du résultat	-	-	(848)	848				-
Ecart de conversion	-	-			(17)	(17)		(17)
Résultat de l'exercice	-	-		850		850	37	887
Capitaux propres au 31 décembre 2008	4 990	-	(20 195)	850	51	(14 304)	237	(14 067)

(*) levée d'option d'achat du capital Alhambra.

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX	TOTAL PART DU GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2008	4 990	-	(19 352)	(848)	73	(15 137)	200	(14 937)
Ajustement écart de conversion N-1	-	-	5	-	(5)	-	-	-
Affectation du résultat	-	-	(848)	848	-	-	-	-
<i>Résultat de l'exercice</i>	-	-	-	<i>850</i>	-	<i>850</i>	<i>37</i>	<i>887</i>
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	-	-	-	-	<i>(17)</i>	<i>(17)</i>	-	<i>(17)</i>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	850	(17)	833	37	870
Capitaux propres au 31/12/2008	4 990	-	(20 195)	850	51	(14 304)	237	(14 067)
Affectation du résultat	-	-	850	(850)	-	-	-	-
<i>Résultat de l'exercice 2009</i>	-	-	-	<i>(1 010)</i>	-	<i>(1 010)</i>	<i>7</i>	<i>(1 017)</i>
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	-	-	-	-	<i>(20)</i>	<i>(20)</i>	-	<i>(20)</i>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(1 010)	(20)	(1 030)	7	(1 037)
Capitaux propres au 31/12/2009	4 990	-	(19 345)	(1 010)	31	(15 334)	230	(15 104)
Affectation du résultat	-	-	(1 010)	1 010	-	-	-	-
<i>Rachat de titres aux minoritaires</i>	-	-	-	-	-	-	<i>(30)</i>	<i>(30)</i>
<i>Résultat de l'exercice 2010</i>	-	-	-	<i>864</i>	-	<i>864</i>	<i>31</i>	<i>895</i>
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	-	-	-	-	<i>27</i>	<i>27</i>	-	<i>27</i>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	864	27	891	31	922
Capitaux propres au 31/12/2010	4 990	-	(20 355)	864	58	(14 443)	231	(14 212)

	capital	primes	réserves consolidées	résultat de l'exercice	gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	total part du groupe	minoritaires	total	
Capitaux propres au 31/12/2010	4 990	-	(20 355)	864		58	(14 443)	231	(14 212)
Affectation du résultat 2010			864	(864)		0			0
<i>Résultat de l'exercice 2011</i>				<i>2 120</i>		<i>2 120</i>			<i>2 120</i>
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>					<i>(5)</i>	<i>(5)</i>			<i>(5)</i>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	2 120	(5)	2 115			2 115
<i>Distribution de dividendes</i>						<i>0</i>			
Capitaux propres au 31/12/2011	4 990	0	(19 491)	2 120		53	(12 328)	231	(12 097)
Affectation du résultat 2011			2 120	(2 120)		0			0
<i>Augmentation du capital</i>	<i>3 647</i>					<i>3 647</i>			<i>3 647</i>
Résultat 2012				2 001		-	2 001	(26)	1 975
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>					<i>26</i>	<i>26</i>			<i>26</i>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	2 001	26	2 027		(26)	2 001
<i>Autres opérations</i>			<i>7</i>		<i>(25)</i>	<i>(25)</i>	<i>22</i>		<i>(3)</i>
<i>Distribution de Dividendes</i>						<i>0</i>	<i>(11)</i>		<i>(11)</i>
Capitaux propres au 31/12/2012	8 637	0	(17 371)	2 001		54	(6 669)	226	(6 463)

10.2. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	31-12-2012	31-12-2011	31-12-2010	31-12-2009
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE				
Résultat net consolidé	1 975	2 138	895	(1 017)
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	356	204	362	417
Actualisation Dettes RJ (IAS 39)	-	(2 390)	502	449
Production immobilisée	(665)	(708)	-	-
Plus et moins values de cession	(258)	15	5	61
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 408	(741)	1 764	(90)
Coût de l'endettement financier net	269	424	193	218
Charges d'impôt	96	126	(46)	(7)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 774	(191)	1 911	121
Impôts versés	(109)	85	(336)	(190)
Variation du B.F.R.lié à l'activité	(4 085)	(475) ^(*)	(1 383)	(47)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(2 420)	(581)	192^(**)	(116)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(518)	(213)	(262)	(457)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.	485	-	-	1
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(147)	(59)	(124)	(5)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	-	2	16	27
Incidence des variations de périmètre	(2)	-	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(182)	(270)	(370)	(434)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentation du capital	3 647			
Autres flux liés aux opérations de financement	688 ^(***)			
Dividende versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(11)	(24)		
Variation des emprunts (y compris contrats de location financement)	(146)	(171)	(171)	(358)
Intérêts financiers nets versés	(269)	(424)	(193)	(218)
Impact renégociation contrat de location	-	176		
Variation avances conditionnées	(261)	82	115	245
Variation des comptes courants	(200)	200	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 448	(160)	(249)	(331)
Incidence de la variation des taux de change	8	(5)	26	22
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	854	(1 016)	(401)	(860)
Trésorerie d'ouverture	(2 134)	(1 118)	(717)	143
Trésorerie de clôture	(1 280)	(2 134)	(1 118)	(717)

(*) dont (539) K€ provenant de la déconsolidation de 3 filiales (Prologue GmbH, Prologue Iberica et prologue Belgique)

(**) soit, hors règlement de la 4^{ème} échéance de la dette RJ, le flux net généré par l'activité est de 1 059 K€

(***) dont 688 K€ d'augmentation de capital en attente.

IMPACT DE LA VARIATION DU BFR

(en milliers d'euros)

Variation BFR	31.12.2011	31.12.2012
Stocks	(82)	14
Clients et comptes rattachés	465	785
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽¹⁾	(382)	(789)
Autres créances, autres dettes et comptes de régularisation ⁽²⁾	(476)	(4 095)
Total	(475)	(4 085)

⁽¹⁾ dont dettes Fournisseurs RJ non actualisées,

⁽²⁾ variation des postes créances et dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance, Subventions à recevoir, impôt sur les sociétés hors impôts différés et autres créances et dettes incluant les dettes RJ.

Les variations de BFR issues de ces postes "autres actifs et passifs" résultent principalement :

- à l'actif : de l'augmentation sur 2012 des subventions R&D à percevoir (477K€) ;
- au passif :
 - de la variation des remboursements des dettes RJ (2 260K€),
 - de la variation des remboursements des dettes sociales et fiscales (1 035K€).

10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement

Comme présenté dans l'annexe aux comptes consolidés (chapitre 26.6 du présent document aux paragraphes 5.1.16 et 5.1.20) les emprunts et dettes financières constatés au 31 décembre 2012 s'élèvent à 5 401 K€ (ils étaient de 5 971 K€ au 31/12/2011) et sont constitués des éléments suivants :

- emprunt lié au retraitement du crédit-bail immobilier de 1 530 K€,
- concours bancaires courants de 3 021 K€,
- dettes financières liées à la procédure collective de 201 K€,
- autres dettes financières de 649 K€ (emprunts bancaires en Espagne).

Il est précisé que le groupe n'est pas soumis à des covenants.

Les sources de financement du Groupe sont principalement la trésorerie le cash flow du Groupe en Espagne, les augmentations du capital, le crédit impôt recherche, les subventions et les lignes de crédit en Espagne.

Les montants perçus sur l'exercice 2012 se répartissent ainsi:

- augmentation du capital : 3 647 K€,
- crédit impôt recherche : 301 K€,
- subventions : 567 K€,
- cession d'actif (immeuble de Gémenos) : 450 K€.

Depuis le 1^{er} janvier 2013 le Groupe a reçu 477 K€ de subventions et 3 398 K€ d'augmentation de capital.

Les augmentations de capital, qui représentent la plus grande partie des sources de financement, sont issues de l'exercice des BSA et ainsi dépendantes de l'exercice de ces titres financiers, eux-même dépendants du niveau de cours de bourse.

Il n'y a pas eu d'autre évolution significative depuis le 31 décembre 2012.

10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation des capitaux de la société.

10.5. Sources de financement attendues

Les financements attendus sont principalement des augmentations de capital, des subventions, du crédit impôt recherche (CIR), du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et de l'emprunt bancaire; en effet, en Espagne, le Groupe dispose d'autorisations de découvert.

11. Recherche et développement

Le Groupe dispose d'une équipe de recherche et développement (53 ingénieurs au 31/12/2012), répartie principalement entre la France et l'Espagne.

Prologue continue à renforcer les produits de base du Groupe : offre logicielle système et de gestion des échanges de données et de documents, en se positionnant sur les dernières normes de la Dématérialisation.

Les efforts de recherche et de développement se sont principalement orientés vers la virtualisation et le "Cloud computing" :

- élargissement et consolidation des développements orientés Virtualisation (postes de travail et serveurs), et Dématérialisation du poste de travail (UseIt Flow, Web FSE pour la feuille de soin électronique, WorkFlow et GED pour l'archivage).

- partenaire du projet collaboratif "**Compatible One**", soutenu par le Groupe Thématique Logiciel Libre et retenu par le Fonds Unique Interministériel.

Compatible One, vise à développer une solution complète de "Cloudware" sous licence libre, en intégrant et adaptant différents logiciels des partenaires du projet entre autres. Compatible One a l'ambition de permettre à chacun, de créer, déployer et administrer des Clouds privés, publics ou hybrides à faible coût offrant des services de tous types IaaS (infrastructure as a service), PaaS (platform as a service) et SaaS (software as a service). Ce projet fédérateur dans le domaine des technologies de "Cloud Computing" mettra à la disposition de la communauté, des logiciels libres et innovants permettant la création de "cloud" ouverts et interopérables.

Ce projet s'est terminé avec succès en février 2013.

- Chef de file du projet **CloudPort** soutenu par le gouvernement dans le cadre de l'Appel à Projet n°1 dédié au Cloud Computing.

Le projet **CloudPort** a pour ambition le développement d'une plateforme logicielle permettant aux entreprises de migrer sans risque leurs applications existantes vers le Cloud avec une garantie d'interopérabilité entre Clouds (privés ou publics) et de réversibilité. Ces entreprises pourront ainsi développer leur activité de façon dynamique en mode SaaS et répondre ainsi à l'évolution du marché. Cette solution sera bâtie sur une plateforme technologique étroitement liée aux résultats du projet de recherche Compatible One (Cloudware en Open Source auquel participe activement Prologue).

En termes de réalisation, le projet CloudPort est le fruit d'une collaboration étroite entre des partenaires issus du monde industriel et académique réunis au sein d'un consortium dont Prologue est le chef de file, et regroupant les laboratoires de recherche de l'Institut Télécom et MINES ParisTech, la société CityPassenger et le groupe MASSA en charge des différents cas d'usage.

Ce projet a démarré en novembre 2011 et se déroulera sur 30 mois.

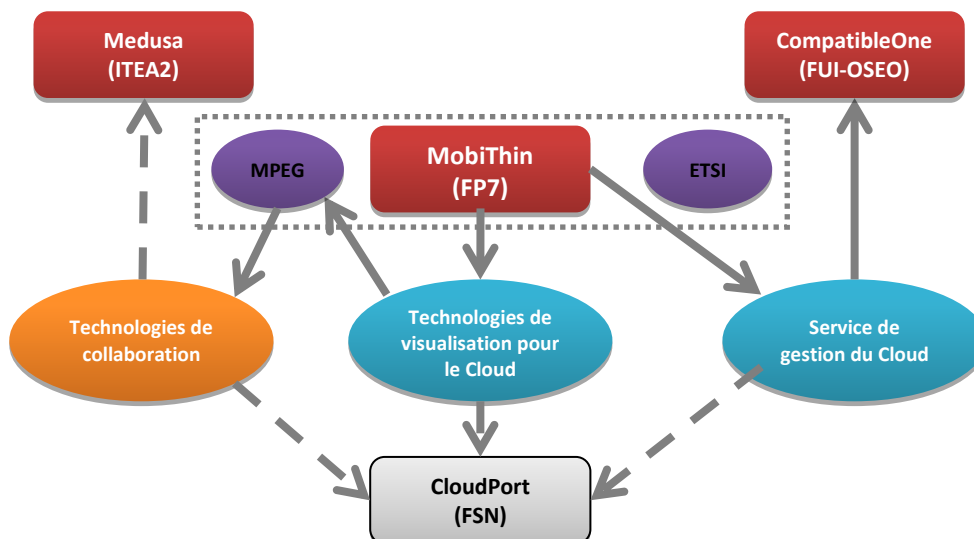
Rôle du Chef de file dans le projet CloudPort : Le chef de file organise et assure, avec l'aide des partenaires, le pilotage stratégique, technique et administratif du projet. Son rôle consiste à surveiller et contrôler l'avancée globale du projet et s'assurer que les livrables et les jalons sont réalisés à temps. Que les risques sont soigneusement identifiés au démarrage et en cours de projet. Le chef de file organise des réunions régulières, rapporte l'avancement et assure la bonne communication entre les partenaires. Le chef de file prépare le séminaire de lancement, réunissant tous les partenaires, en début du projet, il rappelle les objectifs du projet, le planning, les règles de fonctionnement et la manière de travailler, il organise les revues de fin de phase et de fin de projet avec les instances DGCIS.

- Prologue est aussi partenaire dans le projet **MEDUSA** ("MEDical Distributed Utilization of Services & Applications"), proposé dans le cadre d'un programme collaboratif de partenaires industriels et académiques. MEDUSA a pour but d'augmenter la qualité du diagnostic et de la prise de décision en permettant l'échange et le traitement d'images ainsi que la collaboration à distance entre les intervenants dans un établissement de diagnostic. Ce nouveau concept de services doit permettre d'assurer un échange opportun et efficace d'informations médicales en créant des zones de travail virtuelles, de confiance. Prologue fort de son expertise en technologies multiutilisateurs, collaborera au développement de la plate-forme autour de laquelle les différents composants services du projet MEDUSA viendront s'articuler.

Ce projet a démarré en janvier 2013 et se déroulera sur 36 mois.

Au travers des différents projets Prologue consolide son savoirs faire. Les travaux menés d'un projet à l'autre peuvent être ainsi repris et enrichis.

Ces interactions peuvent être matérialisées par la figure suivante :



En Espagne, le Centre de R&D de ALHAMBRA Systems à Albacete participe au projet "Origin" pour concevoir, avec d'importants partenaires industriels (Indra...) et académiques, des méthodes et des outils et développer une "software factories" utilisable par des équipes de développement situées dans différents pays, et a été développé les projets "Fabrum", "Mevalhe" et PMSing. Tous ces projets ont été supportés par les fonds européens FEDER.

Mevalhe : développement d'outils pour externaliser les tâches de développement de logiciels à une équipe située dans un site éloigné avec utilisation des toutes les innovations dans les domaines de gouvernance de systèmes d'informations, de processus et méthodes d'assurance qualité. Ce projet met en œuvre les outils et méthodes qui permettent la gestion par un chef de projet ou maître d'œuvre des services des développeurs et testeurs à distance.

ORIGIN : développement de méthodes et outils qui permettent la gestion d'un ensemble de sites, situés dans différents pays, pour le développement de logiciels complexes, surmontant des problèmes de gestion de la connaissance et de la communication, pour aboutir à l'optimisation des ressources et de la productivité au niveau globale. Confié à un grand consortium de sociétés informatiques sous le pilotage d'INDRA (Sicaman, SIGEL, SymbiaIT, Treelogic, Alhambra Eidos)

PMSing : développement d'une méthodologie et des outils pour la gestion de projets "singuliers" (qui ne correspondent pas au paradigme du développement de logiciel sur mesure), mais qui correspondent à l'intégration des ensembles d'infrastructures matérielles (systèmes et réseaux) et logicielles, de différents origines, pour mettre en œuvre une solution, dans un délai déterminé, sur la base des livraisons aux dates incertaines des composantes.

Les informations prévues par l'IAS38 relatifs aux coûts de recherche et développement sont présentées au paragraphe 3.6 de l'annexe aux comptes consolidés présentée au chapitre 26.6 du présent document de référence.

La participation aux projets de R&D permet à l'entreprise d'anticiper et de participer aux évolutions technologiques, de créer de nouveaux produits et services et d'améliorer ceux qui existent déjà, de développer les compétences en interne, et d'élargir son réseau de contacts dans le domaine académique et son écosystème.

RECAPITULATIF DES PROJETS R&D SUBVENTIONNES

PROJET	DUREE	DEBUT	COUT TOTAL	POURCENTAGE DE SUBVENTION	ETAT
Compatible One	30 mois	30/07/2010	908 K€	44,96 %	Terminé
CloudPort	30 mois	02/11/2011	2 434 K€	49,90 %	En cours
MEDUSA	36 mois	01/01/2013	941 K€	45,00 %	En cours
Origin	36 mois	01/01/2010	937 K€	74,50 %	En cours

Le reste des coûts est à la charge de la société.

Charges relatives aux opérations de recherche et développement

2010	2011	2012
2 040 K€	2 030 K€	2 458 K€

Les activités de recherche et développement sont financés par les fonds propres, le crédit impôt recherche et les subventions.

12. Informations sur les tendances

Les dernières informations financières certifiées sont celles arrêtées au 31 décembre 2012.

A ce jour les hypothèses décrites dans le § 4.1 "Risque de liquidité et continuité d'exploitation" du chapitre 4 du présent document de référence, ne sont pas remises en causes.

A compter du 1^{er} janvier 2013, la société a identifié de nouveaux secteurs opérationnels plus en adéquation avec l'activité des différentes entités du Groupe. Les nouveaux secteurs sont désormais :

- Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud,
- Ventes de licences, de matériels et de services associés,
- Autres activités de service.

12.1. Principales tendances

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2013 a été publié le 15 mai 2013 (cf. communiqué chapitre 26-18 du présent document).

Au cours du 1^{er} trimestre 2013, le Groupe Prologue a enregistré un chiffre d'affaires de 5,06 M€ contre 5,42 M€ l'année précédente. Cette baisse d'activité apparente s'explique en tout premier lieu par une base de comparaison défavorable par rapport à 2012, le nombre de jours ouvrés facturables sur la période ayant été inférieur de 6,35%.

Le second impact tient au succès des ventes de solutions en mode Cloud, qui progressent de 10% sur le trimestre (+35% pour la voix sur IP, +45% pour les IaaS et les PaaS). Cette transformation générale du business model des éditeurs qui a pour effet de remplacer le chiffre d'affaires de licences traditionnelles réalisé en une fois (en baisse chez Prologue de 8,1% au T1 2013) par des formules d'abonnement sur plusieurs années, entraîne pendant cette période de mutation, une baisse mécanique des volumes de facturation annuelle.

12.2. Tendances et évènements susceptibles d'affecter l'activité de la société

Les incertitudes liées aux perspectives et à l'activité sont décrits au chapitre 4 "Facteurs de risques" du présent document de référence.

13. Prévisions et estimations de bénéfices

Le Groupe ne communique pas de prévisions sur son activité.

14. Organes d'Administration

Le rapport de gestion du conseil d'administration de PROLOGUE, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, donne la composition détaillée des organes d'administration (Rapport Financier – exercice 2012).

Les mandats en cours à la date de publication du présent document de référence sont les suivants :

- M. Georges SEBAN, domicilié au siège social de la société Prologue, Président Directeur Général, nommé le 4 novembre 2010 (1^{ère} nomination 10/1986),
- M. Michel SEBAN, domicilié 10, rue Meslay à Paris (75003), Administrateur, nommé le 9 juin 2011 (1^{ère} nomination le 09/1996),
- Mme Annik HARMAND, domiciliée 5, rue des Hêtres à Mennecey (91540), Administrateur, nommée le 22 septembre 2010 (1^{ère} nomination),
- Monsieur Arnaud ROUVROY, domicilié 14 rue Landel Le Petit Prieuré Baulme La Roche (21410), Administrateur nommé le 30 juin 2012 (1^{ère} nomination),
- M. Ramendra DAS, domicilié 48, rue du Borrego à Paris (75020) (1^{ère} nomination le 06/2003).

La société Contimelec a fait part de sa décision de démissionner de ses fonctions d'administrateur de la société par courrier du 17 mai 2013, Sur proposition du Conseil d'Administration, M. Das a été nommé par l'Assemblée générale du 12/07/2013, administrateur pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier.

Monsieur Georges Seban est le père de Monsieur Michel Seban.

Il est précisé que M. Georges Seban, M. Michel Seban, M. Arnaud Rouvroy, Mme Annik Harmand, et M. Ramendra Das n'ont pas occupé, au cours des 5 derniers exercices, d'autres mandats tant au sein du groupe Prologue qu'à l'extérieur que ceux présentés dans l'annexe 1 du Rapport de gestion (cf. Rapport Financier – exercice 2012).

Expertise et l'expérience des membres du conseil d'administration.

M. Georges Seban, Président Directeur Général, né le 7 mai 1928 à Sidi Bel Abbes (Algérie), diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, est le fondateur, en 1986, de la société PROLOGUE au sein de laquelle il a successivement exercé les fonctions de, Président Directeur Général, puis Président du Directoire et enfin Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 29 décembre 2005. En juin 2010 il a repris les rênes du Groupe. Auparavant Georges SEBAN a occupé les fonctions de Président Directeur Général de Logabax puis de Bull Micral.

M. Michel Seban, Administrateur, né le 22 novembre 1953 à Paris, est architecte (DPLG), diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris (1976), titulaire d'une Maîtrise es lettres, économie et sciences de la société, (Université Paris VII, 1977),

Michel Seban dirige depuis 30 ans une entreprise d'architecture ayant compté jusqu'à 40 personnes.

Actif au sein des professions du cadre de vie, il fonde l'association "Mouvement" en 1996, puis est élu à la Présidence du Conseil de l'Ordre des architectes en Ile France, institution qu'il contribue à moderniser de façon significative, de 2002 à 2006.

Dans le même temps, il fonde la Maison de l'architecture d'île de France, lieu de rencontres et d'exposition, installé au Couvent des Récollets, et dont il sera le Président fondateur de 2003 à 2007.

Michel Seban est membre titulaire de l'Académie d'architecture, et distingué au grade de Chevalier des Arts et des lettres.

Nommé en 2007 par le ministre de la Culture, Michel Seban a été Président de l'Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Versailles jusqu'en 2010.

Mme Annik Harmand, née le 29 octobre 1944 à Saint Mihiel (55), est titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur en Informatique et d'un diplôme de marketing du Centre d'Etudes Supérieures des Affaires.

Annik HARMAND est actuellement retraitée. Directeur de la Communication de Prologue de 1993 à 2005, Auparavant elle exerçait son activité au sein du Marketing du Groupe BULL.

Son activité l'a ainsi conduit à participer à la promotion et la communication de produits informatiques tels que les mini ou micro-ordinateurs du Groupe BULL, mais également les produits d'édition du Groupe Prologue (système d'exploitation, langages et produits bureautiques)

Elle a également participé à la communication financière du Groupe Prologue depuis l'introduction de celui-ci en Bourse.

Annik HARMAND continue actuellement ses activités d'animation au sein d'une association "Meeting Générations", dont elle est également la trésorière.

M. Ramendra DAS, né le 22 mai 1939 à Gopalnagar (Inde), est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Directeur Administratif et Financier de Prologue depuis 1987, M. Ramendra Das exerçait auparavant son activité au sein de la Direction financière du Groupe BULL. Il est retraité depuis 2005, et a rejoint le Groupe Prologue en juillet 2010 comme conseiller du Président.

M. Arnaud ROUVROY, né le 12 Mars 1947, est titulaire d'une maîtrise de droit de l'université de Dijon et d'un Certificat à la Profession d'Avocat obtenu en 1971.

M. Arnaud Rouvroy est gérant de Sociétés Civiles Immobilières, membre du Conseil d'administration de L'Abbaye de Talloires et a été Président d'un Club d'Investissement pendant 18 ans.

Depuis 2008, M. Arnaud ROUVROY est avocat honoraire.

Informations particulières relatives aux mandataires sociaux.

A la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, aucun des membres du Conseil d'Administration, au cours des 5 dernières années :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités administratives, statutaires ou réglementaires,
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou les conduites des affaires d'un émetteur.

Expertise et l'expérience du Directeur Général (non mandataire social en France)

M. Jaime GUEVARA, né le 6 février 1956 à Montevideo (Uruguay), ingénieur informatique de formation, Jaime Guevara rejoint Bull en 1980 comme Ingénieur Systèmes, formateur puis chef de projet. De 1986 à 1992, il dirigera de grands projets bancaires au sein successivement des sociétés Sema Group et IBSI (intégrées depuis à Atos Origin). En 1993, il est nommé au Mexique pour piloter la réorganisation de la gestion des systèmes de TELMEX. En 1995, il participe à la création de la filiale Sema Group en Afrique du Sud spécialisée dans les projets stratégiques pour les opérateurs de télécommunications fixes et mobiles et la gestion de grands réseaux privés. En 2000, il prend la Direction Générale de la filiale de Steria en Argentine. En 2002, il devient Directeur du Développement International du Groupe Integrartis basé au Brésil et spécialisé dans les solutions de télécommunications pour les sociétés. En 2005, il intègre le cabinet de conseil BFD S.A. (France) spécialisé dans les systèmes d'information bancaire avant de rejoindre le groupe Prologue en 2007 en qualité de Directeur Général du Groupe Alhambra.

14.1. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration, de direction et de direction générale

A la connaissance de la société et à la date du présent document de référence :

- il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs des membres du Conseil d'Administration à l'égard de la société et leurs intérêts privés ou autres devoirs,
- il n'existe aucun contrat ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel un membre du Conseil d'Administration a été sélectionné,
- les règles concernant les restrictions ou interdictions d'intervention des membres du Conseil d'Administration de la société sur des opérations sur les titres de la société, pour lesquelles ils disposent d'informations non encore rendues publiques, sont celles prévues par la loi.

15. Rémunérations et avantages

15.1. Montant des rémunérations versées et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales aux membres du conseil d'administration

Le rapport de gestion du conseil d'administration de PROLOGUE, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, donne une description des rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux du groupe PROLOGUE (Rapport Financier – exercice 2012).

Tableau de synthèse des rémunérations et des options d'actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Rémunérations versées par Prologue SA	Exercice 2011	Exercice 2012
Georges SEBAN - Président		
Rémunération due au titre de l'exercice	54 168	40 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options de performances attribuant au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	54 168	40 000

Rémunérations versées par Prologue SA	Exercice 2011	Exercice 2012
Ramendra DAS - Administrateur		
Rémunération due au titre de l'exercice	93 441	19 162
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options de performances attribuant au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	93 441	19 162

M. Ramendra DAS représentant permanent de la société CONTIMELEC, est salarié de Prologue depuis le 17/06/2010; il reçoit une rémunération au titre de son contrat de travail "Conseiller du Président au titre des Affaires Financières". M. DAS a travaillé à temps partiel sur l'exercice 2012.

Rémunérations versées par Alhambra Systems (Espagne)	Exercice 2011	Exercice 2012
Jaime Guevara – Directeur Général		
Rémunération due au titre de l'exercice	180 479	176 499
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options de performances attribuant au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	180 479	176 499

Jaime Guevara est Directeur Général de l'ensemble des sociétés du groupe Alhambra Systems et représentant permanent de Prologue, administrateur de la société Imecom.

Ramendra DAS a été nommé administrateur de Prologue par l'Assemblée générale du 12 juillet 2013 en remplacement de la société Contimelec, démissionnaire pour la durée du mandat restant à courir de la société Contimelec soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 20116.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Georges SEBAN - Président	2011		2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	54 168	54 168	40 000	40 000
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	54 168	54 168	40 000	40 000

Ramendra DAS - Administrateur	2011		2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	93 441	93 441	19 162	19 162
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	93 441	93 441	19 162	19 162

Jaime Guevara – Directeur Général	2011		2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	180 479	180 479	176 499	176 499
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	180 479	180 479	176 499	176 499

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Les membres du conseil d'administration n'ont perçus aucun jeton de présence en 2011 et 2012.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Néant

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Néant

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Néant

Autre

Il est précisé que Madame Annik Harmand, Monsieur Michel Seban et Monsieur Arnaud Rouvroy ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat d'administrateur.

15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages

Il n'existe ni avance, ni crédit accordés aux mandataires sociaux. Il n'existe pas d'engagement particulier de pension ou retraite à leur profit.

Au 31/12/2012, aucun montant n'a été provisionné au titre de l'indemnité de départ à la retraite des mandataires sociaux et des membres des conseils d'administration des sociétés du Groupe.

16. Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction

16.1. Mandats

Ce point est détaillé au chapitre 26.1 "Rapport du Président du conseil d'administration sur l'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne" du présent document.

Prologue n'a pas de Directeur général délégué. En revanche, il dispose depuis le 24 novembre 2010 d'un Directeur Général (non mandataire social de Prologue SA) en la personne de Monsieur Jaime Guevara, Directeur Général du Groupe Alhambra Systems.

16.2. Contrats de services liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou l'une de ses filiales

Les contrats de services liant, le cas échéant, les membres du conseil d'administration et PROLOGUE sont décrits dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au chapitre 26.7 du présent document.

16.3. Comité d'audit et comité de rémunération

Prologue a choisi de confier au Conseil d'Administration en formation plénière les fonctions du Comité d'Audit et de Comité de rémunération.

16.4. Déclaration de conformité

Le Code consolidé des recommandations de l'AFEP et du MEDEF (consultable sur le site du MEDEF www.medef.fr) constitue le code de gouvernement d'entreprise auquel Prologue se réfère volontairement pour l'élaboration du présent rapport.

Le Conseil d'Administration se réfère à la définition donnée par le rapport AFEP/MEDEF et considère qu'"*un administrateur indépendant est un administrateur qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement*".

Le Conseil a pris en compte la totalité des critères recommandés dans le rapport AFEP/MEDEF pour apprécier l'indépendance de ses membres :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société ou d'une société consolidée et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur, ou dans laquelle un salarié ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur,
- ne pas être directement ou indirectement, client, fournisseur, banquier d'affaire ou de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans,
- ne pas être, contrôler ou représenter un actionnaire détenant seul ou de concert plus de 10% du capital ou des droits de vote au sein des assemblées de la Société.

Au regard de ces critères le Conseil a considéré que Madame Annik Harmand, nommée à cette fonction plus de 5 ans après avoir quitté la société, et Monsieur Arnaud Rouvroy, pouvaient être qualifiés d'administrateurs indépendants.

A la connaissance de la société, Monsieur Arnaud Rouvroy est totalement indépendant de Monsieur Jacques Rouvroy représentant de l'actionnaire significatif "Vemots finances".

Tableau de synthèse des dispositions du code AFEP-MEDEF que la Société n'applique pas

Recommandations du Code AFEP-MEDEF	Explications sur leur non application
8 - Administrateur indépendant	Le conseil d'administration est composé de cinq administrateurs dont deux administrateurs indépendants. Lors de la nomination d'un nouvel administrateur la société mettra tout en œuvre pour que le conseil soit composé de 50% d'administrateurs indépendants.
9 - Evaluation du Conseil	L'évaluation du conseil n'est pas à ce jour prise en considération.
13 - Comité d'audit et des rémunérations	La Société a choisi de confier au Conseil d'Administration en formation plénière les fonctions du Comité d'audit et de Comité de rémunération

17. Salariés

17.1. Effectifs

L'effectif total du Groupe, comprenant celui des Sociétés consolidées par intégration globale, s'établit à **230 personnes** au 31 décembre 2012 (233 personnes au 31/12/2011).

Par type de poste, la ventilation de l'effectif est la suivante :

	Femmes	Hommes	Total
Direction Générale			
Direction	-	5	5
Etudes/support technique			
Direction	-	2	2
Ingénieurs/cadres	7	42	49
Collaborateurs techniques	3	54	57
Secrétaire/Employé	4	5	9
Commercial/formation			
Direction	2	2	4
Ingénieurs/cadres	5	12	17
Collaborateurs	5	7	12
Secrétaire/Employé	2	-	2
Communication/marketing			
Direction	-	1	1
Ingénieurs/cadres	3	1	4
Collaborateurs	4	1	5
Secrétaire/Employé	-	1	1
Production – Conseil et Services			
Direction	-	-	-
Ingénieurs/cadres	1	9	10
Collaborateurs	7	21	28
Secrétaire/Employé	-	-	-
Production – Diffusion			
Direction	-	-	-
Ingénieurs/cadres	-	-	-
Collaborateurs	-	1	1
Secrétaire/Employé	1	1	2
Finances, Juridique et administration			
Direction	1	1	2
Ingénieurs/cadres	5	2	7
Collaborateurs	7	-	7
Secrétaire/Employé	1	1	2
Qualité/informatique interne			
Direction	-	-	-
Ingénieurs/cadres	-	3	3
Collaborateurs	-	-	-
Secrétaire/Employé	-	-	-
TOTAL	58	172	230

Par fonction, la ventilation de l'effectif est la suivante :

	Europe	USA	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Direction générale	4	1	5	3
Finances, Juridique et administration	17	1	18	22
R&D	52	1	53	49
Support technique/ Installation	62	2	64	61
Production (développement spécifique)	38	0	38	47
Commerciaux	32	3	35	35
Communication/marketing	11	0	11	10
Qualité/informatique interne/diffusion	6	0	6	6
Total	222	8	230	233

Par zone d'implantation géographique, la ventilation des effectifs de votre Groupe se présente ainsi :

	31/12/2012	31/12/2011
Europe	222	226
<i>dont France</i>	92	95
Etats Unis	8	7
TOTAL	230	233

Par Société, la ventilation de l'effectif est la suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
Prologue	76	80
Imecom	12	19
Groupe Alhambra	142	134
TOTAL	230	233

17.2. Participations et stock-options

17.2.1. Actions détenues par les administrateurs de la société

Les membres du Conseil d'Administration détiennent au 8 avril 2013 999 9002 actions soit 8,31% du capital et 1 336 812 droits de vote soit 10,79 % du nombre total de droits de vote:

NOM	Nombre de titres	Nombre de voix
Contimelec	497 194	633 388
M. Georges Seban	291 987	491 986
Sous total Groupe Familial Georges Seban	789 181	1 125 374
M. Arnaud Rouvroy	210 000	210 000
Mme Annik Harmand	685	1 370
M. Michel Seban	1	2
M. Ramendra Das (représentant permanent de Contimelec)	33	66

17.2.2. Modifications intervenues dans la liste des détenteurs d'actions Prologue

Néant

17.2.3. Bénéficiaires de stock-options de la société

Néant : Les salariés et les membres du conseil d'Administration ne détiennent pas d'option sur des actions.

17.3. Participation des salariés au capital

La société n'a aucun accord d'intéressement, ni accord de participation ni aucun plan d'épargne-entreprise.

18.Principaux actionnaires

18.1. Répartition du capital et des droits de vote

En fonction des informations disponibles, nous vous signalons l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement des participations significatives dans la société. La société ne dispose d'aucune autre information sur les actionnaires détenant des actions au porteur.

Le Groupe familial Georges Seban est composé de : M. Georges Seban et de la sarl Contimelec (17 boulevard Saint Martin, 75003 Paris).

Au 30 novembre 2010

Actionnaires	Actions	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Salariés et autres :				
-Groupe familial Georges Seban	726 083	1 323 203	14,55%	21,47 %
-Dirigeants, et anciens dirigeants (nominatifs)	20 484	29 280	0,41 %	0,48 %
<i>Dont M. Eric Dermont</i>	11 538	11 538	0,23 %	0,19 %
- Salariés et anciens salariés (nominatifs)	14 909	29 818	0,30 %	0,48 %
François Lacoste	537 065	1 009 830	10,76 %	16,39 %
Financière du Vignoble (*)	146 980	146 980	2,95 %	2,38 %
SVI SAS (*)	1 062 248	1 062 248	21,29 %	17,24 %
LODH Cie Genève	229 961	229 961	4,61 %	3,73 %
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 241	4 482	0,04 %	0,07 %
Autres actionnaires (nominatifs)	76 831	153 536	1,54 %	2,49 %
Autres titres au porteur	2 173 079	2 173 079	43,55 %	35,26 %
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	-	-
TOTAL	4 989 881	6 162 417	100,00	100,00

(*) société contrôlée par M. Jacques Rouvroy.

Au 31 décembre 2011

Actionnaires	Actions	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Dirigeants et salariés				
- Groupe familial Georges Seban	733 804	865 936	14,71 %	20,00 %
- Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	8 946	17 892	0,18 %	0,41 %
- Salariés et anciens salariés	14 676	29 352	0,29 %	0,68 %
Groupe familial Rouvroy (*)	1 366 983	748 482	27,40 %	17,29 %
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 241	4 482	0,04 %	0,10 %
Autres actionnaires (nominatifs)	70 818	141 631	1,42 %	3,27 %
Autres titres au porteur	2 792 413	2 521 907	55,96 %	58,25 %
<i>Dont SVI SAS (**)</i>	430 300	249 494	8,62 %	5,76 %
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	-0	-0
TOTAL	4 989 881	4 329 682	100,00 %	100,00 %

(*) Le Groupe familial Rouvroy est composé de M. Jacques Rouvroy et de Vermots Finance (62, route de Bouilland, 21420 Savigny Les Beaunes) contrôlées par Monsieur Rouvroy.

(**) société contrôlée par M. Jacques Rouvroy.

Au 31 décembre 2012

Actionnaires	Actions	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Dirigeants et Salariés				
- Groupe familial Georges Seban	813 804	1 148 506	9,42 %	12,76 %
- Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	8 946	17 892	0,10 %	0,20 %
- Salariés et anciens salariés	14 566	29 132	0,17 %	0,33 %
Vermots Finances (Contrôlée par M. Jacques Rouvroy)	1 520 000	1 520 000	17,60 %	16,89 %
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 241	4 482	0,03 %	0,05 %
Autres actionnaires (nominatifs)	2 018	3 836	0,02 %	0,04 %
Titres au porteur	6 275 269	6 275 269	72,66 %	69,73 %
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	0	0
TOTAL	8 636 844	8 999 117	100,00 %	100,00 %

Au 10 septembre 2013 (selon feuille de présence de l'assemblée générale)

Actionnaires	Actions	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Dirigeants et salariés				
- Groupe familial Georges Seban	781 182	1 117 376	6,49 %	9,02 %
- Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	5 346	10 692	0,04 %	0,09 %
- Salariés et anciens salariés	15 077	29 097	0,12 %	0,23 %
Vermots Finances (Contrôlée par M. Jacques Rouvroy)	893 000	893 000	7,42 %	7,20 %
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 242	4 484	0,02 %	0,04 %
Autres actionnaires nominatifs	322 352	324 068	2,68 %	2,61 %
Titres au porteur	10 015 777	10 015 777	83,22 %	80,81 %
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	0	0
TOTAL	12 034 976	12 394 494	100,00 %	100,00 %

Le capital a été augmenté de 3 646 963 actions soit 3 646 963 € entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 et de 3 398 132 actions soit 3 398 132 € entre le 31 décembre 2012 et le 8 avril 2013. Cette importante augmentation du capital a pour conséquence de diminuer le pourcentage de détention des actionnaires historiques.

Il n'existe aucune action de concert et aucun pacte entre ces actionnaires et en particulier entre M. Georges Seban et un ou plusieurs administrateurs de la société.

18.2. Droits de vote

Les principaux actionnaires ne bénéficient pas de droits de vote différents des autres actionnaires. Les droits de vote attachés à chaque action sont décrit à l'article 8 al.3 des statuts.

18.3. Contrôle de Prologue

A la connaissance de la société, aucun actionnaire ne contrôle individuellement la société au sens de l'article L233-3 du code de commerce.

La société n'a pas mis en place de mesure en vue de s'assurer que le contrôle de la société ne soit exercé de manière abusive.

18.4. Accord susceptible d'entraîner un changement de contrôle

A la connaissance de Prologue, il n'existe aucun accord susceptible d'entraîner ultérieurement un changement de contrôle de la société.

19. Opérations avec des apparentés

Rôle de la Société Mère

Prologue SA, société mère assure deux rôles :

- Holding : les participations sont enregistrées en "Immobilisations Financières" au poste "Participation",
- Activité économique propre liée à son activité historique de concepteur et d'éditeur de logiciels systèmes. Les dettes et créances des filiales liées à cette activité sont enregistrées en compte "Clients et Fournisseurs".

Opérations entre filiales au 31/12/2012

Le Tableau des Filiales et Participations figurant en Annexe aux Comptes Sociaux de l'exercice 2012 (chapitre 26.4 du présent document) présente les chiffres significatifs des différentes structures juridiques composant le groupe

Les principaux flux financiers, à l'exclusion des flux liés aux échanges économiques (achats et ventes) entre la société mère et ses filiales qui sont présentés au paragraphe 19 "Opération avec des apparentés" du présent document, figurent au chapitre 26.9 du présent document dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés.

Les échanges (achats, ventes et transferts de charges) qui sont intervenus entre la société mère et ses filiales sont les suivants :

Ventes, facturation de débours et frais effectués par Prologue SA à ses filiales

<i>(en milliers d'euros)</i>		
Sociétés Concernées	2012	2011
Imecom	403,3	443,8
Groupe Alhambra	136,3	136,8
Total	539,6	580,6

(*) Les transferts de charges correspondent à des frais supportés par Prologue et incombant à la filiale

Les ventes entre filiales prises en compte sont uniquement celles réalisées par Prologue vers ses filiales.

Achats, facturation de débours et frais effectués à Prologue SA par ses filiales

<i>(en milliers d'euros)</i>		
Sociétés Concernées	2012	2011
Imecom	53,4	212,6
Groupe Alhambra	180,8	87,2
Total	234,2	299,8

Les achats entre filiales pris en compte sont uniquement ceux réalisés par Prologue.

Il est rappelé pour mémoire que les opérations "intra-groupe" sont éliminées dans les comptes consolidés.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1. Informations financières historiques- comptes sociaux

L'annexe aux comptes sociaux de l'exercice 2012 figure au chapitre 26.4 du présent document de référence.

20.2. Information financière pro-forma

Sans objet.

20.3. Etats financiers historiques – comptes consolidés

L'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2012 figure au chapitre 26.6 du présent document de référence.

20.4. Vérification des informations historiques annuelles

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2012 ont été audités par les commissaires aux comptes. Les rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2012 sont présentés aux chapitres 26.5 et 26.7 du présent document.

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011 ont été audités par les commissaires aux comptes. Les rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2011 sont présentés aux chapitres 26.15 et 26.17 du présent document.

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2010 sont présentés dans le Document de Référence déposé auprès des Autorités de Marchés Financiers le 12 mars 2011 sous le numéro D 11-0469.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2009 et les rapports des commissaires aux comptes y afférents sont présentés dans le document de référence 2009 déposé le 7 janvier 2011 sous le numéro D.11-0003

20.5. Date des dernières informations financières

A la date du présent document les dernières informations financières vérifiées remontent au 31 décembre 2012.

20.6. Informations financières intermédiaires et autres

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2013, publié le 15 mai 2013, confirme la mutation de l'activité vers le Cloud Computing.

Chiffre d'affaires consolidé en M€	T1 2012	T1 2013	variation
Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud	1,21	1,33	10,0%
Ventes de licences, de matériels et de services associés	2,84	2,61	-8,1%
Autres activités de service	1,37	1,11	-18,6%
Total	5,42	5,06	-6,7%

(Données non auditées)

On constate une hausse de 10% des activités en mode Cloud : au cours du 1^{er} trimestre 2013, le groupe Prologue a enregistré un chiffre d'affaires de 5,06 M€ contre 5,42 M€ l'année précédente. Cette baisse d'activité apparente s'explique en tout premier lieu par une base de comparaison défavorable par rapport à 2012, le nombre de jours ouvrés facturables sur la période ayant été inférieur de 6,35%.

Le second impact tient au succès des ventes de solutions en mode Cloud, qui progressent de 10% sur le trimestre (+35% pour la voix sur IP, +45% pour les IaaS et les PaaS). Cette transformation générale du business model des éditeurs qui a pour effet de remplacer le chiffre d'affaires de licences traditionnelles réalisé en une fois (en baisse chez Prologue de 8,1% au T1 2013) par des formules d'abonnement sur plusieurs années, entraîne pendant cette période de mutation, une baisse mécanique des volumes de facturation annuelle.

Chiffre d'affaires par région en M€	T1 2012	T1 2013	variation
Europe	5,20	4,89	-6,0%
Etats Unis	0,22	0,17	-21,7%

(Données non auditées)

Par région et compte tenu des éléments décrits ci-dessus, l'activité en Espagne reste soutenue et intrinsèquement en croissance dans un contexte économique global toujours difficile. La variation d'activité constatée aux Etats-Unis sur un seul trimestre est peu significative par rapport à l'évolution attendue sur l'année.

20.7. Politique de distribution des dividendes

Au titre des 3 (trois) derniers exercices, la société n'a pas versé de dividendes. La politique de distribution des dividendes est régie par l'article 22 des statuts. Il n'existe pas de restriction en matière de distribution de dividendes.

20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, qui pourrait avoir eu au cours des 12 derniers mois, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

20.9. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Prologue a enregistré en avril 2013 (cf communiqués de presse significatifs paragraphe 26.20 du présent document) une importante augmentation de son capital par l'exercice de BSABSAA et BSAA (cf Note d'opération n°12-097 du 29/02/2012 n°12-097)

Fort du soutien de ses actionnaires, Prologue poursuit le renforcement de ses fonds propres avec une nouvelle augmentation de son capital de 1,8 M€ au cours des mois de février et mars 2013. Au total sur les 12 derniers mois, le groupe porte à 7,04 M€ le montant des fonds levés et se donne ainsi les moyens financiers nécessaires à son développement.

Ces opérations ont été réalisées par exercice de :

- 4 723 439 BSABSAA et,
- 2 321 656 BSAA.

Le capital social du groupe se compose désormais de 12 034 976 actions au nominal de 1€.

21. Informations complémentaires

21.1. Capital social

21.1.1. Capital souscrit

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le capital social de la Société s'élève à 12 034 976 €. Il est divisé en 12 034 976 actions de 1€ de valeur nominale chacune. Les actions sont entièrement libérées.

Tableau des délégations accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Résolution	ASSEMBLEE GENERALE	VALIDITE	MONTANT UTILISE
	4 novembre 2010		
2	- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription ;	Validité = vingt-six mois. Echéance le 3 janvier 2013	Au 8/04/2013, le capital a été augmenté de 7 045 095 € par conversion en actions de 4 723 439 BSABSAA et de 2 321 656 BSAA ; il reste à exercer 7 391 664 BSAA à échéance 04/03/2019

Le 29 février 2012, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAA par action détenue ; susceptibles de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum de 4 989 881 BSAA A au prix de 1,00 euro chacun, pour un montant total maximum de 4 989 881 €. Ces BSAA, code ISIN FR11198175, sont exerçable entre le 05/03/2012 et le 04/03/2019.

- l'attribution de bons de souscription d'actions assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSABSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSABSAA par action détenue ; susceptibles de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum de 4 989 881 BSABSAA au prix de 1,00 euro chacun, pour un montant total maximum de 4 989 881 € et d'un montant total complémentaire maximum de 4 989 881 € résultant de l'exercice d'un nombre maximum de 4 989 881 BSAA B. Ces BSABSAA, code ISIN FR11212513, sont exerçable entre le 05/03/2012 et le 04/03/2013.

	28 juin 2012		
8	- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques et/ou primes ;	Validité = vingt six mois Echéance le 27 août 2014.	Néant
12	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	Validité = dix huit mois Echéance le 27 décembre 2013	Néant
19	- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de personne dénommée.	Validité = dix huit mois Echéance le 27 décembre 2013	Néant

	8 avril 2013		
2	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;	Validité = vingt six mois Echéance le 7 juin 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 28/06/2012	Néant
3	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission par offre au public d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital ;	Validité = vingt six mois Echéance le 7 juin 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 28/06/2012	Néant

Informations complémentaires

4	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission par placement privé d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital ;	Validité = vingt six mois Echéance le 7 juin 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 28/06/2012	Néant
5	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées ;	Validité = dix huit mois Echéance le 7 octobre 2014	Néant
8	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons d'émission d'actions (BEA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées ;	Validité = dix huit mois Echéance le 7 octobre 2014	Néant
9	- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons d'émission d'actions (BEA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice d'une personne dénommée ;	Validité = dix huit mois Echéance le 7 octobre 2014	Néant
10	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail ;	Validité vingt six mois Echéance le 7 juin 2015	Néant
11	- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de salariés et partenaires industriels ou commerciaux de la Société et de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;	Validité = dix huit mois Echéance le 7 octobre 2014	Néant
12	- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de personne dénommée.	Validité = dix huit mois Echéance le 7 octobre 2014	Néant

Tableau des autres délégations accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration

8 avril 2013			
1	- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'acheter ou faire acheter des actions de la société;	Validité = dix huit mois Echéance le 7 octobre 2014 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 04/12/2012	Néant
13	- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions ordinaires de la Société à des salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société ou de son groupe ;	Validité = vingt quatre mois Echéance le 7 avril 2015	Néant

Capital autorisé émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **4 novembre 2010**, conformément aux dispositions des articles L. 225-127, L.225-129, L.225-129-2, et L.228-92 et suivants du Code de commerce ;

- Délègue au conseil d'administration sa compétence en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription ; fixe à **vingt six mois** la durée de validité de la présente délégation, soit jusqu'au 3 janvier 2013.

Les modalités d'application de cette délégation, ont été décidées par les conseils d'administration des 16 et 24 février 2012 et précisées dans la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers (numéro 12-097) le 29 février 2012.

A la date de parution du présent document de référence, le capital a été augmenté de 7 045 095 € par conversion en actions de 4 723 439 BSABSAA et de 2 321 656 BSAA.

21.1.2. Actions non représentatives du capital

Néant

21.1.3. Actions auto détenues

Néant

21.1.4. Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables, assorties de bons de souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 novembre 2010, a délégué au conseil d'administration sa compétence en vue d'augmenter le capital. A la date de parution du présent document de référence, 7 391 664 BSAA à échéance 04/03/2019 restent à souscrire. Les conditions et modalités de souscription ont été précisées dans la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers (numéro 12-097) le 29 février 2012.

L'exercice de l'ensemble de ces BSAA correspondrait à une augmentation du capital de 7 391 664 €.

21.1.5. Informations sur les conditions régissant tout droits d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital

Néant

21.1.6. Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

21.1.7. Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières

L'évolution du capital social se présente comme suit :

Capital	Nombre d'actions
Nombre d'actions au 31 décembre 2010	4 989 881
Nombre d'actions au 31 décembre 2011	4 989 881
Augmentation de capital par exercice de BSABSAA et BSAA (26/04; 07/06; 04/12/2012) ^(*)	3 646 963
Nombre d'actions au 31 décembre 2012	8 636 844
Augmentation de capital par exercice de BSABSAA et BSAA (01/02; 08/04/2013) ^(*)	3 398 132
Nombre d'actions à la date de parution du présent document de référence	12 034 976

(*) dates de constatation des augmentations de capital successives au cours de l'exercice

21.2. Actes constitutifs et statuts

21.2.1. Objet social (art. 2 des statuts)

La Société a pour objet, en France et en tous autres pays :

- toutes opérations relatives à l'étude, la conception, la réalisation et la commercialisation des programmes de traitement de l'informatique (logiciels) ainsi que de tous matériels informatiques associés à des logiciels, des pièces et produits composants ou connexes,
- l'exécution des prestations de services liées aux logiciels ou aux matériels susvisés,
- toutes opérations industrielles ou commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières, directement ou indirectement relatives aux dits objets.

21.2.2. Dispositions concernant les membres et organes d'administration (art. 10 à art.17)

Les dispositions des statuts de PROLOGUE concernant les membres de ses organes d'administration sont conformes à la législation en vigueur.

21.2.3. Droit de vote double (art. 8, al. 3 des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire (AGE de juin 1991, modifié par l'AGE du 16 septembre 1996, modifié par l'AGE du 1 août 2006).

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

21.2.4. Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Il n'existe pas de condition plus stricte que celles prévues par la loi pour modifier les droits des actionnaires.

21.2.5. Assemblées générales (art. 21 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi, à savoir

- par avis insérés dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (avis de réunion et avis de convocation),
- par avis inséré dans le Journal d'annonces Légales du ressort du siège social de la société,
- ainsi que par lettre individuelle adressée au dernier domicile connu des actionnaires nominatifs titulaires de leurs actions depuis un mois au moins à la date d'insertion de l'avis de convocation

étant précisé que :

- l'avis de réunion prescrit par l'article 130 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 est publié dans le numéro du Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires trente cinq jours au moins avant l'Assemblée,
- l'assemblée est convoquée conformément aux prescriptions des articles 123 et suivants du décret n° 97-236 du 23 mars 1967 sur l'ordre du jour arrêté par l'auteur de la convocation,
- les prescriptions légales et réglementaires sont observées pour les droits de communication et autres réservés aux actionnaires avant la tenue de toute Assemblée Générale, ainsi que pour la représentation des actionnaires ayant donné pouvoir,

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales.

21.2.6. Disposition de l'acte constitutif et des statuts qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la société

Néant

21.2.7. Existence de seuils statutaires (art. 7 paragraphe II des statuts)

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui détient ou vient à détenir, de quelque manière que ce soit au sens des articles L.223-7 et suivants du Code de Commerce, une fraction égale à 1% du capital social ou tout multiple de ce pourcentage doit informer la Société du nombre total d'actions qu'elle possède au moyen d'une lettre recommandée avec avis de réception adressée au siège social dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils. Pour le cas où le nombre ou la répartition des droits de vote serait supérieur au nombre ou à la répartition des actions, les pourcentages mentionnés ci-dessus porteront sur la détention des droits de vote.

Cette obligation s'applique également chaque fois que la fraction du capital ou des droits de vote détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus à l'alinéa ci-dessus.

En cas de non respect des dispositions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote jusqu'à expiration du délai suivant la date de régularisation de la notification, délai prévu par la réglementation en vigueur. Sauf en cas de franchissement de l'un des seuils visés à l'article L.223-7 précité, cette sanction ne sera appliquée que sur demande, consignée dans le procès verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 1 % au moins du capital de la Société.

Titres au porteur identifiables (art. 7, paragraphe I des statuts)

La Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres au porteur, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

21.2.8. Disposition de l'acte constitutif et des statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital

Il n'existe pas de condition plus stricte que celles prévues par la loi pour modifier le capital.

Lieu de consultation des documents juridiques

Au siège social de la société.

22. Contrats importants

En France, le contrat avec Habitat76 et le projet de R&D CloudPort peuvent être considérés importants pour leur taille et les perspectives d'avenir qu'ils représentent pour la société.

En Espagne, l'ensemble des prestations cloud, de communication, des projets d'intégration et des prestations de conseil et assistance technique réalisés pour Tinsa au cours de 2012 dépasse 1,4 M€. Les prestations de communication, cloud et projets de développement de logiciels réalisés pour la société d'assurances Réale dépasse 1 M€. Il s'agit des clients de longue date d'Alhambra Eidos

23. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclaration d'intérêts

Sans objet

24. Documents accessibles au public

Ce document annuel d'information est établi en application de l'article 451-1-1 du code monétaire et financier et de l'article 221-1-1 du règlement général de l'AMF.

DATE	NOM DU DOCUMENT	AMF	BALO	JAL	Greffe
28/12/2011	Mise à disposition de l'actualisation 1 du DDR D.11-0469				
20/12/2011	CloudPort, a été sélectionné par le gouvernement dans le cadre des Investissements d'Avenir				
28/12/2011	Adoption de la modification du plan de continuation				
09/01/2012	Calendrier de communication financière 2012	X			
13/01/2012	Label "Entreprise innovante" décerné à Prologue par OSEO	X			
28/02/2012	Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2011	X			
01/03/2012	Mise à disposition du prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n°12-097 le 29/02/2012	X			
11/04/2012	Réussite de l'augmentation de capital	X			
02/05/2012	Résultat de l'exercice 2011	X			
15/05/2012	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2012	X			
22/05/2012	Nombre d'actions et droits de vote	X			
23/05/2012	Avis préalable à l'assemblée générale du 28/06/2012		X		
05/06/2012	Mise à disposition du rapport financier de l'exercice 2011	X			
11/06/2012	Convocation assemblée générale du 28 juin 2012		X	X	
21/06/2012	Mise à disposition des documents pour l'AGOE	X			
21/06/2012	Nombre d'actions et droits de vote	X			
10/07/2012	Cession de l'immeuble de Gémenos	X			
13/07/2012	Résultats des votes de l'AGOE 28 juin 2012	X		X	
13/07/2012	Dépôt des comptes sociaux et consolidés exercice 2011				X
20/07/2012	Honoraires des Commissaires aux comptes	X			
23/07/2012	Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011		X		
31/08/2012	Résultat du 1 ^{er} semestre 2012	X			
14/09/2012	Mise à disposition du Rapport financier du 1 ^{er} semestre 2012	X			
04/10/2012	Accord avec les Managers d'Alhambra	X			
15/10/2012	Le conseil des Prud'hommes l'ancien Directeur Financier de Prologue	X			
30/10/2012	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2012	X			
07/11/2012	Prologue confirme sa capacité à honorer les règlements du plan de continuation	X			
12/11/2012	Convocation assemblée générale du 4 décembre 2012		X	X	
13/11/2012	Mise à disposition des documents pour l'AGOE	X			
14/11/2012	Validation technique de la phase 1 de CloudPort par la GGCIS	X			
19/11/2012	Perspective d'augmentation de capital nettement supérieure à 1 M€	X			
05/12/2012	Compte rendu de l'AGOE du 4/12/2012 - Augmentation de capital de 2 M€	X			
11/12/2012	Nombre d'actions et droits de vote	X			
29/01/2013	Le Conseil des Prud'hommes radie l'affaire opposant Prologue à son ancien Directeur Général	X			
01/02/2013	Succès de l'augmentation de capital	X			
04/02/2013	Nombre d'actions et droits de vote	X			
11/02/2013	Avis préalable à l'assemblée générale du 21/03/2013		x		
15/02/2013	Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2012	x			
06/03/2013	Convocation assemblée générale du 21 mars 2013		x	x	
27/03/2013	Avis de deuxième convocation pour l'assemblée générale du 08/04/2013		x	x	
08/04/2013	Augmentation du capital	x			
09/04/2013	Nombre d'actions et de droits de vote	x			
30/04/2013	Résultat exercice 2012	x			
30/04/2013	Résultats des votes de l'AGOE 8 avril 2013	x			
15/05/2013	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2013	x			
20/05/2013	Avis préalable à l'assemblée générale du 25/06/2013		x		
31/05/2013	Mise à disposition du rapport financier - exercice 2012	x			
04/06/2013	Mise à disposition des documents pour l'assemblée générale du 25/06/2013	x			
10/06/2013	Convocation assemblée générale du 25/06/2013		x	x	
25/06/2013	Report de l'assemblée générale du 25/06/2013	x			
01/07/2013	Avis de deuxième convocation pour l'assemblée générale du 12/07/2013		x	x	
04/07/2013	Projet de requête en modification du plan de continuation	x			
08/07/2013	Avis préalable à l'assemblée générale du 13/08/2013		x		
12/07/2013	Nombre d'actions et droits de vote	X			
12/07/2013	Résultats des votes de l'AGO 12 juillet 2013	X			
25/07/2013	Publication des comptes sociaux et consolidés				X
29/07/2013	Avis de convocation à l'assemblée générale du 13/08/2013		X	X	
13/08/2013	Report de l'assemblée générale du 13/08/2013	X			
19/08/2013	Chiffre d'affaires du 2T2013	X			
21/08/2013	Avis de convocation à l'assemblée générale du 10/09/2013				
10/09/2013	Résultats des votes de l'AGO 10 septembre 2013	X			
13/09/2013	Résultat du 1 ^{er} semestre 2013	X			

L'ensemble de ces informations est disponible sur le site de la société www.prologue.fr.

L'information financière historique des filiales françaises du groupe est consultable au lieu du siège social de la société-mère Prologue.

25. Informations sur les participations

Les informations sur les participations de PROLOGUE sont exposées dans l'organigramme au chapitre 7 du présent Document de Référence.

Nombre de Filiales et implantations géographiques au 31/12/2012

Le Tableau des Filiales et Participations figurant en Annexe aux Comptes Sociaux de l'exercice 2012 (chapitre 26.4 du présent document) présente les chiffres significatifs des différentes structures juridiques composant le groupe. Le nombre de ces structures et leur implantation géographique sont présentés ci-après :

Lien de Participation	Total	France	Europe	Autre
Participations supérieures à 50%	5	1	3	1
Participations entre 10% et 50%				
Participations inférieures à 10%				
Total	5	1	3	1

Les filiales sont prises en compte pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe conformément aux méthodes exposées dans l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2012, présentée au chapitre 26.7 (§ 2 "Périmètre de consolidation") du présent Document de Référence.

26. Liste des annexes

26.1 - Rapport du Président du conseil d'administration sur l'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne - exercice 2012

26.2 - Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PROLOGUE – exercice 2012

26.3 - Rapport sur les risques – exercice 2012

26.4 - Comptes annuels – exercice 2012

26.5 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – exercice 2012

26.6 - Comptes consolidés –exercice 2012

26.7 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes résumés consolidés –exercice 2012

26.8 – Note complémentaire – exercice 2012

26.89 - Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – exercice 2012

26.10 - Rapport du Président du conseil d'administration sur l'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne - exercice 2011

26.11 - Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PROLOGUE exercice - 2011

26.12 - Rapport de gestion – exercice 2011

26.13 - Rapport sur les risques – exercice 2011

26.14 - Comptes annuels – exercice 2011

26.15 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – exercice 2011

26.16 - Comptes consolidés – exercice 2011

26.17 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – exercice 2011

26.18 - Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – exercice 2011

26.19 - Honoraires des commissaires aux comptes

26.20 – Communiqués de presse significatifs

26.21 - Glossaire

26.1. Rapport du Président du conseil d'administration sur l'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne - exercice 2012

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L 225-37 du code de commerce, nous présentons notre rapport relatif à l'organisation et au mode de fonctionnement de votre Conseil et vous rendons compte des procédures de contrôle interne mises en place dans la société.

Le Code consolidé des recommandations de l'AFEP et du MEDEF (consultable sur le site du MEDEF www.medef.fr) constitue le code de gouvernement d'entreprise auquel Prologue se réfère volontairement pour l'élaboration du présent rapport. Compte tenu de sa taille la société applique partiellement ce code. L'évaluation du conseil et les comités du conseil ne sont pas à ce jour pris en considération.

Par ailleurs conformément à l'article L.225-235, les commissaires aux comptes présentent dans un rapport joint au présent rapport, leurs éventuelles observations pour ce qui concerne les informations contenues dans ce rapport concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Prologue est une société anonyme à conseil d'administration, régie par les articles L. 225-17 et suivant du code de commerce.

Prologue consolide, au 31 décembre 2012, les sociétés ou sous-groupe suivants :

- Imecom SA (France),

- 1 groupe de sociétés ayant à sa tête la société espagnole Alhambra Systems et comprenant en Espagne les filiales Grupo Eidos et CTI Phone détenues respectivement à 100 % et 96%, Alhambra Eidos (France) détenue à 100%, Alhambra America détenue à 75,00%, Alhambra Polska détenue à 51,65 % et Imecom Inc (Etats-Unis) détenue à 100%.

Les sociétés Spartacom Etats-Unis et Prologue Development (Russie) n'ont plus d'activité opérationnelle depuis 2004.

La société Imecom Iberica, filiale d'Imecom SA, est en cours de liquidation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'organisation et le fonctionnement du Conseil d'administration sont régis par la loi et les statuts (articles 10 à 18) de l'entreprise. Le Conseil d'administration n'a pas, à ce jour, mis en place de règlement intérieur.

Composition du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé au **31 décembre 2012** de cinq (5) membres :

- Monsieur **Georges SEBAN**, Président du conseil d'administration et Directeur Général, nommé lors de l'Assemblée Générale de 4 novembre 2010 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2015,

- Monsieur **Michel SEBAN**, administrateur, nommé lors de l'Assemblée Générale du 9 juin 2011 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2016,

- Madame **Annik HARMAND**, administrateur, nommée lors de l'Assemblée Générale de 22 septembre 2010 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2015,

- Monsieur **Arnaud ROUVROY**, administrateur, nommé lors de l'Assemblée Générale de 28 juin 2012 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017,

- la société **CONTIMELEC** (représentant permanent Ramendra DAS), administrateur, nommée lors de l'Assemblée Générale de 9 juin 2011 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

Le détail des autres mandats exercés par chacun des administrateurs est joint en annexe du rapport de gestion.

Nombre d'actions devant être détenu par un administrateur

Chaque membre du Conseil, sous réserve des dérogations légales, doit détenir au moins une action (art 10, paragraphe II des statuts) de la société inscrite au nominatif.

Administrateur indépendant

Le Conseil d'Administration se réfère à la définition donnée par le rapport AFEP/MEDEF et considère qu'"*un administrateur indépendant est un administrateur qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement*".

Le Conseil a pris en compte la totalité des critères recommandés dans le rapport AFEP/MEDEF pour apprécier l'indépendance de ses membres :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société ou d'une société consolidée et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur, ou dans laquelle un salarié ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur,
- ne pas être directement ou indirectement, client, fournisseur, banquier d'affaire ou de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans,
- ne pas être, contrôler ou représenter un actionnaire détenant seul ou de concert plus de 10% du capital ou des droits de vote au sein des assemblées de la Société.

Au regard de ces critères le Conseil a considéré que Madame Annik Harmand, nommée à cette fonction plus de 5 ans après avoir quitté la société, et Monsieur Arnaud Rouvroy, pouvaient être qualifiés d'administrateurs indépendants.

Administrateur élu par les salariés actionnaires du Groupe

La participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du Code du Commerce étant inférieure à 3% du capital social de la société, l'Assemblée n'a pas eu, à ce jour, à procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires.

Limitation du pouvoir du président

Monsieur Georges SEBAN est Président Directeur Général. Conformément à la possibilité offerte par la réglementation, le conseil d'administration n'a pas opté pour la séparation des fonctions de Président et celles de Directeur Général.

Il est précisé que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Missions du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 16 des statuts, le Conseil d'administration a pour mission de déterminer les orientations stratégiques de la société, de veiller à leur mise en œuvre, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la société et de régler les affaires qui la concernent et de toute opération significative de gestion ou d'investissement. Par ailleurs, il procède à un examen détaillé de la marche des affaires : évolution des ventes, des résultats financiers, état des dettes et situation de trésorerie.

Le conseil d'administration procède, en outre, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

Le Président a la faculté de faire intervenir des personnes extérieures au Conseil (en dehors des Commissaires aux comptes). Il se fait assister, à sa convenance par un autre membre du Comité de Direction si cela est nécessaire pour une meilleure compréhension du dossier par les administrateurs.

Le Président du Conseil d'Administration est également responsable du Comité de Direction et s'assure à ce titre de l'application de toute mesure propice à la réalisation des objectifs stratégiques définis par le Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, votre Conseil s'est réuni 10 fois. Le taux de participation (membres présents ou représentés) aux Conseils est de l'ordre de 80%.

Mode de fonctionnement

Les statuts prévoient (art. 15 paragraphe I, al 3) que les convocations aux réunions du Conseil peuvent être faites par tous moyens et même verbalement, cependant elles sont systématiquement confirmées par écrit.

A chaque réunion du Conseil, un dossier relatif aux sujets de l'ordre du jour est remis aux membres.

Les délégués du Comité d'Entreprise (2 personnes ont été désignées le 29 mars 2012) sont systématiquement convoqués à chaque réunion du Conseil d'Administration et y assistent.

Les sujets donnent lieu à des discussions ; il n'y a pas de limitation d'interventions des membres aux réunions du Conseil.

Une fois par semestre, le Président réunit le conseil en séance ordinaire afin d'arrêter les comptes de l'exercice précédent ou les comptes semestriels consolidés de l'exercice en cours. Les autres séances du conseil sont organisées chaque fois que les activités de la société le requièrent.

Information des administrateurs.

Tous les documents et informations nécessaires aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mission leur sont régulièrement communiqués.

Les administrateurs peuvent solliciter toute explication ou la production d'informations complémentaires, et plus généralement formuler toute demande d'accès à l'information qui leur semblerait utile.

Tenue des réunions.

Les réunions du Conseil se déroulent généralement au lieu du siège social.

Convocation des commissaires aux comptes.

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes titulaires ont été, conformément à la loi, convoqués, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception aux réunions du Conseil des 28/04/2011 et 30/08/2011.

Décisions adoptées.

- Conseil du 16 février 2012 : Augmentation de capital : décisions et modalités de l'émission, pouvoirs au Président. Administrateurs présents ou représentés = 3

- Conseil du 24 février 2012 : Modification des caractéristiques de l'augmentation de capital adoptée par le conseil d'administration du 16/02/2012, pouvoirs au Président. Administrateurs présents ou représentés = 4.

- Conseil du 6 mars 2012 : Arrêté des termes du rapport complémentaire. Présence de 2 administrateurs,

- Conseil du 16 mars 2012 : Examen de la nouvelle offre de vente des locaux de Gémenos, pouvoirs. Administrateurs présents ou représentés = 2.

- Conseil du 26 avril 2012 : arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31/12/2011, projet d'affectation du résultat, convocation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle, autorisation de convention, constatation de l'augmentation de capital. Présence des cabinets JPA et Mazars, Commissaires aux comptes titulaires. Administrateurs présents ou représentés = 4

- Conseil du 7 juin 2012 : Constatation de l'augmentation du capital et autorisation d'une convention. Administrateurs présents ou représentés = 3

- Conseil du 14 septembre 2012 : Arrête des comptes consolidés du 1er semestre 2012, examen du projet de création d'une filiale. Présence du cabinet BCRH et de Madame Vanhaverbeke, Commissaires aux comptes titulaires. Administrateurs présents ou représentés = 4

- Conseil du 11 octobre 2012 : Examen de la continuité d'exploitation, cession de participation dans la filiale Alhambra Systems, projet de réduction du capital. Présence du cabinet BCRH et de Madame Vanhaverbeke, Commissaires aux comptes titulaires. Administrateurs présents ou représentés = 5

- Conseil du 23 octobre 2012 : Convocation des actionnaires en assemblée générale extraordinaire. Administrateurs présents ou représentés = 3

- Conseil du 4 décembre 2012 : Constatation d'une augmentation de capital. Administrateurs présents ou représentés = 4

Postérieurement à la clôture de l'exercice le conseil s'est réuni :

- Conseil du 1er février 2013 : Convocation des actionnaires en assemblée générale extraordinaire, constatation d'une augmentation de capital et autorisation d'une convention. Administrateurs présents ou représentés = 5

- Conseil du 8 avril 2013 : Constatation d'une augmentation de capital et autorisation de conventions. Administrateurs présents ou représentés = 5

- Conseil du 29 avril 2013 : arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31/12/2012, projet d'affectation du résultat, convocation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle. Présence du cabinet BCRH et de Madame Vanhaverbeke, Commissaires aux comptes titulaires. Administrateurs présents ou représentés = 5

Procès-verbaux des décisions

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est rédigé.

Rémunération des dirigeants et jetons de présence.

Il n'y a pas eu de jeton de présence de distribué au titre de l'exercice 2012

Le tableau ci-après présente les rémunérations versées aux administrateurs du Groupe :

(en €)	Exercice 2012			Exercice 2011	
	Rémunération brute		Avantages en nature	Jetons de présence	Total des rémunérations
	Fixe	Variable			
M. Georges SEBAN	40 000	-	-	-	54 168
M. Ramendra DAS	19 162	-	-	-	93 441

M. Ramendra Das a travaillé à temps partiel sur l'exercice 2012.

M. Georges SEBAN est Administrateur de PROLOGUE depuis le 4 novembre 2010 et de IMECOM SA depuis le 30/07/2010, il reçoit une rémunération au titre de son mandat social chez PROLOGUE, son montant en a été fixé par les Conseils d'administration du 04/11/2010 et 28/02/2011.

M. Michel SEBAN, Mme Annik HARMAND et M. Arnaud ROUVROY sont administrateurs de la société PROLOGUE et ne sont pas rémunérés.

M. Ramendra DAS est administrateur de IMECOM SA depuis le 30/07/2010, représentant permanent de la société CONTIMELEC, administrateur de la société PROLOGUE depuis le 15 mars 2011 et salarié de Prologue depuis le 17/06/2010; il reçoit une rémunération au titre de son contrat de travail "Conseiller du Président au titre des Affaires Financières".

Les chiffres des rémunérations tels qu'indiqués ci-dessus incluent les rémunérations annuelles et les avantages en nature octroyés par la Société et, le cas échéant, par certaines filiales à certains mandataires sociaux.

Il n'existe ni avance, ni crédit accordés aux mandataires sociaux.

Il n'existe pas d'engagement particulier de pension ou retraite à leur profit.

Au 31/12/2012, aucun montant n'a été provisionné au titre du départ à la retraite des mandataires sociaux du groupe et des membres des conseils d'administration des sociétés françaises du groupe.

Monsieur Georges SEBAN après avoir été Président du 30 juillet 2010 au 22 septembre 2010, occupe à nouveau cette fonction depuis le 4 novembre 2010.

Le contrat liant M. Georges SEBAN et la société Prologue, signé le 16 juin 2010, est suspendu depuis le 4 novembre 2010 date de sa nomination en qualité d'Administrateur et Président Directeur Général de la société Prologue.

LES PROCEDURES GENERALES DU CONTROLE INTERNE

L'organisation du contrôle interne est centralisée et les procédures sont identiques pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe Prologue. Les équipes sont regroupées au sein des différentes directions. Ce fonctionnement assure une réactivité très importante dans le processus de prise de décisions, de détections d'anomalies et dans la mise en place de plans d'actions adéquats.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- protection des actifs,
- respect des valeurs, orientations et objectifs définis par le management,
- fiabilité des informations financières et comptables,
- conformité aux lois et réglementation en vigueur.

Les procédures de contrôle interne ont entre autre pour objectif de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Les facteurs de risques pesant sur la société sont exposés dans le rapport de gestion.

Le contrôle interne mis en œuvre au sein de notre société par le conseil d'administration vise à offrir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs et l'élimination des risques mais ne peut garantir avec certitude que les objectifs fixés sont atteints.

Les procédures de contrôle interne instaurées ont pour objet :

- de veiller à ce que la réalisation des opérations et des actes de gestion s'inscrive dans le cadre défini par la Direction Générale, les lois et règlements en vigueur, ainsi que les règles internes à l'entreprise.
- de vérifier que les informations données et les communications aux organes sociaux sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des principaux objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs et de fraude, et tout particulièrement dans le domaine comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il vise à réduire au maximum l'exposition aux risques de la société mais ne peut constituer une garantie absolue de non survenance du risque.

Recensement des risques

La nature des principaux facteurs de risques de la société est détaillée dans le Rapport sur les Risques.

Organisation et structure

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle interne au sein de la société sont les suivants :

- le Comité de Direction : composé des directeurs des principales fonctions de l'entreprise et du Directeur Général, il se réunit régulièrement et traite tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la société dans ses différents aspects opérationnels et financiers.

Chaque membre veille au contrôle interne des entités dont il a la charge. Chaque service définit des procédures propres à son activité quotidienne.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général non mandataire social sont les seuls à pouvoir engager des dépenses; il n'a pas été fixé de seuil au delà duquel les 2 signatures seraient nécessaires.

- Comité d'audit et Comité de rémunération : Prologue a choisi de confier au Conseil d'Administration en formation plénière les fonctions de ces comités.

- Le service financier : ce service couvre les domaines suivants.

- engagements financiers et caractéristiques des engagements,
- suivi du besoin en fonds de roulement,
- suivi des litiges et des contentieux,
- suivi des réglementations et de leurs évolutions.

D'ores et déjà, la société a renforcé la fiabilité des états financiers et le respect de la réglementation au travers :

- du rapport hebdomadaire de trésorerie,
- du rapport mensuel des résultats,
- de l'établissement des comptes semestriels,
- du contrôle de réciprocité des données intra-groupe.

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un contrôle régulier par le collège de commissaires aux comptes. Ces derniers interviennent notamment à l'issue du premier semestre de l'exercice sous la forme d'un examen limité des comptes consolidés et pour la clôture annuelle sous la forme d'un audit complet des comptes sociaux et consolidés de l'exercice. Les

recommandations éventuellement formulées par ces derniers sont mises en oeuvre par la société. Les commissaires aux comptes procèdent également à une revue des procédures en vérifiant notamment dans quelles conditions sont mises en oeuvre les procédures de contrôle interne et leur efficacité au regard de l'exactitude des informations financières.

Prologue est une société cotée et à ce titre, publie ses comptes semestriels consolidés et ses comptes annuels sociaux et consolidés lorsqu'ils ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Organisation du contrôle financier de la société

La comptabilité de la société est assurée en interne sous la responsabilité du Directeur Financier.

Certaines des fonctions présentées ci-après ne disposent pas systématiquement d'une organisation dédiée, ces fonctions sont réparties parmi les membres de la direction selon les compétences particulières requises, elles peuvent être cumulées dans le respect du principe de séparation des tâches.

La comptabilité a pour objectifs :

- de contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière,
- de garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société,
- d'assurer la disponibilité des informations financières sous une forme permettant leur compréhension et leur utilisation efficace,
- d'assurer la production de comptes sociaux et consolidés du groupe dans les délais répondant aux obligations légales et aux exigences du marché financier,
- de définir et contrôler l'application de procédures de sécurité financière et notamment le respect du principe de séparation des tâches,
- d'intégrer les procédures de sécurité financière dans les systèmes d'information comptable et de gestion, ainsi que d'identifier et de réaliser les évolutions nécessaires.

La comptabilité de la société s'appuie sur le référentiel suivant :

- les dispositions légales et applicables en France,
- le Plan Comptable Général de 1999 mis à jour pour les comptes sociaux,
- les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés selon les normes internationales IAS-IFRS,
- les avis et recommandations ultérieurs.

Les états financiers consolidés – compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2009-R.03 adoptée par le CNC le 3 juillet 2009. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1.

Les liasses de consolidation sont établies sur la base des référentiels applicables localement, les retraitements d'homogénéisation avec les principes du groupe sont effectués au niveau central.

La société effectue mensuellement une analyse du "réalisé" sur le mois écoulé et en cumulé. Ces données sont rapportées aux prévisions budgétaires et à l'exercice précédent. Ce contrôle est réalisé au niveau de chaque entité juridique et au niveau consolidé pour le Groupe. Outre le suivi mensuel de l'activité et de la situation financière des sociétés du Groupe, le reporting interne permet de suivre la situation de trésorerie, le carnet des commandes et les principaux risques d'exploitation. Ce reporting est diffusé au Comité de Direction qui procède à l'analyse des données de la période et décide, le cas échéant, des actions correctives à apporter.

Le service financier gère l'ensemble des filiales françaises du Groupe et exerce un contrôle sur la trésorerie des filiales étrangères.

Le service financier utilise les logiciels SAGE pour la comptabilité et la présentation des états financiers.

Procédures utilisées dans le cadre de la production des états financiers

Les procédures suivantes ont été mises en place au sein du service financier :

- Procédure de gestion de la trésorerie,
- Procédure sur les immobilisations,
- Procédure pour le traitement des factures non parvenues,
- Procédure de comptabilité fournisseur,
- Procédure de comptabilité clients,
- Procédure pour le traitement des notes de frais,
- Procédure d'inventaire des stocks,

Mise en oeuvre du contrôle interne dans les autres services

D'une façon générale, le processus décisionnel est très centralisé du fait de la structure de l'entreprise.

Les principales procédures en vigueur dans notre société, sont les suivantes :

- Ventes : le service commercial sous la responsabilité de son directeur assure la gestion et le contrôle des ventes.

Des procédures ont été mises en place afin d'optimiser le traitement des données et la fiabilité des informations en particulier dans les domaines suivants :

- Fixation et application des conditions commerciales en liaison avec la direction financière
 - Analyse des besoins spécifiques des clients et devis
 - Prise de commandes
 - Suivi des clients et prospects
 - Enquêtes de solvabilité des clients
 - Organisation et suivi des livraisons
 - Etablissement de la facturation
 - Service après vente
- ✓ logiciel de gestion commerciale : SAGE. Ce logiciel est automatiquement interfacé avec l'application comptable.

- Immobilisations: L'inventaire est effectué régulièrement dans le cadre des travaux préparatoires à l'arrêté des comptes. Les mises au rebut éventuelles sont signalées.

- Personnel : La gestion du personnel est assurée par le service des ressources humaines. Il a en charge le recrutement, la formation, la gestion sociale, juridique et administrative du personnel, les relations avec le Comité d'entreprise et le CHSCT qui prend en compte la sécurité sur le lieu de travail.

- Paie : La paie a été externalisée à partir de mai 2012.

Mise en oeuvre du contrôle interne dans les filiales étrangères

Les procédures des autres sociétés Françaises et Espagnoles sont relativement proches de celles en vigueur dans la société mère (Prologue SA).

Il reste à formaliser les procédures pour la filiale plus récemment créée (Alhambra Polska) et pour Imécom Inc.

Le système de contrôle interne mis en place dans les filiales tient compte de la taille de chacune de ces filiales (moins de 10 salariés).

Diligences ayant sous-tendu l'établissement du rapport

Les diligences mises en oeuvre pour établir ce rapport ont principalement consisté à recenser l'ensemble des pratiques existant au sein des directions opérationnelles concernant l'existence de procédures et la réalisation d'analyse des risques,

A ce jour, la direction générale n'a pas relevé de défaillance ou d'insuffisance grave.

Qualité

Le 12 décembre 2009, la société a obtenu la certification ISO 9001 pour ses activités d'édition et d'intégration de logiciels jusqu'au 11 décembre 2012. Lors de l'audit annuel d'octobre 2012, l'auditeur a noté un niveau de Qualité élevé et reconduit cette certification.

Le Président du conseil d'administration

26.2. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PROLOGUE –exercice 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société PROLOGUE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 29 mai 2013

Christine VANHAVERBEKE



B.C.R.H. & Associés

François SORS



Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

26.3. Rapport sur les risques au 31 décembre 2012

La norme IFRS 7 (paragraphe 31 à 42) impose de fournir une information qualitative et quantitative sur les risques auxquels l'entité est exposée, la provenance de ces risques et des informations minimales sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque commercial. Les informations qualitatives doivent décrire les objectifs, les politiques et les procédures de gestion des risques. Les informations quantitatives concernent l'étendue de l'exposition aux risques, à partir de l'information fournie en interne au personnel clé de la direction de l'entité.

Selon les recommandations de l'AMF les informations sur les risques sont présentées dans un rapport distinct du rapport de gestion et de l'annexe aux comptes.

1. Risque de liquidité et continuité d'exploitation

Pour financer ses besoins d'exploitation, au 31 décembre 2012, le groupe dispose :

- d'un encours d'affacturage utilisé à hauteur de 1 235 K€ (80 % des créances clients émises en France sont affacturées). Cet encours est assorti d'une garantie de 110 K€ et d'une réserve de financement à hauteur de 207 K€ à fin décembre 2012. La garantie retenue est remboursée lors du règlement par le créancier. Il n'y a pas de montant maximum, le montant des créances mobilisables évolue en fonction du chiffre d'affaires de la société.

- de lignes de crédit :

En Espagne au 31 décembre 2012, le Groupe dispose d'autorisations de découvert à court terme de 1 978 K€ utilisées à hauteur de 1 811 K€.

Au 31 décembre 2012, le Groupe dispose d'une trésorerie positive de 1 741 K€ et de 2 214 K€ de lignes de crédit court terme accordées principalement sur l'Espagne, soit un endettement net court terme de 473 K€.

Depuis novembre 2005, les sociétés du Groupe PROLOGUE bénéficient d'un plan de continuation. Dans son arrêt rendu le 5 décembre 2011, le Tribunal de Commerce d'Evry a accepté le projet de modification du plan de continuation présenté par le Groupe PROLOGUE.

Les nouvelles échéances financières du **Groupe Prologue** après la modification du plan sont dès lors :
en K€

OPTION 2				
2012	2013	2014	2015	Total
Novembre	Novembre	Novembre	Novembre	
547	1 883	2 453	2 451	7 334

Toutes les créances dues ont été réglées, soit au 31/12/2012 :

- 2 971 K€ liés à l'option 1 du plan de continuation,
- 449 K€ liés à la 6^{ème} échéance (reliquat de 2011) de l'option 2,
- 183 K€ liés à la 7^{ème} échéance (due au 7/11/2012) de l'option 2,

soit au 31/01/2013 :

- 547 K€ correspondant au solde de la 7^{ème} échéance (due au 7/11/2012) de l'option 2.

Le montant restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation par les sociétés du **Groupe Prologue** à la clôture de l'exercice s'élève à 7 334 K€ dont 547K€ échus au 31 décembre 2012 et 1 883 K€ seront échus en 2013.

- Perspectives d'avenir

Au cours des prochains exercices Prologue entend poursuivre les 3 objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés :

- Devenir un acteur de référence mondial dans les technologies liées au Cloud Computing et pour lesquelles elle contribue à de nombreux projets de recherche internationaux particulièrement prometteurs. Les premiers produits basés sur ces nouvelles technologies pourraient ainsi être commercialisés au cours du second semestre 2013.
- Accroître sa présence à l'international à travers sa filiale Espagnole Alhambra-Eidos pour offrir à terme une ouverture mondiale à ses produits. Plusieurs projets de croissance externe et de création de filiales sont actuellement à l'étude notamment en Espagne, au Brésil et en Asie.
- Poursuivre le renforcement de ses ressources pour accélérer la sortie par le haut de son plan de continuation. Le groupe pourrait annoncer prochainement la mise en place d'une "Equity Facility" lui donnant accès à une levée de fonds potentielle de 4 M€ sur 3 ans. De plus, afin de remercier ses actionnaires qui lui ont permis de renforcer significativement ses fonds propres

au cours des 12 derniers mois, Prologue pourrait procéder d'ici le mois de juin 2013 à une nouvelle attribution gratuite de BSA dont le prix d'exercice serait fixé au minimum à 2 euros par action.

- Continuité d'exploitation

Le Groupe est confiant dans sa capacité à faire face à ses échéances sur les douze prochains mois sur la base des éléments suivants :

- poursuite du retour à la croissance du chiffre d'affaires et à l'amélioration des marges et du cash flow,
- subventions reçues au premier semestre 2013 au titre des contrats R & D Compatible One, Cloud Port et Medusa (477 K€), et subventions attendues au second semestre au titre des contrats Cloud Port et Medusa (340 K€), ainsi qu'un crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2012 (233 K€),
- accès à la capacité de financement bancaire de la filiale espagnole,
- mise en œuvre d'une "Equity Line" lui donnant accès à une levée de fonds potentielle de 4 M d'euros sur trois ans,
- mise en place d'une nouvelle attribution gratuite de BSA dans des conditions pouvant faciliter une éventuelle augmentation de capital,
- négociation en cours avec l'administration fiscale en vue de l'étalement de la dette TVA due au titre du plan de continuation.

Il n'est pas tenu compte, dans ces prévisions, des éventuelles indemnités que le groupe pourrait percevoir dans le cadre du conflit judiciaire qui l'oppose aux sociétés Effitic et Hewlett Packard ainsi qu'aux dirigeants d'Effitic.

2. Risques par rapport au Président Directeur Général

En ce qui concerne le risque de dépendance par rapport au Président Directeur Général et fondateur, Mr Georges Seban (84 ans), le Groupe a cherché à limiter ce risque en créant une Direction Générale Groupe qui a été confiée à Mr Jaime Guevara, Directeur Général de la filiale Alhambra Systems, et par la mise en place (en juin 2010) d'une équipe de direction complètement renouvelée à la suite du départ de l'ancienne direction.

3. Autres risques

- Risque de contrepartie

Les créances France sont, pour la plupart, cédées au factor, après accord préalable et sont garanties par une assurance crédit. Pour les autres créances non recouvrées à échéance, le groupe fait appel à des sociétés (en France) ou à des avocats (en Espagne) spécialisés dans le recouvrement

De ce fait, le groupe n'a pas de risque majeur de recouvrement de créances.

- Risque de taux

Au 31 décembre 2012, l'endettement du groupe est principalement composé :

- des dettes remboursables dans le cadre de la procédure collective.

L'ensemble de ces dettes ne porte pas intérêt.

- d'un crédit-bail servant à financer l'immeuble de la maison mère qui prendra fin le 14 janvier 2021.

Le risque de taux de ce crédit est nul, il s'agit en effet d'un taux fixe.

- de découverts bancaires accordés aux filiales espagnoles.

Le taux d'intérêt moyen appliqué est "Euribor" 3 mois +4 %.

- Risque d'actions

Le groupe n'a pas d'actions auto détenues. Le Groupe ne possède pas de portefeuille d'actions.

Il n'y a pas de plus value latente sur les instruments de trésorerie.

- Risque de marché

Le marché informatique est cyclique et dépend fortement du niveau d'investissements et de dépenses informatiques des acteurs économiques. Lorsque la conjoncture se dégrade, le budget des investissements informatiques des clients diminue. L'activité du groupe Prologue est donc fortement liée à l'état de la conjoncture économique.

- Risques pays

La quasi-totalité des activités du Groupe (96,1 %) se réalise en Europe et dans une moindre mesure (3,9 %) sur le marché nord-américain (841 K€).

Le risque pays reste donc faible.

- Risques de change

A l'exception de la filiale américaine IMECOM Inc. dont les opérations sont réalisées en dollars (US\$), celles de la plus part des autres sociétés du Groupe sont effectuées en euros (€).

Le risque de change est non significatif.

4. Risques juridiques

- Limites de la protection juridique de propriété intellectuelle

La Société détient les copyrights sur ses produits, ses manuels opératoires, ses plaquettes commerciales ; les marques et les logos sont déposés (en France, auprès de l'INPI). Par ailleurs, tous les collaborateurs et les intervenants extérieurs sont liés par des engagements de confidentialité eu égard à l'information technique qu'ils manipulent.

La protection de la propriété intellectuelle de la société repose essentiellement sur son savoir-faire et le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Elle a récemment déposé deux brevets.

A ce jour, la Société ne fait l'objet ni n'a intenté aucun contentieux significatif en matière de droits d'auteur, marques, secrets de fabrique ou autres droits de propriété intellectuelle qui serait fondé sur une éventuelle contrefaçon des droits de tiers.

- Information sur les risques technologiques

Nous vous précisons que les sociétés de notre Groupe n'ont pas d'installation visée par le paragraphe IV de l'article L.515-8 du code de l'environnement.

Aucune mesure de prévention n'est donc à prévoir par les sociétés de notre Groupe au titre de l'art. 23 de la loi 2003-699 du 30 juillet 2003.

- Risques prud'homaux

Les anciens dirigeants Luc Pévère et José Alves Torres ont engagé une action auprès du Tribunal des Prud'hommes; la Société estime les demandes de ces dirigeants associés à Eric Dermont dans Effitic totalement infondées et a décidé en conséquence de ne pas les provisionner. Le Conseil des Prud'hommes de Lonjumeau a débouté l'ancien Directeur financier en septembre 2012 et a radié en janvier 2013, l'affaire concernant l'ancien Directeur Général.

- Autres litiges : Action contre Eric Dermont

La Société Prologue a engagé une action au pénal contre M. Eric Dermont, ancien Président Directeur Général, pour abus de biens sociaux et abus de pouvoir ; la plainte correspondante a été déposée le 13 décembre 2011 au Tribunal de Grande Instance de Paris.

La société a également engagé une action auprès du Tribunal de Commerce de Paris, aux fins d'annuler la vente signée le 7 mai 2009 entre la société EDS et la société Eiffitic et de substituer Prologue à la société Effitic.

Si la vente du 7 mai 2009 au profit d'Effitic devait ne pas être annulée, Prologue et Alhambra Systems réclameraient alors un montant de 32 500 000 euros, afin de les indemniser de la perte de gain subie.

5. Conséquences sociales et environnementales

Conformément à l'article L225-102-1 du code de commerce (loi "Grenelle 2" de juillet de 2010), le groupe Prologue doit produire et publier un ensemble d'informations relatives à la responsabilité de l'entreprise en matière d'engagements sociaux, environnementaux et sociétaux.

Cependant, compte tenu de la réorganisation du groupe et du changement de direction financière intervenus sur 2012, la société n'a pas été en mesure de mener à bien les études nécessaires à la production des éléments requis.

Dès 2013, Prologue va s'organiser pour engager ces projets et produire ces informations de reporting RSE sur les prochains comptes annuels publiés.

Cependant, il est à noter que les sociétés du Groupe Prologue exercent des activités de création et des prestations intellectuelles qui n'ont aucune conséquence sur l'environnement telle que précisée par le décret du 20 février 2002.

6. Assurances

PROLOGUE a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés françaises du Groupe, contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- civile d'exploitation : 8 000 000 €/sinistre,
- civile professionnelle : 3 000 000 €/sinistre/année,
- civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 760 000 € /sinistre/année.

PROLOGUE a également souscrit auprès de cette même compagnie :

- un contrat multi-risques garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle-même ou des filiales, ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;
- et depuis le 1^{er} janvier 2009, une assurance Responsabilité des dirigeants.

En complément il est précisé que les sociétés espagnoles du groupe Alhambra Systems ainsi que la société Imecom inc. ont souscrit à des assurances multirisques et responsabilité civile. La société Alhambra Eidos sas (France) est couverte par les polices d'assurances de la société Prologue. La société Alhambra Polska bénéficie de l'assurance responsabilité civile de la société Prologue. Le processus d'assurance est en cours pour la société Alhambra Eidos America (Uruguay).

26.4. Comptes annuels – exercice 2012

Bilan au 31 décembre

(en milliers d'euros)

ACTIF	31.12.2012			31.12.2011	Note
	Valeurs Brutes	Amortissements et Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes	
ACTIF IMMOBILISE	17 247	8 436	8 811	8 502	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	158	32	127		
Concessions, brevets et droits similaires	1 327	724	603	6	
Fonds commercial	6 150	6 150		8	
Autres immobilisations incorporelles	476		476	685	3.1
Sous-total	8 111	6 905	1 206	698	
Immobilisations corporelles					
Constructions	22	18	3	216	
Matériel et outillage	3	3			
Agencements-Installations	301	282	19	18	
Matériel et Mobilier de bureau - Matériel technique et Informatique	537	532	6	7	3.2
Sous-total	863	835	28	241	
Immobilisations financières					
Participations	8 005	453	7 553	7 553	4.1
Autres titres immobilisés					
Prêts	243	243			4.2
Autres immobilisations financières	24		24	10	4.2
Sous-total	8 272	695	7 577	7 563	
ACTIF CIRCULANT	2 230	150	2 080	1 418	
Stocks					
Marchandises	14	10	3	3	
Avances & acomptes versés sur commandes					
Sous-total	14	10	3	3	
Créances					
Clients et comptes rattachés	879	123	756	739	
Autres créances	1 273	16	1 257	612	
Sous-total	2 152	139	2 012	1 351	5
Valeurs mobilières de placement & Disponibilités					
Valeurs mobilières de placement	30		30		6.1
Disponibilités	4		4	12	
Sous-total	35		35	12	
Charges constatées d'avance	29		29	53	6.2
Ecarts de conversion Actif				3	6.3
TOTAL DE L'ACTIF	19 477	8 585	10 891	9 923	

Bilan au 31 décembre

(en milliers d'euros)

PASSIF	31.12.2012	31.12.2011	Note
CAPITAUX PROPRES	(7 256)	(16 614)	
Capital	8 637	4 990	7.1
Réserve légale			
Réserves réglementées			
Report à nouveau	(21 604)	(21 387)	7.1
Résultat de l'exercice	5 712	(217)	
AUTRES FONDS PROPRES		178	
Avances conditionnées		178	7.3
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	274	4 379	8
Provisions pour risques	16	4 125	
Provisions pour charges	258	255	
DETTES	17 872	21 981	
Emprunts obligataires	170	170	9.1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	815	1 040	9.2
Emprunts et dettes financières divers	4 978	4 952	9.3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 047	2 536	9.4
Dettes fiscales et sociales	7 458	9 621	9.5
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 070	2 210	9.6
Produits constatés d'avance	1 334	1 451	9.7
Ecart de conversion Passif	1		
TOTAL DU PASSIF	10 891	9 923	

Compte de Résultat

(en milliers d'euros)

	2012	2011	Note
Chiffre d'affaires net	5 204	5 850	11.1
Autres produits d'exploitation	1 775	1 991	
Production immobilisée	635	685	
Reprise sur amortissements et provisions et transfert de charges	151	1 117	11.2
Subvention d'exploitation	980	183	11.3
Autres produits	9	6	11.4
PRODUITS D'EXPLOITATION	6 979	7 841	
Achats de marchandises	486	262	
Variation de stocks	(1)	(0)	
Autres achats et charges externes	1 793	1 980	14.2
Impôts, taxes et versements assimilés	245	229	
Salaires et traitements	3 556	3 682	
Charges sociales	1 676	1 751	
Dotations aux amortissements	153	30	
Dotations aux provisions	79	101	14.3
Autres charges	83	946	
CHARGES D'EXPLOITATION	8 069	8 981	14
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 090)	(1 140)	
Produits financiers de participation	200	451	
Autres intérêts et produits assimilés	0	11	
Produits nets sur valeurs mobilières	0	0	
Reprises sur provisions et transferts de charges	3	3	
Différence positive de change	4	2	
PRODUITS FINANCIERS	208	467	12
Dotations aux provisions financières		3	
Différence négative de change	7	6	
Autres charges financières	39	46	
CHARGES FINANCIERES	46	55	15
RESULTAT FINANCIER	162	412	
Produits sur opérations de gestion	2 707	22	
Produits sur opérations en capital	576	92	
Reprises sur provisions et transfert de charges	4 126	1 712	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 409	1 827	13
Charges sur opérations de gestion	687	858	16.1
Charges sur opérations en capital	247	521	16.2
Dotations aux amortissements et aux provisions			16.3
CHARGES EXCEPTIONNELLES	934	1 378	16
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 475	448	
Impôts sur les bénéfices	(166)	(62)	17
RESULTAT NET	5 712	(217)	

Annexe aux comptes sociaux

7. RAPPEL DES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

7.1 Prologue en bref

Expert depuis son origine de la multi-utilisation et de la virtualisation des postes de travail, le groupe PROLOGUE a étendu depuis plusieurs années sa maîtrise technologique aux domaines de la dématérialisation, de la sécurisation des échanges et de la gestion des systèmes d'information et de télécommunication. L'ensemble de ses acquis permet aujourd'hui à PROLOGUE d'être idéalement positionné pour devenir un acteur de référence sur le marché porteur du Cloud Computing dont il a été l'un des précurseurs.

Depuis la fin de l'exercice 2010, le Groupe Prologue s'est engagé dans un profond redéploiement de ses activités à travers deux axes stratégiques distincts et complémentaires :

- L'Edition de logiciels portée par la R&D de Prologue en France,
- L'Internationalisation des activités d'opérateur de plateforme de services à forte valeur ajoutée portée par sa filiale Alhambra en Espagne.

7.2 Evénements majeurs intervenus au cours de l'exercice

Plan de continuation

Depuis novembre 2005, les sociétés **PROLOGUE** et IMECOM bénéficient d'un plan de continuation. Dans son arrêt rendu le 5 décembre 2011, le Tribunal de Commerce d'Evry a accepté le projet de modification du plan de continuation présenté par le Groupe PROLOGUE.

Les nouvelles échéances financières de **PROLOGUE** pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 sont dès lors :

OPTION 2				TOTAL
2012	2013	2014	2015	
Novembre	Novembre	Novembre	Novembre	
531	1 684	2 194	2 192	6 601

(en milliers d'euros)

Toutes les créances échues ont été réglées :

soit au 31/12/2012 :

- 2 434K€ liés à l'option 1 du plan de continuation,
- 388 K€ liés à la 6^{ème} échéance (reliquat de 2011) de l'option 2,
- 133 K€ liés à la 7^{ème} échéance (due au 7/11/2012) de l'option 2,

soit au 31/01/2013 :

- 531 K€ correspondant au solde de la 7^{ème} échéance (due au 7/11/2012) de l'option 2.

Le montant restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation par la société **PROLOGUE** à la clôture de l'exercice s'élève à 6 601 K€ dont 531 K€ échus au 31/12/2012 et 1 684 K€ seront échus en 2013.

- Augmentation de capital

Le 29 février 2012, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAA par action détenue ;
- l'attribution de bons de souscription d'actions assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSABSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSABSAA par action détenue ;
- l'émission des actions ordinaires sur exercice desdits bons de souscription.

Au 26 avril 2012, 3 635 BSAA et 1 569 901 BSABSAA (dont 200 000 en compensation de créances) ont été exercés, permettant à Prologue de réaliser une augmentation de capital de 1 573 536 €.

Au 7 juin 2012, 1 197 BSAA et 101 932 BSABSAA nouveaux ont été exercés portant le capital à 6 666 546 €.

Au 4 décembre 2012, 1 228 005 BSAA et 742 293 BSABSAA nouveaux ont été exercés portant le capital à 8 636 844 €.

PROLOGUE a utilisé le montant résultant de l'exercice immédiat des bons de souscription pour mettre en paiement le remboursement des créances dues au titre de l'option 1 du plan de continuation.

- Cession de Gémenos

Prologue a vendu le 4 juillet 2012 son immeuble de Gémenos pour un montant de 450 K€ net vendeur.

- Evolution de la situation de filiales en liquidation

Sur la base d'évolutions récentes de la jurisprudence Italienne notre société ne pouvait être impliquée dans la liquidation de Prologue Italy pour des raisons de fond (pas d'actes imputables à la société-mère) et de prescription (délai de 5 ans depuis la mise en faillite en 2005 expiré). Ainsi, nous avons considéré qu'il convenait de sortir en 2012 Prologue Italy du périmètre de consolidation. L'impact de cette déconsolidation sur les comptes consolidés est un profit d'un montant de 3,4 M€ résultant de l'annulation des passifs de la filiale vis-à-vis des tiers.

Dans les comptes sociaux, la provision pour situation nette négative de ladite filiale a été intégralement reprise pour un montant de 3,8 M€.

- Remboursement du crédit impôt recherche

Au titre de l'exercice 2012, un produit de 166 K€ a été comptabilisé en moins de la charge de l'IS conformément à la recommandation de l'ANC.

- Subventions

- Compatible One

La société a perçu au 31 décembre 2011 une avance de fonds d'un montant de 121,5 K€ et un versement intermédiaire de 202,5 K€ en mars 2012. Le projet s'est terminé en février 2013 et le solde de la subvention soit 81 K€, a été versé en avril 2013.

- CloudPort

La société a reçu une avance de fonds d'un montant de 364 K€ le 23 avril 2012. La phase 1 du projet s'est terminée en octobre 2012 et la subvention relative à ces coûts a été versée en avril 2013 (269 K€)

- Médusa

Le projet a démarré fin 2012 et l'avance de fonds d'un montant de 127 K€ a été versée fin avril 2013.

8. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES

Principes Généraux

Les états financiers sont établis dans le respect des dispositions légales et réglementaires conformément au règlement 99.03 du 29 avril 1999 modifiés par le règlement CRC 2005-09 du 03 novembre 2005.

Les comptes annuels 2011 ont été établis suivant les principes généraux applicables en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La continuité d'exploitation est subordonnée aux critères décrits au paragraphe "23. Evénements postérieurs à la clôture" de l'annexe, "Perspectives d'avenir".

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés.

8.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

a) Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Des marques et logiciels qui se décomposent ainsi:

- la marque « Prolog »,
- les logiciels source acquis par la Société destinés à être intégrés dans ses produits,
- les logiciels créés par la Société en vue de leur commercialisation,
- les applicatifs acquis par la Société en vue d'usage interne.

- Un fonds commercial

b) Le principe d'amortissement est fonction de la nature des éléments composant les immobilisations incorporelles

- Les marques ne sont pas amorties,

- La durée d'amortissements des logiciels est déterminée en fonction de leur durée d'utilisation par la Société, limitée à 5 ans,

- Le fonds commercial est entièrement déprécié.

8.2 Frais de développement de logiciels

Les frais de développement de logiciels sont activés quand ils répondent aux critères déterminés par le PCG. A défaut ils sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rattachent.

8.3 Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le tableau ci-dessous fournit la durée d'amortissement retenue pour chaque catégorie d'immobilisation:

Catégories d'Immobilisations	Durée d'Amortissements	Mode
Terrain	-	-
Construction - Structure	40 ans	linéaire
Construction - Aménagements	15 ans	linéaire
Agencements	10 ans	linéaire
Mobilier	10 ans	linéaire
Matériel de bureau	5 ans	linéaire
Matériel Informatique	3 ans	linéaire

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

8.4 Immobilisations financières

La valeur brute est uniquement composée du prix d'achat Les frais annexes ont été comptabilisés en charges lors de l'exercice d'acquisition.

Les titres de participation sont évalués et dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est appréciée en fonction de la rentabilité prévisionnelle des sociétés concernées.

8.5 Stocks

Les stocks sont évalués suivant le principe du coût moyen pondéré. Une dépréciation est constatée en fonction des durées de rotation des références en stock.

8.6 Créances

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale

La Société apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur.

Il détermine alors la valeur recouvrable de la créance en fonction de l'analyse de la solvabilité du client et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

- lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire,...),
- pour toute créance impayée depuis plus d'un an.

Seules les créances faisant l'objet d'une assurance crédit sont cédées par voie de subrogation au factor. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession

8.7 Valeurs Mobilières de Placement

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'entrée. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées dans les comptes.

Si la valeur liquidative est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.

8.8 Provision pour risques et charges

8.8.1 Provision pour litiges prud'homaux

Une provision pour litiges prud'homaux est évaluée en fonction de la demande du tribunal compétent en tenant compte des griefs formulés par les salariés et après analyse du risque estimé pour chaque dossier (cf §8 "Provisions pour risques et charges").

8.8.2 Provision pour indemnité de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée pour faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés de la Société. Elle est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie. Elle est calculée sur une base actuarielle (taux d'actualisation retenu de 3 %) en fonction de la rémunération annuelle du personnel (augmentation moyenne des salaires de 1,3 %), de son ancienneté moyenne, et d'un coefficient de rotation (Turn-over), et d'un taux de charges sociales de 52%. Les éventuels écarts actuariels sont comptabilisés selon la méthode du "corridor".

8.9 Réserve spéciale de participation

Prologue employant plus de 50 salariés est soumise à l'obligation de constituer une réserve spéciale de participation.

8.10 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et de prestations de services liées au traitement de l'information.

- Licences de logiciels et ventes de matériels

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients.

Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

- Prestations de services

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé au prorata temporis.

8.11 Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation (cf 1.2 et 11.3 de la présente annexe sociale) versées à la société sont comptabilisées en "produit d'exploitation".

9. IMMOBILISATIONS

9.1 Immobilisations Incorporelles

Sur l'exercice écoulé, la variation des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	Augmentation (+)	Diminution (-)	Reclassement	31.12.2012
Valeurs brutes					
Frais d'établissement		158			158
Marques	25				25
Logiciels	600	702			1 302
Fonds commercial	6 150				6 150
Droit au bail	8		(8)		
Autres Immobilisations Incorporelles	684	398	(606)		476
Total	7 467	1 100	(614)		8 111
Amortissements & dépréciations					
Frais d'établissement		32			32
Marques	23				23
Logiciels	597	104			701
Fonds commercial	6 150				6 150
Droit au bail					
Autres Immobilisations Incorporelles					
Total	6 770	104			6 906
Valeurs nettes					
Frais d'établissement		126			126
Marques	2				2
Logiciels	3	598			601
Fonds commercial					
Droit au bail	8		(8)		
Autres Immobilisations Incorporelles	684	398	(606)		476
Total	697	996	(614)		1 205

Le poste "Autres Immobilisations Incorporelles" comprend des projets de développement de logiciels non achevés à la clôture de l'exercice. Il s'agit de travaux axés principalement sur la migration de nos logiciels vers le domaine du Cloud Computing. Ces immobilisations, en cours de développement en 2012, ne sont pas amorties sur cet exercice.

9.2 Immobilisations corporelles

Sur l'exercice écoulé, la variation des immobilisations corporelles se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	Augmentation (+)	Diminution (-)	Reclassement	31.12.2012
Valeurs brutes					
Construction - Structure	298		(298)		
Construction - Composants	53		(53)		
Matériel Outillage	3				3
Agencements	341	4	(22)		323
Mobilier et Matériel de bureau	533	6	(2)		537
Total	1 228	10	(374)		864
Amortissements & dépréciations					
Construction - Structure	95	4	(99)		
Construction - Composants	45	2	(47)		
Matériel Outillage	3				3
Agencements	318	4	(22)		300
Mobilier et Matériel de bureau	526	7	(2)		532
Total	987	17	(169)		835
Valeurs nettes					
Construction - Structure	203	(4)	(199)		
Construction - Composants	8	(2)	(6)		
Matériel Outillage	0				0
Agencements	23	(0)	0		23
Mobilier et Matériel de bureau	7	(2)			6
Total	241	(8)	(205)		28

10. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**10.1 Titres de Participations**

(en milliers d'euros)

	31.12.2012			31.12.2011		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Alhambra	5 950		5 950	5 950		5 950
CTI Phone	1		1	1		1
Prologue Italy				20	(20)	
Imecom	1 998	(398)	1 600	1 998	(398)	1 600
Spartacom Inc	54	(54)		54	(54)	
Adullac Projects	2		2	2		2
TOTAL	8 005	(452)	7 553	8 025	(472)	7 553

10.2 Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	Augmentation (+)	Diminution (-)	31.12.2012
Valeurs brutes				
Prêts au personnel	242			242
Dépôts et Cautionnements	10	14		24
Total	252	14		266
Dépréciations				
Prêts au personnel	242			242
Dépôts et Cautionnements				
Total	242			242
Valeurs nettes				
Prêts au personnel				
Dépôts et Cautionnements	10	14		24
Total	10	14		24

11. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

(en milliers d'euros)

CREANCES	31.12.2012			31.12.2011		
	Montant brut	Un an au plus	A plus d'un an	Montant brut	Un an au plus	A plus d'un an
Clients et comptes rattachés	879	879		934	934	
Autres créances	1 273	1 257	16	628	612	16
Valeurs Brutes	2 152	2 136	16	1 562	1 546	16
Dépréciations	(139)	(123)	(16)	(211)	(195)	(16)
Valeurs nettes	2 013	2 013		1 351	1 351	

Note : Seules les créances faisant l'objet d'une assurance crédit sont cédées par voie de subrogation à la société d'affacturage. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession.

Le montant des créances cédées et non échues, au 31 décembre 2012, s'élève à 885 K€ contre 1 001 K€ au 31 décembre 2011.

Le détail des "Autres créances" (valeurs nettes) s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Personnel	6	6
TVA à récupérer	223	263
Comptes courants et intérêts	109	
Débiteurs divers	753	281
Crédit impôt recherche	166	62
Total	1 257	612

Le poste "Débiteurs Divers" se décompose comme suit :

Affacturage – fonds de garantie et fonds de réserve	: 113 K€
Provision pour subvention R&D à recevoir	: 469 K€
Autres	: 171 K€

Le crédit impôt recherche pour 2011 soit un montant de 62 K€ a été imputé en 2012 sur les dettes fiscales courantes (TVA), Concernant l'exercice 2012, la déclaration du CIR pour un montant de 166 K€ a été adressée à l'administration fiscale le 10 avril 2013, cette créance permettra à nouveau d'apurer les dettes fiscales courantes.

La variation des "dépréciations des créances clients et autres créances" se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	Dotations	Reprises	31.12.2012
Clients et comptes rattachés	195	36	(108)	123
Autres créances	16			16
Total	211	36	(108)	139

12. DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION**12.1 Valeurs mobilières de placement**

Néant

12.2 Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Assurances diverses		
Achats de marchandises		25
Locations immobilières	17	17
Cotisation professionnelle		1
Frais de stockage	2	2
Maintenances diverses	2	3
Transmission de données	3	
Licences		
Divers	5	5
Total	29	53

12.3 Ecarts de conversion actif

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Fournisseurs		3
Clients		
Total		3

13. CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES**13.1 Capital social et primes**

Au 31/12/2012, le capital social de 8 636 844 € est composé de 8 636 844 actions de 1 € chacune.

Au 1^{er} janvier 2012, le capital était composé de 4 989 881 actions de 1 € chacune.

Affectation du résultat de l'exercice 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2012 a décidé d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2011, s'élevant à 217 290,06 € au compte "Report à nouveau" dont le solde débiteur sera porté de 21 386 967,03 € à **21 604 257,09 €**.

Tableau de variation des Capitaux Propres

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves légal	Autres	Résultat de l'exercice	Report à nouveau	TOTAL
Situation au 31 décembre 2011	4 990				(217)	(21 387)	(16 614)
Augmentation du capital	3 647						3 647
Affectation du résultat					217	(217)	
Résultat de l'exercice					5 712		5 712
Situation au 31 décembre 2012	8 637				5 712	(21 604)	(7 255)

13.2 Plan d'options de souscription d'actions et B.S.A.

Prologue a procédé le 5 mars 2012 à l'attribution gratuite d'un BSABSAA de maturité 1 an (échéance 4 mars 2013) et d'un BSAA de maturité 7 ans (échéance 4 mars 2019) par action détenue. Ainsi, au total, Prologue a émis 4 989 881 BSABSAA et 4 989 881 BSAA auxquels s'ajoutent les BSAA issus de l'exercice des BSABSAA.

Sur les 4 989 881 BSABSAA (échéance 4 mars 2013) émis, 4 723 439 ont été souscrits (soit près de 95 %). Les BSABSAA non exercés le 4 mars 2013 sont caducs et ont perdu toute valeur.

Sur la même période 2 321 656 BSAA (échéance 4 mars 2019) ont été souscrits, il reste à ce jour 7 391 664 BSAA à exercer avant le 4 mars 2019.

13.3 Avances conditionnées

Toutes les avances conditionnées ont été produites dans le cadre du redressement judiciaire de la société.

Lors de la renégociation du plan de continuation en décembre 2011, les créanciers correspondants qui ont choisi l'option 1 ont été remboursés intégralement en 2012 pour un montant de 89 K€. L'abandon de créance consenti à hauteur de 50 % (89 K€) a été comptabilisé dans les comptes de l'exercice 2012. Le compte est ainsi soldé au 31 décembre 2012.

14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	Dotations	Reprises		31.12.2012
			Consommées	Non consommées	
Provisions pour risques					
Provision perte de change	3			3	
Provision Art. 700					
Provision SN négative Prologue Italy	3 811			3 811	
Provision risques prud'homaux	311		183	112	16
Sous-total	4 125		183	3 926	16
Provisions pour charges					
Indemnités de départ en retraite	255	44	41		258
Sous-total	255	44	41		258
TOTAL	4 380	44	224	3 926	274

- Provision pour risques prud'homaux : sur l'exercice, une reprise de 295 K€ a été comptabilisée suite à la clôture de deux dossiers et au résultat de la cour d'appel d'un troisième.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées en une fois au moment du départ à la retraite à l'initiative du salarié.

La charge correspondante est prise en compte dans le résultat sur l'exercice.

Cette comptabilisation suit les règles détaillées au § 2.8.2

- La valeur actuelle totale de l'obligation au 31 décembre 2012 est de 293 K€, elle était de 263 K€ au 31 décembre 2011,
- Le coût des services rendus durant l'exercice 2012 est de 44 K€.
- Le coût financier de la période est égal à zéro.
- Les écarts actuariels totaux non encore comptabilisés à la clôture se montent à (35) K€.
- Les prestations servies sur l'exercice sont de 29 K€.
- Le montant des écarts actuariels comptabilisés dans le compte de résultat de la période est égal à zéro.
- La partie de l'écart actuariel excédant 10% de la valeur actuelle de l'engagement devrait être étalée sur une durée résiduelle moyenne de 17 ans au 31 décembre 2012.

Les principales hypothèses retenues en 2011 et 2012 sont les suivantes :

	31/12/2011	30/12/2012
Effectif fin de période (*)	80	76
Engagement envers le personnel comptabilisé	255	258
Taux d'actualisation	4,5%	3.0%
Taux de charges sociales	52%	52%
Taux d'inflation	0%	0%
Taux de progression des salaires	2%	1.3%
Taux de rotation des salariés non cadres	18-39 ans : 5 % 40-49 ans : 3 % 50-65 ans : 0 %	18-39 ans : 5 % 40-49 ans : 3 % 50-65 ans : 0 %
Taux de rotation des salariés cadres	18-39 ans : 5 % 40-49 ans : 3 % 50-54 ans : 1 % 55-59 ans : 0,5% 60-65ans : 0%	18-39 ans : 5 % 40-49 ans : 3 % 50-54 ans : 1 % 55-59 ans : 0,5% 60-65ans : 0%
Ecart actuariels restant à comptabiliser à la clôture	(8)	(35)
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)	0 %	0 %

L'impact net sur le résultat des **reprises de provisions** se présente ainsi :

(en milliers d'euros)

	Charges réelles	Reprises		Impact Résultat (Charges) Produits
		Consommées	Non consommées	
Exploitation				
Indemnités de départ en retraite	(37)	29		(8)
Risques Prud'homaux	(183)	183	112	112
TOTAL	(220)	212	112	104

15. DETTES

Au 31 décembre 2012, l'échéancier de l'ensemble des dettes a été établi à partir de l'analyse suivante :

- Les dettes courantes à moins d'un an.
- Les dettes FNGS correspondant aux dettes sociales versées par les AGS dans le cadre du redressement judiciaire. Cette dette est remboursable sur 10 ans pour la partie chirographaire. La partie privilégiée a été intégralement remboursée à fin 2008.
- L'état des créances produites dans le cadre du redressement judiciaire remboursables en 10 ans.

15.1 Autres emprunts obligataires

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunt OBSAR	170	58	112	
Total	170	58	112	

15.2 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunt ⁽¹⁾	46	16	30	
Compte bancaire	767	767		
Intérêts courus	2	2		
Total	815	785	30	

⁽¹⁾ Ce poste correspond aux montants restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation

15.3 Emprunts et dettes financières divers

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Comptes courants avec des filiales	3 715	3 715		
Comptes courants avec des filiales RJ ⁽¹⁾				
Associés autres dettes RJ	180	50	130	
Associés autres dettes				
Associés Augmentation Capital	688	688		
Emprunt participatif Alhambra	10	10		
Emprunt participatif Eidos	137	137		
Emprunt Imecom Inc	227	227		
Dépôts et cautionnements reçus	22	22		
Total	4 979	4 849	130	

⁽¹⁾ Le montant correspondant aux sommes restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation s'élevait au 31 décembre 2011 à 329 K€ pour le compte courant avec la filiale Alhambra, l'option 1 du plan de continuation renégocié en 2011 ayant été retenue, cette dette s'est éteinte fin 2012.

Prêt participatif

Les avances consenties par les sociétés Alhambra et Eidos à la société Prologue sont converties en prêts participatifs jusqu'au 31 décembre 2017, avec franchise d'intérêts jusqu'au 31/12/2012.

Au cours de l'exercice :

- une créance de 1 005 K€ détenue par Imecom SA sur Imecom inc, a été cédée par Imecom SA à Prologue via le compte courant en vertu de la convention de trésorerie conclue entre les filiales avant d'être cédée par Prologue à Alhambra Systems. Cela a permis de rembourser partiellement l'emprunt participatif accordé à Prologue par Alhambra Systems qui est passé de 1 015 K€ à 10 K€ au 31 décembre 2012.
- une licence non exclusive du logiciel "Use It Messaging" a été vendue par Imecom SA à Grupo Eidos. Le prix de cession interne de cet actif a été transféré par Imecom SA à Prologue SA via le compte courant en vertu de la convention de trésorerie conclue entre les filiales. Cela a permis de rembourser partiellement l'emprunt participatif accordé à Prologue par Grupo Eidos qui est passé de 702 K€ à 137 K€ au 31 décembre 2012.

15.4 Fournisseurs et Comptes rattachés

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	722	722		
Fournisseurs procédure collective	1 117	457	660	
Fournisseurs factures à recevoir	118	118		
Effets à payer	90	90		
Total	2 047	1 387	660	

15.5 Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes sociales				
Personnel et comptes rattachés	531	531		
Organismes sociaux	1 861	1 861		
Dettes sociales RJ ⁽¹⁾	976	319	657	
Sous-total	3 368	2 711	657	
Dettes fiscales				
TVA	899	899		
Autres impôts et taxes	106	106		
Dettes fiscales RJ ⁽¹⁾	3 085	1 046	2 039	
Sous-total	4 090	2 051	2 039	
Total	7 458	4 762	2 696	

⁽¹⁾ Les postes "dettes sociales RJ et dettes fiscales RJ" correspondent aux montants restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation.

15.6 Autres dettes

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Clients créditeurs	8	8		
Autres créditeurs	10	10		
Autres dettes RJ ⁽¹⁾	1 052	294	758	
Total	1 070	312	758	

⁽¹⁾ Le poste "Autres dettes RJ" correspond aux montants restant dus dans le cadre du plan de continuation

15.7 Produits constatés d'avance

Ce poste comprend:

- la plus-value historique sur lease-back de l'immeuble du siège social en crédit bail pour 329 K€. Cette somme est à étaler jusqu'en 2021, soit 41 K€ par an du fait de la renégociation du crédit bail,
- les loyers dus à INGLEase au titre de la dette RJ ainsi que les intérêts pour 404 K€, réintégrés dans ce compte et étalés jusqu'en 2021, soit 50 K€ par an du fait de la renégociation du crédit bail,
- les contrats de support facturés terme à échoir pour 602 K€ à comptabiliser sur 2013 (cf §2.10).

15.8 Charges à payer

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Fournisseurs, factures non parvenues	118	187
Personnel, congés à payer	433	452
Personnel, commissions à payer	93	132
Personnel, notes de frais à payer	12	19
Personnel, provision RCR	51	26
Formation professionnelle	29	34
Taxe d'entraide (ORGANIC)	9	11
Taxe d'apprentissage	23	24
Effort construction	16	17
CVAE	37	55
Taxe handicapés	8	7
Total	829	964

Cet état s'entend hors plan de continuation

16. DETTES ET CREANCES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Les effets à payer s'élevaient à la clôture de l'exercice à 90 K€ et les effets à recevoir à 27 K€ dont aucun escompté non échu.

17. PRODUITS D'EXPLOITATION**17.1 Chiffre d'affaires HT**

Le chiffre d'affaires s'élève à 5 204 K€ dont 3,4 % ont été réalisés à l'export.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales par Prologue, au titre des opérations commerciales courantes, s'élève à 540 K€. Les prestations de services juridiques, comptables et hébergement des salariés ont été facturées à Imecom SA pour 403 K€ et pour 83 K€ à Alhambra Eidos SAS.

(en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires	31.12.2012			31.12.2011
	France	Export	Total	Total
Ventes de marchandises	863	1	864	462
Prestations de services	4 163	177	4 340	5 388
Total	5 026	178	5 204	5 850

17.2 Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges d'exploitation

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Transfert de charges	3	4
Reprises sur amortissements et provisions	148	1 113
Total	151	1 117

La ligne "Reprises sur amortissements et provisions" tient compte d'une reprise sur provision clients douteux de 108 K€ et de 40 K€ de reprise de provision pour retraite suite à des départs.

17.3 Subvention d'exploitation

Au cours de l'exercice, Prologue a comptabilisé des produits pour 977 K€ concernant les subventions suivantes (cf 1.2):

- dans le cadre du projet Compatible One 216 K€,
- dans le cadre du projet CloudPort 634 K€ et
- dans le cadre du projet Medusa (avance à notification) 127 K€.

18. PRODUITS FINANCIERS

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Produits de participation	200	451
Reprise sur provision	3	3
Reprise provision dépréciation des titres		
Divers	5	13
Total	208	467

19. PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Produit constaté d'avance sur cession immeuble	41	41
Produit constaté d'avance Ing Lease	50	50
Produit cession Immeuble Gemenos	485	
Reprise provision risques prud'homaux	295	35
Reprise provision situation nette négative des filiales ⁽¹⁾	3 811	609
Reprise provision dépréciation des titres ⁽¹⁾	20	521
Abandon créance suivant Plan de continuation	2 467	548
Abandon créance suivant Plan de continuation Banque	98	
Reprise provision autres		4
Divers	142	19
Total	7 409	1 827

⁽¹⁾ Suite à la disparition du risque sur la filiale Prologue Italy les provisions pour dépréciation des titres et pour situation nette négative ont été reprises sur l'exercice. Afin de ne pas déséquilibrer le résultat courant, ces reprises ont été comptabilisées dans le résultat exceptionnel.

20. CHARGES D'EXPLOITATION**20.1 Charges de personnel**

Le montant des charges de personnel relatives aux opérations de recherche et du développement au cours de l'exercice 2012, s'élève à 1 518 K€ contre 1 672 K€ en 2011.

20.2 Autres achats et charges externes

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Sous-traitances	426	705
Honoraires	264	262
Publicité - Manifestations	16	61
Locations et charges locatives	126	61
Crédit-bail	189	189
Annonces et insertions	48	
Frais de déplacements, voyages et réceptions	152	141
Autres charges externes	572	561
Total	1 793	1 980

20.3 Dotation aux provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Dépréciation stocks		
Dépréciation créances	36	66
Provision indemnités départ en retraite	44	35
Total	80	101

21. CHARGES FINANCIERES

	31.12.2012	31.12.2011
Dotations aux provisions		3
Intérêts sur emprunts et dettes financières	39	46
Perte de change	7	6
Total	46	55

22. CHARGES EXCEPTIONNELLES**22.1 Charges Exceptionnelles - Opérations de Gestion**

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	10	2
Indemnités transactionnelles		
Honoraires	394	205
Perte irrécouvrable Compte courant Prolgue Belgique		548
Créances irrécouvrables Groupe		17
Pénalités de retard de paiements	100	80
Retenue à la source		
Autres	183	6
Total	687	858

22.2 Charges Exceptionnelles - Opérations de Capital

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Valeurs nettes des immobilisations cédées ⁽¹⁾	213	
Honoraires		
Sortie titres de participation Prologue GMBH		204
Sortie titres de participation Prologue Espagne		181
Sortie titres de participation Prologue Belgique		136
Sortie titres de participation Prologue Italy	20	
Dommages et intérêts versés	14	
Total	247	521

⁽¹⁾ liées à la cession de l'immeuble de Gémenos**22.3 Dotations Exceptionnelles aux Amortissements et aux Provisions**

Néant

23. IMPÔTS**23.1 Impôt au titre de l'exercice en cours**

Néant

23.2 Crédit d'impôt

En 2012, ce poste ne comporte que le crédit d'impôt recherche de l'exercice comptabilisé pour 166 K€.

23.3 Déficit reportable

Au 31 décembre 2012, le déficit reportable est de 46 293 K€.

(en milliers d'euros)

	31.12.2012
Déficits reportables 2011	47 815
Résultat fiscal 2012	(1 523)
TOTAL DES DEFICITS REPORTABLES	46 293
Allègement futur d'impôts (33,33 %)	15 429

24. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les informations ci-dessous concernent les liaisons avec les sociétés du Groupe :

(en milliers d'euros)

Valeur brute	31.12.2012	31.12.2011
Créances		
Clients et comptes rattachés	305	345
Autres créances		
Immobilisations		
Immo Incorporelles	19	
Dettes		
Emprunts et dettes financières divers (*)	3 995	4 556
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142	185
Produits financiers		
Comptes courants- prêts filiales- Dividendes		451
Charges financières		
Intérêts sur comptes courants et prêts Filiales	11	2
Charges exceptionnelles		
Régularisation fournisseur Prologue Belgique		1

(*) Emprunts et dettes financières divers se décomposent ainsi :

- 3 086 K€ de compte courant avec Imecom SA,
- 629 K€ de compte courant avec Alhambra Systems
- 227 K€ d'emprunt à Imecom inc
- 147 K€ de prêt participatif avec Alhambra Systems et Grupo Eidos
- 101 K€ de compte courant avec Alhambra Eidos (créance)

25. EFFECTIF

Au 31 décembre 2012, l'effectif est de 76 personnes, l'effectif moyen sur l'exercice s'est établi à 81 personnes.

La répartition de l'effectif par statut est la suivante :

	Femmes	Hommes	Total
Apprentis		5	5
Employés	3	3	6
Agents de maîtrise	3	1	4
Cadres et assimilés	18	43	61
Total	24	52	76

26. REMUNERATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX

La rémunération versée aux membres des organes d'administration et de direction par l'entreprise représente 59 K€ et se décompose comme suit :

(en €)	Exercice 2012			Exercice 2011
	Rémunération brute	Avantages en nature	Jetons de présence	Total des rémunérations
	Fixe	Variable		
M. Georges SEBAN	40 000	-	-	54 168
M. Ramendra DAS	19 162	-	-	93 441

27. CREDIT-BAIL

Il ne reste, à la clôture, que le contrat de crédit-bail signé avec ING Lease le 11 octobre 2001, complété par l'avenant N°1 signé le 30 mars 2011 (modifié le 6 avril 2011) pour l'immeuble et le terrain du siège social.

(en milliers d'euros)

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	Exercice	Cumulées	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total	
Terrain	29	680	29	116	87	232	
Construction	160	3 800	160	642	482	1 284	500
Total	189	4 480	189	758	569	1 516	500

28. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Engagements reçus

Néant

Engagements donnés

Prologue est locataire, dans le cadre d'un contrat de crédit-bail, de la société ING Lease pour les locaux constituant le siège social, pour une durée initiale irrévocable de 47 trimestres à compter du 11 octobre 2001. Ce contrat a été modifié le 6 avril 2011 le montant du loyer annuel HT est de 189 K€ (voir § 21 "Crédit bail").

Prologue est depuis le 4 juillet 2012 locataire d'un immeuble à Gémenos. L'engagement est de 9 ans avec un loyer annuel hors charges de 45 000 euros qui sera annuellement révisé selon l'indice de référence des loyers. Selon l'article L145-4 du Code de commerce ce bail pourra être dénoncé à l'expiration d'une période triennale.

Droits Individuels de Formation

Les heures capitalisées sur l'exercice au titre des droits individuels de formation et non consommées, au 31 décembre 2012, représentent 6 471 heures.

Compte tenu de l'avis rendu le 13 octobre 2004 par le comité d'urgence du conseil national de la comptabilité et de la situation de l'entreprise dans ce domaine, aucune provision n'a été constatée au titre de ce droit nouveau créé par la loi du 4 mai 2004.

29. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**- Subventions**

Des subventions relatives aux trois projets en cours sur 2012 ont été perçues en avril 2013 (Cloud Port 269 K€, CompatibleOne 81 K€, Médusa 127 K€).

- Augmentation de capital

Au 1^{er} février 2013, le Conseil d'administration a constatée que 791 648 BSAA et 869 294 BSABSAA nouveaux ont été exercés portant le capital à 10 297 786 €.

Au 8 avril 2013, 1 440 019 BSABSAA et 297 171 BSAA supplémentaires ont été souscrits, portant le capital à 12 034 976 €.

Le montant total de l'augmentation de capital constatée depuis le début de l'opération le 5 mars 2012 est de 7 045 095 €.

- Perspectives d'avenir

Au cours des prochains exercices Prologue entend poursuivre les 3 objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés :

- Devenir un acteur de référence mondial dans les technologies liées au Cloud Computing et pour lesquelles elle contribue à de nombreux projets de recherche internationaux particulièrement prometteurs. Les premiers produits basés sur ces nouvelles technologies pourraient ainsi être commercialisés au cours du second semestre 2013.

- Accroître sa présence à l'international à travers sa filiale Espagnole Alhambra-Eidos pour offrir à terme une ouverture mondiale à ses produits. Plusieurs projets de croissance externe et de création de filiales sont actuellement à l'étude notamment en Espagne, au Brésil et en Asie.

- Poursuivre le renforcement de ses ressources pour accélérer la sortie par le haut de son plan de continuation. Le groupe pourrait annoncer prochainement la mise en place d'une "Equity Facility" lui donnant accès à une levée de fonds potentielle de 4 M€ sur 3 ans. De plus, afin de remercier ses actionnaires qui lui ont permis de renforcer significativement ses fonds propres au cours des 12 derniers mois, Prologue pourrait procéder d'ici le mois de juin à une nouvelle attribution gratuite de BSA dont le prix d'exercice serait fixé au minimum à 2 euros par action.

- Continuité d'exploitation

Le Groupe est confiant dans sa capacité à faire face à ses échéances sur les douze prochains mois sur la base des éléments suivants :

- poursuite du retour à la croissance du chiffre d'affaires et à l'amélioration des marges et du cash-flow,
- subventions reçues au premier semestre 2013 au titre des contrats R & D Compatible One, Cloud Port et Medusa (477 K€), et subventions attendues au second semestre au titre des contrats Cloud Port et Medusa (340 K€), ainsi qu'un crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2012 (233 K€),
- accès à la capacité de financement bancaire de la filiale espagnole,
- mise en œuvre d'une "Equity Line" lui donnant accès à une levée de fonds potentielle de 4 M d'euros sur trois ans,
- mise en place d'une nouvelle attribution gratuite de BSA dans des conditions pouvant faciliter une éventuelle augmentation de capital,
- négociation en cours avec l'administration fiscale en vue de l'étalement de la dette TVA due au titre du plan de continuation.

Il n'est pas tenu compte, dans ces prévisions, des éventuelles indemnités que le groupe pourrait percevoir dans le cadre du conflit judiciaire qui l'oppose aux sociétés Effitic et Hewlett Packard ainsi qu'aux dirigeants d'Effitic.

Filiales et Participations (filiales détenues à +50 %)	Capital (Devise)	Capitaux propres autres que le capital (Devise)	Quote-part, de capital, détenue	Valeur Comptable des titres détenus(€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (€)	Montant des cautions et avals donnés par la Société (€)	Chiffre d'affaires de la filiale (€)	Résultat du dernier exercice clos (€)	Dividende encaissé par Prologue au cours du dernier exercice (€)
				Brute	Nette					
ALHAMBRA (groupe) C/Albasanz 16 28037 MADRID -Espagne (Exercice clos le 31.12.2012)	601 012 €	3 819 679	95%	5 949 641 €	5 949 641 €			14 677 457 €	437 060 €	200 000 €
IMECOM SA 12 avenue des Tropiques 91943 LES ULIS (Exercice clos le 31.12. 2012)	1 400 000 €	(810 508) €	99.33%	1 998 060 €	1 600 000 €			1 786 777 €	1 119 130 €	
PROLOGUE DEVELOPMENT (Russie) Rue Pavel Kortchaguine n°2, bureau 102 129278 MOSCOU – Fédération de Russie (Exercice clos le 31.12. 2012)	1 000 000 (Roubles)	NS	100 %	NS	NS	-	-	0	NC	
SPARTACOM Technologies inc. One South Church Avenue, Suite 2200 TUCSON – ARIZONA 85701 – Etats Unis (Exercice clos le 31.12. 2012)	64 481 €	-	100 %	54 241 €	0			0	0	
PROLOGUE Italy s.r.l. Via F. Soave, 24 20135 – MILANO - Italie (Exercice clos le 31.12.2012)	20 000 €	(4 074 047)€	97,50 %	0	0			0	0	

26.5. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – exercice 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PROLOGUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe et concernant :

- **Le plan de continuation** (note 1.2 intitulée "Événements majeurs intervenus au cours de l'exercice").
- **L'incertitude relative à la continuité d'exploitation** exposée dans le paragraphe introductif de la note 2 intitulée "Résumé des principes comptables" et dans la note 23 intitulée "Événements postérieurs à la clôture" (point n° 3 intitulé "Perspectives d'avenir" et point n° 4 intitulé "Continuité d'exploitation").

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe introductif de la note 2 intitulée "Résumé des principes comptables", en lien avec la note 23 intitulée "Événements postérieurs à la clôture", rappelle le contexte dans lequel est appréciée la **continuité d'exploitation** de votre société et les hypothèses qui la conditionnent.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à obtenir des prévisions de trésorerie établies par votre société et vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes de l'annexe.

- La note 2.4 intitulée "Immobilisations financières" expose les modalités d'examen de la **valeur recouvrable des titres de participation** à la clôture de l'exercice.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans d'affaires établis par chacune des entités sous le contrôle de la Direction Générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 29 mai 2013

Christine VANHAVERBEKE



B.C.R.H. & Associés

François SORS



Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

26.6. Comptes consolidés –exercice 2012**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**

(en milliers d'euros)

ACTIF	31.12.2012	31.12.2011	Note
Ecarts d'acquisition	4 625	4 607	5.1.1
Immobilisations incorporelles	1 382	816	5.1.2
Immobilisations corporelles	2 415	2 626	5.1.3
Actifs financiers	222	103	5.1.4
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	8 645	8 151	
Stocks et en-cours	602	616	5.1.6
Clients et comptes rattachés	3 652	4 437	5.1.7
Autres créances courantes	2 087	1 314	5.1.9
Trésorerie et équivalents	1 741	1 312	5.1.10
TOTAL ACTIFS COURANTS	8 081	7 679	
TOTAL DE L'ACTIF	16 726	15 830	

(en milliers d'euros)

PASSIF	31.12.2012	31.12.2011	Note
Capital	8 637	4 990	5.1.12
Primes			5.1.12
Réserves consolidées	(17 362)	(19 491)	5.1.14
Résultat net	2 001	2 120	
Autres	45	53	
Capitaux propres – part du groupe	(6 679)	(12 328)	
Intérêts minoritaires	216	225	5.1.15
Total Capitaux propres	(6 463)	(12 103)	
Emprunts et Dettes financières à long terme	2 161	2 883	5.1.16
Fournisseurs et comptes rattachés	651	1 287	5.1.17
Autres Passifs non courants	4 403	8 257	5.1.18
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	7 215	12 426	
Emprunts et dettes financières à court terme	3 240	3 089	5.1.20
Provisions pour risques et charges	577	777	5.1.21
Fournisseurs et comptes rattachés	3 364	3 497	5.1.17
Autres dettes courantes	8 793	8 143	5.1.22
TOTAL PASSIFS COURANTS	15 973	15 506	
TOTAL DU PASSIF	16 726	15 830	

COMPTE DE RESULTAT ET ETAT DE RESULTAT NET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011	Note
Chiffre d'affaires	21 435	22 448	6
Achats consommés	(7 388)	(6 991)	5.2.1
Charges de personnel	(11 938)	(11 707)	5.2.2
Charges externes	(3 161)	(3 431)	5.2.3
Impôts et taxes	(336)	(305)	
Dotations aux amortissements	(539)	(432)	5.2.4
Dotations et reprises aux provisions et dépréciations	48	888	5.2.4
Autres produits et charges d'exploitation	1 120	(591)	5.2.5
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(759)	(122)	
Autres produits et charges opérationnels	6 428	430	5.2.6
RESULTAT OPERATIONNEL	5 669	308	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	4	5.2.7
Coût de l'endettement financier brut	(269)	(428)	5.2.7
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(265)	(424)	
Autres produits et charges financiers	(3 333)	2 380	5.2.7
Charges d'impôt	(96)	(126)	
RESULTAT NET	1 975	2 138	
PART DU GROUPE	2 001	2 120	
INTERETS MINORITAIRES	(26)	17	
<i>Résultat par action (en Euro)</i>	0,32	0,42	5.2.9
<i>Résultat dilué par action (en Euro)</i>	0,21	0,42	5.2.9

	31.12.2012	31.12.2011
RESULTAT NET	1 975	2 138
Ecart de conversion	26	(5)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	26	(5)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 001	2 133
Dont part du Groupe	2 027	2 115
Dont part des intérêts minoritaires	(26)	17

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net consolidé	1 975	2 138
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	356	204
Abandon de créances RJ sur option 1	0	
Actualisation de la dette RJ (IAS 39)	0	(2 390)
Impact renégociation contrat de location		
Production immobilisée	(665)	(708)
Plus et moins values de cession	(258)	15
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 408	(741)
Coût de l'endettement financier net	269	424
Charges d'impôt	96	126
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 774	(191)
Impôt versé	(109)	85
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(4 085)	(475)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(2 420)	(581)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(518)	(213)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	485	
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(147)	(59)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	0	2
Incidence des variations de périmètre	(2)	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(182)	(270)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital	3 647	
Autres flux liés aux opérations de financement ⁽¹⁾	688	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(11)	(24)
Variation des emprunts (y compris contrats de location financement)	(146)	(171)
Intérêts financiers nets versés	(269)	(424)
Impact renégociation contrat de location		176
Variation avances conditionnées	(261)	82
Variation des comptes courants	(200)	200
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 448	(160)
Incidence de la variation des taux de change	8	(5)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	854	(1 016)
Trésorerie d'ouverture	(2 134)	(1 118)
Trésorerie de clôture	(1 280)	(2 134)

⁽¹⁾ dont 688K€ d'augmentation de capital en attente

Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés

(en milliers d'euros)

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	TOTAL PART DU GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	4 990	0	(20 355)	864	58	(14 443)	231	(14 212)
Affectation du résultat 2010			864	(864)		0		0
<i>Rachat des titres minoritaires</i>						0		0
<i>Résultat de l'exercice 2011</i>				2 120		2 120		2 120
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>					(5)	(5)		(5)
Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	2 120	(5)	2 115	0	2 115
<i>Distribution de dividendes</i>						0		0
Capitaux propres au 31/12/2011	4 990	0	(19 491)	2 120	53	(12 328)	231	(12 097)
Affectation du résultat 2011			2 120	(2 120)		0		0
<i>Augmentation de capital</i>	3 647					3 647		3 647
<i>Rachat des titres minoritaires</i>						0		0
Résultat 2012				2 001		2 001	(26)	1 975
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>					26	26		26
Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	2 001	26	2 027	(26)	2 001
<i>Autres opérations</i>					(25)	(25)	22	(3)
<i>Distribution de dividendes</i>						0	(11)	(11)
Capitaux propres au 31 décembre 2012	8 637	0	(17 371)	2 001	54	(6 679)	216	(6 463)

Annexe aux états financiers consolidés

1. REFERENTIEL COMPTABLE APPLIQUE

1.1 Normes IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 31 décembre 2012 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables à la date d'arrêté de ces comptes, et présentés avec des informations financières comparatives 2011 établies selon ce même référentiel.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2012. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les nouveaux amendements et interprétations entrés en vigueur et applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 sont les suivants:

- IFRS 7 "Information à fournir – Transfert d'actifs financiers" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011,
- Amendement IFRS1 "Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011,
- Amendements IAS12 "Recouvrement des actifs sous-jacents" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012,

Les amendements, normes et interprétations ci-dessus n'ont pas eu d'impact sur les comptes annuels consolidés.

Les normes et interprétations ci-dessous adoptées par l'Union européenne mais non entrées en vigueur pour l'exercice considéré, ou celles adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2012 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

- IFRS 10 "Etats financiers autorisés" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013,
- IFRS 11 "Partenariats" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013,
- IFRS 12 "Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013,
- IFRS 13 "Evaluation de la juste valeur" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013,
- IAS 27R "Etats financiers individuels" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013,
- IAS 28R "Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013,
- Amendement IFRS7 Information à fournir : compensation des actifs et passifs financiers" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013
- Amendement IAS1 "Présentation des autres éléments du résultat global" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012,
- Amendement IAS19 "Avantages du personnel" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013,
- Amendement IAS32 "Compensation des actifs et passifs financiers" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014,
- IFRIC20 "Frais de déblaiement engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013

1.2 Présentation des états financiers

Les états financiers – **compte de résultat consolidé, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres** – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation n°2004-R.02 du 27 octobre 2004. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 révisée.

2. PERIMETRE ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 Liste des entreprises consolidées au 31 décembre 2012

Société	Pays	Activité opérationnelle (*)	% de contrôle	% d'intérêt	SIREN
Prologue	France	Oui	-	-	Société mère
Imecom SA	France	Oui	99,33	99,33	950 559 898
Alhambra Systems consolidé ⁽¹⁾	Espagne	Oui	95,00	95,00	
Alhambra Eidos	France	Oui	100,00	95,00	530 629 195
Alhambra Polska	Pologne	Oui	51,65	49,07	
Imecom Group Inc.	Etats-Unis	Oui	100,00	95,00	
Imecom Iberica	Espagne	Non	70,06	69,59	
Spartacom Inc	Etats-Unis	Non	100,00	100,00	

(1) Comprenant les filiales espagnoles Eidos, CTI Phone détenues à 100 % par Alhambra Systems,

(*) La situation des filiales sans activité est détaillée au § 2.3

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

La filiale Prologue Italy sans activité depuis 2004 est sortie du périmètre de consolidation sur l'exercice 2012.

2.3 Filiales sans activité

La société Spartacom Etats-Unis n'a plus d'activité opérationnelle depuis 2004. Des actions en vue d'assurer la liquidation amiable ou judiciaire de cette structure ont été engagées.

Au même titre, Imecom Iberica, filiale de la société Imecom SA, est également en cours de liquidation.

La société Prologue Development (hors périmètre de consolidation), inactive depuis 2004, ne peut pas être liquidée, la législation russe ne le permettant pas.

La date de clôture des comptes annuels des sociétés du Groupe est le 31 décembre. Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

Au 31 décembre 2012, tous les engagements connus sont comptabilisés ou mentionnés dans les notes annexes.

3. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont établis en retenant comme hypothèse de base la continuité de l'exploitation subordonnée à la réussite des critères décrits au paragraphe 9.3 "Evénements postérieurs à la clôture" de l'annexe "Perspectives d'avenir".

3.1 Modalités de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Prologue exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les créances et les dettes ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont également éliminés.

La date de clôture des comptes de ces sociétés est le 31 décembre.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

3.2 Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

3.3 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Les comptes des filiales étrangères sont convertis au taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Lors de la cession totale ou partielle, ou la liquidation d'une entité étrangère, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont enregistrées dans le compte de résultat.

3.4 Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans le cas contraire, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

3.5 Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. La norme IFRS 3 a été appliquée à partir de la date de 1ère adoption sans retraitement rétrospectif en application de l'option offerte par la Norme IFRS 1

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Ces tests sont mis en oeuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Suivant les principes de la norme IAS 36, une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable.

Les écarts d'acquisition comptabilisés dans les comptes Prologue sont alloués au sous-groupe Espagnol Alhambra et Alhambra Eidos et ont été testés à fin décembre 2012.

La méthode d'évaluation retenue se base sur un modèle d'actualisation de flux de trésorerie des UGT Alhambra System, Alhambra Eidos, Alhambra Polska et Imecom INC avec des données issues d'un business plan à 4 ans.

Les prévisions du sous-groupe Alhambra ont été construites avec les hypothèses suivantes :

-- Un taux de croissance du chiffre d'affaires de 10% à 12% sur la période du Business plan (2013 à 2016). Puis extrapolation des flux sur la période de 5 ans suivante (2017-2021) intégrant une croissance du chiffre d'affaire de 8 à 19% selon les années.

Ces taux reflètent l'évolution des 2 activités principales du groupe soit ;

- o Les services récurrents de télécom et de CLOUD,
- o La vente de matériel et licences, les projets de mise en place et de support récurrent correspondants, les services d'intégration, développement et TMA de logiciels, la régie, le conseil et la formation.

-- Une faible progression du coût de marchandises, suivi d'une stabilisation à partir de 2015,

-- Une faible décroissance des coûts du personnel d'exploitation en pourcentage, jusqu'à un niveau de stabilisation à partir de 2017,

- Une stabilisation des frais de structure en pourcentage à partir de 2013,
- Un taux d'actualisation de 9 % correspondant à un taux prudent compte tenu des taux de financement connus et des rendements attendus sur les nouveaux secteurs d'activités (Cloud),
- Un taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie de 3%, à compter de 2022.

Sur la base de ces hypothèses, la valeur d'utilité du sous-groupe Alhambra ressort à un niveau supérieur à sa valorisation dans les comptes et aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

3.6 Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens ou services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement il répond aux deux conditions suivantes :

- il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données...

Les actifs incorporels sont amortis sur une durée allant de 1 à 5 ans selon leur nature.

3.6.1 Logiciels

L'activité principale de Prologue consiste à concevoir et éditer des logiciels. De ce fait, la problématique liée à la comptabilisation des actifs incorporels porte principalement sur la comptabilisation des logiciels acquis et des logiciels créés ou développés en interne.

Pour vérifier si un actif incorporel généré en interne remplit les critères de comptabilisation, la norme IAS 38 distingue deux phases d'élaboration de l'actif :

- une phase de recherche, et
- une phase de développement.

Un actif incorporel en phase de développement (ou de la phase de développement pour un projet interne) doit être comptabilisé si et seulement si l'entité peut démontrer les éléments suivants :

- la faisabilité technique de réalisation de l'actif de façon à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu ;
- l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre ;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La norme précise que la société doit démontrer l'existence d'un marché actif pour le produit de l'actif ou pour l'actif lui-même ou, s'il est utilisé en interne, l'utilité de l'actif incorporel ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, adéquates pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les travaux de développement répondant aux critères ci-dessus sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, ils sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

Au 31 décembre 2012, le montant activé de frais de Développement s'élève à 665 K€ (dont 477 K€ pour Prologue).

3.7 Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminuée du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite "approche par composants", chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Le groupe Prologue distingue 4 catégories d'actifs corporels :

- les terrains,
- les constructions,
- les aménagements, le mobilier et le matériel,
- le matériel informatique.

Le tableau ci-dessous fournit la durée d'amortissement retenue pour chaque catégorie d'immobilisation :

Catégorie d'immobilisation	Durée d'amortissement
Terrains	-
Constructions	
- Structure	40 ans
- Aménagements	15 ans
Agencements	10 ans
Mobiliers	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel pour le traitement de l'information	3 et 4 ans

3.8 Contrats de location financement et location simple

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. La dette correspondante est inscrite au passif. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.9 Actifs financiers

Les actifs financiers du groupe comprennent des titres de participation, des prêts au personnel, des dépôts et cautionnements. En application du principe de prudence, une dépréciation est constituée lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

3.10 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation (IAS2).

3.11 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur. Il détermine alors la valeur recouvrable de la créance en fonction de l'analyse de la solvabilité du client et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

- lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire,...),
- pour toute créance impayée depuis plus d'un an.

3.12 Autres actifs courants

3.12.1 Impôts différés

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible

pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Compte tenu du montant significatif des déficits reportables en France taxables au taux de droit commun qui représente un total de 51 686 K€ au 31 décembre 2012 et de la probabilité que des économies futures se réalisent, le groupe a décidé de ne pas constater d'impôt différé actif sur les différences temporelles et sur les déficits fiscaux au-delà des impôts différés passif constatés sur les différences temporelles.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comptabilisée au bilan comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Celle-ci prend en compte les découverts bancaires court terme accordés à nos filiales espagnoles.

Les équivalents de trésorerie sont constitués des valeurs mobilières de placement et sont détenus à des fins de transaction, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur

Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

3.14 Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe.

3.15 Provisions pour Risques et Charges

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

3.15.1 Provision pour indemnité de départ en retraite

Le Groupe accorde aux salariés des sociétés françaises des indemnités de départ en retraite.

La base de cette provision est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation nette du Groupe est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Les engagements de retraites et assimilés sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetés.

Les écarts actuariels sont traités selon la méthode du corridor.

Le Groupe n'a pas d'engagement à prestations définies envers le personnel autre que l'IDR (Indemnité de départ à la retraite).

Le groupe ne dispose pas d'actifs dédiés aux engagements envers le personnel.

3.15.2 Provision pour litiges

Une provision pour litige prud'homais est évaluée en fonction de la demande du Tribunal compétent, tenant compte des griefs formulés par les salariés et après analyse du risque estimé de chaque dossier.

3.16 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières comprennent principalement :

- les dettes liées aux contrats de location-financement
- les concours bancaires

3.17 Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation

Au 31 décembre 2006, du fait de l'approbation par le Tribunal de commerce du plan de continuation du Groupe Prologue, les échéances des dettes des créanciers ayant accepté l'option B ont été arrêtées et étalées jusqu'à 10 ans.

En conformité avec les dispositions d'IAS 39, les dettes relatives au plan de continuation ont été valorisées à cette date à leur valeur comptable actualisée compte tenu de la nouvelle durée de remboursement (jusqu'à 10 ans).

Du fait de la situation particulière du groupe, de l'inexistence d'un marché secondaire pour la dette du groupe et en l'absence de transaction de financement récente du groupe permettant d'appréhender une prime de risque, il a été retenu par prudence un taux d'actualisation de 4 % qui faisait référence au taux de rémunération des obligations d'État sur 10 ans.

Le résultat de l'actualisation (3 705 K€) a été comptabilisé en tant que produit financier au compte de résultat au 31 décembre 2006. Depuis l'exercice 2007, le Groupe constate par le compte de résultat le coût financier de l'actualisation des dettes liées à la procédure collective, conformément à IAS 39-56, au travers du processus d'amortissement lors de chaque remboursement.

Suite à l'adoption de la modification du plan de continuation par le Tribunal de commerce d'Evry, le 5 décembre 2011, il a été

constaté une modification substantielle du passif financier, l'écart entre la somme des flux de trésorerie actualisés selon les nouvelles conditions et la somme des flux de trésorerie actualisés selon les anciennes conditions étant 'au moins 10%.

Ainsi au 31/12/2011, la mise en œuvre du test quantitatif prévu au paragraphe AG 62 de la norme IAS 39 a conduit à traiter de manière séparée les deux options du plan de continuation adopté par le Tribunal de commerce d'Evry, le 5 décembre 2011 :

1 - Dettes de l'option 1 : Au 31/12/2011, le test des 10% a conduit à considérer qu'il y avait une modification substantielle de la dette, ce qui a entraîné la dé-comptabilisation de la valeur nette comptable de la dette (option 1) et la comptabilisation d'une nouvelle dette correspondant à la juste valeur de la dette à un taux d'intérêt effectif de 22,9%.

La dette Option 1 ayant été intégralement remboursée fin 2012, l'annulation de l'actualisation de cette dette a généré sur 2012 une charge de 3 092 K€.

2 - Dettes de l'option 2 : En l'absence de modification substantielle, cette dette est restée comptabilisée à sa valeur nette comptable actuelle, au taux d'intérêt effectif d'origine, soit 4%. L'impact de son actualisation dans le compte de résultat de l'exercice 2012 est une charge financière de 290 K€.

Ainsi, l'impact de l'actualisation de la dette RJ (options 1 et 2) dans le compte de résultat est un charge financière de 3 382 K€.

3.18 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et de prestations de services liées au traitement de l'information.

- Licences de logiciels et ventes de matériels

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients.

Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

- Prestations de services

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis.

3.19 Résultat par action

Les résultats par action sont calculés à partir du résultat net part du groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre d'actions existant à la date d'arrêté,

- Le résultat net dilué par action prend en compte toutes les options de souscription d'actions déjà attribuées ou encore attribuables dans les limites en nombre et en délai fixées par les assemblées générales ayant autorisé la constitution des plans. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

3.20 Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels retenus par le groupe pour l'information financière ont été identifiés en fonction de ses domaines d'expertise et n'ont pas fait l'objet de regroupement.

Cette répartition conduit la société à communiquer sur trois secteurs d'activités. Ils correspondent aux résultats opérationnels régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles

La nature des biens et services produits par les trois secteurs sont les suivants :

- **Edition de logiciel,**

- **Intégration de systèmes et services,**

- **Opérateur de systèmes d'information et de télécommunication.**

3.21 Subventions publiques

La norme IAS20 s'applique à la comptabilisation et à l'information à fournir sur les subventions publiques ainsi que pour l'information à fournir sur les autres formes d'aides publiques.

Elles peuvent être soit liées à des actifs, soit liées au résultat.

Les subventions publiques doivent être comptabilisées en produit sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles ne doivent pas être créditées directement en capitaux propres.

La méthode de comptabilisation retenue est l'approche par le résultat en "Autres produits et charges d'exploitation" (Résultat opérationnel courant).

4. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

4.1 Plan de continuation - Toutes les échéances ont été honorées

Depuis novembre 2005, les sociétés françaises du Groupe PROLOGUE bénéficient d'un plan de continuation. Dans son arrêt rendu le 5 décembre 2011, le Tribunal de Commerce d'Evry a accepté le projet de modification de ce plan qui lui a été présenté.

Les nouvelles échéances financières des sociétés françaises du **Groupe Prologue** après la modification du plan sont dès lors :

OPTION 2				en K€
2012	2013	2014	2015	Total
Novembre	Novembre	Novembre	Novembre	
547	1 883	2 453	2 451	7 334

Toutes les créances dues ont été réglées :

soit au 31/12/2012 :

- 2 971K€ liés à l'option 1 du plan de continuation,
- 449 K€ liés à la 6^{ème} échéance (reliquat de 2011) de l'option 2,
- 183 K€ liés à la 7^{ème} échéance (due au 7/11/2012) de l'option 2,

soit au 31/01/2013 :

- 547 K€ correspondant au solde de la 7^{ème} échéance (due au 7/11/2012) de l'option 2.

Le montant restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation par les sociétés françaises du **Groupe Prologue** à la clôture de l'exercice s'élève à 7 334 K€ dont 547K€ échus au 31 décembre 2012 et 1 883 K€ seront échus en 2013.

Prologue a engagé une négociation avec les administrations fiscales et les organismes sociaux en vue d'aménager le remboursement des passifs exigibles concernant :

- la dette de TVA due dans le cadre du plan de continuation,
- les dettes de TVA et de cotisations sociales patronales dues dans le cadre de l'activité de 2012.

4.2 - Augmentation de capital

Le 29 février 2012, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAA par action détenue ;
- l'attribution de bons de souscription d'actions assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSABSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSABSAA par action détenue ;
- l'émission des actions ordinaires sur exercice desdits bons de souscription.

Au 26 avril 2012, 3 635 BSAA et 1 569 901 BSABSAA (dont 200 000 en compensation de créances) ont déjà été exercés, permettant à Prologue de réaliser une augmentation de capital de 1 573 536 €.

Au 7 juin 2012, 1 197 BSAA et 101 932 BSABSAA nouveaux ont été exercés portant le capital à 6 666 546 €.

Au 4 décembre 2012, 1 228 005 BSAA et 742 293 BSABSAA nouveaux ont été exercés portant le capital à 8 636 844 €.

PROLOGUE a utilisé le montant résultant de l'exercice immédiat des bons de souscription pour mettre en paiement le remboursement des créances dues au titre du plan de continuation.

4.3 - Sortie de la filiale Prologue Italy

Sur la base d'évolutions récentes de la jurisprudence Italienne notre société ne pouvait être impliquée dans la liquidation de Prologue Italy pour des raisons de fond (pas d'actes imputables à la société-mère) et de prescription (délai de 5 ans depuis la mise en faillite en 2005 expiré). Ainsi, nous avons considéré qu'il convenait de sortir en 2012 Prologue Italy du périmètre de consolidation. L'impact de cette déconsolidation sur les comptes consolidés est un profit d'un montant de 3,4 M€ résultant de l'annulation des passifs de la filiale vis-à-vis des tiers.

Dans les comptes sociaux, la provision pour situation nette négative de ladite filiale a été intégralement reprise pour un montant de 3,8 M€.

4.4 - Cession de Gémenos

Prologue a vendu le 4 juillet 2012 son immeuble de Gémenos pour un montant de 450 K€ net vendeur.

4.5 - Décision du Conseil des Prud'hommes

En 2010, Prologue s'est vu contraindre de licencier pour faute lourde deux de ses anciens dirigeants, actuels dirigeants d'EFFITIC. Ceux-ci ont alors engagé une action prud'homale à l'encontre de Prologue.

Le 13/09/2012, le Conseil de Prud'hommes de Longjumeau a rendu une première décision favorable à PROLOGUE, en considérant que l'ancien Directeur Administratif et Financier de PROLOGUE avait, avec ses dirigeants d'alors, "largement abusé de ses fonctions et de ses pouvoirs" et ont estimé que celui-ci avait nui aux intérêts de la société.

Toujours selon ce jugement, "les faits reprochés sont réels et sérieux" et "présentent une exceptionnelle gravité" justifiant son licenciement pour faute lourde. Cette décision fait l'objet d'un appel.

Concernant l'affaire opposant Prologue à son ancien Directeur Général, lors de l'audience du 13/01/2013, le Conseil de Prud'hommes, constatant que l'ancien Directeur Général de Prologue n'était ni présent ni représenté, a choisi de purement et simplement radier l'affaire.

Depuis plusieurs mois PROLOGUE a par ailleurs engagé des procédures judiciaires devant le Tribunal de commerce de Paris, afin de faire reconnaître ses droits dans le cadre du litige qui l'oppose à son ancienne direction ainsi qu'à EFFITIC. Elle sollicite notamment la réparation d'un préjudice évalué par le cabinet Grant Thornton à plus de 32 M€.

5. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES**5.1 POSTES DU BILAN****5.1.1 Ecarts d'acquisition**

(en milliers d'euros)

Désignation	Valeur Brute			Dépréciations			Valeur Nette
	31.12.2011	+ ou (-)	31.12.2012	31.12.2011	+ ou (-)	31.12.2012	31.12.2012
Prologue (fonds de commerce)	5 625		5 625	5 625		5 625	0
Alhambra Systems (Goodwill)	4 638	18	4 656	581		581	4 075
Alhambra Eidos (Goodwill)	561		561	11		11	550
Total	10 824	18	10 842	6 217	0	6 217	4 625

Les modalités de tests de valeurs sont présentées au paragraphe 3.5 "Ecarts d'acquisition" de la présente annexe.

5.1.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	31.12.2012
Valeurs brutes						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	1 821	738				2 559
Autres Immobilisations Incorporelles	43					43
Total	1 864	738	0	0	0	2 602
Amortissements & dépréciations						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	1 015	173		(1)		1 187
Autres Immobilisations Incorporelles	33					33
Total	1 048	173	0	(1)	0	1 220
Valeurs nettes						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	806	565	0	1	0	1 372
Autres Immobilisations Incorporelles	10	0	0	0	0	10
Total	816	565	0	1	0	1 382

Au cours de l'exercice 2012 le Groupe a immobilisé les frais liés au développement de logiciels non achevé à la clôture de l'exercice. Il s'agit principalement de travaux liés à l'évolution des produits vers le Cloud Computing.

5.1.3 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	31.12.2012
Valeurs brutes						
Terrain	579					579
Constructions	3 459		(351)			3 108
Aménagements, mobilier, matériel	2 440	341	(378)		(3)	2 400
Matériel informatique	380	6				386
Total	6 858	347	(729)	0	(3)	6 473
Amortissements & dépréciations						
Terrain	0					0
Constructions	1 996	73	(145)			1 924
Aménagements, mobilier, matériel	1 862	280	(386)		(3)	1 754
Matériel informatique	373	7				380
Total	4 232	360	(532)	0	(3)	4 058
Valeurs nettes						
Terrain	579	0	0	0	0	579
Constructions	1 463	(73)	(205)	0	0	1 185
Aménagements, mobilier, matériel	577	61	8	0	(0)	646
Matériel informatique	7	(1)	0	0	0	6
Total	2 626	(13)	(197)	0	(0)	2 415

5.1.4 Actifs financiers

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	+	-	31.12.2012
Valeurs brutes				
Autres titres de participation	48		(45)	3
Prêts au personnel	248	134		382
Autres (dépôts et cautionnements)	67	13		80
Total	363	147	(45)	465
Dépréciations				
Autres titres de participation	19		(18)	0
Prêts au personnel	243			243
Autres (dépôts et cautionnements)	0			0
Total	261	0	(18)	243
Valeurs nettes				
Autres titres de participation	29	0	(27)	2
Prêts au personnel	5	134	0	140
Autres (dépôts et cautionnements)	67	13	0	80
Total	102	147	(27)	222

5.1.5 Actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2012, les actifs et passifs financiers selon les catégories identifiées par IAS 32/39 sont ainsi classés :

(en milliers d'euros)

Classement IAS 32-39	CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS		
	Passif financier au coût amorti	Passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Prêts et créances
Actifs financiers			222
Clients et comptes rattachés			3 652
Charges constatées d'avance			209
Avoirs à recevoir			7
TVA			438
Autres créances fiscales			279
Compte de garantie et réserve Factor			486
Autres débiteurs (nets)			639
Emprunts et dettes financières long terme	2 161		
Fournisseurs et comptes rattachés long terme	1 094		
Autres passifs non courants	4 403		
Emprunts et dettes financières court terme	3 240		
Fournisseurs et comptes rattachés court terme	2 921		
Autres dettes courantes	8 793		

Note : La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

5.1.6 Stocks et en-cours

Ce poste comprend les stocks de périphériques, documentations et fournitures diverses ainsi que les encours de prestations de services.

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	Variation	31.12.2012
Stocks	950	(19)	931
Dépréciations des stocks	(334)	6	(329)
Total valeurs nettes	616	(14)	603

5.1.7 Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Clients et comptes rattachés	3 637	4 974
Effets à recevoir	27	47
Factures à établir	94	
Clients douteux	120	161
Dépréciation créances douteuses ou litigieuses	(227)	(746)
Total	3 652	4 437

Note : Seules les créances garanties sont cédées par voie de subrogation au factor. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession. Le montant de l'encours des créances cédées au 31 décembre 2012 est de 1,24 millions d'euros (Prologue : 0,89 M€ - Imecom : 0,35 M€).

5.1.8 Echéancier des créances clients

	TOTAL	NON ECHUES	TOTAL ECHUES	ECHUES DEPUIS			
				<30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	> 181 jours
31.12.2012							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	3 652	3 129	523	324	143	56	
31/12/2011							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	4 437	3 406	1 030	379	174	311	166

5.1.9 Autres créances courantes

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Avoirs à recevoir	7	7
Personnel et organismes sociaux	28	15
TVA déductible	438	337
Autres créances fiscales	279	294
Comptes de garantie et réserve factor	486	421
Autres Débiteurs	655	104
Charges constatées d'avance	209	153
Dépréciation Autres débiteurs	(16)	(16)
Total	2 086	1 314

5.1.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Valeurs mobilières de placement	66	47
Disponibilité	1 675	1 265
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 741	1 312
Concours bancaires courants	(2 214)	(2 856)
Concours bancaires non courants et autres	(807)	(589)
Total	(1 280)	(2 134)

Note : Les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV de trésorerie à capitalisation.

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation de la trésorerie des sociétés consolidées.

5.1.11 Dépréciation des actifs courants

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	Dotations	Reprises	31.12.2012
Stocks	334		(5)	329
Clients et comptes Rattachés	700	48	(520)	227
Autres actifs courants	91		(75)	16
Total	1 125	48	(600)	573

5.1.12 Capital et primes

Le capital social de 8 636 844,00 € est composé de 8 636 844 actions de 1 € chacune.

L'évolution du capital se présente comme suit :

Capital	Nombre d'actions
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2012	4 989 881
Nombre d'actions au 31 décembre 2012	8 636 844

Primes	en milliers d'euros
Primes au 1 ^{er} janvier 2012	0
Primes au 31 décembre 2012	0

5.1.13 Plans d'options de souscription d'actions et émission de BSA

Le 29 février 2012, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAA par action détenue ;
- l'attribution de bons de souscription d'actions assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSABSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSABSAA par action détenue ;
- l'émission des actions ordinaires sur exercice desdits bons de souscription.

Au 31 décembre 2012, 2 414 126 BSABSAA et 1 232 837 BSAA ont été exercés.

5.1.14 Réserves et résultat consolidés

La décomposition entre les réserves consolidées d'une part, le résultat consolidé d'autre part, a été explicitée dans le tableau de variation des capitaux propres.

5.1.15 Intérêts minoritaires

Les Intérêts minoritaires, représentant la quote-part de la situation nette des sociétés consolidées revenant aux actionnaires minoritaires, sont ainsi composés:

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Variation de périmètre	Rachats de titres aux minoritaires	31.12.2012
Alhambra	225	(22)		13		216
Total	225	(22)	0	13	0	216

5.1.16 Emprunts et dettes financières long terme

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	1-5 ans	> 5 ans	31/12/2011
		Non courants		
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	102	102		138
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	1 426	483	943	1 530
Dettes financières (Procédure Collective)	27	27		180
Dettes financières autres	606	604	2	1 036
Total	2 161	1 216	944	2 883

5.1.17 Fournisseurs et comptes rattachés (courants et non courants)

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	31/12/2011
		Courants		Non courants	
Fournisseurs	2 678	2 678			3 139
Fournisseurs (Procédure Collective)	1 094	443	651		1 052
Fournisseurs Effets à payer	99	99			347
Fournisseurs Factures à recevoir	144	144			245
Total	4 015	3 364	651	0	4 784

5.1.18 Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	1-5 ans	>5 ans	31/12/2011
Avances conditionnées	566	399	167	516
Dettes fiscales et sociales	2 955	2 882	73	6 415
Impôt Différé Passif	77	77		137
Crédit vendeur	677	677		915
Autres	129	129		274
Total	4 403	4 163	240	8 256

Autres passifs non courants (RJ et hors RJ)

(en milliers d'euros)

	RJ	Hors RJ	Total
Avances conditionnées		566	566
Dettes fiscales et sociales	2 882	73	2 955
Impôt Différé Passif		77	77
Crédit vendeur	677		677
Autres	129		129
Total	3 688	716	4 403

5.1.19 Dettes Procédure collective actualisées

(en milliers d'euros)

	Montant nominal	Actualisation	Valeur de la Dette au Bilan	Valeur de la Dette au Bilan
	31.12.2012			31.12.2011
Avances conditionnées	0	0	0	312
Dettes sociales	1 042	76	966	3 228
Dettes fiscales	3 696	267	3 429	3 363
Fournisseurs	1 172	78	1 094	1 052
Crédit vendeur	1 033	81	952	1 007
Dettes OBSAR	170	12	158	152
Dettes financières	46	3	42	206
Autres	199	15	184	191
Total	7 358	533	6 825	9 513

Au 31/12/2011, la dette "procédure collective" était sous-évaluée de 373 K€, correspondant à des chèques émis par la société mais non envoyés aux tiers à l'époque compte tenu de la situation de trésorerie, et qui étaient présentés à tort dans la rubrique "Concours bancaires courants".

Dettes Procédure collective actualisées (courant et non courant)

(en milliers d'euros)

	Courant	Non courant	Total
Avances conditionnées			0
Dettes sociales	327	639	966
Dettes fiscales	1 186	2 243	3 429
Fournisseurs	443	651	1 094
Crédit vendeur	276	677	952
Dettes OBSAR	56	102	158
Dettes financières	15	27	42
Autres	55	129	184
Total	2 357	4 469	6 825

5.1.20 Emprunts et dettes financières court terme

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31/12/2011
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	56	14
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	104	98
Dettes financières à court terme ⁽¹⁾	15	27
Concours bancaires courants	3 021	2 856
Dettes financières autres	44	93
Total	3 240	3 088

⁽¹⁾ Part à moins d'un an des dettes liées à la Procédure Collective

5.1.21 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)

	31/12/2011	Dotations	Reprises		31.12.2012
			Consommées	Non consommées	
Provisions pour litiges	336	58	183	112	98
Provisions pour retraites et engagements assimilés	297	57	29	11	314
Provisions pour charges	138	62	36		165
Autres provisions	0				0
Total	771	177	248	122	577

Les provisions ci-dessus listées s'analysent ainsi :

Provisions pour litiges : Ce poste correspond à des provisions pour litiges prud'homaux en cours. Sur l'exercice, une reprise de 295 K€ a été comptabilisée suite à la clôture de deux dossiers et au résultat de la Cour d'Appel d'un troisième. Une dotation pour 58K€ vient compléter le risque sur un litige encore en cours.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont versées en une fois au moment du départ à la retraite à l'initiative du salarié. La charge correspondante est prise en compte dans le résultat sur l'exercice.

Cette comptabilisation suit les règles détaillées au § 3.15.1

- La valeur actuelle totale de l'obligation au 31 décembre 2012 est de 354 K€, elle était de 305 K€ au 31 décembre 2011,
- Le coût des services rendus durant l'exercice 2012 est de 57 K€.
- Le coût financier de la période est égal à zéro.
- Les écarts actuariels totaux non encore comptabilisés à la clôture se montent à (41) K€.
- Les prestations servies sur l'exercice sont de 29 K€.
- Le montant des écarts actuariels comptabilisés dans le compte de résultat de la période est égal à zéro.
- La partie de l'écart actuariel excédant 10% de la valeur actuelle de l'engagement devrait être étalée sur une durée résiduelle moyenne de 17 ans au 31 décembre 2012.

Les principales hypothèses retenues en 2011 et 2012 sont les suivantes :

	31/12/2011	30/12/2012
Effectif fin de période (*)	92	92
Engagement envers le personnel comptabilisé	297 K€	314 K€
Taux d'actualisation	4,5%	3.0%
Taux de charges sociales	52%	52%
Taux d'inflation	0%	0%
Taux de progression des salaires	2%	1.3%
Taux de rotation des salariés non cadres	18-39 ans : 5 % 40-49 ans : 3 % 50-65 ans : 0 %	18-39 ans : 5 % 40-49 ans : 3 % 50-65 ans : 0 %
Taux de rotation des salariés cadres	18-39 ans : 5 % 40-49 ans : 3 % 50-54 ans : 1 % 55-59 ans : 0,5% 60-65ans : 0%	18-39 ans : 5 % 40-49 ans : 3 % 50-54 ans : 1 % 55-59 ans : 0,5% 60-65ans : 0%
Ecart actuariels restant à comptabiliser à la clôture	(8) K€	(41) K€
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)	0 %	0 %

(*) effectifs français Prologue, Imecom et Alhambra Eidos

5.1.22 Autres dettes courantes

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31/12/2011
Avances conditionnées (Procédure Collective)	0	312
Dettes sociales et fiscales ⁽²⁾	5 863	5 540
Crédit vendeur (Procédure Collective)	276	92
Produits constatés d'avance	1 735	1 879
Autres ⁽¹⁾	918	320
Total	8 792	8 143

⁽¹⁾ Dont dettes RJ 55 K€

(2) Les dettes sociales et fiscales courantes se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31/12/2011
Dettes sociales		
Personnel et comptes rattachés	340	258
Organismes sociaux	2 392	1 473
Dettes sociales (Procédure Collective) - Part à moins d'un an	327	2 363
Sous-total	3 058	4 094
Dettes fiscales		
TVA - Impôts sur les bénéfices	613	509
Autres Impôts et Taxes	1 006	623
Dettes fiscales (Procédure Collective) - Part à moins d'un an	1 186	313
Sous-total	2 805	1 446
TOTAL	5 863	5 540

5.2 COMPTE DE RESULTAT**5.2.1 Achats consommés**

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Achats	4 306	4 107
Variations de stocks	24	(135)
Autres achats et sous-traitance	3 057	3 019
Total	7 388	6 991

5.2.2 Charges de personnel et effectifso **Tableau d'analyse**

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Salaires et traitements	8 731	8 474
Charges sociales	3 207	3 233
Total	11 938	11 707

o **Effectifs**

	Europe	USA	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Direction générale	4	1	5	3
Support technique/Installation	62	2	64	61
Commerciaux	32	3	35	35
Communication/marketing	11	0	11	10
Etudes / Production	90	1	91	96
Finances/Juridique/ administration	17	1	18	22
Qualité/informatique interne	6	0	6	6
Total	222	8	230	233

5.2.3 Charges externes

(en milliers d'euros)		
	31.12.2012	31.12.2011
Locations immobilières et charges locatives	437	424
Sous-traitance et honoraires	1 585	1 846
Publicité et communication	187	196
Frais généraux, locations mobilières, entretien et réparations, assurances	439	415
Personnel extérieur	28	59
Transports, déplacements, télécommunications	342	381
Autres	142	111
Total	3 161	3 431

5.2.4 Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)		
	31.12.2012	31.12.2011
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(178)	(55)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(362)	(377)
Dotations aux amortissements	(540)	(432)
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	(48)	(150)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(86)	(87)
Dotations aux provisions et dépréciations	(134)	(237)
Reprises sur dépréciations des actifs circulants	117	1 042
Reprises sur provisions pour risques et charges	64	83
Reprises sur provisions et dépréciations	181	1 125
Total dotations / reprises provisions dépréciations	48	888

5.2.5 Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)		
	31.12.2012	31.12.2011
Redevances	(23)	(1)
Pertes sur créances irrécouvrables	(212)	(911)
Crédit Impôt recherche ⁽¹⁾	233	78
Subventions publiques ⁽²⁾	984	209
Autres	138	35
Total	1 120	(591)

⁽¹⁾ L'information concernant le crédit impôt recherche est détaillée au § 4.4

⁽²⁾ Le détail des subventions accordées à Prologue dans le cadre des projets est repris au § 4.5.

5.2.6 Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)		
	31.12.2012	31.12.2011
Abandons de créances liés au Redressement Judiciaire	3 040	
Produits et charges liés aux litiges prud'homaux		(6)
Pénalités, Indemnités Prud'homales et autres	(311)	(53)
Autres produits et charges opérationnels ⁽¹⁾	3 699	488
Total	6 428	430

⁽¹⁾ Dont 3 431 K€ provenant de la déconsolidation de la filiale Prologue Italie

La définition retenue par le groupe pour la catégorie "Autres produits et charges opérationnels" ne porte que sur les événements dont le caractère est inhabituel, anormal, peu fréquent et dont le montant est particulièrement significatif.

Il a été décidé de faire entrer dans cette catégorie les éléments suivants :

- les ajustements de charges et produits dans le cadre du redressement judiciaire et du plan de continuation validé par le Tribunal de Commerce

- les charges liées aux litiges prud'homaux,
- les charges liées à des indemnités transactionnelles,
- les honoraires relatifs à la renégociation de la Dette RJ,

Le choix de ces éléments est motivé par leur caractère inhabituel et permet de les distinguer des autres opérations réellement courantes.

5.2.7 Résultat financier net

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	4
Intérêts et charges financiers	(178)	(155)
Charges liés au retraitement du crédit-bail immobilier	(91)	(273)
Coût de l'endettement net	(265)	(424)
Dotations et reprises aux amortissements et provisions financières	18	(18)
Gains et Pertes de Changes	(3)	
Actualisation de la Dette liée au Redressement Judiciaire (*)	(3 382)	2 356
Autres Produits et Charges Financiers	34	42
Autres Produits et Charges Financiers	(3 333)	2 380

(*) L'explication relative à la comptabilisation de cette actualisation est détaillée au § 3.17 "Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation".

5.2.8 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Résultat net	1 975	2 138
Charge d'Impôts	(96)	(126)
Résultat avant impôt	2 071	2 264
Taux d'imposition en vigueur en France	34,43%	34,43%
Charge / Produit d'impôt théorique	(713)	(779)
Rapprochement		
Effet des pertes de l'exercice non activées	(933)	(694)
Utilisation de reports déficitaires non activés et différences permanentes	1 561	1 290
Différentiel de taux - France / étranger	19	23
Impôts différés		
Impôts courants	(30)	35
Charge réelle d'impôt	(96)	(126)
Taux d'imposition effectif	4,64%	5,56%

5.2.9 Résultat par action

	31.12.2012	31.12.2011
Nombre d'actions		
Nombre d'actions au 1er janvier	4 989 881	4 989 881
Augmentation du capital	3 646 963	
Total	8 636 844	4 989 881
Nombre moyen d'actions après effet dilutif		
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	6 264 078	4 989 881
Effet dilutif	3 398 132	
Total	9 662 210	4 989 881
Résultat net (part du Groupe) (K€)	2 001	2 120
Résultat par action (€)	0,32	0,42
Résultat dilué par action (€)	0,21	0,42

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

a) Résultat par secteur opérationnel

	31.12.2012	31.12.2011
Edition		
Chiffre d'affaires	6 616	7 404
Résultat opérationnel courant	(868)	(576)
Résultat opérationnel	5 650	(92)

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Intégration de systèmes et solutions		
Chiffre d'affaires	6 192	5 834
Résultat opérationnel courant	139	176
Résultat opérationnel	111	155

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Opérateur de systèmes d'information et de télécommunication		
Chiffre d'affaires	8 627	9 210
Résultat opérationnel courant	(28)	278
Résultat opérationnel	(91)	245

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Total Groupe		
Chiffre d'affaires	21 435	22 448
Résultat opérationnel courant	(757)	(122)
Résultat opérationnel	5 670	308

b) Ventilation sectorielle des principaux postes du bilan par métier et par zone géographique

(en milliers d'euros)

EDITION	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	2 898	461	1 503	54	986	1 513	1 918	11 232
USA	107	58	31	175			32	239
Total métier	3 005	519	1 534	228	986	1 513	1 950	11 470

(en milliers d'euros)

INTEGRATION DE SYSTEMES ET SOLUTIONS	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	2 369	1 297	226	628	935	273	881	717
USA								
Total métier	2 369	1 297	226	628	935	273	881	717

(en milliers d'euros)

OPERATEUR SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATION	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	3 270	1 835	327	884	1 319	374	1 184	1 009
USA								
Total métier	3 270	1 835	327	884	1 319	374	1 184	1 009

(en milliers d'euros)

Total Groupe	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	8 538	3 593	2 055	1 566	3 240	2 161	3 983	12 957
USA	107	58	31	175	0	0	32	239
Total métier	8 645	3 652	2 087	1 741	3 240	2 161	4 015	13 196

7. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques sont détaillés dans le "Rapport sur les risques", présenté au chapitre 1.3 du présent document.

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2012 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011
Audit		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
- Prologue	143	133
- Filiales intégrées globalement	56	36
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		
- Prologue		
- Filiales intégrées globalement		
Sous-Total	199	169
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement		
Juridique, fiscal, social		
Autres	3	3
H3C	6	3
Sous-Total	9	6
TOTAL	208	175

9. AUTRES INFORMATIONS**9.1 FLUX DE TRESORERIE : VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT**

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	31.12.2011	30.06.2011
Stocks	14	(82)	(47)
Clients et comptes rattachés	785	465	92
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽¹⁾	(789)	(382)	(138)
Autres créances, autres dettes et comptes de régularisation ⁽²⁾	(4 095)	(476)	(10)
Total	(4 085)	(475)	(103)

⁽¹⁾ Dont dettes fournisseurs RJ actualisées⁽²⁾ Variation des postes créances et dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance et impôt sur les sociétés hors impôts différés**9.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements Hors Bilan du Groupe au 31 décembre 2012 sont les suivants :

Engagements reçus

Néant

Engagements donnés

Néant

Droits Individuels de Formation

Les heures capitalisées sur l'exercice au titre des droits individuels de formation et non consommées, au 31 décembre 2012, représentent 7 888 heures.

Compte tenu de l'avis rendu le 13 octobre 2004 par le comité d'urgence du conseil national de la comptabilité et de la situation de l'entreprise dans ce domaine, aucune provision n'a été constatée au titre de ce droit nouveau créé par la loi du 4 mai 2004. Ces droits concernent les salariés des sociétés françaises Prologue (maison mère) et Imecom SA.

9.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**- Augmentation de capital**Au 1^{er} février 2013, le Conseil d'administration a constatée que 791 648 BSAA et 869 294 BSABSAA nouveaux ont été exercés portant le capital à 10 297 786 €.

Au 8 avril 2013, 1 440 019 BSABSAA et 297 171 BSAA supplémentaires ont été souscrits, portant le capital à 12 034 976 €.

Le montant total de l'augmentation de capital constatée depuis le début de l'opération le 5 mars 2012 est de 7 045 095 €.

- Subventions

Des subventions relatives aux trois projets en cours sur 2012 ont été perçues en avril 2013 (Cloud Port 269 K€, CompatibleOne 81 K€, Médusa 127 K€)

- Perspectives d'avenir

Au cours des prochains exercices Prologue entend poursuivre les 3 objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés :

- Devenir un acteur de référence mondial dans les technologies liées au Cloud Computing et pour lesquelles elle contribue à de nombreux projets de recherche internationaux particulièrement prometteurs. Les premiers produits basés sur ces nouvelles technologies pourraient ainsi être commercialisés au cours du second semestre 2013,
- Accroître sa présence à l'international à travers sa filiale Espagnole Alhambra-Eidos pour offrir à terme une ouverture mondiale à ses produits. Plusieurs projets de croissance externe et de création de filiales sont actuellement à l'étude notamment en Espagne, au Brésil et en Asie,
- Poursuivre le renforcement de ses ressources pour accélérer la sortie par le haut de son plan de continuation. Le groupe pourrait annoncer prochainement la mise en place d'une "Equity Facility" lui donnant accès à une levée de fonds potentielle de 4 M€ sur 3 ans. De plus, afin de remercier ses actionnaires qui lui ont permis de renforcer significativement ses fonds propres au cours des 12 derniers mois, Prologue pourrait procéder d'ici le mois de juin à une nouvelle attribution gratuite de BSA dont le prix d'exercice serait fixé au minimum à 2 euros par action.

- Continuité d'exploitation

Le Groupe est confiant dans sa capacité à faire face à ses échéances sur les douze prochains mois sur la base des éléments suivants :

- poursuite du retour à la croissance du chiffre d'affaires et à l'amélioration des marges et du cash-flow,
- subventions reçues au premier semestre 2013 au titre des contrats R & D Compatible One, Cloud Port et Medusa (477 K€), et subventions attendues au second semestre au titre des contrats Cloud Port et Medusa (340 K€), ainsi qu'un crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2012 (233 K€),
- accès à la capacité de financement bancaire de la filiale espagnole,
- mise en œuvre d'une "Equity Line" lui donnant accès à une levée de fonds potentielle de 4 M d'euros sur trois ans,
- mise en place d'une nouvelle attribution gratuite de BSA dans des conditions pouvant faciliter une éventuelle augmentation de capital,
- négociation en cours avec l'administration fiscale en vue de l'étalement de la dette TVA due au titre du plan de continuation.

Il n'est pas tenu compte, dans ces prévisions, des éventuelles indemnités que le groupe pourrait percevoir dans le cadre du conflit judiciaire qui l'oppose aux sociétés Effitic et Hewlett Packard ainsi qu'aux dirigeants d'Effitic.

26.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés –exercice 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société PROLOGUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe et concernant :

- **L'incertitude relative à la continuité d'exploitation** exposée dans le paragraphe introductif de la note 3 intitulée "Résumé des principes comptables" et dans la note 9.3 intitulée "Evénements postérieurs à la clôture" de l'annexe.
- **Le plan de continuation** (note 4.1 intitulée "Plan de continuation").

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- **L'évaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation** (note 3.17 intitulée "Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation").

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la traduction comptable et des informations fournies sur les modalités d'actualisation de la dette liée à la procédure collective et à nous assurer de leur correcte application.

- **La déconsolidation en 2012 de la filiale PROLOGUE ITALY**, et l'incidence de cette opération sur le résultat consolidé (note 4.3 intitulée « Sortie de la filiale Prologue Italy »).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère raisonnable de cette appréciation et la traduction comptable en résultant.

- Le contexte dans lequel est appréciée la **continuité d'exploitation** de votre société et les hypothèses qui la conditionnent (paragraphe introductif de la note 3 intitulée "Résumé des principes comptables" en lien avec la note 9.3 intitulée "Evénements postérieurs à la clôture").

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à obtenir des prévisions de trésorerie établies par votre société et vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes de l'annexe.

- **Les écarts d'acquisition (ou "goodwills")** qui ont fait l'objet de tests de dépréciation (note 3.5 intitulée "Ecart d'acquisition")

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les prévisions de flux de trésorerie, ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

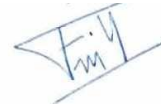
Paris, le 29 mai 2013

Christine VANHAVERBEKE



B.C.R.H. & Associés

François SORS



Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

26.8. Note complémentaire – exercice 2012

1. Bilan

1.1 Immobilisations incorporelles

1.1.1 Unités génératrices de trésorerie du groupe:

UGT France : Prologue, Imécom SA, Alhambra Eidos (UGT non significative)

UGT Espagne : Alhambra Systems

Autres UGT : Imécom Inc (USA), Alhambra Polska (Pologne, UGT non significative)

L'écart d'acquisition provient de l'UGT Espagnole et les tests de dépréciation sont réalisés sur le sous-groupe incluant les filiales d'Alhambra Systems (imécom Inc, Alhambra Polska, Alhambra Eidos).

1.1.2 Méthode de détermination de la valeur recouvrable de l'UGT Espagne sur l'écart d'acquisition

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition enregistré dans les comptes consolidés sur cette UGT et sa valeur recouvrable.

Cette valeur est calculée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

1.1.3 Hypothèses retenues pour construire les flux futurs de trésorerie :

- Un taux de croissance du chiffre d'affaires de 10% à 12% sur la période du Business plan (2013 à 2016). Puis extrapolation des flux sur la période de 5 ans suivante (2017-2021) intégrant une croissance du chiffre d'affaire de 8 à 19% selon les années. Ces taux reflètent l'évolution des 2 activités principales du groupe soit ;

- Les services récurrents de télécom et de CLOUD,

- La vente de matériel et licences, les projets de mise en place et de support récurrent correspondants, les services d'intégration, développement et TMA de logiciels, la régie, le conseil et la formation.

- Une faible progression du coût de marchandises, suivi d'une stabilisation à partir de 2015,

- Une faible décroissance des coûts du personnel d'exploitation en pourcentage, jusqu'à un niveau de stabilisation à partir de 2017,

- Une stabilisation des frais de structure en pourcentage à partir de 2013,

- Un taux d'actualisation de 9 % correspondant à un taux prudent tenant compte d'une pondération liée à un coût de l'endettement d'environ 4.5%.

- Un taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie de 3%, à compter de 2022.

1.1.4 Tests de sensibilité :

Les tests de sensibilité requis par la norme IAS36.134 n'ont pas été réalisés sur tous les paramètres et le groupe produira ces données pour la prochaine clôture 2013.

Cependant et compte tenu des hypothèses très prudentes retenues, la valeur recouvrable du sous-groupe Alhambra obtenue avec une sensibilité de +/-10% se situe entre 5,2 M€ et 6,3 M€.

La valeur de l'écart d'acquisition dans les comptes étant de 4,6 M€, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur 2012.

Au vu du marché et des transactions réalisées sur le secteur d'activité du sous groupe Alhambra courant 2012 et début 2013, il est certain que si la méthode des multiples de l'EBITDA avait été retenue pour calculer la valeur recouvrable de ce sous-groupe, la valeur d'utilité aurait été bien supérieure.

1.2 Créances clients :

1.2.1 Affacturage

Les créances affacturées pour 1235K€ proviennent entièrement de la France.

Le contrat d'affacturage est conclu sans limitation dans le temps et sans plafond de valeur.

Les principaux impacts de ces contrats d'affacturage sur 2012 sont les suivants :

Principaux impacts 2012	K€
Commissions d'affacturage	50,6
Commissions de financement	31,2
Créances affacturées au 31/12/12	1 235,0
Chiffre d'affaires confié au factor sur 2012	5 476,0
Garantie Prologue - 10% des créances cédées, seuil mini	80,0
Garantie Imécom - 10% des créances cédées, seuil mini	30,0

Le groupe n'a aucun engagement hors bilan sur son factor.

1.2.2 Autres créances non affacturées

Ces créances proviennent principalement de l'Espagne

1.2.3 Echancier des créances clients

Le tableau ci-après représente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés du Groupe au 31 décembre 2012 :

Clients et Comptes rattachés	<30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91et 180 jours	S/S Total créances échues
Espagne	265 929	142 751	64 331	473 011
US	58 252			58 252
TOTAL	324 181	142 751	64 331	531 263

1.2.4 Dépréciation des créances clients échues

La baisse de la dépréciation des créances clients pour 746K€ provient essentiellement de l'annulation de la provision pour dépréciation des clients sur la société Prologue Italie (en liquidation) déconsolidée sur 2012 (409K€).

Hormis l'impact de 409K€ concernant la reprise de dépréciation sur Prologue Italie, 62K€ sur 111K€ de provisions ont été consommées

Règle de dépréciation des créances :

Au-delà de 180 jours de la date d'échéance, dès qu'un risque réel de non recouvrabilité existe ; la créance est dépréciée.

Au-delà de cette période, toutes les créances supérieures à 1 an sont dépréciées à 100%.

1.3 Dettes et autres passifs :

Le groupe n'a aucune contrainte de covenants bancaires.

La ventilation des dettes RJ s'analyse comme suit :

	31.12.2011	Valeur de la Dette RJ actualisée au Bilan			
		31.12.2012	2013	2014	2015
Dettes financières					
Avances conditionnées	312	0			
Dettes OBSAR	152	158	56	52	50
Dettes financières	206	42	15	14	13
Dettes Fournisseurs					
Fournisseurs	1 052	1 094	443	321	330
Autres Passifs CT / LT					
Dettes sociales	3 228	966	327	327	312
Dettes fiscales	3 363	3 429	1 186	1 143	1 099
Crédit vendeur (cpt de prix)	1 007	952	276	345	332
Autres	191	184	55	66	64
Total (*)	9 513	6 825	2 357	2 268	2 201

(*) Dont montant nominal

Dont actualisation

7 358 2 430 2 453 2 476

(533) (73) (185) (275)

2. RESULTAT

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire groupe se ventile entre les engagements récurrents et les nouvelles affaires comme suit :

Chiffre d'affaires en KC	2011	2012
Contrats récurrents	7 729	7 189
Autre Chiffre d'affaires	14 720	14 266
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	22 449	21 455

2.2 Frais de recherche et développement

Le coût global de l'activité recherche et développement passé en charges dans le groupe est de 2 458 K€.

Sur l'activité de recherche et développement du groupe, les projets subventionnés pèsent environ 42% en France et 22% en Espagne.

Les modalités contractuelles des conventions de subventions sont les suivantes :

- Dans la mesure où les engagements de travaux, de publicité et de contrôles spécifiés dans les conventions sont respectés, les subventions ne sont pas remboursables.
- Les projets subventionnés font l'objet de présentations techniques, de livrables, de rapports et de valorisations des coûts engagés, ces éléments sont validés par la DGCIS (France) à la fin de chaque jalon des projets.
- Les subventions sont versées suite à la soumission d'un rapport à l'organisme qui subventionne, accompagné pour la France de l'attestation de notre mandataire judiciaire actant du respect des obligations inscrites dans le plan de continuation d'activité.
- Le projet CloudPort intègre une contrepartie contractuelle selon laquelle Prologue s'engage à verser à l'état une redevance sur le chiffre d'affaire réalisé issu des produits développés au cours de ce projet et pendant une durée limitée.
- En Espagne, le projet ORIGIN bénéficie en plus d'une subvention FEDER, d'un prêt à taux zéro sur 10 ans.

Les coûts de développement projets qui ont fait l'objet de capitalisations en 2012 en France (665 K€), correspondent à des développements de nouvelles versions de produits existants pour migration vers le SAAS.

3. Tableau de flux de trésorerie

3.1 Augmentation de capital en attente d'affectation :

L'augmentation de capital de 688 K€ en attente d'affectation a été encaissée mais non constatée par le conseil d'administration et non enregistrée au RCS au 31/12/12.

Cet apport de trésorerie n'a pas été comptabilisé dans le compte "capital" mais dans un compte d'attente.

3.2 Complément d'information sur l'analyse de la variation du BFR :

Les principales variations des postes autres créances et dettes proviennent du remboursement des dettes RJ et s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)		
BFR - AUTRES ACTIFS ET PASSIFS	VAR 2011	VAR 2012
AUTRES CREANCES		
Avoirs à recevoir & Frs avances acomptes	15	(1)
Personnel et Organismes sociaux	3	(14)
TVA déductible	194	58
Comptes de garantie et réserve Factor	267	(65)
Débiteurs divers (dont subventions à recevoir)	105	(476)
Charges Constatées d'avance	101	(57)
Dépréciations Autres Débiteurs	(50)	(75)
TOTAL AUTRES CREANCES COURANTES	636	(629)
AUTRES DETTES		
Avances et acomptes reçus	(9)	0
Dettes Sociales	8	(560)
Dettes Sociales RJ	(454)	(2 198)
Dettes fiscales (dont TVA)	(316)	(475)
Dettes Fiscales RJ	(278)	0
Crédit vendeur (complément de prix - RJ)	(82)	(55)
Autres dettes (hors RJ)	102	(28)
Autres Dettes RJ	(14)	(8)
Produits constatés d'avance	(69)	(144)
TOTAL AUTRES DETTES	(1 112)	(3 466)
VARIATIONS AUTRES ACTIFS ET PASSIFS	(476)	(4 095)

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

4.1 Bilan par métier et par zones géographiques

Au 31 décembre 2012

(en milliers d'euros)

EDITION	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Espagne et autres zones Europe (hors France)								
France	2 898	461	1 503	54	986	1 513	1 918	11 232
USA	107	58	31	175			32	239
Total métier	3 005	519	1 534	228	986	1 513	1 950	11 470

(en milliers d'euros)

INTEGRATION DE SYSTEMES ET SOLUTIONS	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Espagne et autres zones Europe (hors France)	2 369	1 297	226	628	935	273	881	717
France								
USA								
Total métier	2 369	1 297	226	628	935	273	881	717

(en milliers d'euros)

OPERATEUR SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATION	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Espagne et autres zones Europe (hors France)	3 217	1 773	305	856	1 279	374	1 158	923
France	54	62	22	28	39		26	85
USA								
Total métier	3 270	1 835	327	884	1 319	374	1 184	1 009

(en milliers d'euros)

Total Groupe	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Espagne et autres zones Europe (hors France)	5 586	3 071	531	1 484	2 214	648	2 039	1 641
France	2 952	523	1 524	82	1 026	1 513	1 944	11 317
USA	107	58	31	175	0	0	32	239
Total métier	8 645	3 652	2 087	1 741	3 240	2 161	4 015	13 196

Au 31 décembre 2011

(en milliers d'euros)

EDITION	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Espagne et autres zones Europe (hors France)								
France	2 801	421	956	45	939	1 849	2 362	11 890
Europe sociétés en liquidation			2			589	410	2 599
USA	26	56	33	194	0	0	12	241
Total métier	2 827	478	990	239	939	2 438	2 785	14 731

(en milliers d'euros)

INTEGRATION DE SYSTEMES ET SOLUTIONS	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Espagne et autres zones Europe (hors France)	2 065	1 535	125	416	833	172	775	647
France								
Europe sociétés en liquidation								
USA								
Total métier	2 065	1 535	125	416	833	172	775	647

(en milliers d'euros)

OPERATEUR SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATION	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Espagne et autres zones Europe (hors France)	3 259	2 424	198	657	1 316	272	1 224	1 021
France								
Europe sociétés en liquidation								
USA								
Total métier	3 259	2 424	198	657	1 316	272	1 224	1 021

(en milliers d'euros)

Total Groupe	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Espagne et autres zones Europe (hors France)	5 324	3 959	324	1 072	2 149	445	1 999	1 668
France	2 801	421	956	45	939	1 849	2 362	11 890
Europe sociétés en liquidation	0	0	2	0	0	589	410	2 599
USA	26	56	33	194	0	0	12	241
Total métier	8 151	4 437	1 314	1 312	3 088	2 883	4 784	16 399

4.2 Résultat par zones géographiques

(en milliers d'euros)

Résultat Groupe par zones géographiques	31.12.2012	31.12.2011
Chiffre d'affaires	21 435	22 448
France	5 968	6 632
Espagne et autres zones Europe (hors France)	14 626	15 043
USA	841	772
Résultat opérationnel courant	(757)	(122)
France	(1 334)	(660)
Espagne et autres zones Europe (hors France)	455	454
USA	122	85
Résultat opérationnel	5 670	308
France	1 729	(943)
Espagne et autres zones Europe (hors France)	388	400
Europe autre (sortie de périmètre)	3 431	766
USA	122	85

5. Divers

5.1 Rémunérations des dirigeants

Monsieur Georges Seban est le seul dirigeant du Groupe Prologue.

Les rémunérations de M. Georges Seban et M. Ramendra Das sont exclusivement versées par la société Prologue (France).

La rémunération de M. Jaime Guevara est exclusivement versée par la société Alhambra Systems (Espagne).

Montant en €

Georges SEBAN - Président Directeur Général Groupe Prologue	2011	2012
Avantage à court terme - Rémunération fixe	54 168	40 000
Avantage postérieur à l'emploi	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Autres avantages à long terme	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant
Avantages sur les capitaux propres	Néant	Néant
Total versé	54 168	40 000

Ramendra DAS - Administrateur	2011	2012
Avantage à court terme - Rémunération fixe	93 441	19 162
Avantage postérieur à l'emploi	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Autres avantages à long terme	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant
Avantages sur les capitaux propres	Néant	Néant
Total versé	93 441	19 162

Jaime Guevara - Directeur Général Alhambra Systems	2011	2012
Avantage à court terme - Rémunération fixe	180 479	176 499
Avantage postérieur à l'emploi	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Autres avantages à long terme	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant
Avantages sur les capitaux propres	Néant	Néant
Total versé	180 479	176 499

5.2 Informations relatives aux parties liées

Il existe des conventions entre les différentes sociétés du Groupe, elles sont décrites au paragraphe 26.8 "Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés - exercice 2012".

(en K€)

TABLEAU A : MONTANTS À PAYER AUX PARTIES LIÉES ET MONTANTS À EN RECEVOIR		Références	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Total
Encours de fin de période		<i>IAS 24.17 (b)</i>	<i>IAS 24.18 (c)</i>	<i>IAS 24.18 (f)</i>	
1	ACTIFS : PRÊTS ET AVANCES	<i>IAS 24.17 (b)</i>	166 751		167
2	INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES	<i>IAS 24.17 (b)</i>			0
3	AUTRES CRÉANCES	<i>IAS 24.17 (b)</i>	304 747		305
4	TOTAL DES ACTIFS	<i>IAS 24.17 (b)</i>	471 498		471
5	PASSIFS : DÉPÔTS	<i>IAS 24.17 (b)</i>			0
6	AUTRES PASSIFS FINANCIERS - COMPTES COURANTS	<i>IAS 24.17 (b)</i>	3 614 013	21 905	3 636
7	AUTRES PASSIFS	<i>IAS 24.17 (b)</i>	141 863		142
8	TOTAL DES PASSIFS	<i>IAS 24.17 (b)</i>	3 755 877		3 756
9	GARANTIES ÉMISES PAR LE GROUPE	<i>IAS 24.17 (b) (ii)</i>			0
10	GARANTIES REÇUES PAR LE GROUPE	<i>IAS 24.17 (b) (ii)</i>			0
11	DÉPRÉCIATIONS DES CRÉANCES DOUTEUSES	<i>IAS 24.17 (c)</i>			0

(en K€)

TABLEAU B : CHARGES ET PRODUITS GÉNÉRÉS PAR DES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES		Références	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Total
Montant des transactions					
<i>IAS/IFRS ref.</i>		<i>IAS 24.17 (a)</i>	<i>IAS 24.18 (c)</i>	<i>IAS 24.18 (f)</i>	
1	TOTAL DES CHARGES DONT :	<i>IAS 24.17 (a)</i>	245 123		245
2	CHARGES D'INTÉRÊTS	<i>IAS 24.17 (a)</i>	10 933		11
3	PRESTATION DIVERSES	<i>IAS 24.17 (a)</i>	234 190		234
4	TOTAL DES PRODUITS DONT :	<i>IAS 24.17 (a)</i>	739 694		740
5	PRODUITS D'INTÉRÊTS	<i>IAS 24.17 (a)</i>			0
6	PRESTATIONS DIVERSES	<i>IAS 24.17 (a)</i>	539 694		540
7	PRODUITS DE DIVIDENDES	<i>IAS 24.17 (a)</i>	200 000		200
8	CHARGES DE L'EXERCICE AU TITRE DES CRÉANCES DOUTEUSES	<i>IAS 24.17 (d)</i>			0

26.9. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – exercice 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

1. Convention d'acquisition de créances avec la société IMECOM SA

En date du 4 juin 2012, la société PROLOGUE a conclu une convention d'acquisition de créances avec la société IMECOM SA. La société IMECOM SA détenait des créances à hauteur de 194 780 € sur la société IMECOM Group inc. Ces créances, valorisées pour 1 004 907 €, ont été cédées à la société PROLOGUE.

Administrateurs ou actionnaires concernés : Monsieur Georges SEBAN et Monsieur Ramendra DAS.

Par omission cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration. Elle a fait l'objet d'une autorisation a posteriori par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 7 juin 2012.

Le montant des créances acquises par PROLOGUE au titre de cette convention s'élève à 1 004 907 € HT.

2. Convention de cession de créance avec la société ALHAMBRA SYSTEMS

En date du 4 juin 2012, la société PROLOGUE a conclu une convention de cession de créances avec la société ALHAMBRA SYSTEMS. Cette convention est relative à la créance de 1 004 907 € détenue par PROLOGUE sur la société IMECOM Group inc.

Administrateurs ou actionnaires concernés : Monsieur Georges SEBAN et Monsieur Ramendra DAS.

Par omission cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration. Elle a fait l'objet d'une autorisation a posteriori par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 7 juin 2012.

Le montant de la créance cédée par PROLOGUE au titre de cette convention s'élève à 1 004 907 € HT.

3. Convention d'hébergement avec la société ALHAMBRA EIDOS

En date du 13 novembre 2012, la société PROLOGUE a conclu une convention d'hébergement avec la société ALHAMBRA EIDOS SAS. Cette convention concerne la domiciliation du siège social de la société ALHAMBRA EIDOS SAS et l'hébergement de ses salariés.

Cette convention remplace le contrat de location de bureaux signé entre PROLOGUE et ALHAMBRA EIDOS SAS le 18 janvier 2011 et complété par un avenant signé le 1er juin 2011.

Administrateur ou actionnaire concerné : Monsieur Georges SEBAN.

Par omission cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration. Elle a fait l'objet d'une autorisation a posteriori par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 1^{er} février 2013.

Sur l'exercice 2012, PROLOGUE a comptabilisé un produit de 24 419 € HT pour la prestation d'hébergement fournie.

ALHAMBRA EIDOS SAS a versé un dépôt de garantie de 20 000 € à PROLOGUE.

4. Convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA EIDOS

En date du 13 novembre 2012, la société ALHAMBRA EIDOS SAS a conclu une convention de prestations de services avec la société PROLOGUE pour différentes prestations pouvant concerner l'ensemble des activités de PROLOGUE.

Administrateur ou actionnaire concerné : Monsieur Georges SEBAN.

Par omission cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration. Elle a fait l'objet d'une autorisation a posteriori par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 8 avril 2013.

Sur l'exercice 2012, PROLOGUE a comptabilisé une charge de 7 627 € HT au titre de cette convention de prestations de services.

5. Convention d'acquisition de créances avec la société IMECOM SA

En date du 20 décembre 2012, la société PROLOGUE a conclu une convention d'acquisition de créances avec la société IMECOM SA. La société IMECOM détenait une créance à hauteur de 550 000 € sur la société Grupo Eidos. Cette créance a été cédée par IMECOM SA à la société PROLOGUE.

Administrateurs ou actionnaires concernés : Monsieur Georges SEBAN et Monsieur Ramendra DAS.

Par omission cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration. Elle a fait l'objet d'une autorisation a posteriori par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 8 avril 2013.

Le montant de la créance acquise par PROLOGUE au titre de cette convention s'élève à 550 000 € HT.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Prêt consenti par une filiale

La société IMECOM Inc. filiale à 100% de la société IMECOM SA elle-même filiale à 99,33 % de PROLOGUE a consenti à PROLOGUE une avance en compte courant d'un montant de 300 000 USD soit 214 374 €. Cette avance porte intérêt à hauteur de 5,1 % par an. Elle était remboursable à compter de 2012. Aucun remboursement n'a été effectué au cours de l'exercice 2012.

Pour l'exercice 2012, le montant des intérêts comptabilisés s'élève à 10 933 €.

2. Conventions concernant les avances consenties à la société PROLOGUE par les sociétés ALHAMBRA SYSTEMS et GRUPO EIDOS

La société PROLOGUE a conclu une convention avec les sociétés GRUPO EIDOS et ALHAMBRA SYSTEMS qui pour objet la conversion en prêts participatifs des avances consenties par ces sociétés.

Au 31 décembre 2012, le montant des avances consenties à PROLOGUE au titre de ces conventions s'établit à 146 751 €.

3. Convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA EIDOS

La société PROLOGUE a conclu une convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA EIDOS SAS pour certaines tâches comme la gestion financière, juridique, et administrative, les fonctions commerciales et marketing ainsi que des activités de recherche et développement.

Au titre de l'exercice 2012, PROLOGUE a facturé 58 891 € HT pour ces prestations.

4. Convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA SYSTEMS

4.1. Convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA SYSTEMS pour le pilotage stratégique et opérationnel du Groupe PROLOGUE.

Pour l'exercice 2012, PROLOGUE a comptabilisé une charge de 16 784 € HT pour les prestations réalisées par la société ALHAMBRA SYSTEMS.

4.2. Convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA SYSTEMS dans les domaines tels que : direction générale, direction administrative et juridique.

Pour l'exercice 2012, PROLOGUE a comptabilisé un produit de 13 870 € HT pour les prestations réalisées pour la société ALHAMBRA SYSTEMS.

5. Convention de prestations de services avec la société IMECOM SA

5.1. Convention de prestations de services avec la société IMECOM SA dans les domaines tels que : recherche et développement, support et qualification.

Pour l'exercice 2012, PROLOGUE a comptabilisé une charge de 53 419 € HT pour les prestations réalisées par la société IMECOM au titre de cette convention.

5.2. Convention de prestations de services avec les sociétés IMECOM SA dans les domaines tels que : comptabilité et fiscalité, juridique, gestion de la paie et du personnel.

Pour l'exercice 2012, PROLOGUE a comptabilisé un produit de 317 191 € HT pour les prestations réalisées pour la société IMECOM SA au titre de cette convention.

6. Conventions de trésorerie

La société PROLOGUE a conclu des conventions de trésorerie avec la société ALHAMBRA SYSTEMS et ses filiales : GRUPO EIDOS, CTI Phone, ALHAMBRA EIDOS SAS, et avec la société IMECOM SA. Les sociétés conviennent de coordonner l'ensemble de leurs besoins et de leurs excédents de trésorerie, afin de permettre à chacune d'elles de faire face à ses engagements en fonction des disponibilités ainsi dégagées.

Ces prêts ou avances de trésorerie, que se consentiront les deux sociétés en fonction de leurs disponibilités, seront rémunérées, au profit de la société ayant opéré leur versement, dès la mise à disposition par un intérêt calculé sur la base du taux maximum d'intérêts déductibles servi aux comptes courants d'associés.

Au 31 décembre 2012, le solde du compte courant de la société IMECOM SA dans les comptes de PROLOGUE est créditeur de 3 086 167 €.

Au 31 décembre 2012, le solde du compte courant de la société ALHAMBRA SYSTEMS dans les comptes de PROLOGUE est créditeur de 628 906 €.

Au 31 décembre 2012, le solde du compte courant de la société ALHAMBRA EIDOS SAS dans les comptes de PROLOGUE est débiteur de 101 059 €.

Aucun intérêt n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2012 au titre de ces conventions de trésorerie.

7. Convention d'hébergement avec la société IMECOM SA

La société PROLOGUE a conclu une convention d'hébergement avec la société IMECOM SA. Cette convention concerne la domiciliation du siège social de la société IMECOM SA et l'hébergement de ses salariés.

Pour l'exercice 2012, PROLOGUE a comptabilisé un produit de 86 155 € HT au titre de cette convention.

8. Avances et prêts consentis par des actionnaires

8.1. Avance consentie par Monsieur Georges SEBAN

Monsieur Georges SEBAN a consenti à PROLOGUE des avances en compte courant non rémunérées dont le montant s'élève à la clôture de l'exercice, à 21 905 €. Cette avance fait l'objet depuis 2007 d'un remboursement sur 10 ans dans le cadre du plan de continuation.

8.2. Avance consentie par la société CONTIMELEC

La société CONTIMELEC a consenti à PROLOGUE des avances en compte courant non rémunérées dont le montant s'élève à la clôture de l'exercice, à 157 739 €. Cette avance fait l'objet depuis 2007 d'un remboursement sur 10 ans dans le cadre du plan de continuation.

8.3. Avance consentie par la société VERMOTS FINANCE

La société VERMOTS FINANCE a consenti le 13 avril 2011 à PROLOGUE des avances en compte courant ne portant intérêt d'un montant 200 000 €. Cette avance a fait l'objet d'un remboursement par compensation de créances dans le cadre d'une augmentation de capital le 20 avril 2012.

9. Contrat de travail de Monsieur Georges SEBAN

La société PROLOGUE a conclu le 22 septembre 2010 un contrat de travail avec Monsieur Georges SEBAN relatif au poste de Directeur Général Adjoint.

Ce contrat prévoit notamment une clause de non-concurrence sur une durée de 12 mois suivant la cessation de son contrat. En contrepartie, PROLOGUE s'engage à verser à Monsieur SEBAN pendant la durée de la non-concurrence, une indemnité mensuelle égale à cinq dixièmes de la moyenne mensuelle des appointements ainsi que des avantages et gratifications contractuels dont il a bénéficié au cours de ses douze derniers mois de présence au sein de la société. Dans le cas d'un licenciement non provoqué par une faute grave, cette indemnité mensuelle est portée à six dixièmes de cette moyenne tant qu'un nouvel emploi n'a pas été trouvé et dans la limite de la durée de la non-concurrence.

Ce contrat de travail a été suspendu le 4 novembre 2010 du fait de la nomination à cette date de Monsieur Georges SEBAN en tant que Président du Conseil d'Administration.

Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer à ce jour.

Paris, le 29 mai 2013

Christine VANHAVERBEKE



B.C.R.H. & Associés

François SORS



Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

26.10. Rapport du Président du conseil d'administration sur l'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne – Exercice 2011

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L 225-37 du code de commerce, nous présentons notre rapport relatif à l'organisation et au mode de fonctionnement de votre Conseil et vous rendons compte des procédures de contrôle interne mises en place dans la société.

Le Code consolidé des recommandations de l'AFEP et du MEDEF (consultable sur le site du MEDEF www.medef.fr) constitue le code de gouvernement d'entreprise auquel Prologue se réfère volontairement pour l'élaboration du présent rapport. Compte tenu de sa taille la société applique partiellement ce code. L'évaluation du conseil et les comités du conseil ne sont pas à ce jour pris en considération.

Par ailleurs conformément à l'article L.225-235, les commissaires aux comptes présentent dans un rapport joint au présent rapport, leurs éventuelles observations pour ce qui concerne les informations contenues dans ce rapport concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Prologue est une société anonyme à conseil d'administration, régie par les articles L. 225-17 et suivant du code de commerce.

Prologue consolide, au 31 décembre 2011, les sociétés ou sous-groupe suivants :

- Imecom SA (France),
- 1 groupe de sociétés ayant à sa tête la société espagnole Alhambra Systems et comprenant en Espagne les filiales Grupo Eidos et CTI Phone détenues respectivement à 100 % et 96%, Alhambra Eidos (France) détenue à 100%, Alhambra America détenue à 75,00%, Alhambra Polska détenue à 51,65 % et Imecom Inc (Etats-Unis) détenue à 100%,
- 3 sociétés en sommeil et en cours de liquidation : Prologue Italy, Spartacom Technologies Inc. (USA) et Imecom Iberica (Espagne).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'organisation et le fonctionnement du Conseil d'administration sont régis par la loi et les statuts (articles 10 à 18) de l'entreprise. Le Conseil d'administration n'a pas, à ce jour, mis en place de règlement intérieur.

Composition du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé au **31 décembre 2011** de quatre (4) membres :

- Monsieur **Georges SEBAN**, Président du conseil d'administration et Directeur Général, nommé lors de l'Assemblée Générale de 4 novembre 2010 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2015,
- Monsieur **Michel SEBAN**, administrateur, nommé lors de l'Assemblée Générale du 9 juin 2011 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2016,
- Madame **Annik HARMAND**, administrateur, nommée lors de l'Assemblée Générale de 22 septembre 2010 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2015,
- la société **CONTIMELEC** (représentant permanent Ramendra DAS), administrateur, nommée lors de l'Assemblée Générale de 9 juin 2011 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

Le détail des autres mandats exercés par chacun des administrateurs est joint en annexe du rapport de gestion.

Nombre d'actions devant être détenu par un administrateur

Chaque membre du Conseil doit détenir au moins une action (art 10, paragraphe II des statuts) de la société inscrite au nominatif.

Administrateur indépendant

Le Conseil d'Administration se réfère à la définition donnée par le rapport AFEP/MEDEF et considère qu'"*Un administrateur indépendant est un administrateur qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement*".

Le Conseil a pris en compte la totalité des critères recommandés dans le rapport AFEP/MEDEF pour apprécier l'indépendance de ses membres :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société ou d'une société consolidée et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur, ou dans laquelle un salarié ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur,

- ne pas être directement ou indirectement, client, fournisseur, banquier d'affaire ou de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans,
- ne pas être, contrôler ou représenter un actionnaire détenant seul ou de concert plus de 10% du capital ou des droits de vote au sein des assemblées de la Société.

Au regard de ces critères le Conseil a considéré que seule Madame Annik Harmand pouvait être qualifiée d'administrateur indépendant, cette dernière ayant été nommée à cette fonction plus de 5 ans après avoir quitté la société.

Administrateur élu par les salariés actionnaires du Groupe

La participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du Code du Commerce étant inférieure à 3% du capital social de la société, l'Assemblée n'a pas eu, à ce jour, à procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires.

Limitation du pouvoir du président

Monsieur Georges SEBAN est Président Directeur Général. Conformément à la possibilité offerte par la réglementation, le conseil d'administration n'a pas opté pour la séparation des fonctions de Président et celles de Directeur Général.

Il est précisé que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Missions du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 16 des statuts, le Conseil d'administration a pour mission de déterminer les orientations stratégiques de la société, de veiller à leur mise en œuvre, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la société et de régler les affaires qui la concernent et de toute opération significative de gestion ou d'investissement. Par ailleurs, il procède à un examen détaillé de la marche des affaires : évolution des ventes, des résultats financiers, état des dettes et situation de trésorerie.

Le conseil d'administration procède, en outre, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

Le Président a la faculté de faire intervenir des personnes extérieures au Conseil (en dehors des Commissaires aux comptes). Il se fait assister, à sa convenance par un autre membre du Comité de Direction si cela est nécessaire pour une meilleure compréhension du dossier par les administrateurs.

Le Président du Conseil d'Administration est également responsable du Comité de Direction et s'assure à ce titre de l'application de toute mesure propice à la réalisation des objectifs stratégiques définis par le Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, votre Conseil s'est réuni 4 fois. Le taux de participation (membres présents ou représentés) aux Conseils est supérieur à 90%.

Mode de fonctionnement

Les statuts prévoient (art. 15 paragraphe I, al 3) que les convocations aux réunions du Conseil peuvent être faites par tous moyens et même verbalement, cependant elles sont systématiquement confirmées par écrit.

A chaque réunion du Conseil, un dossier relatif aux sujets de l'ordre du jour est remis aux membres.

Les délégués du Comité d'Entreprise (2 personnes ont été désignées le 29 mars 2010) sont systématiquement convoqués à chaque réunion du Conseil d'Administration et y assistent.

Les sujets donnent lieu à des discussions ; il n'y a pas de limitation d'interventions des membres aux réunions du Conseil.

Une fois par semestre, le Président réunit le conseil en séance ordinaire afin d'arrêter les comptes de l'exercice précédent ou les comptes semestriels consolidés de l'exercice en cours. Les autres séances du conseil sont organisées chaque fois que les activités de la société le requièrent.

Information des administrateurs.

Tous les documents et informations nécessaires aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mission leur sont régulièrement communiqués.

Les administrateurs peuvent solliciter toute explication ou la production d'informations complémentaires, et plus généralement formuler toute demande d'accès à l'information qui leur semblerait utile.

Tenue des réunions.

Les réunions du Conseil se déroulent généralement au lieu du siège social.

Convocation des commissaires aux comptes.

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes titulaires ont été, conformément à la loi, convoqués, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception aux réunions du Conseil des 28/04/2011 et 30/08/2011.

Décisions adoptées.

- Conseil du 28 février 2011 : Chiffre d'affaires de l'exercice 2010, autorisation de conventions, création de la filiale française Alhambra Eidos, rémunération du Président. Présence des 3 administrateurs (et 1 pouvoir).

- Conseil du 28 avril 2011 : arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31/12/2010, projet d'affectation du résultat, convocation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle. Présence de 4 administrateurs, des cabinets JPA et Mazars, Commissaires aux comptes titulaires.

- Conseil du 30 août 2011 : examen et arrêté des comptes intermédiaires (30 juin 2011), conventions, requête en modification du plan de continuation. Présence de 4 administrateurs, des cabinets JPA et Mazars, Commissaires aux comptes titulaires.

- Conseil du 28 novembre 2011 : examen de l'offre de vente des locaux de Gémenos, pouvoirs. Présence de 3 administrateurs.

Postérieurement à la clôture de l'exercice le conseil s'est réuni :

- Conseil du 16 février 2012 : Augmentation de capital : décisions et modalités de l'émission, pouvoirs au Président. Présence de 2 administrateurs (et 1 pouvoir).

- Conseil du 24 février 2012 : Modification des caractéristiques de l'augmentation de capital adoptée par le conseil d'administration du 16/02/2012, pouvoirs au Président. Présence de 3 administrateurs (et 1 pouvoir).

- Conseil du 6 mars 2012 : Arrêté des termes du rapport complémentaire. Présence de 2 administrateurs,

- Conseil du 16 mars 2012 : Examen de la nouvelle offre de vente des locaux de Gémenos, pouvoirs. Présence de 1 administrateur et 1 pouvoir.

- Conseil du 26 avril 2012 : arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31/12/2011, projet d'affectation du résultat, convocation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle, autorisation de convention, constatation de l'augmentation de capital. Présence de 3 administrateurs (et 1 pouvoir), des cabinets JPA et Mazars, Commissaires aux comptes titulaires.

Procès-verbaux des décisions

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est rédigé.

Rémunération des dirigeants et jetons de présence.

Il n'y a pas eu de jeton de présence de distribué au titre de l'exercice 2011

Le tableau ci-après présente les rémunérations versées aux administrateurs du Groupe :

(en €)	Exercice 2011				Exercice 2010
	Rémunération brute		Avantages en nature	Jetons de présence	Total des rémunérations
	Fixe	Variable			
M. Georges SEBAN	54 168	-	-	-	52 781-
M. Michel SEBAN	-	-	-	-	-
Mme Annik HARMAND	-	-	-	-	-
M. Ramendra DAS	93 441				44 326

M. Georges SEBAN, M. Michel SEBAN, Mme Annik HARMAND sont administrateurs de la société PROLOGUE et M. Ramendra DAS est représentant permanent de la société CONTIMELEC, Administrateur de la société PROLOGUE.

M. Georges SEBAN est Administrateur de IMECOM SA depuis le 30/07/2010,

M. Ramendra DAS est Administrateur de IMECOM SA depuis le 30/07/2010, et salarié depuis le 17/06/2010,

Les chiffres des rémunérations tels qu'indiqués ci-dessus incluent les rémunérations annuelles et les avantages en nature octroyés par la Société et, le cas échéant, par certaines filiales à certains mandataires sociaux.

Il n'existe ni avance, ni crédit accordés aux mandataires sociaux.

Il n'existe pas d'engagement particulier de pension ou retraite à leur profit.

Contrat du Président en exercice

Le contrat liant M. Georges SEBAN et la société Prologue, signé le 22 septembre 2010, est suspendu depuis le 4 novembre 2010 date de sa nomination en qualité d'Administrateur et Président Directeur Général de la société Prologue.

LES PROCEDURES GENERALES DU CONTROLE INTERNE

L'organisation du contrôle interne est centralisée et les procédures sont identiques pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe Prologue. Les équipes sont regroupées au sein des différentes directions. Ce fonctionnement assure une réactivité très importante dans le processus de prise de décisions, de détections d'anomalies et dans la mise en place de plans d'actions adéquats.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- protection des actifs,
- respect des valeurs, orientations et objectifs définis par le management,
- fiabilité des informations financières et comptables,
- conformité aux lois et réglementation en vigueur.

Les procédures de contrôle interne ont entre autre pour objectif de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Les facteurs de risques pesant sur la société sont exposés dans le rapport de gestion.

Le contrôle interne mis en œuvre au sein de notre société par le conseil d'administration vise à offrir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs et l'élimination des risques mais ne peut garantir avec certitude que les objectifs fixés sont atteints.

Les procédures de contrôle interne instaurées ont pour objet :

- de veiller à ce que la réalisation des opérations et des actes de gestion s'inscrive dans le cadre défini par la Direction Générale, les lois et règlements en vigueur, ainsi que les règles internes à l'entreprise.
- de vérifier que les informations données et les communications aux organes sociaux sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des principaux objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs et de fraude, et tout particulièrement dans le domaine comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il vise à réduire au maximum l'exposition aux risques de la société mais ne peut constituer une garantie absolue de non survenance du risque.

Recensement des risques

La nature des principaux facteurs de risques de la société est détaillée dans le Rapport sur les Risques.

Organisation et structure

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle interne au sein de la société sont les suivants :

- le Comité de Direction : composé des directeurs des principales fonctions de l'entreprise et du Directeur Général, il se réunit une fois par semaine et traite tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la société dans ses différents aspects opérationnels et financiers.

Chaque membre veille au contrôle interne des entités dont il a la charge. Chaque service définit des procédures propres à son activité quotidienne.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général non mandataire social sont les seuls à pouvoir engager des dépenses; il n'a pas été fixé de seuil au delà duquel les 2 signatures seraient nécessaires.

- Comité d'audit: compte tenu de la taille de la société, ce comité n'a pas été mis en place. Les fonctions de ce comité sont exercées par le Conseil d'Administration.

- Comité de rémunération : compte tenu de la taille de la société, ce comité n'a pas à ce jour été mis en place.

- Le service financier : ce service couvre les domaines suivants.

- engagements financiers et caractéristiques des engagements,
- suivi du besoin en fonds de roulement,
- suivi des litiges et des contentieux,
- suivi des réglementations et de leurs évolutions.

D'ores et déjà, la société a renforcé la fiabilité des états financiers et le respect de la réglementation au travers :

- du rapport hebdomadaire de trésorerie,
- du rapport mensuel des résultats,
- de l'établissement des comptes semestriels,
- du contrôle de réciprocité des données intra-groupe.

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un contrôle régulier par le collège de commissaires aux comptes. Ces derniers interviennent notamment à l'issue du premier semestre de l'exercice sous la forme d'un examen limité des comptes consolidés

et pour la clôture annuelle sous la forme d'un audit complet des comptes sociaux et consolidés de l'exercice. Les recommandations éventuellement formulées par ces derniers sont mises en oeuvre par la société. Les commissaires aux comptes procèdent également à une revue des procédures en vérifiant notamment dans quelles conditions sont mises en oeuvre les procédures de contrôle interne et leur efficacité au regard de l'exactitude des informations financières.

Prologue est une société cotée et à ce titre, publie ses comptes semestriels consolidés et ses comptes annuels sociaux et consolidés lorsqu'ils ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Organisation du contrôle financier de la société

La comptabilité de la société est assurée en interne sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier du Groupe. Certaines des fonctions présentées ci-après ne disposent pas systématiquement d'une organisation dédiée, ces fonctions sont réparties parmi les membres de la direction selon les compétences particulières requises, elles peuvent être cumulées dans le respect du principe de séparation des tâches.

La comptabilité a pour objectifs :

- de contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière,
- de garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société,
- d'assurer la disponibilité des informations financières sous une forme permettant leur compréhension et leur utilisation efficace,
- d'assurer la production de comptes sociaux et consolidés du groupe dans les délais répondant aux obligations légales et aux exigences du marché financier,
- de définir et contrôler l'application de procédures de sécurité financière et notamment le respect du principe de séparation des tâches,
- d'intégrer les procédures de sécurité financière dans les systèmes d'information comptable et de gestion, ainsi que d'identifier et de réaliser les évolutions nécessaires.

La comptabilité de la société s'appuie sur le référentiel suivant :

- les dispositions légales et applicables en France,
- le Plan Comptable Général de 1999 mis à jour pour les comptes sociaux,
- les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés selon les normes internationales IAS-IFRS,
- les avis et recommandations ultérieurs.

Les états financiers consolidés – compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2004-R.02 adoptée par le CNC le 27 octobre 2004. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1.

Les liasses de consolidation sont établies sur la base des référentiels applicables localement, les retraitements d'homogénéisation avec les principes du groupe sont effectués au niveau central.

La société effectue mensuellement une analyse du "réalisé" sur le mois écoulé et en cumulé. Ces données sont rapportées aux prévisions budgétaires et à l'exercice précédent. Ce contrôle est réalisé au niveau de chaque entité juridique et au niveau consolidé pour le Groupe. Outre le suivi mensuel de l'activité et de la situation financière des sociétés du Groupe, le reporting interne permet de suivre la situation de trésorerie, le carnet des commandes et les principaux risques d'exploitation. Ce reporting est diffusé au Comité de Direction qui procède à l'analyse des données de la période et décide, le cas échéant, des actions correctives à apporter.

Le service financier gère l'ensemble des filiales françaises et exerce un contrôle sur la trésorerie des filiales étrangères.

Le service financier utilise les logiciels SAGE pour la comptabilité et la présentation des états financiers.

Procédures utilisées dans le cadre de la production des états financiers

Les procédures suivantes ont été mises en place au sein du service financier :

- Procédure de gestion de la trésorerie,
- Procédure sur les immobilisations,
- Procédure pour le traitement des factures non parvenues,
- Procédure de comptabilité fournisseur,
- Procédure de comptabilité clients,
- Procédure pour le traitement des notes de frais,
- Procédure d'inventaire des stocks,

Mise en oeuvre du contrôle interne dans les autres services

D'une façon générale, le processus décisionnel est très centralisé du fait de la structure de l'entreprise.

Les principales procédures en vigueur dans notre société, sont les suivantes :

- **Ventes** : le service commercial sous la responsabilité de son directeur assure la gestion et le contrôle des ventes.

Des procédures ont été mises en place afin d'optimiser le traitement des données et la fiabilité des informations en particulier dans les domaines suivants :

- Fixation et application des conditions commerciales en liaison avec la direction financière
- Analyse des besoins spécifiques des clients et devis
- Prise de commandes
- Suivi des clients et prospects
- Enquêtes de solvabilité des clients
- Organisation et suivi des livraisons
- Etablissement de la facturation
- Service après vente
 - ✓ logiciel de gestion commerciale : SAGE. Ce logiciel est automatiquement interfacé avec l'application comptable.

- **Immobilisations**: L'inventaire est effectué régulièrement dans le cadre des travaux préparatoires à l'arrêté des comptes. Les mises au rebut éventuelles sont signalées.

- **Personnel** : La gestion du personnel est assurée par le service des ressources humaines. Il a en charge le recrutement, la formation, la gestion sociale, juridique et administrative du personnel, les relations avec le CE et le CHSCT qui prend en compte la sécurité sur le lieu de travail.

- **Paie** : La paie est faite en interne, elle enregistre toutes les données fournies par le service du personnel.

- ✓ logiciel de paie : CCMX.

Mise en oeuvre du contrôle interne dans les filiales étrangères

Les procédures de contrôle interne de la filiale espagnole, sous la responsabilité de la direction générale et de la direction financière du Groupe tendent à se rapprocher de celles mises en place dans les sociétés françaises du Groupe.

Le système de contrôle interne en place dans la filiale américaine tient compte de sa taille (7 salariés).

Diligences ayant sous-tendu l'établissement du rapport

Les diligences mises en oeuvre pour établir ce rapport ont principalement consisté à recenser l'ensemble des pratiques existant au sein des directions opérationnelles concernant l'existence de procédures et la réalisation d'analyse des risques, A ce jour, la direction générale n'a pas relevé de défaillance ou d'insuffisance grave.

Durant l'exercice 2011, les efforts ont porté sur la formalisation des procédures, notamment dans le cadre du recensement des risques.

Qualité

Le 12 décembre 2009, la société a obtenu la certification ISO 9001 pour ses activités d'édition et d'intégration de logiciels jusqu'au 11 décembre 2012. L'audit intermédiaire de novembre 2011 n'a signalé aucune non-conformité.

Le Président du conseil d'administration

26.11. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PROLOGUE – Exercice 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Prologue et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil d'Administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 25 mai 2012

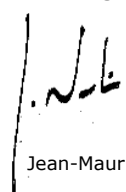
Les commissaires aux comptes

JPA



Pascal ROBERT

MAZARS



Jean-Maurice EL NOUCHI

26.12. Rapport de gestion – Exercice 2011

1. Activité du Groupe

Expert depuis son origine de la multi-utilisation et de la virtualisation des postes de travail, le groupe PROLOGUE a étendu depuis plusieurs années sa maîtrise technologique aux domaines de la dématérialisation, de la sécurisation des échanges et de la gestion des systèmes d'information et de télécommunication. L'ensemble de ses acquis permet aujourd'hui à PROLOGUE d'être idéalement positionné pour devenir un acteur de référence sur le marché porteur du Cloud Computing dont il a été l'un des précurseurs.

1.1 Evolution de l'activité

- Une offre structurée et diversifiée

Depuis la fin de l'exercice 2010, le Groupe Prologue s'est engagé dans un profond redéploiement de ses activités à travers deux axes stratégiques distincts et complémentaires pour une même synergie :

- L'Édition de logiciels portée par la R&D de Prologue en France,
- L'Internationalisation des activités d'opérateur de plateforme de services à forte valeur ajoutée portée par sa filiale Alhambra en Espagne.

L'Édition de logiciels : Conscient du potentiel considérable que représente l'avènement du Cloud Computing pour ses technologies historiques, Prologue a choisi d'intensifier depuis la fin 2010 ses efforts de R&D afin de se positionner rapidement comme un acteur de référence de ce marché.

Cette stratégie a été largement confortée par l'excellence des résultats obtenus par le Groupe dans les programmes de Recherche européen et français auxquels il participe, comme Mobithin et Compatible One.

La reconnaissance internationale des équipes de R&D de Prologue devrait leur permettre d'être retenues pour participer prochainement à de nouveaux projets de recherche européen.

L'ensemble des enseignements tiré de ces projets de recherche a permis à Prologue de travailler de façon intensive, au cours du 1^{er} semestre 2011, à la rédaction d'un projet de recherche et développement ambitieux dénommé "CloudPort". Le projet CloudPort a été retenu par le Gouvernement pour bénéficier d'une aide dans le cadre des investissements d'avenir et a démarré en novembre 2011.

Sa réalisation permettra à Prologue de développer une toute nouvelle ligne de produits logiciels destinée à permettre aux entreprises la migration vers le Cloud de leurs applications critiques existantes en toute sécurité et à moindre coût. Ce marché aujourd'hui naissant est estimé à plusieurs milliards d'euros dans le monde dans les prochaines années.

A plus court terme, les équipes de développement de Prologue se consacrent à la sortie des nouvelles versions des produits de la gamme **Use it**, dont certains sont commercialisées depuis fin 2011, qui vont contribuer fortement aux ventes du Groupe au cours de prochains exercices et notamment à compter de 2013 et 2014.

L'Internationalisation des activités : Fort du succès rencontré hors de France par ses filiales Alhambra Systems en Espagne et Imecom Inc aux Etats-Unis, le Groupe a choisi d'accélérer l'internationalisation de ses activités de plateforme de services à forte valeur ajoutée.

Prologue a ainsi pris la décision stratégique de regrouper toutes ses activités internationales autour de sa filiale espagnole.

L'intensification des efforts de R&D en France et la dynamique d'internationalisation des ventes à partir de l'Espagne sont conduites en parfaite harmonie et sont destinées à se nourrir l'une de l'autre :

- les solutions de Prologue vont bénéficier d'un réseau commercial accru à travers le monde,
- les clients d'Alhambra et ses filiales vont disposer de l'expertise accrue de Prologue pour répondre aux besoins les plus techniques dans le domaine du Cloud.

- Une présence significative et porteuse à l'international

Basé en France, le Groupe réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'international à travers ses filiales Alhambra System et Eidos en Espagne et Imecom Inc. aux Etats-Unis.

Le Groupe a ouvert en 2011 trois nouvelles filiales : "Alhambra Eidos" en France pour développer localement les prestations de services d'opérateur, "Alhambra Eidos America" en Uruguay pour couvrir l'Amérique Latine et "Alhambra Polska" en Pologne pour étendre son marché en Europe.

1.2 Résultats du Groupe Prologue (comptes consolidés)

Les principaux chiffres financiers de l'exercice écoulé se présentent comme suit :

Au titre de l'exercice écoulé, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de **22 448 K€** contre 25 558 K€ en 2010 et 24 058 K€ après retraitement du chiffre d'affaires lié à la vente exceptionnelle de licences réalisée en 2010 pour 1 500 K€, soit en recul de 6,7 %.

Le résultat opérationnel courant s'est établi à **(122) K€** contre 1 531 K€ en 2010, cette baisse du résultat opérationnel courant est liée à une baisse du chiffre d'affaires.

Le **résultat financier** passe de (715) K€ en 2010 à **1 956 K€** en 2011, ce montant est principalement constitué (voir détails dans l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2011 § 5.2.7):

- de l'actualisation de la dette dans le cadre du redressement judiciaire 2 356 K€,
- des frais liés au Factor chez Prologue et Imecom (49 K€),
- des charges financières du crédit-bail de l'immeuble de la maison-mère (273 K€) et
- des intérêts et charges financiers (155 K€).

Le résultat net (part du Groupe) est bénéficiaire et s'établit à **2 120 K€**, il était de 864 K€ en 2010.

Cette amélioration du résultat provient, entre autres :

- de l'enregistrement d'un produit opérationnel de 766 K€ suite à la déconsolidation des filiales liquidées Prologue Belgique, Prologue Iberica et Prologue GmbH et,
- du traitement de la dette liée au plan de continuation (cf §3.17 de l'annexe aux comptes consolidés).

La modification du plan adoptée par le Tribunal de Commerce le 5/12/2011 et l'application de la norme IFRS IAS39 ont conduit à traiter séparément les 2 options.

° Dette de l'option 1 (abandon de créances à hauteur de 50%) : elle est assimilée à une nouvelle dette, avec décomptabilisation de la valeur nette comptable de la dette initiale et enregistrement de la nouvelle dette au taux d'intérêt effectif de 22,9% ; l'impact est un produit financier de 2 873 K€.

Dettes de l'option 2 (pas de modification substantielle de la dette) : elle reste comptabilisée à sa valeur nette comptable actuelle et au taux d'intérêt effectif d'origine, soit 4%. L'impact de son actualisation dans le compte de résultat est une charge financière de 517 K€.

Ainsi, l'impact net de l'actualisation de la dette (option 1 et option 2) dans le compte de résultat est un produit financier de 2 356 K€.

1.3 Informations sectorielles

Les informations significatives par domaine d'expertise et par zone géographique sont données ci-dessous :

- Ventilation du Chiffre d'affaires

Le tableau ci-après présente la ventilation du chiffre d'affaires du Groupe **par zone géographique et par secteur opérationnel** :

Zone géographique :

Chiffre d'affaires	(en milliers d'euros)		
	2011	2010 retraité (*)	2010
Europe	21 677	23 185	24 685
France	6 632	8 857	10 357
Espagne	15 045	14 328	14 328
Etats Unis	772	873	873
Total	22 448	24 058	25 558

(*) Chiffre d'affaires retraité de la vente exceptionnelle de licences réalisée en 2010 pour 1,5 M€

Secteur opérationnel

Chiffre d'affaires	(en milliers d'euros)		
	2011	2010 retraité (*)	2010
Activité d'opérateur de systèmes d'information et de télécommunication	9 211	8 582	8 582
Activité d'intégration de systèmes et services	5 834	5 746	5 746
Activité d'édition	7 404	9 730	11 230
Total	22 448	24 058	25 558

(*) Chiffre d'affaires retraité de la vente exceptionnelle de licences réalisée en 2010 pour 1,5 M€

- **Recherche et développement**

Le Groupe dispose d'une équipe de recherche et développement (49 personnes au 31 décembre 2011), répartie en France (26 personnes) et en Espagne (23 personnes).

Prologue continue à renforcer les produits de base du Groupe : offre logicielle système et de gestion des échanges de données et de documents, en se positionnant sur les dernières normes de la Dématérialisation.

Les efforts de recherche et de développement se sont principalement orientés vers la virtualisation et le "Cloud computing" :

- élargissement et consolidation des développements orientés Virtualisation (postes de travail et serveurs), et Dématérialisation du poste de travail (UseIt Flow, Web FSE pour la feuille de soin électronique, WorkFlow et GED pour l'archivage)

- partenaire du projet collaboratif "**Compatible One**", soutenu par le Groupe Thématique Logiciel Libre et retenu par le Fonds Unique Interministériel.

Compatible One, vise à développer une solution complète de "Cloudware" sous licence libre, en intégrant et adaptant différents logiciels des partenaires du projet entre autres. Compatible One a l'ambition de permettre à chacun, de créer, déployer et administrer des Clouds privés, publics ou hybrides à faible coût offrant des services de tous types IaaS (infrastructure as a service), PaaS (platform as a service) et SaaS (software as a service). Ce projet fédérateur dans le domaine des technologies de "Cloud Computing" mettra à la disposition de la communauté, des logiciels libres et innovants permettant la création de "cloud" ouverts et interopérables. Le développement de ce projet est conforme au planning.

- Chef de file du projet **CloudPort** soutenu par le gouvernement dans le cadre de l'Appel à Projet n°1 dédié au Cloud Computing.

Le projet **CloudPort** a pour ambition le développement d'une plateforme logicielle permettant aux entreprises de migrer sans risque leurs applications existantes vers le Cloud avec une garantie d'interopérabilité entre Clouds (privés ou publics) et de réversibilité. Ces entreprises pourront ainsi développer leur activité de façon dynamique en mode SaaS et répondre ainsi à l'évolution du marché. Cette solution sera bâtie sur une plateforme technologique étroitement liée aux résultats du projet de recherche Compatible One (Cloudware en Open Source auquel participe activement Prologue).

En termes de réalisation, le projet CloudPort est le fruit d'une collaboration étroite entre des partenaires issus du monde industriel et académique réunis au sein d'un consortium dont Prologue est le chef de file, et regroupant les laboratoires de recherche de l'Institut Télécom et MINES ParisTech, la société CityPassenger et le groupe MASSA en charge des différents cas d'usage.

MEDUSA, Prologue est aussi partenaire dans le projet MEDUSA ("Medical Distributed Utilization of Services & Applications"), proposé dans le cadre d'un programme collaboratif de partenaires industriels et académiques. Le projet est en cours d'approbation auprès des autorités néerlandaises et françaises. MEDUSA a pour but d'augmenter la qualité du diagnostic et de la prise de décision en permettant l'échange et le traitement d'images ainsi que la collaboration à distance entre les intervenants dans un établissement de diagnostic. Ce nouveau concept de services doit permettre d'assurer un échange opportun et efficace d'informations médicales en créant des zones de travail virtuelles, de confiance. Prologue fort de son expertise en technologies multi-utilisateurs, collaborera au développement de la plate-forme autour de laquelle les différents composants services du projet MEDUSA viendront s'articuler.

- **Crédit impôt-recherche**

Sur l'exercice 2011, le montant du crédit d'impôt recherche (soit 78 K€ dont 16 K€ pour Imecom) a été déterminé sur la base des projets de recherche et développement éligibles à ce dernier tels que les projets "Compatible one" et CloudPort pour Prologue et Use-It Messaging pour Imecom.

Prologue continue à se positionner sur les appels à projets du **Fond national pour la Société Numérique (FSN)** dans les domaines du Cloud computing. Prologue est rattaché au pôle de compétitivité "System@tic Paris Région".

- **Effectifs**

L'effectif total du Groupe s'établit à 233 personnes au 31 décembre 2011 contre 227 salariés au 31 décembre 2010. La hausse des effectifs concerne principalement les ingénieurs de R&D.

Par fonction, la ventilation de l'effectif est la suivante :

	2011	2010
Direction Générale	3	3
Finances/Juridique/Administratif	22	21
Etudes	49	33
Support/Administration/Installation	61	64
Commercial	35	33
Marketing/Communication	10	10
Production (développement spécifique)	47	60
Qualité/Informatique interne/Diffusion	6	3
TOTAL	233	227

Par zone d'implantation géographique, la ventilation des effectifs du Groupe se présente ainsi :

	2011	2010
Europe	226	220
<i>dont France (*)</i>	94	94
Etats Unis	7	7
TOTAL	233	227

(*) dont salariés Alhambra Eidos SAS

Par société, la ventilation de l'effectif est la suivante :

	2011	2010
Prologue	80	82
Groupe Imecom	12	19
Groupe Alhambra (**)	141	126
TOTAL	233	227

(*) au 31/12/2011 la filiale Imecom Inc a été acquise par le Groupe Alhambra

(**) dont 2 personnes en France et 7 aux Etats-Unis (Imecom Inc)

1.4 Principaux événements de l'exercice écoulé

- Plan de continuation – Restructuration de la dette

Depuis novembre 2005, les sociétés PROLOGUE et IMECOM bénéficient d'un plan de continuation. Dans son arrêt rendu le 5 décembre 2011, le Tribunal de Commerce d'Evry a accepté le projet de modification du plan de continuation présenté par le **Groupe PROLOGUE**.

Les nouvelles échéances financières du Groupe après la modification du plan sont dès lors :

(en milliers d'euros)

OPTION 1		OPTION 2				TOTAL
2012	2012	2012	2013	2014	2015	
Février	Septembre	Novembre	Novembre	Novembre	Novembre	
1 504	1 504	746	1 933	2 519	2 516	10 722

L'échéance réglée en décembre 2011 s'élevait à 755 K€ pour le **Groupe Prologue**.

- Règlements des créances "option 1" du plan de continuation

Les créanciers ayant retenu cette option ont accepté d'abandonner 50% de leur créance à la date du jugement, en contrepartie du paiement du solde en deux échéances égales en février 2012 et septembre 2012. Le montant de l'abandon de créances consenti lors de la modification du plan de continuation de décembre 2011 sera pour l'ensemble des sociétés du **Groupe** de 3 008 K€ sur l'exercice 2012.

- Règlements des créances "option 2" du plan de continuation

Les créanciers ayant retenu cette option ont accepté l'étalement de leur créances à la date du jugement selon un nouvel échéancier courant jusqu'à novembre 2015. Au 31/12/2011, le montant restant à rembourser à ces créanciers sur quatre ans par les sociétés du **Groupe Prologue** à la clôture de l'exercice s'élève à 7 714 K€ dont 746 K€ seront échus en 2012.

- Avenant au contrat de crédit bail

Prologue a signé le 30 mars 2011 (modifié le 6 avril 2011) avec la société ING Lease l'avenant N°1 au contrat de crédit bail signé le 11 octobre 2001.

Cet avenant a pour objet de :

- modifier de façon rétroactive les loyers dus pour la période du 15/07/2003 au 14/01/2011,
- rallonger la durée du contrat, à compter du 15/01/2011 la durée du crédit bail sera de 40 trimestres pour se terminer le 14 janvier 2021 et,
- modifier le prix de cession, à l'expiration du crédit bail la valeur résiduelle sera de 500 000 euros.

- Création des filiales ALHAMBRA EIDOS SAS, ALHAMBRA Polska et ALHAMBRA EIDOS America

La société espagnole ALHAMBRA SYSTEMS a créé :

- en France une filiale sous la dénomination ALHAMBRA EIDOS SAS (18 janvier 2011). Le siège social de la dite société est hébergé aux Ulis, dans les locaux de la société PROLOGUE,
- en Pologne la filiale ALHAMBRA Polska (15 septembre 2011),
- en Uruguay la filiale ALHAMBRA EIDOS America (en cours de création).

-Acquisition par ALHAMBRA Systems de la filiale IMECOM Inc

Alhambra Systems a acquis en décembre 2011 la totalité des titres (100%) détenus par IMECOM dans la société IMECOM Inc. Cette acquisition s'est faite dans le cadre de la stratégie de développement de l'activité internationale.

- Sortie du périmètre de filiales en liquidation

Les filiales Prologue Belgique (radiée en septembre 2011), Prologue GmbH (liquidée en mars 2011 et radiée en mars 2012) et Prologue Iberica (en cours de liquidation) sont sorties du périmètre de consolidation au 31/12/2011.

- Remboursement du crédit impôt recherche

Prologue a reçu le 8 juillet 2011 la somme de 269 K€ au titre du remboursement du crédit impôt recherche (CIR) 2010.

- Dépôt de brevets

En partenariat avec l'Institut Télécom Sud Paris et l'Association pour la recherche et le développement de méthodes et de processus industriels "ARMINES", Prologue a déposé au premier semestre 2011 deux brevets : "Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimedia" et "Codage de données sans perte de communication bidirectionnelle dans une session collaborative d'échange de contenu multimedia".

En parallèle, Prologue renforce, sa présence dans les organismes de normalisation (MPEG,ETSI, ...) et augmente sa participation et donc sa visibilité au travers d'associations comme OW2, Open Stack et autres.

- Label OSEO

En décembre 2011, OSEO a choisi de décerner à Prologue la qualification d'"Entreprise Innovante". Elle consacre ainsi la qualité et le caractère novateur de la recherche développée par le Groupe depuis plusieurs années.

La qualification d'"Entreprise Innovante" va permettre à Prologue de bénéficier d'une part, des Fonds communs de placement dans l'Innovation (FCPI) qui ont pour objet de promouvoir le financement en capital-risque des PME innovantes et, d'autre part, de la mesure de l'article 26 de la loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008 et qui vise à favoriser l'accès des PME aux marchés de haute technologie, de R&D et d'études technologiques.

- Subvention

- Compatible One

La société a perçu au 31 décembre 2011 un montant de 121,5 K€ (sur un total attendu de 405 K€) et comptabilisé en "produit d'exploitation" 181 K€ pour 2011. Un autre versement de 202,5 K€ a été reçu en mars 2012.

- CloudPort

La société a reçu un premier versement d'un montant de 364 K€ le 23 avril 2012. Le montant total de la subvention attendu pour ce projet est de 1 215 K€.

1.5 Evénements intervenus postérieurement à la clôture de l'exercice

- Cession de Gémenos

Prologue a signé une promesse de vente pour son immeuble de Gémenos d'un montant de 450 K€ net vendeur, la vente sera finalisée au cours du premier semestre 2012.

- Augmentation de capital

Le 29 février 2012, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAA par action détenue ;
- l'attribution de bons de souscription d'actions assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSABSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSABSAA par action détenue ;
- l'émission des actions ordinaires sur exercice desdits bons de souscription.

Au 27 avril 2012, 3 635 BSAA et 1 569 901 BSABSAA (dont 200 000 en compensation de créances) ont déjà été exercés, permettant à Prologue de réaliser une augmentation de capital de 1 573 536 €.

PROLOGUE utilisera le montant résultant de l'exercice immédiat des BSABSAA pour payer la prochaine échéance de son plan de continuation due aux créanciers au titre de l'échéance de février 2012.

1.6 Perspectives d'avenir

L'activité en 2012 sera en phase avec les efforts de construction entrepris depuis 2ans.

A son arrivée au second semestre 2010, la nouvelle direction du Groupe Prologue, s'était fixée 3 objectifs prioritaires :

- développer la présence internationale du Groupe afin d'exporter son savoir-faire et celui sa filiale espagnole Alhambra-Eidos,
- développer une gamme innovante de logiciels afin de capitaliser le savoir-faire technologique du Groupe dans le Cloud Computing,
- procéder à la restructuration financière de Prologue pour lui redonner les moyens de développer ses projets ambitieux de croissance.

Au cours de l'année 2011, ces objectifs ont été parfaitement poursuivis :

- Alhambra-Eidos est ainsi devenu la plateforme internationale du Groupe et, à ce titre, a ouvert 3 filiales (France, Pologne et Uruguay, qui sera la base des filiales en Amérique Latine, à commencer par le Brésil) et a procédé à l'acquisition de la filiale américaine de Prologue (Imecom Inc.),
- Prologue en France a consacré une partie significative de ses ressources à ses efforts de R&D pour accélérer le développement de ses nouveaux logiciels de Cloud Computing et a déposé 2 brevets avec l'Ecole de Mines de Paris et ParisTech. Le Groupe a également été retenu par le gouvernement dans le cadre de l'Appel à Projet n°1 dédié au Cloud Computing pour son projet CloudPort pour un investissement total de 3,4 M€,
- Le Tribunal de commerce d'Evry a approuvé en décembre 2011 le nouveau plan de continuation présenté par Prologue qui entérine l'accord d'abandon de créances de 50% obtenu auprès des créanciers ayant retenu l'option 1.

Au début de l'exercice 2012, Prologue a choisi de se donner les moyens de renforcer de manière significative ses moyens financiers. Pour cela, le Groupe a procédé le 29 février 2012 à l'attribution gratuite d'un BSABSAA de maturité 1 an et d'un BSAA de maturité 7 ans par action détenue. Ainsi, au total, Prologue a émis 4 989 881 BSAA et 4 989 881 BSABSAA.

Ces outils ont pour objectif de permettre à Prologue de lever, en cas d'exercice de l'ensemble des BSABSAA et des BSAA un montant total de 15M€ d'ici 7 ans, dont 5 M€ sont susceptibles d'être levés d'ici 1 an.

Au 27 avril 2012, 3 635 BSAA et 1 569 901 BSABSAA (dont 200 000 en compensation de créances) ont déjà été exercés, permettant à Prologue de réaliser une augmentation de capital de 1,6 M€. Ce montant permet de procéder comme prévu au paiement à partir d'avril 2012 des 1,5 M€ correspondant à la moitié de l'échéance de l'option 1 du nouveau plan de continuation.

La seconde moitié de cette échéance qui est due en septembre 2012 et ainsi que l'échéance annuelle de novembre 2012 égale à 0,75 M€ devraient pouvoir être réglées par :

- les fonds provenant de l'exercice complémentaire de BSABSAA et de BSAA,
- du cash flow issu de l'activité,
- des cessions d'actifs en cours ou à venir.

Au cours de l'année 2012, Prologue devrait profiter en France :

- de la sortie des nouvelles versions des produits Use It Messaging et Use it Linux Server,
- des nouvelles offres de dématérialisation en particulier en mode SaaS,
- du lancement de la nouvelle version du langage ABAL avec SQL.

En Espagne, les activités d'Alhambra Eidos vont se poursuivre sur les mêmes lignes qui ont permis d'enregistrer une croissance continue et rentable au travers des crises économiques, qui se sont succédées depuis 2008. Les principales lignes d'activité qui vont contribuer à la croissance du Groupe sont :

- les services de Cloud Computing, la téléphonie sur IP et les solutions de convergence communications et informatique. Ces services bénéficient de revenus récurrents à travers des contrats pluriannuels,
- les services d'intégration de solutions logicielles, de développement d'applications spécifiques et de maintenance,

Les filiales d'Alhambra-Eidos créée en 2011 en France, en Pologne et en Amérique Latine (Uruguay) devraient enregistrer leurs premières commandes significatives en 2012. Des nombreuses opérations sont en exécution ou en cours de négociation.

Aux USA, Imecom Inc verra sa gamme d'activités s'élargir avec l'intégration des offres Alhambra-EIDOS dont elle est devenue une filiale détenue à 100% en décembre 2011.

Sur la base de ces différents éléments, le groupe est confiant dans sa capacité à faire face à ses échéances au moins sur les 12 prochains mois, étant précisé que sur la continuité de l'exploitation du groupe reste notamment subordonnée, dans les prochains mois, à l'exercice complémentaire de BSABSAA et de BSAA ainsi qu'à la capacité du groupe à confirmer ses hypothèses de cash-flows issus de l'activité.

2. Répartition du capital et des droits de vote

En fonction des informations disponibles, nous vous signalons l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement des participations significatives dans votre société au 2 avril 2012 :

Actionnaires	Actions	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Dirigeants et salariés				
- Groupe familial Georges SEBAN ⁽¹⁾	733 804	865 936	14,71	20,00
- Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	8 946	17 892	0,18	0,41
- Salariés et anciens salariés	14 676	29 352	0,29	0,68
Groupe familial Rouvroy ⁽²⁾	1 366 983	748 482	27,40	17,29
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 241	4 482	0,04	0,10
Autres actionnaires (nominatifs)	70 818	141 631	1,42	3,27
Autres titres au porteur ⁽³⁾	2 792 413	2 521 907	55,96	58,25
<i>Dont SVI SAS ^{3) (4)}</i>	<i>430 300</i>	<i>249 494</i>	<i>8,62</i>	<i>5,76</i>
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	-0	-0
TOTAL	4 989 881	4 329 682	100,00 %	100,00 %

⁽¹⁾ dont 68 000 actions nanties. Les droits de vote tiennent compte des privations opérées du fait de l'absence de déclaration de franchissement de seuil. Les droits de vote du Groupe familial SEBAN sont limités à 20% pendant 2 ans à compter de la régularisation (soit décembre 2013).

⁽²⁾ Les droits de vote tiennent compte des privations opérées du fait de l'absence de déclaration de franchissement de seuil. Les droits de vote du Groupe familial ROUVROY sont limités à 15% du capital pendant 2 ans à compter de la régularisation (soit janvier 2014).

⁽³⁾ la société ne dispose d'aucune information sur les autres actionnaires détenant les actions au porteur excepté pour la société SVI SAS, sous filiale du Groupe Belvédère.

⁽⁴⁾ Les droits de vote tiennent compte des privations opérées du fait de l'absence de déclaration de franchissement de seuil. Les droits de vote de la société SVI SAS sont limités à 5% du capital pendant 2 ans à compter de la régularisation (soit février 2014).

Au 2 avril 2012, les actionnaires membres du Conseil d'Administration détiennent, directement ou indirectement, 14,72 % des actions et 20,03 % des droits de vote (M. Georges Seban et société Contimelec qui appartient au Groupe familial Seban, Monsieur Michel Seban et Madame Annik Harmand).

2.1 Modifications intervenues dans la liste des détenteurs d'actions Prologue

Monsieur François Lacoste a cédé en mars 2011, 536 965 titres sur les 537 065 qu'il détenait.

2.2 Participations réciproques

Il est précisé qu'il n'existe pas de participations réciproques entre Prologue et des sociétés visées par les articles 233-29 et 233-30 du code de commerce.

2.3 Actionnariat des salariés

A la connaissance de votre société, la participation des salariés et des anciens salariés se monte à 14 676 actions, soit 0,29 % du capital associées à 29 352 droits de vote soit 0,68 % au 2 avril 2012 2012.

Le Fonds Commun de Placement d'Entreprise a été dissout le 15 mars 2007.

3. Panorama

Principalement présent en France et en Espagne, le groupe Prologue est éditeur et intégrateur de solutions de dématérialisation et de communications unifiées mettant en œuvre les technologies IP.

Pour accompagner ses clients dans leurs projets d'optimisation, le groupe propose les services et solutions de pointe suivants :

3.1 Description de l'offre

Services et intégration technologique

Services de Gestion des TIC

La prise en charge de la gestion des réseaux et systèmes, dès sa mise en fonctionnement, supervision et maintenance, jusqu'à l'analyse de sa performance et la planification de son évolution, en contact direct avec les spécialistes dans chacun des domaines.

Disaster Recovery Plan

Large éventail de solutions de sécurité, de Continuité des Services et des Plans de Récupération face aux incidents (virus, intrusions, perte de sauvegardes, coupures d'énergie ou des télécommunications) et face aux désastres (panne des services informatiques, incendies, vandalisme, catastrophes naturelles, terrorisme...).

Opération des services Cloud, Réseau et Téléphonies

Cloud Computing

Services TI à travers Internet de façon dynamique et évolutive, qui libèrent de la complexité de gestion, installation et maintenance d'infrastructures pour les supporter: Service de Virtualisation, Services de Copies de Sauvegarde; de Postes de Travail, de Courrier, et de Supervision.

Data Center : services d'Hébergement et d'Infogérance CPD de vos équipements

L'hébergement dans un Data Center engendre une économie d'échelle du coût de connectivité haut débit, accès redondant multi-opérateurs et qui assurent un fonctionnement continu des équipements.

Opérateur VoIP et de Services Convergeants Voix/Données/Vidéo

Les organisations peuvent oublier les grands investissements pour accéder aux avantages de la Convergence Voix/Données/Vidéo et peuvent en bénéficier sous forme de service, avec des garants et des économies de coûts : Opérateur de Voix sur IP, IP Centrex, Services de gestion de Téléphonie IP et de Communications Unifiées.

Services de Gestion de Communications Multi-opérateurs

Les entreprises ont besoin d'une société spécialisée capable d'optimiser leurs communications et de réduire leurs coûts, mettant à leur disposition des solutions complémentaires à l'environnement existant : Services de Gestion de Communications IP et Fournisseur de Services d'Internet.

Intégration de Communications et d'Infrastructures

Intégration de Systèmes

Les Infrastructures de Systèmes, Stockage de Données et Réseaux sont les couches incontournables qui supportent les applications et les processus métier de son organisation.

Intégration de Solutions Voix/Données/Vidéo

Les meilleures alternatives pour intégrer les solutions les plus flexibles de téléphonie, messagerie et réponse automatique, à travers le réseau de données de l'entreprise : Téléphonie IP, Messagerie Unifiée, Plateforme Globale de Communications Handvox, Call et Contact Centers IP.

Intégration de Communications et Sécurité

Les communications ont un poids essentiel dans la vie de tous les jours de la plupart des sociétés. Il est vital pour la continuité des opérations qu'elles soient bien dimensionnées et accessibles en tout moment: Liaison Réseaux et Sécurité.

Recherche, développement et intégration de logiciels

Recherche et Développement de Logiciels

Pour assurer le succès d'un projet de Développement Logiciel, il est nécessaire d'exploiter l'expérience cumulée des ingénieurs, les certifications qui garantissent leurs connaissances et les processus de qualité applicables.

Intégration d'Applications

La fiabilité des Solutions Logicielles augmente si elles s'intègrent de façon naturelle dans l'écosystème de solutions logicielles existantes chez le client. Pour cette raison, l'intégration des applications est vitale pour le succès du projet.

Maintenance d'Applications

La maintenance du Logiciel bien organisée permet, en plus de la mise à jour technologique des applications, l'extension de leurs fonctionnalités.

Développement de Projets sur Plateformes MS

Une partie importante des projets sont développés sur plateformes Microsoft (MS), en raison de leur solidité et stabilité, et des possibilités d'adaptation aux standards de qualité certifiés.

Manufacture de logiciels

L'industrialisation du logiciel par une équipe de professionnels hautement qualifiés, offre aux clients une option fiable pour le développement des projets même quand l'équipe n'est pas physiquement proche.

Conseil

Conseil en TIC

Ce sont des services de conseil technologique avec un apport réel de valeur ajoutée en termes d'expérience pratique, plus compétitif en termes d'amélioration perceptible des domaines informatique et de communication.

Conseil en gouvernance TI

Mise à disposition des bonnes pratiques que sont appliquées en Interne aux services et projets conduisant à l'amélioration de la capacité et l'efficacité des départements TI.

Formation

Spécialisation TEC Technique

Formation destinée au personnel qui souhaite être certifié dans les principales technologies des fabricants majeurs : Microsoft, Cisco, VMWare, EC Council, Nokia

Gestion de Services et Projets TI

Formation destinée aux Chefs de Projets et de Services TI qui veulent orienter leur gestion aux standard de qualité : ITIL, ISO 20000, ISO 27000, MOF, Green IT, PMBOK, Prince 2, ISO 15504 et CMMi

Gouvernance TI

Une formation destinée aux Directeurs et aux Responsables de Département TI qui a pour objectif d'obtenir que ses ressources soient utilisées de la forme la plus efficiente, tant au niveau humain qu'au niveau de l'équipement et des applications : BPM, Cobit, SOA

Centre Officiel de Formation

Un centre avec plus de 20 ans d'expérience dans la formation TI, ayant formé plus de 40.000 professionnels TI.

Centre officiel d'Examen

Au-delà de la formation la plus adaptée aux besoins des TIC, le centre est homologué pour délivrer les certifications.

3.2 Organisation commerciale

Capitalisant sur son expertise technologique, Prologue, en 2010, propose un nouveau découpage de son organisation commerciale qui place le client au cœur de sa stratégie commerciale :

- Les experts de Prologue sont ainsi mobilisés avec les équipes, commerciale et marketing, pour accompagner les TPE, PME, Grands Comptes et Administrations dans leur projet de dématérialisation, Virtualisation et Ingénierie Applicative.
- Prologue a une réelle volonté de renforcer son réseau de revendeurs pour apporter une très forte compétence métier et une proximité à ses clients finals.
- Prologue développe également ses partenariats technologiques avec des éditeurs et constructeurs pour proposer toujours plus de solutions en adéquation avec les standards du marché.

Commercialisée à la fois en direct et par l'intermédiaire d'un réseau de 120 revendeurs, l'offre Prologue compte près de 3.500 clients et plus de 15.000 utilisateurs :

Industrie

Aqualux – Arcelor Mittal It Supply France – Areva – Arkema France – Bacardi Martini France – Bayard Diffusion – Caudalie – Coca-Cola Midi SAS – D8 – Decaux SA – Euro Agro Foods – First Plast France – Giga Stores – Hachette Livres – Givenchy Haute Couture – Harry's France Barilla – Hervé Thermique – La Redoute – Lactalis – Martell & Co – Massa Pneu – MIDAS – Moët & Chandon – Nestlé France – Nexity – Pâtisseries Gourmandes – Pyrenex – Rolex – Royal Canin – Sanofi Pasteur MSD – Teisseire – Transports Guillemet – Wagram Music – Wella France ...

Santé

Plus de 9.000 pharmacies, 2.000 opticiens, près de 400 cliniques et hôpitaux, des laboratoires, des mutuelles (Mutuelle de la CCIM, du Nord, des Hôpitaux de la Vienne, Mutrans, Opale, ...)... Air Liquide Santé Domicile ORKIN – Arair Santé – Institut Hélios Marin – Spheria Val de France Actions – Thermes des Ecureuils, - Thermes de St Lary – UDAF des Landes – Unité de diététique,...

Services publics / Administrations

Des Conseils Généraux, des mairies, INSEE, Ministère de la Justice, Ministère des Affaires Etrangères. 250 organismes bailleurs privés ou publics

Autres Secteurs (assurances, experts-comptables, services, ...)

Alptis Assurances – Cogealp – Oco So Assurances...

Champagne Informatique – Centre Anjou Gestion – CER France AGC Vendée – Gie Unigestion – KPMG SA ...

Adecco Groupe France - Autoroutes du Sud de la France – Cegecol SNS – France Télévision,...

Listes non exhaustives, émanant du service communication de la société (source interne).

3.3 Recherche et Développement

L'effort du Groupe en matière de recherche et développement est en phase avec la stratégie du Groupe décrite dans les paragraphes précédents.

3.4 Conséquences sociales et environnementales

En application de l'article L.225-102-1 al5, les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société sont présentées dans le "Rapport sur les risques".

4. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont présentés dans le "Rapport sur les risques".

5. Résultats de Prologue S.A

Les chiffres sociaux de votre Société au titre de l'exercice écoulé se présentent ainsi :

- un chiffre d'affaires de **5 850 K€** contre 9 488 K€ en 2010.
- un résultat d'exploitation de **(1 140) K€** contre (125) K€ en 2010.
- un résultat financier de **412 K€** contre (139) K€ en 2010

Ce résultat financier intègre 452 K€ de dividendes reçus de notre filiale espagnole Alhambra Systems.

- un résultat courant avant impôt de **(727) K€** contre (264) K€ en 2010.
- un résultat exceptionnel de **448 K€** contre 248 € en 2010.

Ce résultat exceptionnel intègre une reprise de provision sur situation nette de 609 K€ comptabilisée suite à la liquidation de notre filiale Prologue Belgique.

- un résultat net déficitaire de **(217) K€** contre 254 K€ en 2010.

5.1 Affectation du résultat

Il vous est proposé d'affecter la **perte** de l'exercice clos le 31 décembre 2011, s'élevant à 217 290,06 € au compte **Report à Nouveau** dont le solde **débit** sera porté de 21 386 967,03 € à **21 604 257,09 €**.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

5.2 Charges non fiscalement déductibles

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'au titre de l'exercice écoulé, votre société n'a pas supporté de frais généraux significatifs (ils s'élèvent à 313 €) visés à l'article 39-4 dudit code.

5.3 Décision concernant la poursuite de l'exploitation de la société

Les décisions sont identiques à celles concernant le groupe (Rapport sur les risques chapitre 26.13 du présent document "Risque de liquidité et continuité d'exploitation").

5.4 Décomposition du solde des dettes

En application du Code du Commerce (*art. L441-6-1*), le tableau ci-après présente la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (hors procédure collective).

(en milliers d'euros)

	NON ECHU	ECHU			TOTAL GENERAL
		0 à 90 jours	91 à 180 jours	> 6 mois	
GROUPE	123			62	185
HORS GROUPE	156	61	44	450	711

5.5 Plans d'options de souscription d'actions et émission de BSA

Néant

6. Evolution boursière du titre

Date	Plus haut	Plus bas	Crs Pondéré	Moyen	Volume
MARS 2012	1,20	0,82		0,93	158 736
FEVRIER 2012	1,28	1,12		1,20	42 027
JANVIER 2012	1,28	1,04		1,19	95 025
DECEMBRE 2011	1,03	0,92		1,04	41 614
NOVEMBRE 2011	0,95	0,80		0,89	75 571
OCTOBRE 2011	0,89	0,80		0,86	27 925
SEPTEMBRE 2011	1,00	0,83		0,93	96 621
AOUT 2011	1,05	0,88		0,98	106 134
JUILLET 2011	1,19	0,99		1,08	70 162
JUIN 2011	1,14	1,01		1,08	78 784
MAI 2011	1,13	0,96		1,06	180 029
AVRIL 2011	1,22	0,87		1,11	365 999
MARS 2011	1,30	0,70		0,83	693 709
FEVRIER 2011	0,72	0,63		0,67	971 134
JANVIER 2011	0,70	0,51		0,58	275 409

6.1 Informations concernant les mandataires sociaux.

En application de la loi NRE du 15 mai 2001, nous vous précisons en annexe 1 :

- les fonctions exercées par les mandataires sociaux de votre société.
- les rémunérations qui leur ont été versées par les sociétés de votre Groupe.

6.2 Code de Gouvernement d'entreprise.

Prologue se réfère au Code consolidé des recommandations de l'AFEP et du MEDEF pour élaborer le code de gouvernement d'entreprise.

Compte tenu de sa taille la société applique partiellement ce code. L'évaluation du conseil et les comités du conseil ne sont pas à ce jour pris en considération.

6.3 Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juillet 2010, conformément aux dispositions des articles L. 225-127, L.225-129, L.225-129-2, et L.228-92 et suivants du Code de commerce ;

- Délègue au conseil d'administration, sa compétence à l'effet de décider, une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, (i) d'actions de la société, et (ii) de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, émises à titre onéreux ou gratuit, donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à tout moment ou à date fixe, (en ce compris toute forme de bons de souscription ou d'achat) à une quotité du capital social ou donnant droit à l'attribution de titres de créances (à l'exclusion d'actions de préférence et de tous titres ou valeurs mobilières donnant accès à des actions de préférence), dont la souscription pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances.

- Décide que le montant total des augmentations de capital social en numéraire susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme en vertu de la présente délégation, ne pourra être supérieur à **quarante millions d'euros** en nominal, montant auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société.

- Décide que les valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société ainsi émises pourront notamment consister en des titres de créances ou être associées à l'émission de tels titres de créances, ou encore en permettre l'émission comme titres intermédiaires. Ces titres de créances pourront revêtir notamment la forme de titres subordonnés ou non à durée déterminée ou non, et être émises soit en euros, soit en devises, soit en toutes unités monétaires établies par référence à plusieurs monnaies.

Le montant nominal des titres de créances ainsi émis ne pourra excéder **vingt millions d'euros** ou leur contre-valeur en euros à la date de la décision d'émission, étant précisé que ce montant ne comprend pas la ou les primes de remboursement au-dessus du pair, s'il en était prévu. Ce montant est commun à l'ensemble des titres de créances dont l'émission est déléguée au conseil d'administration par la présente assemblée générale.

- Délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réserver au maximum **deux** pour cent [**2%**] de chaque augmentation de capital décidée, sur ses seules délibérations, par émission d'actions ordinaires, réservées directement

ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise, aux adhérents à un plan d'épargne en conformité avec les articles L.3332-18 à L.3332-24 du code du Travail qui serait ouvert aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce remplissant les conditions éventuellement fixées par le Conseil d'administration (les "Salariés du Groupe"),

- Fixe à **vingt-six mois** la durée de validité des présentes délégations.

6.4 Capital autorisé émis

Néant au 31 décembre 2011.

Au début de l'exercice 2012, Prologue a procédé le 29 février 2012 à l'attribution gratuite d'un BSABSAA de maturité 1 an et d'un BSAA de maturité 7 ans par action détenue. Ainsi, au total, Prologue a émis 4 989 881 BSAA et 4 989 881 BSABSAA.

Au 27 avril 2012, 3 635 BSAA et 1 569 901 BSABSAA (dont 200 000 en compensation de créances) ont déjà été exercés, permettant à Prologue de réaliser une augmentation de capital de 1,6 M€.

ANNEXE 1

Mandats sociaux exercés au 31 décembre 2011

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. Georges SEBAN

Date de nomination : 4 novembre 2010.

Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Autres mandats au sein du Groupe :

Président Directeur Général :

- Imecom SA, nommé le 9 juin 2011 pour six exercices (6) soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Président du Conseil d'Administration:

- Alhambra Systems et de Eidos, nommé le 16 juillet 2010,

- Alhambra Eidos sas nommé le 18 janvier 2011 pour six exercices (6) soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Président du Conseil de surveillance :

- Alhambra Polska nommé le 15 septembre 2011.

Autres mandats en dehors du Groupe :

Néant.

Membres

M. Michel SEBAN

Date de nomination : 9 juin 2011.

Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Autres mandats au sein du Groupe :

Administrateur :

- Imecom SA,

• Date de nomination : 30 juillet 2010, en remplacement de Monsieur Eric Dermont (démissionnaire en date du 30 avril 2010).

• Fin du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Autres mandats en dehors du Groupe :

- Gérant BABEL SARL, sise 17, boulevard saint Martin – 75003 Paris.

Mme Annik HARMAND

Date de nomination : 22 septembre 2010.

Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Autres mandats au sein du Groupe :

Néant

Autres mandats en dehors du Groupe :

Néant :

La société CONTIMELEC représentée par Monsieur Ramendra DAS.

Date de nomination : 9 juin 2011

Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Autres mandats au sein du Groupe :

Néant.

Autres mandats en dehors du Groupe :

Néant.

Note : Monsieur Ramendra DAS a été nommé administrateur de la société IMECOM le 30 juillet 2010 (en remplacement de M. Luc Pévère), son mandat se terminera lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il est aussi administrateur de la société Alhambra Systems depuis le 16 juillet 2010 et membre du conseil de surveillance de la société Alhambra Polska nommé le 15 septembre 2011.

Etant précisé que : M. Michel Seban, la société Contimelec, et Madame Annik Harmand n'ont pas occupé d'autres mandats tant au sein du groupe Prologue qu'à l'extérieur au cours des 5 derniers exercices.

Il n'y a pas de membre du Conseil d'Administration, désigné par le personnel salarié.

Madame Nelly Detré et Monsieur Cyrille Morineaux, nommés le 29 mars 2010 délégués du personnel, sont régulièrement convoqués aux réunions du Conseil d'Administration, Il est à noter qu'à compter du 29 mars 2012 les nouveaux membres nommés sont Madame Nelly Detré et Monsieur Bernard Gauci.

Rémunérations

Membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration du groupe n'ont pas perçu de jetons de présence sur l'exercice 2011.

Mandataires sociaux

Ce tableau détaille les rémunérations versées sur l'exercice.

(en €)	2011				2010
	Rémunération brute		Avantages en nature	Jetons de présence	Total des rémunérations
	Fixe	Variable			
M. Georges SEBAN	54 168	-	-	-	52 781
M. Michel SEBAN		-	-	-	-
Mme Annik HARMAND		-	-	-	-
M. Ramendra DAS	93 441				44 326

M. Georges SEBAN est Administrateur de PROLOGUE depuis le 4 novembre 2010 et de IMECOM SA depuis le 30/07/2010, il reçoit une rémunération au titre de son mandat social chez PROLOGUE, son montant en a été fixé par les Conseils d'administration du 04/11/2010 et 28/02/2011.

M. Michel SEBAN, Mme Annik HARMAND sont administrateurs de la société PROLOGUE. M. Ramendra DAS est administrateur de IMECOM SA depuis le 30/07/2010, représentant permanent de la société CONTIMELEC, administrateur de la société PROLOGUE depuis le 15 mars 2011 et salarié Prologue depuis le 17/06/2010, Il reçoit une rémunération au titre de son contrat de travail "Conseiller du Président au titre des Affaires Financières".

Les chiffres des rémunérations tels qu'indiqués ci-dessus incluent les rémunérations annuelles et les avantages en nature octroyés par la Société et, le cas échéant, par certaines filiales à certains mandataires sociaux.

Il n'existe ni avance, ni crédit accordés aux mandataires sociaux.

Il n'existe pas d'engagement particulier de pension ou retraite à leur profit.

Au 31/12/2011, aucun montant n'a été provisionné au titre du départ à la retraite des mandataires sociaux du groupe et des membres des conseils d'administration des sociétés françaises du groupe.

Monsieur Georges SEBAN après avoir été Président du 30 juillet 2010 au 22 septembre 2010, occupe à nouveau cette fonction depuis le 4 novembre 2010.

Le contrat liant M. Georges SEBAN et la société Prologue, signé le 16 juin 2010, est suspendu depuis le 4 novembre 2010 date de sa nomination en qualité d'Administrateur et Président Directeur Général de la société Prologue.

ANNEXE 2**Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices**

(Art. 133, 135 & 148 du décret sur les Sociétés Commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	31 décembre 2007 (€)	31 décembre 2008 (€)	31 décembre 2009 (€)	31 décembre 2010 (€)	31 décembre 2011 (€)
I. Capital en fin d'exercice					
a. capital social	4 989 881	4 989 881	4 989 881	4 989 881	4 989 881
b. nombre des actions ordinaires existantes	4 989 881	4 989 881	4 989 881	4 989 881	4 989 881
c. nombre maximal d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription	149 700	149 700	149 700	0	0
II. Opérations et résultats de l'exercice					
a. chiffre d'affaires hors taxes	10 447 373	12 091 112	9 715 699	9 487 808	5 850 242
b. résultat avant impôts & charges calculées (amortissements & provisions)	(1 700 546)	(413 188)	(1 801 854)	(2 682 873)	(2 972 496)
c. impôts sur les bénéfices	- ⁽¹⁾	-	-	(269 473)	(61 825)
d. résultat après impôts & charges calculées (amortissements & provisions)	1 852 518	(543 716)	(827 036)	253 758	(217 290)
e. résultat distribué	-	-	-	-	-
III. Résultats par action					
a. résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements & provisions)	(0,34)	(0,09)	(0,36)	(0,54)	(0,50)
b. résultat après impôts & charges calculées (amortissements & provisions)	0,38	(0,11)	(0,17)	0,05	(0,05)
c. dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
IV. Personnel					
a. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	119	112	103	87	73
b. Montant de la masse salariale de l'exercice	5 261 006	5 309 017	4 773 093	4 042 809	3 682 214
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	2 444 569	2 480 613	2 206 205	1 902 516	1 750 584

⁽¹⁾ L'impôt forfaitaire annuel (IFA) n'est plus considéré comme un impôt sur les bénéfices mais est comptabilisé en charges (impôts et taxes)

26.13. Rapport sur les risques au 31 décembre 2011

La norme IFRS 7 (paragraphe 31 à 42) impose de fournir une information qualitative et quantitative sur les risques auxquels l'entité est exposée, la provenance de ces risques et des informations minimales sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque commercial. Les informations qualitatives doivent décrire les objectifs, les politiques et les procédures de gestion des risques. Les informations quantitatives concernent l'étendue de l'exposition aux risques, à partir de l'information fournie en interne au personnel clé de la direction de l'entité.

Selon les recommandations de l'AMF les informations sur les risques sont présentées dans un rapport distinct du rapport de gestion et de l'annexe aux comptes.

7. Risque de liquidité et continuité d'exploitation

Pour financer ses besoins d'exploitation, au 31 décembre 2011, le groupe dispose :

- d'un encours d'affacturage utilisé à hauteur de 1 410 K€ (80 % des créances clients émises en France sont affacturées). Cet encours est assorti d'une garantie de 421 K€. La garantie retenue est remboursée lors du règlement par le créancier. Il n'y a pas de montant maximum, le montant des créances mobilisables évolue en fonction du chiffre d'affaires de la société.

- de lignes de crédit :

En Espagne au 31 décembre 2011, le Groupe dispose d'autorisations de découvert à court terme de 1 738 K€ utilisées à hauteur de 1 674 K€. Le Groupe a une trésorerie disponible de 513 K€ (incluant le solde de trésorerie négative de PROLOGUE à cette date de -764 K€).

Depuis novembre 2005, les sociétés PROLOGUE et Imecom bénéficient d'un plan de continuation. Dans son arrêt rendu le 5 décembre 2011, le Tribunal de Commerce d'Evry a accepté le projet de modification du plan de continuation présenté par le Groupe PROLOGUE (Cf paragraphe 26.2 de la présente actualisation).

Les nouvelles échéances financières du Groupe après la modification du plan sont dès lors :

<i>(en K€)</i>						
2012	2012	2012	2013	2014	2015	Total
Fév	Sep	Nov	Nov	Nov	Nov	
1 504	1 504	746	1 933	2 519	2 516	10 722

Le Groupe ne dispose actuellement pas d'un fonds de roulement net consolidé suffisant au regard de ses obligations pour les 12 prochains mois.

Les obligations du Groupe relatives au plan de continuation s'élèvent à 3,7 M€ d'euros et correspondent :

- à l'échéance de février 2012 pour un montant de 1,5 M€,
- à l'échéance de septembre 2012 pour un montant de 1,5 M€,
- à l'échéance de novembre 2012 pour un montant de 0,75 M€,

Le paiement des échéances de février a été couvert par l'exercice de BSABSAA qui a fait l'objet de la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers le 29 février 2012, dont 1.3M€ encaissé au 30 avril 2012

Afin de pouvoir régler l'échéance de septembre 2012, le groupe aura besoin de sommes issues d'exercices complémentaires des BSABSAA et BSAA.

L'échéance de novembre 2012, sera payée grâce aux cash-flows générés par l'activité courante, et si nécessaire en faisant appel à des lignes de crédit existantes ou à obtenir auprès des banques de sa filiale espagnole.

Pour ses besoins relatifs à l'activité courante, le Groupe estime que son niveau d'activité (tenant compte de l'encaissement des subventions et du crédit d'impôt recherche) suffira à financer l'ensemble de ses besoins sur les 12 prochains mois.

7.1 Poursuite de la croissance d'Alhambra en Espagne et à l'international

Au cours de l'exercice 2012, Alhambra va reprendre sa croissance en Espagne et profiter du début des activités des filiales ouvertes ou en cours de création en :

- France pour profiter de la présence sur ce territoire de sa maison mère.
- Pologne pour couvrir l'Est de l'Europe,
- Uruguay pour se développer en Amérique du Sud et notamment au Brésil,

Toutes ces filiales ont pour objectif d'exporter le business model qu'Alhambra a développé avec succès en Espagne et qui est basé sur la fourniture :

- de services de télécommunication, de téléphonie et d'informatique à haute valeur ajoutée, en mode Cloud privé et ne nécessitant pas d'investissement important,
- de prestations d'ingénierie très spécialisées pour la mise en place de ces services,
- de prestations récurrentes d'exploitation des services développés.

Pour mettre en œuvre la stratégie d'internationalisation d'Alhambra le Groupe envisage de solliciter les aides publiques proposées par le Gouvernement Espagnol.

Ces nouvelles filiales sont en phase intensive de prospection et les premiers contrats commencent à être signés.

7.2 Contribution des subventions de R&D et du crédit d'impôt recherche

En 2012 Prologue a encaissé en France des subventions à hauteur de 566 K€ dont 202 K€ liés au projet de recherche Compatible One (mars 2012) et 364 K€ liés au démarrage du projet Cloud Port (Investissement d'Avenir du grand Emprunt) (en avril 2012).

La société devrait également bénéficier d'un crédit impôts recherche estimé à 62 K€ (en juillet 2012).

7.3 Cession d'actifs

Prologue a signé un compromis de vente pour son immeuble situé à Gémenos d'un montant de 450 K€ net vendeur, le processus de négociation de la vente est en cours et la transaction devrait se finaliser d'ici fin mai 2012.

7.4 Continuité de l'exploitation

Sur la base de ces différents éléments, le groupe est confiant dans sa capacité à faire face à ses échéances au moins sur les 12 prochains mois, étant précisé que la continuité de l'exploitation du groupe reste notamment subordonnée, dans les prochains mois, à l'exercice complémentaire de BSABSAA et de BSAA ainsi qu'à la capacité du groupe à confirmer ses hypothèses de cash-flows issus de l'activité.

8. Risques par rapport au Président Directeur Général

En ce qui concerne le risque de dépendance par rapport au Président Directeur Général et fondateur, Mr Georges Seban (83 ans), le Groupe a cherché à limiter ce risque en créant une Direction Générale Groupe qui a été confiée à Mr Jaime Guevara, Directeur Général de la filiale Alhambra (mais qui n'est pas mandataire social du Groupe), et par la mise en place (en juin 2010) d'une équipe de direction complètement renouvelée à la suite du départ de l'ancienne direction.

9. Autres risques

- Risque de contrepartie

Les créances France sont, pour la plupart, cédées au factor, après accord préalable et sont garanties par une assurance crédit.

Pour les autres créances non recouvrées à échéance, le groupe fait appel à des sociétés (en France) ou à des avocats (en Espagne) spécialisés dans le recouvrement

De ce fait, le groupe n'a pas de risque majeur de recouvrement de créances.

- Risque de taux

Au 31 décembre 2011, l'endettement du groupe est principalement composé :

- des dettes remboursables dans le cadre de la procédure collective.

L'ensemble de ces dettes ne porte plus intérêt.

- d'un crédit-bail servant à financer l'immeuble de la maison mère qui prendra fin le 14 janvier 2021.

Le risque de taux de ce crédit est nul, il s'agit en effet d'un taux fixe.

- de découverts bancaires accordés aux filiales espagnoles.

Le taux d'intérêt moyen appliqué est "Euribor" 3 mois +3,50%.

- Risque d'actions

Le groupe n'a pas d'actions auto détenues. Le Groupe ne possède pas de portefeuille d'actions.

Il n'y a pas de plus value latente sur les instruments de trésorerie.

- Risque de marché

Le marché informatique est cyclique et dépend fortement du niveau d'investissements et de dépenses informatiques des acteurs économiques. Lorsque la conjoncture se dégrade, le budget des investissements informatiques des clients diminue.

L'activité du groupe Prologue est donc fortement liée à l'état de la conjoncture économique.

- Risques pays

La quasi-totalité des activités du Groupe (96,6 %) se réalise en Europe et dans une moindre mesure (3,4 %) sur le marché nord-américain (772 K€).

Le risque pays reste donc faible.

- **Risques de change**

A l'exception de la filiale américaine IMECOM Inc. dont les opérations sont réalisées en dollars (US\$), celles des autres sociétés du Groupe sont effectuées en euros (€).

Le risque de change est non significatif.

10. Risques juridiques

- **Limites de la protection juridique de propriété intellectuelle**

La Société détient les copyrights sur ses produits, ses manuels opératoires, ses plaquettes commerciales ; les marques et les logos sont déposés (en France, auprès de l'INPI). Par ailleurs, tous les collaborateurs et les intervenants extérieurs sont liés par des engagements de confidentialité eu égard à l'information technique qu'ils manipulent.

La protection de la propriété intellectuelle de la société repose essentiellement sur son savoir-faire et le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Elle a récemment déposé deux brevets.

A ce jour, la Société ne fait l'objet ni n'a intenté aucun contentieux significatif en matière de droits d'auteur, marques, secrets de fabrique ou autres droits de propriété intellectuelle qui serait fondé sur une éventuelle contrefaçon des droits de tiers.

- **Information sur les risques technologiques**

Nous vous précisons que les sociétés de notre Groupe n'ont pas d'installation visée par le paragraphe IV de l'article L.515-8 du code de l'environnement.

Aucune mesure de prévention n'est donc à prévoir par les sociétés de notre Groupe au titre de l'art. 23 de la loi 2003-699 du 30 juillet 2003.

- **Risques prud'homaux**

Les anciens dirigeants Luc Pévère et José Alves Torres ont engagé une action auprès du Tribunal des Prud'hommes; la Société estime les demandes de ces dirigeants associés à Eric Dermont dans Effitic totalement infondées et a décidé en conséquence de ne pas les provisionner.

- **Autres litiges : Action contre Eric Dermont**

Les Faits : En 2008, la société Prologue a répondu à un appel d'offre lancé par le groupe EDS / HP pour la reprise des activités de TMA de sa filiale en France. A cette fin le groupe Prologue s'assurera des conseils d'une banque d'affaires, émettra une lettre d'intention acceptée par EDS / HP, mènera de bout en bout (de Juillet 2008 à Mars 2009) une négociation engageant son équipe de Direction Générale, son crédit, sa réputation et son assise. A l'extrême fin de cette négociation, M. Eric Dermont, activement assisté par deux dirigeants salariés de Prologue, substituera à celle-ci une structure créée à cet effet et contrôlée par lui, la société EFFITIC, pour prendre le contrôle du fonds de commerce de TMA cédé par EDS / HP, privant ainsi Prologue d'une opération particulièrement intéressante tant sur le plan financier que sur le plan stratégique.

Les Actions : La Société Prologue a engagé une action au pénal contre M. Eric Dermont, ancien Président Directeur Général, au motif de l'infraction du délit d'abus de biens sociaux ; la plainte correspondante a été déposée le 13 décembre dernier auprès de Monsieur le Procureur près le Tribunal de Grande Instance de Paris.

La société a également engagé une action auprès du Tribunal de Commerce de Paris, auquel il a été demandé de

- dire et juger nulle et de nul effet la vente signée le 7 mai 2009 entre la société EDS et la société EIFITIC ;
- ordonner la substitution de la société PROLOGUE à la société EFFITIC dans la vente par la société EDS à cette dernière, notamment de ses fonds de commerce de Brest, Nantes, Toulouse, Lyon, Rennes, Nanterre Billettique et Nanterre Régie (Top Expert) ;
- dire et juger que cette substitution se fera aux mêmes clauses et conditions que la vente intervenue le 7 mai 2009.

A toutes fins, si la vente du 7 mai 2009 au profit d'EFFITIC devait ne pas être annulée,

- condamner in solidum EFFITIC et HP ENTERPRISE SERVICES FRANCE (anciennement EDS - ELECTRONIC DATA SYSTEMS France) à payer aux sociétés ALHAMBRA EIDOS et PROLOGUE la somme de 32.500.000 euros, indemnisant la perte de gain subie par les défenderesses du fait de leur éviction.

11. Conséquences sociales et environnementales

Pour satisfaire aux obligations prévues à l'article L.225-102-1 du code de commerce, il est précisé que les dirigeants des sociétés du Groupe sont très attentifs au respect des exigences juridiques et réglementaires. L'impact des mesures de restructurations sur l'emploi a été mentionné ci-avant.

Par ailleurs, il est précisé que les activités des sociétés du Groupe n'ont aucune conséquence sur l'environnement telle que précisée par le décret du 20 février 2002.

12. Assurances

PROLOGUE a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés françaises du Groupe, contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- civile d'exploitation : 8 000 000 €/sinistre,
- civile professionnelle : 3 000 000 €/sinistre/année,
- civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 760 000 € /sinistre/année.

PROLOGUE a également souscrit auprès de cette même compagnie,

- un contrat multirisques garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle même ou des filiales, ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;
- et depuis le 1 janvier 2009, une assurance Responsabilité des dirigeants.

En complément il est précisé que les sociétés espagnoles du groupe Alhambra Systems ainsi que la société Imecom inc. ont souscrit à des assurances multirisques et responsabilité civile. La société Alhambra Eidos sas (France) est couverte par les polices d'assurances de la société Prologue. La société Alhambra Polska bénéficie de l'assurance responsabilité civile de la société Prologue. Le processus d'assurance est en cours pour la société Alhambra Eidos America (Uruguay).

26.14. Comptes sociaux exercice 2011**Bilan au 31 décembre**

(en milliers d'euros)

ACTIF	31.12.2011			31.12.2010	Note
	Valeurs Brutes	Amortissements et Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes	
ACTIF IMMOBILISE	16 973	8 471	8 502	7 845	
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets et droits similaires	625	620	6	7	
Fonds commercial	6 157	6 150	8	8	
Autres immobilisations incorporelles	685		685		3.1
Sous-total	7 467	6 769	698	14	
Immobilisations corporelles					
Constructions	372	156	216	229	
Matériel et outillage	3	3			
Agencements-Installations	319	301	18	24	
Matériel et Mobilier de bureau - Matériel technique et Informatique	533	526	7	16	3.2
Sous-total	1 228	987	241	268	
Immobilisations financières					
Participations	8 025	472	7 553	7 553	4.1
Autres titres immobilisés					
Prêts	243	243			4.2
Autres immobilisations financières	10		10	10	4.2
Sous-total	8 278	715	7 563	7 563	
ACTIF CIRCULANT	1 640	222	1 418	2 232	
Stocks					
Marchandises	13	11	3	2	
Avances & acomptes versés sur commandes					
Sous-total	13	11	3	2	
Créances					
Clients et comptes rattachés	934	195	739	787	
Autres créances	628	16	612	1 232	
Sous-total	1 562	211	1 351	2 019	5
Valeurs mobilières de placement & Disponibilités					
Valeurs mobilières de placement					6.1
Disponibilités	12		12	121	
Sous-total	12		12	121	
Charges constatées d'avance	53		53	90	6.2
Ecart de conversion Actif	3		3	3	6.3
TOTAL DE L'ACTIF	18 616	8 693	9 923	10 080	

Bilan au 31 décembre

(en milliers d'euros)

PASSIF	31.12.2011	31.12.2010	Note
CAPITAUX PROPRES	(16 614)	(16 397)	
Capital	4 990	4 990	7.1
Réserve légale			
Réserves réglementées			
Report à nouveau	(21 387)	(21 641)	7.1
Résultat de l'exercice	(217)	254	
AUTRES FONDS PROPRES	178	178	
Avances conditionnées	178	178	7.3
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	4 379	5 025	8
Provisions pour risques	4 125	4 768	
Provisions pour charges	255	258	
DETTES	21 981	21 274	
Emprunts obligataires	170	185	9.1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 040	261	9.2
Emprunts et dettes financières divers	4 952	3 828	9.3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 536	3 590	9.4
Dettes fiscales et sociales	9 621	10 115	9.5
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 210	2 250	9.6
Produits constatés d'avance	1 451	1 046	9.7
Ecarts de conversion Passif			
TOTAL DU PASSIF	9 923	10 080	

Compte de Résultat

(en milliers d'euros)

	2011	2010	Note
Chiffre d'affaires net	5 850	9 488	11.1
Autres produits d'exploitation	1 991	317	
Production immobilisée	685		
Reprise sur amortissements et provisions et transfert de charges	1 117	240	11.2
Subvention d'exploitation	183	30	11.3
Autres produits	6	48	11.4
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 841	9 805	
Achats de marchandises	262	651	
Variation de stocks	(0)	41	
Autres achats et charges externes	1 980	2 787	14.2
Impôts, taxes et versements assimilés	229	306	
Salaires et traitements	3 682	4 043	
Charges sociales	1 751	1 903	
Dotations aux amortissements	30	54	
Dotations aux provisions	101	131	14.3
Autres charges	946	13	
CHARGES D'EXPLOITATION	8 981	9 930	14
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 140)	(125)	
Produits financiers de participation	451		
Autres intérêts et produits assimilés	11	0	
Produits nets sur valeurs mobilières	0	0	
Reprises sur provisions et transferts de charges	3	2	
Différence positive de change	2	14	
PRODUITS FINANCIERS	467	16	12
Dotations aux provisions financières	3	3	
Différence négative de change	6	20	
Autres charges financières	46	132	
CHARGES FINANCIERES	55	155	15
RESULTAT FINANCIER	412	(139)	
Produits sur opérations de gestion	22		
Produits sur opérations en capital	92	178	
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 712	4 685	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 827	4 864	13
Charges sur opérations de gestion	858	147	16.1
Charges sur opérations en capital	521	2 668	16.2
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 800	16.3
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 378	4 615	16
RESULTAT EXCEPTIONNEL	448	248	
Impôts sur les bénéfices	(62)	(269)	17
RESULTAT NET	(217)	254	

Annexe aux comptes sociaux**1. RAPPEL DES ELEMENTS SIGNIFICATIFS****1.1 Prologue en bref**

Expert depuis son origine de la multi-utilisation et de la virtualisation des postes de travail, le groupe PROLOGUE a étendu depuis plusieurs années sa maîtrise technologique aux domaines de la dématérialisation, de la sécurisation des échanges et de la gestion des systèmes d'information et de télécommunication. L'ensemble de ses acquis permet aujourd'hui à PROLOGUE d'être idéalement positionné pour devenir un acteur de référence sur le marché porteur du Cloud Computing dont il a été l'un des précurseurs.

Depuis la fin de l'exercice 2010, le Groupe Prologue s'est engagé dans un profond redéploiement de ses activités à travers deux axes stratégiques distincts et complémentaires :

- l'Édition de logiciels portée par la R&D de Prologue en France,
- l'Internationalisation des activités d'opérateur de plateforme de services à forte valeur ajoutée portée par sa filiale Alhambra en Espagne.

1.2 Événements majeurs intervenus au cours de l'exercice**▪ Plan de continuation – Restructuration de la dette**

Depuis novembre 2005, les sociétés **PROLOGUE** et IMECOM bénéficient d'un plan de continuation. Dans son arrêt rendu le 5 décembre 2011, le Tribunal de Commerce d'Evry a accepté le projet de modification du plan de continuation présenté par le Groupe PROLOGUE.

Les nouvelles échéances financières de **PROLOGUE** après la modification du plan sont dès lors :

(en milliers d'euros)

OPTION 1		OPTION 2				TOTAL
2012	2012	2012	2013	2014	2015	
Février	Septembre	Novembre	Novembre	Novembre	Novembre	
1 217	1 217	685	1 753	2 284	2 281	9 437

L'échéance réglée à partir de décembre 2011 s'élevait à 694 K€ pour **PROLOGUE**.

- Règlements des créances "option 1" du plan de continuation

Le montant de l'abandon de créances consenti lors de la modification du plan de continuation de décembre 2011 sera pour PROLOGUE S.A. de 2 434K€. Il sera constaté dans les comptes sur l'exercice 2012, à l'issue du paiement des échéances de février 2012 et de septembre 2012.

- Règlements des créances "option 2" du plan de continuation

Au 31/12/2011, le montant restant à rembourser sur quatre ans s'élève à 7 003 K€ dont 685 K€ seront échus en 2012.

- Avenant au contrat de crédit bail

Prologue a signé le 30 mars 2011 (modifié le 6 avril 2011) avec la société ING Lease l'avenant N°1 au contrat de crédit bail signé le 11 octobre 2001.

Cet avenant a pour objet de :

- modifier de façon rétroactive les loyers dus pour la période du 15/07/2003 au 14/01/2011,
- rallonger la durée du contrat, à compter du 15/01/2011 la durée du crédit bail sera de 40 trimestres pour se terminer le 14 janvier 2021 et,
- modifier le prix de cession, à l'expiration du crédit bail la valeur résiduelle sera de 500 000 euros.

- Evolution de la situation de filiales en liquidation

L'exercice 2011 a vu la finalisation du processus de liquidation de 3 filiales : Prologue GmbH (liquidée en mars 2011 et radiée en mars 2012), Prologue Belgique (radiée en septembre 2011) et Prologue Iberica (en cours de liquidation). Les provisions pour risques antérieurement constituées au titre de ces filiales ont été reprises sur l'exercice, pour un montant de 609 K€..

- Remboursement du crédit impôt recherche

Prologue a reçu le 8 juillet 2011 la somme de 269 K€ au titre du remboursement du crédit impôt recherche (CIR) 2010.

Au titre de l'exercice 2011, un produit de 62 K€ a été comptabilisé en moins de la charge de l'IS" conformément à la recommandation de l'ANC.

- Dépôt de brevets

En partenariat avec l'Institut Télécom Sud Paris et l'Association pour la recherche et le développement de méthodes et de processus industriels "ARMINES", Prologue a déposé au premier semestre 2011 deux brevets : "Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimedia" et "Codage de données sans perte de communication bidirectionnelle dans une session collaborative d'échange de contenu multimedia".

En parallèle, Prologue renforce, sa présence dans les organismes de normalisation (MPEG,ETSI, ...) et augmente sa participation et donc sa visibilité au travers d'associations comme OW2, Open Stack et autres.

- Label OSEO

En décembre 2011, OSEO a choisi de décerner à Prologue la qualification d'"Entreprise Innovante". Elle consacre ainsi la qualité et le caractère novateur de la recherche développée par le Groupe depuis plusieurs années.

La qualification d'"Entreprise Innovante" va permettre à Prologue de bénéficier d'une part, des Fonds communs de placement dans l'Innovation (FCPI) qui ont pour objet de promouvoir le financement en capital-risque des PME innovantes et, d'autre part, de la mesure de l'article 26 de la loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008 et qui vise à favoriser l'accès des PME aux marchés de haute technologie, de R&D et d'études technologiques.

▪ **Subventions**

- Compatible One

La société a perçu au 31 décembre 2011 un montant de 121,5 K€ (sur un total attendu de 405 K€) et comptabilisé en "produit d'exploitation" 181 K€ pour 2011. Un autre versement de 202,5 K€ a été reçu en mars 2012.

- CloudPort

La société a reçu un premier versement d'un montant de 364 K€ le 23 avril 2012. Le montant total de la subvention attendu pour ce projet est de 1 215 K€.

2. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES

Principes Généraux

Les états financiers sont établis dans le respect des dispositions légales et réglementaires conformément au règlement 99.03 du 29 avril 1999 modifiés par le règlement CRC 2005-09 du 03 novembre 2005.

Les comptes annuels 2011 ont été établis suivant les principes généraux applicables en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La continuité d'exploitation est subordonnée aux critères décrits au paragraphe "23. Evénements postérieurs à la clôture" de l'annexe, "Perspectives d'avenir".

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés.

2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

a) Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Des marques et logiciels qui se décomposent ainsi:

- la marque « Prolog »,
- les logiciels source acquis par la Société destinés à être intégrés dans ses produits,
- les logiciels créés par la Société en vue de leur commercialisation,
- les applicatifs acquis par la Société en vue d'usage interne.

- Un fonds commercial

b) Le principe d'amortissement est fonction de la nature des éléments composant les immobilisations incorporelles

- Les marques ne sont pas amorties,

- La durée d'amortissements des logiciels est déterminée en fonction de leur durée d'utilisation par la Société, limitée à 5 ans,

- Le fonds commercial est entièrement déprécié.

2.2 Frais de développement de logiciels

Les frais de développement de logiciels sont activés quand ils répondent aux critères déterminés par le PCG. A défaut ils sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rattachent.

2.3 Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le tableau ci-dessous fournit la durée d'amortissement retenue pour chaque catégorie d'immobilisation :

Catégories d'Immobilisations	Durée d'Amortissements	Mode
Terrain	-	-
Construction - Structure	40 ans	linéaire
Construction - Aménagements	15 ans	linéaire
Agencements	10 ans	linéaire
Mobilier	10 ans	linéaire
Matériel de bureau	5 ans	linéaire
Matériel Informatique	3 ans	linéaire

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

2.4 Immobilisations financières

La valeur brute est uniquement composée du prix d'achat Les frais annexes ont été comptabilisés en charges lors de l'exercice d'acquisition.

Les titres de participation sont évalués et dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est appréciée en fonction de la rentabilité prévisionnelle des sociétés concernées.

2.5 Stocks

Les stocks sont évalués suivant le principe du coût moyen pondéré. Une dépréciation est constatée en fonction des durées de rotation des références en stock.

2.6 Créances

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale

La Société apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur.

Il détermine alors la valeur recouvrable de la créance en fonction de l'analyse de la solvabilité du client et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

- lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire,...),
- pour toute créance impayée depuis plus d'un an.

Seules les créances faisant l'objet d'une assurance crédit sont cédées par voie de subrogation au factor. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession

2.7 Valeurs Mobilières de Placement

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'entrée. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées dans les comptes.

Si la valeur liquidative est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.

2.8 Provision pour risques et charges**2.8.1 Provision pour litiges prud'homaux**

Une provision pour litiges prud'homaux est évaluée en fonction de la demande du tribunal compétent en tenant compte des griefs formulés par les salariés et après analyse du risque estimé pour chaque dossier (cf §8 "Provisions pour risques et charges").

2.8.2 Provision pour indemnité de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée pour faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés de la Société. Elle est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie. Elle est calculée sur une base actuarielle (taux d'actualisation retenu de 4,5%) en fonction de la rémunération annuelle du personnel (augmentation moyenne des salaires de 2%), de son ancienneté moyenne, et d'un coefficient de rotation (Turn-over), et d'un taux de charges sociales de 52%. Les éventuels écarts actuariels sont comptabilisés selon la méthode du "corridor".

2.9 Réserve spéciale de participation

Prologue employant plus de 50 salariés est soumise à l'obligation de constituer une réserve spéciale de participation. L'accord de participation élaboré est conforme aux dispositions légales ; le calcul de la réserve spéciale de participation effectué à la clôture d'un exercice est basé sur une formule dérogatoire.

2.10 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et de prestations de services liées au traitement de l'information.

- Licences de logiciels et ventes de matériels

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients.

Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

- Prestations de services

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé au prorata temporis.

2.11 Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation (cf 1.2 et 11.3 de la présente annexe sociale) versées à la société sont comptabilisées en "produit d'exploitation".

3. IMMOBILISATIONS**3.1 Immobilisations Incorporelles**

Sur l'exercice écoulé, la variation des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	Augmentation (+)	Diminution (-)	Reclassement	31.12.2011
Valeurs brutes					
Marques	25				25
Logiciels	600				600
Fonds commercial	6 150				6 150
Droit au bail	8				8
Autres Immobilisations Incorporelles		684			684
Total	6 783	684			7 467
Amortissements & dépréciations					
Marques	23				23
Logiciels	596		1		597
Fonds commercial	6 150				6 150
Droit au bail					
Autres Immobilisations Incorporelles					
Total	6 769	1			6 770
Valeurs nettes					
Marques	2				2
Logiciels	4	(1)			3
Fonds commercial					
Droit au bail	8				8
Autres Immobilisations Incorporelles		684			684
Total	14	683			697

Le poste "Autres Immobilisations Incorporelles" comprend des projets de développement de logiciels non achevés à la clôture de l'exercice. Il s'agit de travaux axés principalement sur la migration de nos logiciels vers le domaine du Cloud Computing.

Ces immobilisations, en cours de développement en 2011, ne sont pas amorties sur cet exercice.

3.2 Immobilisations corporelles

Sur l'exercice écoulé, la variation des immobilisations corporelles se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	Augmentation (+)	Diminution (-)	Reclassement	31.12.2011
Valeurs brutes					
Construction - Structure	298				298
Construction - Composants	53				53
Matériel Outillage	3				3
Agencements	341				341
Mobilier et Matériel de bureau	530		3		533
Total	1 225		3		1 228
Amortissements & dépréciations					
Construction - Structure	88		7		95
Construction - Composants	41		4		45
Matériel Outillage	3				3
Agencements	310		8		318
Mobilier et Matériel de bureau	515		11		526
Total	957		30		987
Valeurs nettes					
Construction - Structure	210		(7)		203
Construction - Composants	12		(4)		8
Matériel Outillage					
Agencements	31		(8)		23
Mobilier et Matériel de bureau	15		(8)		7
Total	268		(27)		241

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**4.1 Titres de Participations**

(en milliers d'euros)

	31.12.2011			31.12.2010		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Alhambra	5 950		5 950	5 950		5 950
Ergonet						
CTI Phone	1		1	1		1
Prologue Italy	20	(20)		20	(20)	
Imecom	1 998	(398)	1 600	1 998	(398)	1 600
Prologue Espana (Espagne)				181	(181)	
Prologue Gmbh (Allemagne)				205	(205)	
Prologue SA/NV (Belgique)				136	(136)	
Spartacom Inc	54	(54)		54	(54)	
Adullac Projects	2		2	2		2
TOTAL	8 025	(472)	7 553	8 547	(994)	7 553

4.2 Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	Augmentation (+)	Diminution (-)	31.12.2011
Valeurs brutes				
Prêts au personnel	242			242
Dépôts et Cautionnements	10			10
Total	252			252
Dépréciations				
Prêts au personnel	242			242
Dépôts et Cautionnements				
Total	242			242
Valeurs nettes				
Prêts au personnel				
Dépôts et Cautionnements	10			10
Total	10			10

5. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

(en milliers d'euros)

CREANCES	31.12.2011			31.12.2010		
	Montant brut	Un an au plus	A plus d'un an	Montant brut	Un an au plus	A plus d'un an
Clients et comptes rattachés	934	934		1 941	1 941	
Autres créances	628	612	16	1 846	1 207	639
Valeurs Brutes	1 562	1 546	16	3 787	3 148	639
Dépréciations	(211)	(195)	(16)	(1 768)	(1 154)	(614)
Valeurs nettes	1 351	1 351		2 019	1 994	25

Note : Seules les créances faisant l'objet d'une assurance crédit sont cédées par voie de subrogation à la société d'affacturage. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession. Le montant des créances cédées et non échues, au 31 décembre 2011, s'élève à 1 001 K€. Au 31 décembre 2010, il était de 1 908 K€.

Le détail des "Autres créances" (valeurs nettes) s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Personnel	6	6
TVA à récupérer	263	469
Comptes courants et intérêts		33
Débiteurs divers	281	455
Crédit impôt recherche	62	269
Total	612	1 232

Le poste "Débiteurs Divers" se décompose comme suit :

Affacturage – fonds de garantie et fonds de réserve : 200 K€

Autres : 81 K€

Prologue a obtenu le remboursement du Crédit Impôt Recherche pour 2010 soit un montant de 269 K€ en juillet 2011, Concernant l'exercice 2011, la demande de remboursement a été envoyée le 2 avril 2012, le montant attendu est de 62 K€.

La variation des "dépréciations des créances clients et autres créances" se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	Dotations	Reprises	31.12.2011
Clients et comptes rattachés	1 154	66	(1 025)	195
Autres créances	614		(598)	16
Total	1 768	66	(1 623)	211

La variation du poste "dépréciations des créances clients et comptes rattachés" inclus principalement 704 K€ de reprises de provisions liées aux liquidations des filiales (Prologue GmbH, Prologue Iberica et Prologue Belgique (sans impact sur le résultat car cette reprise couvre une charge de créances irrécouvrables intra-groupe). Ces éléments sont notamment détaillés aux paragraphes 8 et 13 ci-après.

Autres créances : dont 548 K de reprise de provision sur cc de la filiale belge.

6. DISPONIBILITE ET COMPTES DE REGULARISATION**6.1 Valeurs mobilières de placement**

Néant

6.2 Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Assurances diverses		44
Achats de marchandises	25	
Locations immobilières	17	17
Cotisation professionnelle	1	4
Frais de stockage	2	
Maintenances diverses	3	5
Licences		16
Divers	5	4
Total	53	90

6.3 Ecarts de conversion actif

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Fournisseurs	3	3
Clients		
Total	3	3

7. CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES**7.1 Capital social et primes**

Au 31/12/2011, le capital social de 4 989 881 € est composé de 4 989 881 actions de 1 € chacune.

Depuis la clôture de l'exercice 2007, le capital n'a subi aucune modification.

Affectation du résultat de l'exercice 2010

L'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2011 a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2010, s'élevant à 253 757,84 € au compte "Report à nouveau" dont le solde débiteur a été porté de 21 640 724,87 € à **21 386 967,03 €**.

Tableau de variation des Capitaux Propres

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves légal	Autres	Résultat de l'exercice	Report à nouveau	TOTAL
Situation au 31 décembre 2010	4 990				254	(21 641)	(16 397)
Affectation du résultat					(254)	254	
Résultat de l'exercice					(217)		(217)
Situation au 31 décembre 2011	4 990				(217)	(21 387)	(16 614)

7.2 Plan d'options de souscription d'actions et B.S.A.

Néant au 31 décembre 2011.

7.3 Avances conditionnées

Toutes les avances conditionnées ont été produites dans le cadre du redressement judiciaire de la société.

Lors de la renégociation du plan de décembre 2011, les créanciers correspondants ont choisi l'option 1 et seront remboursés intégralement en 2012 pour un montant de 89 K€. L'abandon de créance consenti à hauteur de 89 K€ sera comptabilisé sur l'exercice 2012.

Au 31 décembre 2011, le total restant à rembourser s'élève à 178 k€.

8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	Dotations	Reprises		31.12.2011
			Consommées	Non consommées	
Provisions pour risques					
Provision perte de change	3	3		3	3
Provision Art. 700					
Provision SN négative Prologue Italy	3 811				3 811
Provision SN négative Wizard					
Provision SN négative Ergonet					
Provision SN négative Prologue Belgique	609			609	
Provision risques prud'homaux	345		34		311
Sous-total	4 768	3	34	612	4 125
Provisions pour charges					
Indemnités de départ en retraite	257	35	33	4	255
Sous-total	257	35	33	4	255
TOTAL	5 025	38	67	616	4 380

- Les quotes-parts de situation nette négative des filiales étrangères ont été provisionnées à 100 %.
- Provision pour risques prud'homaux : sur l'exercice, une reprise de 34 K€ a été comptabilisée suite à la clôture de deux dossiers.
- La provision pour indemnités de départ en retraite a été calculée d'après les critères suivants: taux d'actualisation 4,5 %, taux de rotation 5 % de 18-39 ans, 3% de 40-49 ans, 1% de 50-54 ans, 0,5% de 55 à 59 ans et 0% de 60 à 65ans, taux des charges patronales 52 %, âge de la retraite : 65 ans L'impact de ces écarts au 31/12/2011 correspond à une perte de 8 K€ (cf 2.8) non comptabilisé. Cet écart étant inférieur au 10 %, il ne fait pas l'objet d'un étalement sur la durée moyenne pour l'atteinte de la retraite
- La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 prévoit que les salariés peuvent prendre leur droit à la retraite entre 65 et 70 ans. Dans l'hypothèse d'un départ de l'ensemble des salariés à 70 ans, le montant est estimé à 197 K€.

L'impact net sur le résultat des **reprises de provisions** se présente ainsi :

(en milliers d'euros)

	Charges réelles	Reprises		Impact Résultat (Charges) Produits
		Consommées	Non consommées	
Exploitation				
Indemnités de départ en retraite	(33)	33	4	4
Risques Prud'homaux	(38)			(38)
Financier				
Perte de change			3	3
Exceptionnel				
Risques Prud'homaux	(6)	34		28
Art. 700				
Situation nette négative de filiale	(1)		609	608
TOTAL	(78)	67	616	605

9. DETTES

Au 31 décembre 2011, l'échéancier de l'ensemble des dettes a été établi à partir de l'analyse suivante :

- Les dettes courantes à moins d'un an.
- Les dettes FNGS correspondant aux dettes sociales versées par les AGS dans le cadre du redressement judiciaire. Cette dette est remboursable sur 10 ans pour la partie chirographaire. La partie privilégiée a été intégralement remboursée à fin 2008.
- L'état des créances produites dans le cadre du redressement judiciaire remboursables en 10 ans.

9.1 Autres emprunts obligataires

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunt OBSAR	170	15	155	-
Total	170	15	155	-

9.2 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunt (1)	241	38	203	
Compte bancaire	797	797		
Intérêts courus	2	2		
Total	1 040	837	203	

(1) Ce poste correspond aux montants restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation

9.3 Emprunts et dettes financières divers

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Comptes courants avec des filiales	2 244	2 244		
Comptes courants avec des filiales RJ (1)	329	329		
Associés autres dettes RJ	194	15	179	
Associés autres dettes	200	200		
Emprunt participatif Alhambra	1 015	204	811	
Emprunt participatif Eidos	702	140	562	
Emprunt Imecom Inc	216	216		
Dépôts et cautionnements reçus	52	52		
Total	4 952	3 400	1 552	

(1) Le montant correspondant aux sommes restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation s'élève à 329 K€ pour le compte courant avec la filiale Alhambra.

Prêt participatif

Les avances d'un montant global de 2,8 M€ consenties par les sociétés Alhambra et Eidos à la société Prologue sont converties en prêts participatifs jusqu'au 31 décembre 2017, avec franchise d'intérêts jusqu'au 31/12/2012. Le principal de ce montant sera remboursé en cinq annuités égales entre 2013 et 2017 inclus.

La moitié de la somme restant due portera intérêt au taux de 4% l'an ; sur l'autre moitié, il sera appliqué un taux variable déterminé de la manière suivante :

- Pour 2013, ce taux variable sera égal à Euribor à un an majoré de 2 points,
- Pour les exercices suivants, le taux évoluera en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires consolidé de Prologue et se situera entre un taux plancher (Euribor plus 1,5 points) et un taux plafond (Euribor plus 3 points).

En cas de distribution de dividendes par la filiale espagnole, les remboursements pourront s'opérer par voie de compensation.

Au cours de l'exercice, les titres Imecom inc antérieurement détenus par Imecom SA, ont été cédés à la filiale Alhambra Systems qui prend en charge le développement du groupe sur la zone Amérique. Le prix de cession interne de cet actif a été transféré par Imecom SA à Prologue SA via le compte courant en vertu de la convention de trésorerie conclue entre les filiales. Cela a permis de rembourser partiellement l'emprunt participatif accordé à Prologue par Alhambra Systems qui est passé de 2 133 K€ à 1 015 K€ au 31 décembre 2011.

9.4 Fournisseurs et Comptes rattachés

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	897	897		
Fournisseurs procédure collective	1 118	202	916	
Fournisseurs factures à recevoir	187	187		
Effets à payer	334	334		
Total	2 536	1 620	916	

9.5 Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes sociales				
Personnel et comptes rattachés	459	459		
Organismes sociaux	1 014	1 014		
Dettes sociales RJ (1)	4 414	3 438	976	
Sous-total	5 887	4 911	976	
Dettes fiscales				
TVA	561	561		
Autres impôts et taxes	63	63		
Dettes fiscales RJ (1)	3 110	269	2 841	
Sous-total	3 734	893	2 841	
Total	9 621	5 804	3 817	

(1) Les postes "dettes sociales RJ et dettes fiscales RJ" correspondent aux montants restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation.

9.6 Autres dettes

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Clients créditeurs	51	51		
Autres créditeurs	17	17		
Autres dettes RJ (1)	1 147	99	1 048	
Dettes FNGS (2)	995	995		
Total	2 210	1 162	1 048	

(1) Le poste "Autres dettes RJ" correspond aux montants restant dus dans le cadre du plan de continuation

(2) Le poste "Dettes FNGS" correspond aux dettes sociales à l'égard de l'AGS dans le cadre du plan de continuation et restant dues au 31 décembre 2011.

9.7 Produits constatés d'avance

Ce poste comprend:

- la plus value historique sur lease-back de l'immeuble du siège social en crédit bail pour 369 K€. Cette somme est à étaler jusqu'en 2021, soit 41 K€ par an du fait de la renégociation du crédit bail,
- les loyers dus à IngLease au titre de la dette RJ ainsi que les intérêts, réintégrés dans ce compte et étalés jusqu'en 2021, soit 50 K€ par an du fait de la renégociation du crédit bail,
- les contrats de support facturés terme à échoir pour 628 K€ à comptabiliser sur 2012 (cf §2.10).

9.8 Charges à payer

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Fournisseurs, factures non parvenues	187	205
Personnel, congés à payer	452	496
Personnel, commissions à payer	132	92
Personnel, notes de frais à payer	19	4
Personnel, provision RTT	26	26
Formation professionnelle	34	40
Taxe d'entraide	11	15
Taxe d'apprentissage	24	27
Effort construction	17	18
Taxe professionnelle /CVAE	55	98
Taxe handicapés	7	7
Total	964	1 028

Cet état s'entend hors plan de continuation

10. DETTES ET CREANCES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Les effets à payer s'élevaient à la clôture de l'exercice à 334 K€ et les effets à recevoir à 47 K€ dont aucun escompté non échu.

11. PRODUITS D'EXPLOITATION**11.1 Chiffre d'affaires HT**

Le chiffre d'affaires s'élève à 5 850 K€ dont 3,5 % ont été réalisés à l'export.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales par Prologue, au titre des opérations commerciales courantes, s'élève à 37 K€. Les prestations de services juridiques, comptables et hébergement des salariés ont été facturées à Imecom SA pour 444 K€ et pour 100 K€ à Alhambra Eidos SAS.

(en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires	31.12.2011			31.12.2010
	France	Export	Total	Total
Ventes de marchandises	462		462	1 258
Prestations de services	5 184	204	5 388	8 230
Total	5 646	204	5 850	9 488

11.2 Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges d'exploitation

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Transfert de charges	4	2
Reprises sur amortissements et provisions	1 113	238
Total	1 117	240

La ligne "Reprises sur amortissements et provisions" tient compte d'une reprise sur provision clients douteux de 920 K€ liée à la liquidation des filiales Prologue GmbH, Prologue Iberica et Prologue SA/NV.

11.3 Subvention d'exploitation

Au cours de l'exercice, Prologue a comptabilisé une subvention dans le cadre du projet Compatible One de 181 K€ (cf 1.2) et bénéficié de 2 K€ de subvention d'aide à l'embauche d'un apprenti.

12. PRODUITS FINANCIERS

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Produits de participation	451	
Reprise sur provision	3	
Reprise provision dépréciation des titres		
Divers	13	16
Total	467	16

13. PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Produit constaté d'avance sur cession immeuble	41	178
Produit constaté d'avance Ing Lease	50	
Reprise provision débiteurs Monterrubio-Perez		645
Reprise provision risques prud'homaux	35	153
Reprise provision situation nette négative des filiales ⁽¹⁾	609	2 249
Reprise provision dépréciation des titres ⁽¹⁾	521	1 618
Reprise provision compte courant Prologue Belgique	548	
Reprise provision autres	4	20
Divers	19	1
Total	1 827	4 864

⁽¹⁾ Suite à la radiation des filiales Prologue GmbH, Prologue Belgique et Prologue Iberica, les provisions pour dépréciation des titres ainsi que la provision pour situation nette négative de Prologue Belgique, ont été reprises sur l'exercice. Afin de ne pas déséquilibrer le résultat courant, les reprises de dépréciation des titres ont été comptabilisées dans le résultat exceptionnel

14. CHARGES D'EXPLOITATION**14.1 Charges de personnel**

Le montant des charges de personnel relatives aux opérations de recherche et du développement au cours de l'exercice 2011, s'élève à 1 672 K€ contre 1 240 K€ en 2010.

14.2 Autres achats et charges externes

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Sous-traitances	705	1 034
Honoraires	262	420
Publicité - Manifestations	61	70
Locations et charges locatives	61	148
Crédit-bail	189	443
Frais de déplacements, voyages et réceptions	141	155
Autres charges externes	561	517
Total	1 980	2 787

14.3 Dotation aux provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Dépréciation stocks		11
Dépréciation créances	66	86
Provision indemnités départ en retraite	35	34
Total	101	131

15. CHARGES FINANCIERES

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Dotations aux provisions	3	3
Intérêts sur emprunts et dettes financières	46	132
Perte de change	6	20
Total	55	155

16. CHARGES EXCEPTIONNELLES**16.1 Charges Exceptionnelles - Opérations de Gestion**

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	2	18
Indemnités transactionnelles		86
Honoraires	205	
Perte irrécouvrable Compte courant Prologue Belgique	548	
Créances irrécouvrables Groupe	17	
Pénalités de retard de paiements	80	23
Retenue à la source		20
Autres	6	
Total	858	147

16.2 Charges Exceptionnelles - Opérations de Capital

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Valeurs nettes des immobilisations cédées		
Honoraires		205
Accord suite litige antérieur Monterrubio-Perez		845
Sortie titres de participation Prologue GMBH	204	
Sortie titres de participation Prologue Espagne	181	
Sortie titres de participation Prologue Belgique	136	
Sortie titres de participation Ergonet		1 054
Sortie titres de participation Wizard		564
Total	521	2 668

16.3 Dotations Exceptionnelles aux Amortissements et aux Provisions

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Dotation provision risques prud'homaux		
Dotation situation nette Prologue Italy		1 800
Total		1 800

17. IMPÔTS**17.1 Impôt au titre de l'exercice en cours**

Néant

17.2 Crédit d'impôt

En 2011, ce poste comporte essentiellement le crédit d'impôt recherche de l'exercice comptabilisé pour 62 K€.

17.3 Déficit reportable

Au 31 décembre 2011, le déficit reportable est de 47 815 K€.

(en milliers d'euros)

	31.12.2011
Différences temporaires	11
Déficit reportable	47 815
Total base	47 826
Allègement futur d'impôts (33,33 %)	15 940

18. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les informations ci-dessous concernent les liaisons avec les sociétés du Groupe :

(en milliers d'euros)

Valeur brute	31.12.2011	31.12.2010
Créances		
Clients et comptes rattachés	345	1 225
Autres créances		573
Dettes		
Emprunts et dettes financières divers (*)	4 556	3 618
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185	365
Produits financiers		
Comptes courants- prêts filiales- Dividendes	451	
Charges financières		
Intérêts sur comptes courants et prêts Filiales	2	78
Charges exceptionnelles		
Régularisation fournisseur Prologue Belgique	1	

(*) cf § 9.3 "Prêt participatif"

19. EFFECTIF

Au 31 décembre 2011, l'effectif est de 80 personnes, l'effectif moyen sur l'exercice s'est établi à 73 personnes.

La répartition de l'effectif par statut est la suivante :

	Femmes	Hommes	Total
Apprentis		4	4
Employés	3	3	6
Agents de maîtrise	5	1	6
Cadres et assimilés	19	45	64
Total	27	53	80

20. REMUNERATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX

La rémunération versée aux membres des organes d'administration et de direction par l'entreprise représente 147 609 K€ et se décompose comme suit :

En euros	2011			2010		
	Montant Brut	Avantage en nature	Nombre de Stock option restant à exercer ⁽¹⁾	Montant Brut	Avantage en nature	Nombre de Stock option restant à exercer
M. Georges SEBAN	54 168	0	0	52 781	0	0
M. Ramendra DAS	93 441	0	0	44 326	0	0

⁽¹⁾ Voir § 7.2

21. CREDIT-BAIL

Il ne reste, à la clôture, que le contrat de crédit-bail signé avec ING Lease le 11 octobre 2001 pour l'immeuble et le terrain du siège social et se terminant initialement le 15 avril 2013. Prologue a signé le 30 mars 2011 (modifié le 6 avril 2011) avec la société ING Lease l'avenant N°1 au contrat de crédit bail.

Cet avenant a pour objet de :

- rallonger la durée du contrat, à compter du 15/01/2011 la durée du crédit bail sera de 40 trimestres pour se terminer le 14 janvier 2021 et,
- de réintégrer dans le nouvel échéancier les loyers dus pour la période 15/07/2003 au 14/01/2011,
- modifier le prix de cession, à l'expiration du crédit bail la valeur résiduelle sera de 500 000 euros.

Les engagements correspondant s'analysent ainsi :

(en milliers d'euros)

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	Exercice	Cumulées	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total	
Terrain	29	651	29	116	116	261	
Construction	160	3 640	160	642	642	1 444	500
Total	189	4 291	189	758	758	1 705	500

22. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Engagements reçus

Néant

Engagements donnés

Prologue est locataire, dans le cadre d'un contrat de crédit-bail, de la société ING Lease pour les locaux constituant le siège social, pour une durée initiale irrévocable de 47 trimestres à compter du 11 octobre 2001. Ce contrat a été modifié le 6 avril 2011 le montant du loyer annuel HT est de 189 K€ (voir § 21 "Crédit bail").

Droits Individuels de Formation

Les heures capitalisées sur l'exercice au titre des droits individuels de formation et non consommées, au 31 décembre 2011, représentent 7 184 heures.

Compte tenu de l'avis rendu le 13 octobre 2004 par le comité d'urgence du conseil national de la comptabilité et de la situation de l'entreprise dans ce domaine, aucune provision n'a été constatée au titre de ce droit nouveau créé par la loi du 4 mai 2004.

23. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Augmentation de capital

Le 29 février 2012, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAA par action détenue ;
- l'attribution de bons de souscription d'actions assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSABSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSABSAA par action détenue ;
- l'émission des actions ordinaires sur exercice desdits bons de souscription.

Au 27 avril 2012, 3 635 BSAA et 1 569 901 BSABSAA (dont 200 000 en compensation de créances) ont déjà été exercés, permettant à Prologue de réaliser une augmentation de capital de 1 573 536 €.

PROLOGUE utilisera le montant résultant de l'exercice immédiat des BSABSAA pour payer la prochaine échéance de son plan de continuation due aux créanciers au titre de l'échéance de février 2012.

- Cession de Gémenos

Prologue a signé une promesse de vente pour son immeuble de Gémenos d'un montant de 450 K€ net vendeur, la vente sera finalisée au cours du premier semestre 2012.

- Subventions

- **Compatible One** : Un versement de 202,5 K€ a été reçu en mars 2012.
- **CloudPort** : Un premier versement pour un montant de 364 K€ a été perçu le 23 avril 2012.

- Perspectives d'avenir

L'activité en 2012 sera en phase avec les efforts de construction entrepris depuis 2ans.

A son arrivée au second semestre 2010, la nouvelle direction du Groupe Prologue, s'était fixée 3 objectifs prioritaires :

- développer la présence internationale du Groupe afin d'exporter son savoir-faire et celui sa filiale espagnole Alhambra-Eidos,

- développer une gamme innovante de logiciels afin de capitaliser le savoir-faire technologique du Groupe dans le Cloud Computing,
- procéder à la restructuration financière de Prologue pour lui redonner les moyens de développer ses projets ambitieux de croissance.

Au cours de l'année 2011, ces objectifs ont été parfaitement poursuivis :

- Alhambra-Edios est ainsi devenu la plateforme internationale du Groupe et, à ce titre, a ouvert 3 filiales (France, Pologne et Uruguay, qui sera la base des filiales en Amérique Latine, à commencer par le Brésil) et a procédé à l'acquisition de la filiale américaine de Prologue (Imecom Inc.),
- Prologue en France a consacré une partie significative de ses ressources à ses efforts de R&D pour accélérer le développement de ses nouveaux logiciels de Cloud Computing et a déposé 2 brevets avec l'Ecole de Mines de Paris et ParisTech. Le Groupe a également été retenu par le gouvernement dans le cadre de l'Appel à Projet n°1 dédié au Cloud Computing pour son projet CloudPort pour un investissement total de 2,4 M€,
- Le Tribunal de commerce d'Evry a approuvé en décembre 2011 le nouveau plan de continuation présenté par Prologue qui entérine l'accord d'abandon de créances de 50% obtenu des créanciers ayant retenu l'option 1.

Au début de l'exercice 2012, Prologue a choisi de se donner les moyens de renforcer de manière significative ses moyens financiers. Pour cela, le Groupe a procédé le 29 février 2012 à l'attribution gratuite d'un BSABSAA de maturité 1 an et d'un BSAA de maturité 7 ans par action détenue. Ainsi, au total, Prologue a émis 4 989 881 BSAA et 4 989 881 BSABSAA.

Ces outils ont pour objectif de permettre à Prologue de lever, en cas d'exercice de l'ensemble des BSABSAA et des BSAA un montant total de 15M€ d'ici 7 ans, dont 5 M€ sont susceptibles d'être levés d'ici 1 an.

Au 27 avril 2012, 3 635 BSAA et 1 569 901 BSABSAA (dont 200 000 en compensation de créances) ont déjà été exercés, permettant à Prologue de réaliser une augmentation de capital de 1,6 M€. Le montant encaissé devrait permettre de procéder comme prévu au paiement à parti d'avril 2012 des 1,5 M€ correspondant à la moitié de l'échéance de l'option 1 du nouveau plan de continuation.

La seconde moitié de cette échéance qui est due en septembre 2012 et ainsi que l'échéance annuelle de novembre 2012 égale à 0,75 M€ devraient pouvoir être réglées par :

- les fonds provenant de l'exercice complémentaire de BSABSAA et de BSAA,
- du cash flow issu de l'activité,
- des cessions d'actifs en cours ou à venir.

Au cours de l'année 2012, Prologue devrait profiter en France :

- de la sortie des nouvelles versions des produits Use It Messaging et Use it Linux Server,
- des nouvelles offres de dématérialisation en particulier en mode SaaS,
- du lancement de la nouvelle version du langage ABAL avec SQL.

En Espagne, les activités d'Alhambra Eidos vont se poursuivre sur les mêmes lignes qui ont permis d'enregistrer une croissance continue et rentable au travers des crises économiques, qui se sont succédées depuis 2008. Les principales lignes d'activité qui vont contribuer à la croissance du Groupe sont :

- les services de Cloud Computing, la téléphonie sur IP et les solutions de convergence communications et informatique. Ces services bénéficient de revenus récurrents à travers des contrats pluriannuels,
- les services d'intégration de solutions logicielles, de développement d'applications spécifiques et de maintenance,

Les filiales d'Alhambra-Eidos créée en 2011 en France, en Pologne et en Amérique Latine (Uruguay) devraient enregistrer leurs premières commandes significatives en 2012. Des nombreuses opérations sont en exécution ou en cours de négociation.

Aux USA, Imecom Inc verra sa gamme d'activités s'élargir avec l'intégration des offres Alhambra-EIDOS dont elle est devenue une filiale détenue à 100% en décembre 2011.

Sur la base de ces différents éléments, le groupe est confiant dans sa capacité à faire face à ses échéances au moins sur les 12 prochains mois, étant précisé que sur la continuité de l'exploitation du groupe reste notamment subordonnée, dans les prochains mois, à l'exercice complémentaire de BSABSAA et de BSAA ainsi qu'à la capacité du groupe à confirmer ses hypothèses de cash-flows issus de l'activité.

Comptes sociaux - exercice 2011

Filiales et Participations (filiales détenues à +50 %)	Capital (Devise)	Capitaux propres autres que le capital (Devise)	Quote-part de capital détenue	Valeur Comptable des titres détenus(€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (€)	Montant des cautions et avals donnés par la Société (€)	Chiffre d'affaires de la filiale (€)	Résultat du dernier exercice clos (Devise)	Dividende encaissé par Prologue au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
ALHAMBRA (groupe) C/Albasanz 16 28037 MADRID -Espagne (Exercice clos le 31.12.2010)	601 012 €	3 160 695 €	95 %	5 949 641	5 949 641	-	-	15 133 806	168 236	451 355
IMECOM SA (groupe) 12 avenue des Tropiques 91943 LES ULIS (Exercice clos le 31.12. 2010)	1 400 000 €	(3 352 851) €	99,33 %	1 998 060	1 600 000		-	1 641 733	1 423 130	
PROLOGUE DEVELOPMENT (Russie) Rue Pavel Kortchaguine n°2, bureau 102 129278 MOSCOU – Fédération de Russie (Exercice clos le 31.12. 2010)	1 000 000 (Roubles)	NS	100 %	NS	NS	-	-	0	NC	
PROLOGUE ITALIY S.R.L Via F.Soave, 24 20135 MILANO (Milan)- Italie (Exercice clos le 31.12. 2010)	20 000 €	(4 074 047) €	97,50 %	19 500	0	-	-	0	0	
SPARTACOM Technologies Inc. One South Church Avenue, Suite 2200 TUCSON – ARIZONA 85701 – Etats Unis (Exercice clos le 31.12. 2010)	64 481 €	14 353 €	100%	54 241	0			0	0	

26.15. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – Exercice 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PROLOGUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note "2. Résumé des principes comptables" et dans la note "23. Evénements postérieurs à la clôture – Perspectives d'avenir" de l'annexe.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- le paragraphe introductif de la note "2. Résumé des principes comptables" de l'annexe rappelle les hypothèses de base de continuité d'exploitation retenue par votre société
- la note "23. Evénements postérieurs à la clôture – perspectives d'avenir" de l'annexe expose les critères à la réussite desquels est subordonnée la continuité de l'exploitation de la société.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à :

- obtenir les prévisions de trésorerie établies par votre société ;
- vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes ci-dessus de l'annexe relatives à la continuité de l'exploitation, notamment celles décrivant les principales hypothèses retenues pour l'élaboration des prévisions de trésorerie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les mandats ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Courbevoie, le 25 mai 2012


Les commissaires aux comptes

JPA



Pascal ROBERT

MAZARS



Jean-Maurice EL NOUCHI

26.16. Comptes consolidés exercice 2011**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**

(en milliers d'euros)

ACTIF	31.12.2011	31.12.2010	Note
Ecart d'acquisition	4 607	4 609	5.1.1
Immobilisations incorporelles	816	136	5.1.2
Immobilisations corporelles	2 626	2 827	5.1.3
Actifs financiers	103	63	5.1.4
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	8 151	7 635	
Stocks et en-cours	616	534	5.1.6
Clients et comptes rattachés	4 437	4 902	5.1.7
Autres créances courantes	1 314	2 127	5.1.9
Trésorerie et équivalents	1 312	1 425	5.1.10
TOTAL ACTIFS COURANTS	7 679	8 988	
TOTAL DE L'ACTIF	15 830	16 623	

(en milliers d'euros)

PASSIF	31.12.2011	31.12.2010	Note
Capital	4 990	4 990	5.1.12
Primes			5.1.12
Réserves consolidées	(19 491)	(20 355)	5.1.14
Résultat net - part du groupe	2 120	864	
Autres	53	58	
Capitaux propres - part du groupe	(12 328)	(14 443)	
Intérêts minoritaires	225	231	5.1.15
Total Capitaux propres	(12 103)	(14 212)	
Emprunts et Dettes financières à long terme	2 883	2 005	5.1.16
Fournisseurs et comptes rattachés	1 287	1 572	5.1.17
Autres Passifs non courants	8 257	12 212	5.1.18
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	12 426	15 789	
Emprunts et dettes financières à court terme	3 089	2 558	5.1.20
Provisions pour risques et charges	777	1 023	5.1.21
Fournisseurs et comptes rattachés	3 497	4 070	5.1.17
Autres dettes courantes	8 143	7 395	5.1.22
TOTAL PASSIFS COURANTS	15 506	15 046	
TOTAL DU PASSIF	15 830	16 623	

COMPTE DE RESULTAT ET ETAT DE RESULTAT NET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010	Note
Chiffre d'affaires	22 448	25 558	6
Achats consommés	(6 991)	(7 703)	5.2.1
Charges de personnel	(11 707)	(12 840)	5.2.2
Charges externes	(3 431)	(3 101)	5.2.3
Impôts et taxes	(305)	(364)	
Dotations aux amortissements	(432)	(532)	5.2.4
Dotations et reprises aux provisions et dépréciations	888	77	5.2.4
Autres produits et charges d'exploitation	(591)	436	5.2.5
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(122)	1 531	
Autres produits et charges opérationnels	430	33	5.2.6
RESULTAT OPERATIONNEL	308	1 564	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	7	5.2.7
Coût de l'endettement financier brut	(428)	(200)	5.2.7
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(424)	(193)	
Autres produits et charges financiers	2 380	(522)	5.2.7
Charges d'impôt	(126)	46	
RESULTAT NET	2 138	895	
PART DU GROUPE	2 120	864	
INTERETS MINORITAIRES	17	31	
<i>Résultat par action (en Euro)</i>	0,42	0,17	5.2.9
<i>Résultat dilué par action (en Euro)</i>	0,42	0,17	5.2.9

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
RESULTAT NET	2 138	895
Ecart de conversion	(5)	27
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(5)	27
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 133	922
Dont part du Groupe	2 115	891
Dont part des intérêts des minoritaires	17	31

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net consolidé	2 138	895
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	204	362
Plus-value cession immobilisations financières		
Actualisation de la dette RJ (IAS 39)	(2 390)	502
Production immobilisée	(708)	
Plus et moins values de cession	15	5
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	(741)	1 764
Coût de l'endettement financier net	424	193
Charges d'impôt	126	(46)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(191)	1 911
Impôt versé	85	(336)
Variation du B.F.R. lié à l'activité (*)	(475)	(1 383)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(581)	192
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(213)	(262)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(59)	(124)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	2	16
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(270)	(370)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(24)	
Variation des emprunts (y compris contrats de location financement)	(171)	(171)
Intérêts financiers nets versés	(424)	(193)
Impact renégociation contrat de location	176	
Variation avances conditionnées	82	115
Variation des comptes courants	200	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(160)	(249)
Incidence de la variation des taux de change	(5)	26
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(1 016)	(401)
Trésorerie d'ouverture	(1 118)	(717)
Trésorerie de clôture	(2 134)	(1 118)

(*) dont (539) K€ provenant de la déconsolidation de 3 filiales (Prologue GmbH, Prologue Iberica et Prologue Belgique).

Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés

(en milliers d'euros)

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	TOTAL PART DU GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	4 990		(19 345)	(1 010)	31	(15 334)	230	(15 104)
Affectation du résultat 2009			(1 010)	1 010		0		0
<i>Rachat des titres minoritaires</i>						0	(30)	(30)
<i>Résultat de l'exercice 2010</i>				864		864	31	895
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>					27	27		27
Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	864	27	891	31	922
Capitaux propres au 31/12/2010	4 990	0	(20 355)	864	58	(14 443)	231	(14 212)
Affectation du résultat 2010			864	(864)		0		0
Résultat 2011				2 120		2 120	17	2 138
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>					(5)	(5)		(5)
Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	2 120	(5)	2 115	17	2 133
<i>Distribution de dividendes</i>						0	(24)	(24)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	4 990	0	(19 491)	2 120	53	(12 328)	225	(12 103)

Annexe aux états financiers consolidés**1. REFERENTIEL COMPTABLE APPLIQUE****1.1 Normes IFRS**

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 31 décembre 2011 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables à la date d'arrêté de ces comptes, et présentés avec des informations financières comparatives 2010 établies selon ce même référentiel.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour l'exercice au 1^{er} janvier 2010. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les nouveaux amendements et interprétations entrés en vigueur et applicables à compter du 1^{er} janvier 2011 sont les suivants :

- IAS 24 révisée "Informations relatives aux parties liées" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011,
- Amendement IAS 32 "Classement des émissions de droits" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010,
- Amendement à IFRS 1 "Exemptions limitée à l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010
- Amendement IFRIC 14 "Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011,
- IFRIC 19 "Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010

Les amendements, normes et interprétations ci-dessus n'ont pas eu d'impact sur les comptes annuels consolidés.

La première application d'IFRS 8 a entraîné une modification dans l'information sectorielle présentée par le groupe. Désormais Prologue présente une information sur les secteurs opérationnels suivants (Cf § 3.20) :

- Edition de logiciels,
- Intégration de systèmes et de services,
- Opérateur de systèmes d'informations et de télécommunication.

Les normes et interprétations ci-dessous adoptées par l'Union européenne mais non entrées en vigueur pour l'exercice considéré, ou celles adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2011 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

- Amendement IFRS 7 "Information à fournir – Transfert d'actifs financiers" applicable aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011

1.2 Présentation des états financiers

Les états financiers – **compte de résultat consolidé, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres** – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation n°2004-R.02 du 27 octobre 2004. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 révisée.

2. PERIMETRE ET MODALITES DE CONSOLIDATION**2.1 Liste des entreprises consolidées au 31 décembre 2011**

Société	Pays	Activité opérationnelle(*)	% de contrôle	% d'intérêt	SIREN
Prologue	France	Oui	-	-	Société mère
Imecom SA ⁽²⁾	France	Oui	99,33	99,33	950 559 898
Alhambra System consolidé ⁽¹⁾	Espagne	Oui	95,00	95,00	
Prologue Italy	Italie	Non	97,50	97,50	
Spartacom Inc	Etats Unis	Non	100,00	100,00	

⁽¹⁾ Comprenant les filiales Alhambra Eidos SAS, Eidos, CTI Phone et Imecom Group inc détenues à 100 % ainsi que Alhambra Eidos America détenue à 75 % et Alhambra Polska détenue à 51,65% par Alhambra Systems.

⁽²⁾ Comprenant la filiale Imecom Iberica détenue à 70,06 % par Imecom SA

^(*) La situation des filiales sans activité est détaillée au §2.3.

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Les filiales Prologue Belgique (radiée en septembre 2011), Prologue Iberica (en liquidation) et Prologue GmbH (liquidée en mars 2011 et radiée en mars 2012) sont sorties du périmètre de consolidation au 31 décembre 2011.

2.3 Filiales sans activité

Les sociétés Prologue Italie et Spartacom Etats-Unis n'ont plus d'activité opérationnelle depuis 2004. Des actions en vue d'assurer la liquidation amiable ou judiciaire de ces structures ont été engagées.

Au même titre, Imecom Iberica, filiale de Imecom SA, est également en cours de liquidation.

La société Prologue Development, inactive depuis 2004, ne peut pas être liquidée, la législation russe ne le permettant pas.

La date de clôture des comptes annuels des sociétés du groupe est le 31 décembre. Les méthodes d'évaluation des sociétés du groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

Au 31 décembre 2011, tous les engagements connus sont comptabilisés ou mentionnés dans les notes annexes.

3. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont établis en retenant comme hypothèse de base la continuité de l'exploitation subordonnée à la réussite des critères décrits au paragraphe 9.3 "Evénements postérieurs à la clôture" de l'annexe "Perspectives d'avenir".

3.1 Modalités de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Prologue exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les créances et les dettes ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont également éliminés.

La date de clôture des comptes de ces sociétés est le 31 décembre.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

3.2 Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

3.3 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Les comptes des filiales étrangères sont convertis au taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Lors de la cession totale ou partielle, ou la liquidation d'une entité étrangère, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont enregistrées dans le compte de résultat.

3.4 Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans le cas contraire, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

3.5 Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. La norme IFRS 3 a été appliquée à partir de la date de 1ère adoption sans retraitement rétrospectif en application de l'option offerte par la Norme IFRS 1

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Ces tests sont mis en oeuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

3.6 Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens ou services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement il répond aux deux conditions suivantes :

- il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données...

Les actifs incorporels sont amortis sur une durée allant de 1 à 5 ans selon leur nature.

3.6.1 Logiciels

L'activité principale de Prologue consiste à concevoir et éditer des logiciels. De ce fait, la problématique liée à la comptabilisation des actifs incorporels porte principalement sur la comptabilisation des logiciels acquis et des logiciels créés ou développés en interne.

Pour vérifier si un actif incorporel généré en interne remplit les critères de comptabilisation, la norme IAS 38 distingue deux phases d'élaboration de l'actif :

- une phase de recherche, et

- une phase de développement.

Un actif incorporel en phase de développement (ou de la phase de développement pour un projet interne) doit être comptabilisé si et seulement si l'entité peut démontrer les éléments suivants :

- la faisabilité technique de réalisation de l'actif de façon à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu ;
- l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre ;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La norme précise que la société doit démontrer l'existence d'un marché actif pour le produit de l'actif ou pour l'actif lui-même ou, s'il est utilisé en interne, l'utilité de l'actif incorporel ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, adéquates pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les travaux de développement répondant aux critères ci-dessus sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, ils sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

Au 31 décembre 2011, le montant activé de frais de Développement s'élève à 708 K€ (dont 685 K€ pour Prologue).

3.7 Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminuée du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite "approche par composants", chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Le groupe Prologue distingue 4 catégories d'actifs corporels :

- les terrains,
- les constructions,
- les aménagements, le mobilier et le matériel,
- le matériel informatique.

Le tableau ci-dessous fournit la durée d'amortissement retenue pour chaque catégorie d'immobilisation :

Catégorie d'immobilisation	Durée d'amortissement
Terrains	-
Constructions	
- Structure	40 ans
- Aménagements	15 ans
Agencements	10 ans
Mobiliers	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel pour le traitement de l'information	3 et 4 ans

3.8 Contrats de location financement et location simple

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.9 Actifs financiers

Les actifs financiers du groupe comprennent des titres de participation, des prêts au personnel, des dépôts et cautionnements.

En application du principe de prudence, une dépréciation est constituée lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

3.10 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation (IAS2).

3.11 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur. Il détermine alors la valeur recouvrable de la créance en fonction de l'analyse de la solvabilité du client et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

- lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire,...)
- pour toute créance impayée depuis plus d'un an.

3.12 Autres actifs courants**3.12.1 Impôts différés**

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Compte tenu du montant significatif des déficits reportables en France taxables au taux de droit commun qui représente un total de 54 080 K€ au 31 décembre 2011 et de la probabilité que des économies futures se réalisent, le groupe a décidé de ne pas constater d'impôt différé actif sur les différences temporelles et sur les déficits fiscaux au-delà des impôts différés passif constatés sur les différences temporelles.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comptabilisée au bilan comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Celle-ci prend en compte les découverts bancaires court terme accordés à nos filiales espagnoles.

Les équivalents de trésorerie sont constitués des valeurs mobilières de placement et sont détenus à des fins de transaction, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur

Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

3.14 Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe.

3.15 Provisions pour Risques et Charges

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

3.15.1 Provision pour indemnité de départ en retraite

Le Groupe accorde aux salariés des sociétés françaises des indemnités de départ en retraite.

La base de cette provision est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation nette du Groupe est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Les engagements de retraites et assimilés sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetés. Les écarts actuariels sont traités selon la méthode du corridor.

Le Groupe n'a pas d'engagement à prestations définies envers le personnel autre que l'IDR (Indemnité de départ à la retraite). Le groupe ne dispose pas d'actifs dédiés aux engagements envers le personnel.

3.15.2 Provision pour litiges

Une provision pour litige prud'homaux est évaluée en fonction de la demande du Tribunal compétent, tenant compte des griefs formulés par les salariés et après analyse du risque estimé de chaque dossier.

3.16 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières comprennent principalement :

- les dettes liées aux contrats de location-financement
- les concours bancaires

3.17 Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation

Au 31 décembre 2006, du fait de l'approbation par le Tribunal de commerce du plan de continuation du Groupe Prologue, les échéances des dettes des créanciers ayant accepté l'option B ont été arrêtées et étalées jusqu'à 10 ans.

En conformité avec les dispositions d'IAS 39, les dettes relatives au plan de continuation ont été valorisées à cette date à leur valeur comptable actualisée compte tenu de la nouvelle durée de remboursement (jusqu'à 10 ans).

Du fait de la situation particulière du groupe, de l'inexistence d'un marché secondaire pour la dette du groupe et en l'absence de transaction de financement récente du groupe permettant d'appréhender une prime de risque, il a été retenu par prudence un taux d'actualisation de 4 % qui faisait référence au taux de rémunération des obligations d'État sur 10 ans.

Le résultat de l'actualisation (3 705 K€) a été comptabilisé en tant que produit financier au compte de résultat au 31 décembre 2006. Depuis l'exercice 2007, le Groupe constate par le compte de résultat le coût financier de l'actualisation des dettes liées à la procédure collective, conformément à IAS 39-56, au travers du processus d'amortissement lors de chaque remboursement.

Suite à l'adoption de la modification du plan de continuation par le Tribunal de commerce d'Evry, le 5 décembre 2011, le Groupe a étudié l'impact de cette décision sur l'évaluation de la dette du plan de continuation au regard du référentiel IFRS.

En application du paragraphe 40 de la norme IAS 39, il convient de regarder si la modification des termes et conditions de la dette en date du 5 décembre 2011 s'analyse comme une extinction du passif financier comptabilisé.

Le paragraphe AG 62 de la norme IAS 39 indique que les termes d'un passif financier sont substantiellement différents si l'écart entre (i) la somme des flux de trésorerie actualisés selon les nouvelles conditions et (ii) la somme des flux de trésorerie actualisés selon les anciennes conditions est d'au moins 10%. Ce calcul doit être effectué en utilisant les taux d'intérêt effectif d'origine, soit 4%.

Le principal paramètre d'évaluation de la dette est son taux d'actualisation à cette date. Ce taux, qui peut être décomposé entre un taux sans risque et un spread de crédit, est utilisé pour actualiser les flux de trésorerie prévisionnels attribuables à la dette relative au plan de continuation.

Le taux d'actualisation correspond à la somme entre :

- le taux sans risque, qui correspond au taux zéro coupon issu de la courbe des taux de swap Euro sur la maturité considérée;
- un spread de crédit de 21% déterminé par référence aux spreads de crédit applicables à des obligations cotées émises par des sociétés comparables à Prologue en termes (i) de risque de crédit caractérisé par une forte probabilité de défaut et (ii) de maturité .

Ainsi, le taux d'intérêt effectif de la dette s'élève à 22,9%.

La mise en œuvre du test quantitatif prévu au paragraphe AG 62 de la norme IAS 39 conduit à traiter de manière séparée les deux options du plan de continuation adopté par le Tribunal de commerce d'Evry, le 5 décembre 2011 :

- 1 - Dettes de l'option 1 : le test des 10% (voir ci-dessus) conduit à considérer qu'il y a une modification substantielle de la dette. Ce qui entraîne la décomptabilisation de la valeur nette comptable de la dette (option 1) et la comptabilisation d'une nouvelle dette correspondant à la juste valeur de la dette au taux d'intérêt effectif de 22,9% (voir ci-dessus). L'impact de ce retraitement dans le compte de résultat est un produit financier de 2 873 K€.
- 2 - Dettes de l'option 2 : le test des 10% (voir ci-dessus) met en évidence qu'il n'y a pas de modification substantielle de la dette. Cette dette (option 2) reste comptabilisée à sa valeur nette comptable actuelle et au taux d'intérêt effectif d'origine, soit 4%. L'impact de son actualisation dans le compte de résultat est une charge financière de 517 K€.

Ainsi, l'impact net de l'actualisation de la dette (options 1 et 2) dans le compte de résultat est un produit financier de 2 356 K€.

3.18 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et de prestations de services liées au traitement de l'information.

- Licences de logiciels et ventes de matériels

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients.

Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

- Prestations de services

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis.

3.19 Résultat par action

Les résultats par action sont calculés à partir du résultat net par du groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre d'actions existant à la date d'arrêté,
- Le résultat net dilué par action prend en compte toutes les options de souscription d'actions déjà attribuées ou encore attribuables dans les limites en nombre et en délai fixées par les assemblées générales ayant autorisé la constitution des plans. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

3.20 Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels retenus par le groupe pour l'information financière ont été identifiés en fonction de ses domaines d'expertise et n'ont pas fait l'objet de regroupement.

Cette nouvelle répartition conduit la société à communiquer sur trois secteurs d'activités. Ils correspondent aux résultats opérationnels régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles

La nature des biens et services produits par les trois secteurs sont les suivants :

- **Edition de logiciel,**
- **Intégration de systèmes et services,**
- **Opérateur de systèmes d'information et de télécommunication.**

3.21 Subventions publiques

La norme IAS20 s'applique à la comptabilisation et à l'information à fournir sur les subventions publiques ainsi que pour l'information à fournir sur les autres formes d'aides publiques.

Elles peuvent être soit liées à des actifs, soit liées au résultat.

Les subventions publiques doivent être comptabilisées en produit sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles ne doivent pas être créditées directement en capitaux propres.

La méthode de comptabilisation retenue est l'approche par le résultat en "Autres produits et charges d'exploitation" (Résultat opérationnel courant).

4. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**4.1 Plan de continuation – Restructuration de la dette**

Depuis novembre 2005, les sociétés PROLOGUE et IMECOM bénéficient d'un plan de continuation. Dans son arrêt rendu le 5 décembre 2011, le Tribunal de Commerce d'Evry a accepté le projet de modification du plan de continuation présenté par le **Groupe PROLOGUE**.

Les nouvelles échéances financières du Groupe après la modification du plan sont dès lors :

(en milliers d'euros)

OPTION 1		OPTION 2				TOTAL
2012	2012	2012	2013	2014	2015	
Février	Septembre	Novembre	Novembre	Novembre	Novembre	
1 504	1 504	746	1 933	2 519	2 516	10 722

L'échéance réglée en décembre 2011 s'élevait à 755 K€ pour le **Groupe Prologue**.

- Règlements des créances "option 1" du plan de continuation

Les créanciers ayant retenu cette option ont accepté d'abandonner 50% de leur créance à la date du jugement, en contrepartie du paiement du solde en deux échéances égales en février 2012 et septembre 2012. Le montant de l'abandon de créances consenti lors de la modification du plan de continuation de décembre 2011 sera pour l'ensemble des sociétés du **Groupe** de 3 009 K€ sur l'exercice 2012.

- Règlements des créances "option 2" du plan de continuation

Les créanciers ayant retenu cette option ont accepté l'étalement de leur créances à la date du jugement selon un nouvel échéancier courant jusqu'à novembre 2015. Au 31/12/2011, le montant restant à rembourser sur quatre ans par les sociétés du **Groupe Prologue** à la clôture de l'exercice s'élève à 7 714 K€ dont 746 K€ seront échus en 2012.

4.2 - Avenant au contrat de crédit bail

Prologue a signé le 30 mars 2011 (modifié le 6 avril 2011) avec la société ING Lease l'avenant N°1 au contrat de crédit bail signé le 11 octobre 2001.

Cet avenant a pour objet de :

- modifier de façon rétroactive les loyers dus pour la période du 15/07/2003 au 14/01/2011,
- rallonger la durée du contrat, à compter du 15/01/2011 la durée du crédit bail sera de 40 trimestres pour se terminer le 14 janvier 2021 et,
- modifier le prix de cession, à l'expiration du crédit bail la valeur résiduelle sera de 500 000 euros.

4.3 - Sortie du périmètre de filiales en liquidation

Les filiales Prologue Belgique (radiée en septembre 2011), Prologue GmbH (liquidée en mars 2011 et radiée en mars 2012) et Prologue Iberica (en cours de liquidation) sont sorties du périmètre de consolidation au 31/12/2011. L'impact de ces sorties sur le compte de résultat est comptabilisé en produits opérationnels pour 766 K€.

4.4 - Remboursement du crédit impôt recherche

Prologue a reçu le 8 juillet 2011 la somme de 269 K€ au titre du remboursement du crédit impôt recherche (CIR) 2010.

4.5 - Subventions

- Compatible One

La société a perçu au 31 décembre 2011 un montant de 121,5 K€ (sur un total attendu de 405 K€) et comptabilisé en "produit d'exploitation" 181 K€ pour 2011. Un autre versement de 202,5 K€ a été reçu en mars 2012.

- CloudPort

Le montant total de la subvention attendu pour ce projet est de 1 215 K€, un premier versement d'un montant de 364 K€ a été perçu en avril 2011.

- Alhambra Systems

La société a perçu en 2011 une subvention de 13 K€ du Ministère des Sciences pour le projet CDTI.

4.6 - Dépôt de brevets

En partenariat avec l'Institut Telecom Sud Paris et l'Association pour la recherche et le développement de méthodes et de processus industriels "ARMINES", Prologue a déposé au premier semestre 2011 deux brevets : "Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimedia" et "Codage de données sans perte de communication bidirectionnelle dans une session collaborative d'échange de contenu multimedia".

En parallèle, Prologue renforce, sa présence dans les organismes de normalisation (MPEG, ETSI, ...) et augmente sa participation et donc sa visibilité au travers d'associations comme OW2, Open Stack et autres.

4.7 - Label OSEO

En décembre 2011, OSEO a choisi de décerner à Prologue la qualification d'"Entreprise Innovante". Elle consacre ainsi la qualité et le caractère novateur de la recherche développée par le Groupe depuis plusieurs années.

La qualification d'"Entreprise Innovante" va permettre à Prologue de bénéficier d'une part, des Fonds communs de placement dans l'Innovation (FCPI) qui ont pour objet de promouvoir le financement en capital-risque des PME innovantes et, d'autre part, de la mesure de l'article 26 de la loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008 et qui vise à favoriser l'accès des PME aux marchés de haute technologie, de R&D et d'études technologiques.

4.8 - Création des filiales ALHAMBRA EIDOS SAS, ALHAMBRA Polska et ALHAMBRA America

La société espagnole ALHAMBRA SYSTEMS a créé :

- en France une filiale sous la dénomination ALHAMBRA EIDOS SAS (18 janvier 2011). Le siège social de la dite société est hébergé aux Ulis, dans les locaux de la société PROLOGUE,
- en Pologne la filiale ALHAMBRA Polska (15 septembre 2011),
- en Uruguay la filiale ALHAMBRA EIDOS America (en cours de création).

4.9 - Acquisition par ALHAMBRA Systems de la filiale IMECOM Inc

Alhambra Systems a acquis en décembre 2011 la totalité des titres (100%) détenus par IMECOM dans la société IMECOM Inc. Cette acquisition s'est faite dans le cadre de la stratégie de développement de l'activité internationale.

Elle est neutre dans les comptes consolidés du Groupe Prologue.

5. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES**5.1 POSTES DU BILAN****5.1.1 Ecarts d'acquisition**

(en milliers d'euros)

Désignation	Valeur Brute		Dépréciations			Valeur Nette	
	31.12.2010	+ ou (-)	31.12.2011	31.12.2010	+ ou (-)	31.12.2011	
Prologue	5 625		5 625	5 625		5 625	0
Alhambra	4 638		4 638	581		581	4 057
Eidos	561		561	11		11	550
Prologue GmbH	26		26	26		26	0
Prologue Espagne	7	(7)	0	5	(5)	0	0
Total	10 857	(7)	10 850	6 248	(5)	6 243	4 607

5.1.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	31.12.2011
Valeurs brutes						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	1 086	735				1 821
Autres Immobilisations Incorporelles	43					43
Total	1 129	735	0	0	0	1 864
Amortissements						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	960	55				1 015
Autres Immobilisations Incorporelles	33					33
Total	993	55	0	0	0	1 048
Valeurs nettes						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	126	680	0	0	0	806
Autres Immobilisations Incorporelles	10	0	0	0	0	10
Total	136	680	0	0	0	816

Au cours de l'exercice 2011 le Groupe a immobilisé les frais liés au développement de logiciels non achevé à la clôture de l'exercice. Il s'agit principalement de travaux liés à l'évolution des produits vers le Cloud Computing.

5.1.3 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	31.12.2011
Valeurs brutes						
Terrain	579					579
Constructions	3 459					3 459
Aménagements, mobilier, matériel	2 605	148	(352)		5	2 406
Matériel informatique	377	37				414
Total	7 020	185	(352)	0	5	6 858
Amortissements						
Terrain						0
Constructions	1 918	78				1 996
Aménagements, mobilier, matériel	1 912	278	(338)		4	1 856
Matériel informatique	363	17				380
Total	4 193	373	(338)	0	4	4 232
Valeurs nettes						
Terrain	579	0	0	0	0	579
Constructions	1 541	(78)	0	0	0	1 463
Aménagements, mobilier, matériel	693	(129)	(14)	0	1	550
Matériel informatique	14	20	0	0	0	34
Total	2 827	(188)	(14)	0	1	2 626

5.1.4 Actifs financiers

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	+	-	31.12.2011
Valeurs brutes				
Autres titres de participation	3	45		48
Prêts au personnel	242	5		247
Autres (dépôts et cautionnements)	60	8		68
Total	305	58	0	363
Dépréciations				
Autres titres de participation		18		18
Prêts au personnel	242			242
Autres (dépôts et cautionnements)				0
Total	242	18	0	260
Valeurs nettes				
Autres titres de participation	3	27	0	30
Prêts au personnel	0	5	0	5
Autres (dépôts et cautionnements)	60	8	0	68
Total	63	40	0	103

5.1.5 Actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2011, les actifs et passifs financiers selon les catégories identifiées par IAS 32/39 sont ainsi classés :

(en milliers d'euros)

Classement IAS 32-39	CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS		
	Passif financier au coût amorti	Passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Prêts et créances
Actifs financiers			103
Clients et comptes rattachés			4 437
Charges constatées d'avance			153
Avoirs à recevoir			7
TVA			337
Autres créances fiscales			294
Compte de garantie et réserve Factor			421
Autres débiteurs (nets)			88
Emprunts et dettes financières long terme	2 294		
Fournisseurs et comptes rattachés long terme	1 286		
Autres passifs non courants	8 256		
Emprunts et dettes financières court terme	3 088		
Fournisseurs et comptes rattachés court terme	3 497		
Autres dettes courantes	8 143		

Note : La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

5.1.6 Stocks et en-cours

Ce poste comprend les stocks de périphériques, documentations et fournitures diverses ainsi que les encours de prestations de services.

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	Variation	31.12.2011
Stocks	802	148	950
Dépréciations des stocks	(268)	(66)	(334)
Total valeurs nettes	534	82	616

5.1.7 Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Clients et comptes rattachés	4 974	6 280
Effets à recevoir	47	44
Factures à établir		
Clients douteux	161	186
Dépréciation créances douteuses ou litigieuses	(746)	(1 608)
Total	4 437	4 902

Note : Seules les créances garanties sont cédées par voie de subrogation au factor. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession. Le montant de l'encours des créances cédées au 31 décembre 2011 est de 1,4 millions d'euros (Prologue SA : 1 M€ - Imecom SA : 0,4 M€).

5.1.8 Echancier des créances clients

(en milliers d'euros)

	TOTAL	NON ECHUES	TOTAL ECHUES	ECHUES DEPUIS			
				<30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	> 181 jours
31/12/2011							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	4 437	3 406	1 030	379	174	311	166
31/12/2010							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	4 902	3 921	981	478	161	254	86

5.1.9 Autres créances courantes

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Avoirs à recevoir	7	22
Personnel et organismes sociaux	15	17
TVA déductible	337	532
Autres créances fiscales	294	500
Comptes de garantie et réserve factor	421	688
Autres Débiteurs	104	255
Charges constatées d'avance	153	254
Dépréciation Autres débiteurs	(16)	(141)
Total	1 314	2 127

5.1.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie figure à la page 57.

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Valeurs mobilières de placement	47	6
Disponibilité	1 265	1 419
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 312	1 425
Concours bancaires courants	(2 856)	(1 954)
Concours bancaires non courants	(589)	(589)
Total	(2 134)	(1 118)

Note : Les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV de trésorerie à capitalisation.

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation de la trésorerie des sociétés consolidées.

5.1.11 Dépréciation des actifs courants

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	Dotations	Reprises	31.12.2011
Stocks	268	69	(2)	334
Clients et comptes Rattachés	1 608	82	(990)	700
Autres actifs courants	141		(50)	91
Total	2 017	150	(1 042)	1 125

5.1.12 Capital et primes

Le capital social de 4 989 881,00 € est composé de 4 989 881 actions de 1 € chacune.

L'évolution du capital se présente comme suit :

Capital	Nombre d'actions
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2011	4 989 881
Nombre d'actions au 31 décembre 2011	4 989 881

Primes	en milliers d'euros
Primes au 1 ^{er} janvier 2011	0
Primes au 31 décembre 2011	0

5.1.13 Plans d'options de souscription d'actions et émission de BSA

Néant au 31 décembre 2011.

5.1.14 Réserves et résultat consolidés

La décomposition entre les réserves consolidées d'une part, le résultat consolidé d'autre part, a été explicitée dans le tableau de variation des capitaux propres.

5.1.15 Intérêts minoritaires

Les Intérêts minoritaires, représentant la quote-part de la situation nette des sociétés consolidées revenant aux actionnaires minoritaires, sont ainsi composés:

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Rachats de titres aux minoritaires	31.12.2011
Alhambra	231	17	(24)		225
Total	231	17	(24)	0	225

5.1.16 Emprunts et dettes financières long terme

Emprunts et dettes financières à long terme

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	1-5 ans	> 5 ans	31.12.2010
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	138	138		130
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	1 530	587	943	642
Dettes financières (Procédure Collective)	180	180		182
Dettes financières autres (1)	1 036	446	589	1 051
Total	2 883	1 351	1 532	2 005

(1) ce montant tient compte des concours bancaires de filiales étrangères en liquidation (589 K€)

5.1.17 Fournisseurs et comptes rattachés (courants et non courants)

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	< 1 an Courants	1-5 ans Non courants	> 5 ans	31.12.2010
Fournisseurs	3 139	2 736		403	3 811
Fournisseurs (Procédure Collective)	1 052	176	876		1 600
Fournisseurs Effets à payer	347	347			8
Fournisseurs Factures à recevoir	245	238		7	223
Total	4 784	3 497	876	410	5 642

5.1.18 Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	1-5 ans	>5 ans	31.12.2010
Avances conditionnées	516	265	251	920
Dettes fiscales et sociales	6 415	3 916	2 500	10 091
Impôt Différé Passif	137	137		77
Crédit vendeur	915	915		860
Autres	274	174	100	264
Total	8 256	5 406	2 850	12 212

Autres passifs non courants (RJ et hors RJ)

(en milliers d'euros)

	RJ	Hors RJ	Total
Avances conditionnées		516	516
Dettes fiscales et sociales	3 916	2 500	6 415
Impôt Différé Passif		137	137
Crédit vendeur	915		915
Autres	174	100	274
Total	5 004	3 252	8 256

5.1.19 Dettes Procédure collective actualisées

(en milliers d'euros)

	Montant nominal	Actualisation	Valeur de la Dette au Bilan
	31.12.2011		
Avances conditionnées	683	371	312
Dettes sociales	6 052	2 823	3 228
Dettes fiscales	3 767	403	3 363
Fournisseurs	1 172	120	1 052
Crédit vendeur	1 128	121	1 007
Dettes OBSAR	170	18	152
Dettes financières	241	34	206
Autres	215	24	191
Total	13 427	3 915	9 513

Dettes Procédure collective actualisées (courant et non courant)

(en milliers d'euros)

	Courant	Non courant	Total
Avances conditionnées	312		312
Dettes sociales	2 363	865	3 228
Dettes fiscales	313	3 051	3 363
Fournisseurs	176	876	1 052
Crédit vendeur	92	915	1 007
Dettes OBSAR	14	138	152
Dettes financières	27	180	206
Autres	17	174	191
Total	3 314	6 198	9 513

5.1.20 Emprunts et dettes financières court terme

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	14	35
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	98	398
Dettes financières à court terme ⁽¹⁾	27	49
Concours bancaires courants	2 856	1 954
Dettes financières autres	93	122
Total	3 088	2 558

⁽¹⁾ Part à moins d'un an des dettes liées à la Procédure Collective**5.1.21 Provisions pour risques et charges**

(en milliers d'euros)

	31.12.2010	Dotations	Reprises		31.12.2011
			Consommées	Non consommées	
Provisions pour litiges	400		65		336
Provisions pour retraites et engagements assimilés	291	44	32	6	297
Provisions pour charges	112	43	11		144
Autres provisions	220			220	0
Total	1 023	87	107	226	777

Les provisions ci-dessus listées s'analysent ainsi :

- "Provisions pour litiges" : Ce poste correspond à des provisions pour litiges prud'homaux en cours. Sur l'exercice, une reprise de 65 K€ a été comptabilisée suite à la clôture de deux dossiers.
- "Autres provisions" : Ce poste concerne le risque encouru par la fermeture de la filiale Prologue Belgique.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont versées en une fois au moment du départ à la retraite à l'initiative du salarié.

La charge correspondante est prise en compte dans le résultat sur l'exercice.

Cette comptabilisation suit les règles détaillées au § 3.15.1

- La valeur actuelle totale de l'obligation au 31 décembre 2011 est de 305 K€, elle était de 299 K€ au 31 décembre 2010,
- Le coût des services rendus durant l'exercice 2011 est de 6 K€.
- Le coût financier de la période est égal à zéro.
- Les écarts actuariels totaux non encore comptabilisés à la clôture se montent à (8) K€.
- Les prestations servies sur l'exercice sont de 32 K€.
- Le montant des écarts actuariels comptabilisés dans le compte de résultat de la période est égal à zéro.
- La partie de l'écart actuariel excédant 10% de la valeur actuelle de l'engagement est étalée sur une durée résiduelle moyenne de 22 ans au 31 décembre 2011.

Les principales hypothèses retenues en 2010 et 2011 sont les suivantes :

	31/12/2011	30/12/2010
Effectif fin de période (*)	92	94
Engagement envers le personnel comptabilisé	297 K€	291 K€
Taux d'actualisation	4,5%	4,5%
Taux de charges sociales	52%	50%
Taux d'inflation	0%	0%
Taux de progression des salaires	2%	2%
Taux de rotation des salariés non cadres	18-39 ans : 5 %	18-39 ans : 5 %
	40-49 ans : 3 %	40-49 ans : 3 %
	50-65 ans : 0 %	50-65 ans : 0 %
Taux de rotation des salariés cadres	18-39 ans : 5 %	18-39 ans : 5 %
	40-49 ans : 3 %	40-49 ans : 3 %
	50-54 ans : 1 %	50-54 ans : 1 %
	55-59 ans : 0,5%	55-59 ans : 0,5%
	60-65ans : 0%	60-65ans : 0%
Ecart actuariels restant à comptabiliser à la clôture	(8) K€	(8) K€
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)	0 %	0 %

(*) effectifs français Prologue et Imecom

5.1.22 Autres dettes courantes

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Avances conditionnées (Procédure Collective)	312	128
Dettes sociales et fiscales (2)	5 540	5 038
Crédit vendeur (Procédure Collective)	92	230
Produits constatés d'avance	1 879	1 948
Autres (1)	320	51
Total	8 143	7 395

(1) dont dette RJ 17 K€

(2) Les dettes sociales et fiscales courantes se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Dettes sociales		
Personnel et comptes rattachés	258	232
Organismes sociaux	1 473	1 490
Dettes sociales (Procédure Collective) - Part à moins d'un an	2 363	1 147
Sous-total	4 094	2 869
Dettes fiscales		
TVA - Impôts sur les bénéfices	509	665
Autres Impôts et Taxes	623	739
Dettes fiscales (Procédure Collective) - Part à moins d'un an	313	765
Sous-total	1 446	2 169
TOTAL	5 540	5 038

5.2 COMPTE DE RESULTAT**5.3 Achats consommés**

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Achats	4 107	4 403
Variations de stocks	(135)	2
Autres achats et sous-traitance	3 019	3 298
Total	6 991	7 703

5.4 Charges de personnel et effectifso **Tableau d'analyse**

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Salaires et traitements	8 474	9 522
Charges sociales	3 233	3 318
Total	11 707	12 840

o **Effectifs**

	Europe	USA	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
Direction générale	2	1	3	3
Support technique/Installation	59	2	61	64
Commerciaux	33	2	35	33
Communication/marketing	10	0	10	10
Etudes / Production	96	0	96	93
Finances/Juridique/ administration	20	2	22	21
Qualité/informatique interne	6	0	6	3
Total	226	7	233	227

5.5 Charges externes

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Locations immobilières et charges locatives	424	393
Sous-traitance et honoraires	1 846	1 509
Publicité et communication	196	173
Frais généraux, locations mobilières, entretien et réparations, assurances	415	427
Personnel extérieur	59	60
Transports, déplacements, télécommunications	381	435
Autres	111	104
Total	3 431	3 101

5.6 Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(55)	(95)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(377)	(437)
Dotations aux amortissements	(432)	(532)
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	(150)	(270)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(87)	(47)
Dotations aux provisions et dépréciations	(237)	(317)
Reprises sur dépréciations des actifs circulants	1 042	345
Reprises sur provisions pour risques et charges	83	49
Reprises sur provisions et dépréciations	1 125	394
Total dotations / reprises provisions dépréciations	888	77

5.7 Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Redevances	(1)	(2)
Pertes sur créances irrécouvrables ⁽³⁾	(911)	(120)
Crédit Impôt recherche ⁽¹⁾	78	269
Subventions publiques ⁽²⁾	209	237
Autres	35	52
Total	(591)	436

⁽¹⁾ L'information concernant le crédit impôt recherche est détaillée au § 4.4⁽²⁾ Le détail des subventions accordées à Prologue dans le cadre des projets est repris au § 4.5.⁽³⁾ Dont (816 K€) de pertes liées aux filiales liquidées et antérieurement provisionnées**5.8 Autres produits et charges opérationnels**

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Ajustements liés au Redressement Judiciaire		
Produits et charges liés aux litiges prud'homaux	(6)	148
Indemnités transactionnelles	(53)	(86)
Autres produits et charges ⁽¹⁾ opérationnels	488	(29)
Total	430	33

⁽¹⁾ Dont (250 K€) d'honoraires exceptionnels et +766 K€ de produits exceptionnels liés aux filiales liquidées

La définition retenue par le groupe pour la catégorie "Autres produits et charges opérationnels" ne porte que sur les évènements dont le caractère est inhabituel, anormal, peu fréquent et dont le montant est particulièrement significatif.

Il a été décidé de faire entrer dans cette catégorie les éléments suivants :

- les ajustements de charges et produits dans le cadre du redressement judiciaire et du plan de continuation validé par le Tribunal de Commerce
- les charges liées aux litiges prud'homaux,
- les charges liées à des indemnités transactionnelles,
- les produits et charges liés à la sortie de filiales belge, allemande et espagnole suite à leur radiation,

- les honoraires relatifs à la renégociation de la Dette RJ,

Le choix de ces éléments est motivé par leur caractère inhabituel et permet de les distinguer des autres opérations réellement courantes.

5.9 Résultat financier net

(en milliers d'euros)		
	31.12.2011	31.12.2010
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	7
Intérêts et charges financiers	(155)	(132)
Charges liés au retraitement du crédit-bail immobilier	(273)	(68)
Coût de l'endettement net	(424)	(193)
Dotations et reprises aux amortissements et provisions financières	(18)	-
Gains et Pertes de Changes		(13)
Actualisation de la Dette liée au Redressement Judiciaire (*)	2 356	(542)
Autres Produits et Charges Financiers	42	33
Autres Produits et Charges Financiers	2 380	(522)

(*) L'explication relative à la comptabilisation de cette actualisation est détaillée au § 3.17 "Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation".

5.10 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

(en milliers d'euros)		
	31.12.2011	31.12.2010
Résultat net	2 138	895
Charge d'Impôts	(126)	46
Résultat avant impôt	2 264	849
Taux d'imposition en vigueur en France	34,43%	34,43%
Charge / Produit d'impôt théorique	(779)	(292)
Rapprochement		
Effet des pertes de l'exercice non activées	(694)	(1 239)
Utilisation de reports déficitaires non activés et différences permanentes	1 290	1 384
Différentiel de taux - France / étranger	23	18
Impôts différés		
Impôts courants	35	177
Charge réelle d'impôt	(126)	46
Taux d'imposition effectif	5,55%	-5,46%

5.11 Résultat par action

	31.12.2011	31.12.2010
Nombre d'actions		
Nombre d'actions au 1er janvier	4 989 881	4 989 881
Augmentation du capital		
Total	4 989 881	4 989 881
Nombre moyen d'actions après effet dilutif		
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	4 989 881	4 989 881
Effet dilutif		
Total	4 989 881	4 989 881
Résultat net (part du Groupe) (K€)	2 120	864
Résultat par action (€)	0,42	0,17
Résultat dilué par action (€)	0,42	0,17

6. INFORMATIONS SECTORIELLES**a) Résultat par secteur opérationnel**

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Edition		
Chiffre d'affaires	7 404	11 230
Résultat opérationnel courant	(576)	1 025
Résultat opérationnel	(92)	1 058

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Intégration de systèmes et solutions		
Chiffre d'affaires	5 834	5 745
Résultat opérationnel courant	176	203
Résultat opérationnel	155	203

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Opérateur de systèmes d'information et de télécommunication		
Chiffre d'affaires	9 210	8 582
Résultat opérationnel courant	278	303
Résultat opérationnel	245	303

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Total Groupe		
Chiffre d'affaires	22 448	25 558
Résultat opérationnel courant	(122)	1 531
Résultat opérationnel	308	1 564

b) Ventilation sectorielle des principaux postes du bilan par métier et par zone géographique

(en milliers d'euros)

EDITION	Actifs non courants	Stocks	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Emprunts et dettes financières à court terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	2 804	3	436	701	939	2 773	14 489
USA	23		42	289		12	241
Total métier	2 827	3	478	990	939	2 785	14 731

(en milliers d'euros)

INTEGRATION DE SYSTEMES ET SOLUTIONS	Actifs non courants	Stocks	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Emprunts et dettes financières à court terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	2 065	238	1 535	125	833	775	647
USA							
Total métier	2 065	238	1 535	125	833	775	647

(en milliers d'euros)

OPERATEUR SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATION	Actifs non courants	Stocks	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Emprunts et dettes financières à court terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	3 259	375	2 424	198	1 316	1 224	1 021
USA							
Total métier	3 259	375	2 424	198	1 316	1 224	1 021

(en milliers d'euros)

Total Groupe	Actifs non courants	Stocks	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Emprunts et dettes financières à court terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
Europe	8 128	616	4 395	1 025	3 088	4 772	16 158
USA	23	0	42	289	0	12	241
Total métier	8 151	616	4 437	1 314	3 088	4 784	16 399

7. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques sont détaillés dans le "Rapport sur les risques", présenté au chapitre 26.13 du présent document.

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2011 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Audit		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
- Prologue	133	135
- Filiales intégrées globalement	36	40
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		
- Prologue		
- Filiales intégrées globalement		
Sous-Total	169	175
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement		
Juridique, fiscal, social		
Autres	3	19
H3C	3	3
Sous-Total	6	22
TOTAL	175	197

9. AUTRES INFORMATIONS**9.1 FLUX DE TRESORERIE : VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT**

(en milliers d'euros)

	31.12.2011	31.12.2010
Stocks	(82)	112
Clients et comptes rattachés	465	(591)
Fournisseurs et comptes rattachés	(382)	(231)
Autres créances, autres dettes et comptes de régularisation ⁽¹⁾	(476)	(673)
Total ⁽²⁾	(475)	(1 383)

⁽¹⁾ Variation des postes créances et dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance et impôt sur les sociétés hors impôts différés.

⁽²⁾ dont (539) K€ provenant de la déconsolidation de 3 filiales sans activité.

9.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements Hors Bilan du Groupe au 31 décembre 2011 sont les suivants :

Engagements reçus

Néant

Engagements donnés

Néant

Droits Individuels de Formation

Les heures capitalisées sur l'exercice au titre des droits individuels de formation et non consommées, au 31 décembre 2011, représentent 8 581 heures.

Compte tenu de l'avis rendu le 13 octobre 2004 par le comité d'urgence du conseil national de la comptabilité et de la situation de l'entreprise dans ce domaine, aucune provision n'a été constatée au titre de ce droit nouveau créé par la loi du 4 mai 2004. Ces droits concernent les salariés des sociétés françaises Prologue (maison mère) et Imecom SA.

9.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**- Augmentation de capital**

Le 29 février 2012, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAA par action détenue ;
- l'attribution de bons de souscription d'actions assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSABSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSABSAA par action détenue ;
- l'émission des actions ordinaires sur exercice desdits bons de souscription.

Au 27 avril 2012, 3 635 BSAA et 1 569 901 BSABSAA (dont 200 000 en compensation de créances) ont déjà été exercés, permettant à Prologue de réaliser une augmentation de capital de 1 573 536 €.

PROLOGUE utilisera le montant résultant de l'exercice immédiat des BSABSAA pour payer la prochaine échéance de son plan de continuation due aux créanciers au titre de l'échéance de février 2012.

- Cession de Gémenos

Prologue a signé une promesse de vente pour son immeuble de Gémenos d'un montant de 450 K€ net vendeur, la vente sera finalisée au cours du premier semestre 2012.

- Perspectives d'avenir

L'activité en 2012 sera en phase avec les efforts de construction entrepris depuis 2ans.

A son arrivée au second semestre 2010, la nouvelle direction du Groupe Prologue, s'était fixée 3 objectifs prioritaires :

- développer la présence internationale du Groupe afin d'exporter son savoir-faire et celui sa filiale espagnole Alhambra-Eidos,
- développer une gamme innovante de logiciels afin de capitaliser le savoir-faire technologique du Groupe dans le Cloud Computing,

- procéder à la restructuration financière de Prologue pour lui redonner les moyens de développer ses projets ambitieux de croissance.

Au cours de l'année 2011, ces objectifs ont été parfaitement poursuivis :

- Alhambra-Edios est ainsi devenu la plateforme internationale du Groupe et, à ce titre, a ouvert 3 filiales (France, Pologne et Uruguay, qui sera la base des filiales en Amérique Latine, à commencer par le Brésil) et a procédé à l'acquisition de la filiale américaine de Prologue (Imecom Inc.),
- Prologue en France a consacré une partie significative de ses ressources à ses efforts de R&D pour accélérer le développement de ses nouveaux logiciels de Cloud Computing et a déposé 2 brevets avec l'Ecole de Mines de Paris et ParisTech. Le Groupe a également été retenu par le gouvernement dans le cadre de l'Appel à Projet n°1 dédié au Cloud Computing pour son projet CloudPort pour un investissement total de 3,4 M€,
- Le Tribunal de commerce d'Evry a approuvé en décembre 2011 le nouveau plan de continuation présenté par Prologue qui entérine l'accord d'abandon de créances de 50% obtenu auprès des créanciers ayant retenu l'option 1.

Au début de l'exercice 2012, Prologue a choisi de se donner les moyens de renforcer de manière significative ses moyens financiers. Pour cela, le Groupe a procédé le 29 février 2012 à l'attribution gratuite d'un BSABSAA de maturité 1 an et d'un BSAA de maturité 7 ans par action détenue. Ainsi, au total, Prologue a émis 4 989 881 BSAA et 4 989 881 BSABSAA.

Ces outils ont pour objectif de permettre à Prologue de lever, en cas d'exercice de l'ensemble des BSABSAA et des BSAA un montant total de 15M€ d'ici 7 ans, dont 5 M€ sont susceptibles d'être levés d'ici 1 an.

Au 27 avril 2012, 3 635 BSAA et 1 569 901 BSABSAA (dont 200 000 en compensation de créances) ont déjà été exercés, permettant à Prologue de réaliser une augmentation de capital de 1,6 M€. Ce montant permet de procéder comme prévu au paiement à partir d'avril 2012 des 1,5 M€ correspondant à la moitié de l'échéance de l'option 1 du nouveau plan de continuation. La seconde moitié de cette échéance qui est due en septembre 2012 et ainsi que l'échéance annuelle de novembre 2012 égale à 0,75 M€ devraient pouvoir être réglées par :

- les fonds provenant de l'exercice complémentaire de BSABSAA et de BSAA,
- du cash flow issu de l'activité,
- des cessions d'actifs en cours ou à venir.

Au cours de l'année 2012, Prologue devrait profiter en France :

- de la sortie des nouvelles versions des produits Use It Messaging et Use it Linux Server,
- des nouvelles offres de dématérialisation en particulier en mode SaaS,
- du lancement de la nouvelle version du langage ABAL avec SQL.

En Espagne, les activités d'Alhambra Eidos vont se poursuivre sur les mêmes lignes qui ont permis d'enregistrer une croissance continue et rentable au travers des crises économiques, qui se sont succédées depuis 2008. Les principales lignes d'activité qui vont contribuer à la croissance du Groupe sont :

- les services de Cloud Computing, la téléphonie sur IP et les solutions de convergence communications et informatique. Ces services bénéficient de revenus récurrents à travers des contrats pluriannuels,
- les services d'intégration de solutions logicielles, de développement d'applications spécifiques et de maintenance,

Les filiales d'Alhambra-Eidos créée en 2011 en France, en Pologne et en Amérique Latine (Uruguay) devraient enregistrer leurs premières commandes significatives en 2012. Des nombreuses opérations sont en exécution ou en cours de négociation.

Aux USA, Imecom Inc verra sa gamme d'activités s'élargir avec l'intégration des offres Alhambra-EIDOS dont elle est devenue une filiale détenue à 100% en décembre 2011.

Sur la base de ces différents éléments, le groupe est confiant dans sa capacité à faire face à ses échéances au moins sur les 12 prochains mois, étant précisé que sur la continuité de l'exploitation du groupe reste notamment subordonnée, dans les prochains mois, à l'exercice complémentaire de BSABSAA et de BSAA ainsi qu'à la capacité du groupe à confirmer ses hypothèses de cash-flows issus de l'activité.

26.17. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société PROLOGUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note "3. Résumé des principes comptables" et dans la note "9.3 Evénements postérieurs à la clôture – Perspectives d'avenir" de l'annexe.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La partie "3.17 Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation" ainsi que la note 5.2.7 de l'annexe exposent les conséquences de l'adoption de la modification du plan de continuation par le Tribunal de Commerce d'Evry le 5 décembre 2011.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la traduction comptable et les informations fournies sur les modalités d'actualisation de la dette liée à la procédure collective et à nous assurer de leur correcte application.

- Le paragraphe introductif de la note "3. Résumé des principes comptables" de l'annexe rappelle l'hypothèse de base de continuité d'exploitation retenue par votre société. La note "9.3 Evénements postérieurs à la clôture - Continuité de l'exploitation" de l'annexe expose les critères à la réussite desquels est subordonnée la continuité de l'exploitation de la société.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à :

- Obtenir les prévisions de trésorerie établies par votre société ;
- Vérifier le caractère approprié des informations données dans les notes de l'annexe relatives à la continuité de l'exploitation ci-dessus, notamment celles décrivant les principales hypothèses retenues pour l'élaboration des prévisions de trésorerie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 25 mai 2012

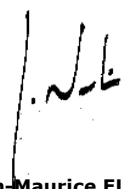
Les commissaires aux comptes

JPA



Pascal ROBERT

MAZARS



Jean-Maurice EL NOUCHI

26.18. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS NON AUTORISÉS PRÉALABLEMENT

En application des articles L.225-42 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Convention de prestations de service avec la société ALHAMBRA EIDOS SAS (France)

La société PROLOGUE a conclu une convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA EIDOS SAS pour la gestion financière, juridique et administrative, des fonctions commerciales et marketing ainsi que des activités de recherche et développement

Par omission cette convention signée le 25 février 2011 n'a pas été autorisée préalablement à sa signature.

Elle a été autorisée par le Conseil d'Administration du 30 août 2011.

Administrateur ou actionnaire concerné : Monsieur Georges SEBAN.

Pour l'exercice 2011, PROLOGUE a enregistré un produit de 60 000 € H.T. pour les prestations réalisées.

Convention d'hébergement avec la société ALHAMBRA EIDOS SAS (France)

La société PROLOGUE a conclu un contrat de location de bureaux avec la société ALHAMBRA EIDOS SAS le 18 janvier 2011 complété par un avenant du 1^{er} juin 2011.

Par omission, cette convention n'a pas été autorisée préalablement à sa signature.

Elle a été autorisée par les Conseils d'Administration des 28 février 2011 et 30 août 2011.

Administrateur ou actionnaire concerné : Monsieur Georges SEBAN.

Pour l'exercice 2011, PROLOGUE a enregistré un produit de 40 000 € HT pour la prestation d'hébergement réalisée.

ALHAMBRA EIDOS SAS a versé un dépôt de 50 000 € à PROLOGUE.

Convention de trésorerie avec la société ALHAMBRA EIDOS SAS

La société PROLOGUE a conclu une convention de trésorerie avec la société ALHAMBRA EIDOS SAS par un avenant à la convention de trésorerie signée avec ALHAMBRA SYSTEMS et ses filiales EIDOS et CTI-PHONE le 13 novembre 2007.

Par omission, cette convention signée le 25 février 2011 n'a pas été autorisée préalablement à sa signature.

Elle a été autorisée par le Conseil d'Administration du 30 août 2011.

Administrateur ou actionnaire concerné : Monsieur Georges SEBAN.

Pour l'exercice 2011, PROLOGUE n'a enregistré ni produit ni charge au titre de cette convention.

L'avance en compte courant au profit de PROLOGUE au 31 décembre 2011 s'élève à 100 845 €.

Avance consentie par des actionnaires

La société VERMOTS FINANCE a consenti le 13 avril 2011 à PROLOGUE une avance en compte courant d'un montant de 200 000 €. Cette avance ne porte pas intérêt et est remboursable fin décembre 2011 sauf prorogation éventuelle. Elle pourrait aussi faire l'objet d'un remboursement par compensation de créances dans le cadre d'une future augmentation de capital réalisée par PROLOGUE.

Par omission, cette convention n'a pas été autorisée préalablement à sa signature.

Elle a été autorisée par le Conseil d'Administration du 30 août 2011.

Administrateur ou actionnaire concerné : Monsieur ROUVROY, Société VERMOTS FINANCE

Le solde de cette avance au 31 décembre 2011 est de 200 000 €.

Prêt consenti par la filiale IMECOM INC

Une convention d'avance en compte courant a été conclue le 21 octobre 2011 entre PROLOGUE et la société IMECOM Inc, alors filiale à 100 % de la société IMECOM SA, elle-même filiale à 99,93 % de la société PROLOGUE.

Le montant de l'avance consentie à PROLOGUE est de 300 000 USD soit 216 196 € à la date d'octroi. Elle sera remboursable en 2012 et porte intérêt au taux de 5,1 %.

Par omission, cette convention n'a pas été autorisée préalablement à sa signature.

Elle a été autorisée par le Conseil d'Administration du 24 avril 2012.

Administrateur ou actionnaire concerné : PROLOGUE

Le solde de cette avance au profit de PROLOGUE au 31 décembre 2011 est de 214 374 € (300 000 USD).

Les intérêts comptabilisés en charge de l'exercice 2011 s'élèvent à 1 822 €.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article L.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1 - Avances et prêts consentis à votre société

1-1 Monsieur Georges SEBAN

Monsieur Georges SEBAN a continué de consentir à votre société des avances en compte courant non rémunérées d'un montant de 21 904,74 euros au 31 décembre 2011.

Cette avance fait l'objet depuis 2007 d'un remboursement sur 10 ans dans le cadre du plan de continuation.

1-2 Société CONTIMELEC

La société CONTIMELEC a consenti à PROLOGUE des avances en compte courant non rémunérées d'un montant de 172 443,45 € au 31 décembre 2011.

Cette avance fait l'objet depuis 2007 d'un remboursement sur 10 ans dans le cadre du plan de continuation.

2. Avances en comptes courants

2.1 Avances accordées

Les avances en compte courant octroyées à des filiales s'élevaient, au 31 décembre 2011, à 0 €, les filiales PROLOGUE Belgique, PROLOGUE Espagne et PROLOGUE Allemagne ayant été liquidées.

2.2 Avances reçues

Convention concernant l'avance consentie à la société PROLOGUE par la société IMECOM Inc

La société PROLOGUE a obtenu en 2010 une avance en compte courant non rémunérée de la société IMECOM US d'un montant de 350 000 US\$ (soit 251 686 EUROS)

Le solde de cette avance au 31 décembre 2011 est 0 €, remplacée par la convention d'avance en compte courant conclue le 21 octobre 2011.

3. Conventions de trésorerie

3.1 Avec Imecom SA

La convention de gestion de trésorerie conclue entre Prologue et sa filiale IMECOM SA s'est poursuivie.

Le solde du compte courant au 31 décembre 2011 s'élève à 2 038 682 € en faveur de IMECOM SA

Aucun intérêt n'a été facturé en 2011 au titre de cette convention.

3.2- Avec la société ALHAMBRA Systems

Convention de trésorerie avec la société Alhambra Systems pour coordonner l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie des deux sociétés.

Le solde au 31 décembre 2011 des avances reçues par Prologue s'élève à 433 896 €, dont 329 320 € fait l'objet d'un remboursement étalé sur 10 ans dans le cadre du plan de continuation.

Aucune charge d'intérêts n'a été facturée et comptabilisée sur l'exercice 2011

3.3 Avance de trésorerie de la société EIDOS

Le solde au 31 décembre 2011 des avances reçues par Prologue est de 0 €.

La charge d'intérêts comptabilisée durant l'exercice 2011 au titre de cette avance s'élève à 0 €.

4. Prêts participatifs consentis à PROLOGUE par les sociétés ALHAMBRA Systems et EIDOS

La société PROLOGUE a conclu le 27 octobre 2010 une convention avec les sociétés ALHAMBRA Systems et EIDOS qui a pour objet la convention en prêts participatifs des avances consenties par ces sociétés.

Le solde de ces prêts participatifs au 31 décembre 2011 s'élève à 1 716 658 € dans les "Emprunts et dettes financières divers".

Ces prêts participatifs n'ont pas fait l'objet d'une rémunération durant l'exercice 2011.

5. Conventions de prestations de services

5.1 Avec la société Imecom SA - Prestations administratives -

Convention de prestations de services avec la société Imecom SA dans les domaines de la comptabilité, du juridique, de la gestion de la paie et du personnel, de l'hébergement du personnel.

Au titre de l'exercice 2011, Prologue a facturé 354 455 € H.T. à la société Imecom SA.

5.2 Avec la société IMECOM SA - Recherche -

La société PROLOGUE a conclu une convention de prestations de services avec la société IMECOM dans les domaines tels que : recherche et développement, support et qualification.

Pour l'exercice 2011, PROLOGUE a constaté une charge d'un montant de 212 570 € H.T. pour les prestations réalisées par la société IMECOM.

5.3 Avec la société ALHAMBRA Systems - Direction -

Convention de prestations de service avec la société Alhambra Systems.

Prologue réalise des prestations de direction administrative, financière et juridique, et de direction générale au profit de sa filiale.

Ces prestations sont facturées en fonction des temps passés par les différents intervenants.

Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer en 2011.

5.4 Avec la société ALHAMBRA Systems - Pilotage stratégique -

La société PROLOGUE a conclu le 24 novembre 2010 une convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA Systems pour le pilotage stratégique et opérationnel du Groupe PROLOGUE.

Pour l'exercice 2011, PROLOGUE a enregistré une charge d'un montant de 47 352 € HT pour les prestations réalisées par la société ALHAMBRA Systems.

6. Contrat d'hébergement avec la société IMECOM SA

La prestation fournie par PROLOGUE comprend notamment la domiciliation du siège social, l'hébergement des salariés et frais généraux associés, les charges d'eau, électricité, assurance, lignes téléphoniques.

La rémunération est déterminée en fonction des coûts réellement constatés.

Le montant facturé par votre société au titre de l'exercice 2011 est de 89 338 € H.T.

7. Contrat de travail de Monsieur Georges SEBAN

La société PROLOGUE a conclu le 22 septembre 2010 un contrat de travail avec Monsieur Georges SEBAN relatif au poste de Directeur Général Adjoint.

Ce contrat prévoit notamment une clause de non-concurrence sur une durée de 12 mois suivant la cessation de son contrat de travail.

En contrepartie, PROLOGUE s'engage à verser à Monsieur Georges SEBAN pendant la durée de la non-concurrence, une indemnité mensuelle égale à cinq dixièmes de la moyenne mensuelle des appointements ainsi que des avantages et gratifications contractuels dont il a bénéficié au cours de ses douze derniers mois de présence au sein de la société.

Dans le cas d'un licenciement non provoqué par une faute grave, cette indemnité mensuelle est portée à six dixièmes de cette moyenne tant qu'un nouvel emploi n'a pas été trouvé et dans la limite de la durée de non-concurrence.

Ce contrat de travail a été suspendu le 4 novembre 2010 du fait de la nomination à cette date de Monsieur Georges SEBAN en tant que Président du Conseil d'Administration.

Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer en 2011.

Fait à Paris et Courbevoie, le 25 mai 2012

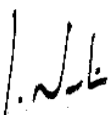
Les commissaires aux comptes

JPA



Pascal ROBERT

MAZARS



Jean-Maurice EL NOUCHI

26.19. Honoraires des Commissaires aux comptes

Effectué au titre de l'article 221-1 du règlement général de l'Autorité des Marchés financiers.

En milliers d'Euros	Mazars		JPA	
	EXERCICE 2011		EXERCICE 2011	
	Montant HT	%	Montant HT	%
AUDIT				
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés				
PROLOGUE	66,5	75,06%	55,0	54,62%
IMECOM			12,0	11,92%
Groupe Alhambra			23,6	23,44%
sous-total	66,5	75,06%	90,6	89,97%
AUTRES PRESTATIONS				
Juridique, fiscal et social				
Audit interne				
Attestation document de référence	5,5	6,21%	5,5	5,46%
Travaux liés à l'émission de BSABSAA	6,0	6,77%		
Travaux liés aux rapports pour AGE	9,0	10,16%		
Attestation projet Compatible One (*)			3,0	2,98%
Attestation projet MobiThin (*)				
Frais H3C	1,6	1,81%	1,6	1,59%
sous-total	22,1	24,94%	10,1	10,03%
TOTAL	88,6	100%	100,7	100%

(*) Projet de recherche bénéficiant d'une subvention.

En milliers d'Euros	BCRH		Christine Vanhaverbeke	
	EXERCICE 2012		EXERCICE 2012	
	Montant HT	%	Montant HT	%
AUDIT				
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés				
PROLOGUE	43,8	67,0%	43,8	67,0%
sous-total	43,8	67,0%	43,8	67,0%
AUTRES PRESTATIONS				
Juridique, fiscal et social	20,0	30,6%	20,0	30,6%
Audit interne				
Frais H3C	1,6	2,4%	1,6	2,4%
sous-total	21,6	33,0%	21,6	33,0%
TOTAL	65,4	100%	65,4	100,0%

(*) Projet de recherche bénéficiant d'une subvention.

26.20. Communiqués de presse significatifs

COMMUNIQUE DE PRESSE : Les Ulis le 11 avril 2012

Réussite de l'augmentation de capital de 1,57 M€

Fort de la confiance de ses principaux actionnaires historiques et de l'arrivée de nouveaux investisseurs institutionnels et particuliers, le groupe Prologue vient de réaliser avec succès une augmentation de capital de 1,57 million d'euros.

Le succès de cette première opération démontre à nouveau la capacité du groupe à renforcer ses ressources pour se donner les moyens de financer son ambitieuse stratégie de développement à la fois technologique et commerciale.

L'augmentation de capital a été réalisée par conversion en actions de 1 569 871 BSABSAA (FR0011212513) et de 3 623 BSAA (FR0011198175). Le capital social de Prologue se compose désormais au total de 6 563 375 actions au nominal de 1€. De plus, conformément au plan de continuation récemment modifié, le groupe vient de mettre en paiement son échéance de février 2012.

Le groupe Prologue devrait annoncer prochainement de nouvelles opérations lui permettant de renforcer ses fonds propres et ses ressources financières.

Début 2012, Prologue a obtenu le label d'OSEO : "Entreprise innovante".

Communiqué de presse : Les Ulis le 2 mai 2012

Résultat de l'exercice 2011 de 2,12 M€

2012 : Poursuite de la Stratégie de croissance rentable

Compte de résultats simplifiés en M€	2010	2011
Chiffre d'affaires	25,56	22,45
Résultat opérationnel	1,56	0,31
Résultat financier	-0,71	1,96
Charge d'impôt	0,05	-0,13
Résultat net	0,89	2,14
Résultat net part du groupe	0,86	2,12

Les comptes consolidés 2011 dont les principaux chiffres sont présentés ici ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 27 avril 2012.

Une activité 2011 conforme à la stratégie de développement du groupe

Au cours de son exercice 2011, Prologue a enregistré un chiffre d'affaires de 22,5 M€ contre 25,6 M€ l'année précédente. Bien qu'en repli en France en raison :

- d'une base de comparaison défavorable due à une vente exceptionnelle de licences de 1,5 M€. en 2010 et,
- du choix stratégique de concentrer les ressources du Groupe sur ses projets majeurs de R&D (Compatible One et CloudPort), le niveau d'activité global du Groupe est resté soutenu, notamment en Espagne, où Prologue enregistre une croissance de +5%.

Maintien d'un résultat opérationnel positif

Après prise en compte des efforts importants de R&D réalisés en France, le Groupe a réussi la performance de maintenir sa rentabilité avec un résultat opérationnel positif à 0,3 M€.

Un résultat financier exceptionnel de 2M€

Le renforcement de la structure financière du Groupe qui s'est traduit notamment par l'adoption d'un nouveau plan de continuation en décembre dernier a amené Prologue à procéder à une évaluation à la juste valeur de sa dette RJ. Celle-ci a eu pour conséquence la constatation d'un produit financier exceptionnel de 2,4 M€ sur 2011 portant ainsi le résultat financier consolidé de groupe à 1,96 M€ contre une perte de -0,71 M€ sur l'exercice précédent.

Un résultat net de 2M€.

Au final, après prise en compte d'une charge d'impôts de 0,13 M€, le Groupe enregistre en 2011 un résultat net consolidé de 2,12 M€ contre 0,86 M€ sur l'exercice précédent.

2012 : Poursuite de la stratégie de croissance rentable

Fort de ces résultats, Prologue devrait profiter en 2012 en France :

- de la sortie des nouvelles versions des produits Use It Messaging et Use it Linux Server,
- des nouvelles offres de dématérialisation en particulier en mode SaaS,
- du lancement de la nouvelle version du langage ABAL avec SQL.

En Espagne, les activités d'Alhambra Eidos vont se poursuivre sur les mêmes lignes qui ont permis d'enregistrer une croissance continue et rentable, au travers des crises économiques qui se sont succédées depuis 2008. Les principales lignes d'activité qui vont contribuer à la croissance du Groupe sont :

- les services de Cloud Computing, la téléphonie sur IP et les solutions de convergence communications et informatique. Ces services bénéficient de revenus récurrents à travers des contrats pluriannuels,
- les services d'intégration de solutions logicielles, de développement d'applications spécifiques et de maintenance,

Les filiales d'Alhambra-Eidos créées en 2011 en France, en Pologne et en Amérique Latine (Uruguay) devraient enregistrer leurs premières commandes significatives en 2012. Des nombreuses opérations sont en exécution ou en cours de négociation.

Communiqué de presse : Les Ulis le 15 mai 2012

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2012 : 5,4 M€

Chiffre d'affaires consolidé (M€)	1 ^{er} trimestre 2011	1 ^{er} trimestre 2012	Var 2012/2011
<i>Europe</i>	5,2	5,2	-0,1 %
<i>Etats-Unis</i>	0,2	0,2	+1,7 %
Total Groupe	5,4	5,4	-0,1 %

UNE ACTIVITE CONFORME AUX ANTICIPATIONS

Au cours du 1er trimestre 2012, Prologue a réalisé un chiffre d'affaires stable par rapport à la même période de son exercice précédent. Ce niveau d'activité est conforme aux anticipations du Groupe et traduit la bonne tenue des affaires sur une première partie de l'année marquée par un certain attentisme notamment en France où Prologue enregistre un recul de ses facturations de 2,1%. En Espagne et aux Etats-Unis, le groupe a enregistré des ventes en progression de respectivement de 2% et 1%.

EVOLUTION PAR ACTIVITE :

Chiffre d'affaires consolidé en M€	1 ^{er} trimestre 2011	1 ^{er} trimestre 2012	Var 2010/2011
Opérateur de système d'information et de télécommunication	2,20	1,8	-4,0 %
Intégration de systèmes et services	1,37	2,1	-1,0 %
Edition	1,86	1,5	+6,4 %
Total Groupe	5,42	5,4	-0,1 %

PERSPECTIVES

Prologue anticipe pour les prochains trimestres un retour progressif de la croissance en France et la poursuite du développement dynamique de ses filiales en Espagne et aux Etats-Unis. Les entités nouvellement créées en Pologne et au Brésil devraient commencer à contribuer à l'activité du groupe.

Communiqué de presse : Les Ulis le 31 août 2012

Résultats semestriels 2012 : Un résultat net positif de 2 M€ - Poursuite du plan stratégique débuté en juillet 2010

Compte de résultats simplifié (K€)	6 mois 2011	6 mois 2012
Chiffre d'affaires	11 867	10 308
Résultat opérationnel courant	-232	-1 003
Résultat opérationnel	-379	2 229
Résultat financier	-505	-258
Charges d'impôt	-52	0
Résultat Net (part du Groupe)	-943	1 993

Au cours premier semestre 2012, PROLOGUE a poursuivi la mise en place du plan stratégique débuté en juillet 2010 et destiné d'une part, à repositionner le Groupe sur les marchés à forte croissance des technologies logicielles liées au Cloud Computing et, d'autre part, à renforcer ses moyens financiers pour assurer sa pérennité et lui permettre de réaliser avec succès le plan de continuation dont il bénéficie depuis décembre 2005.

En termes financiers, ce véritable redéploiement industriel implique à court terme une très forte mobilisation des moyens internes du Groupe et, a mécaniquement un impact négatif sur la rentabilité opérationnelle du Groupe. A cela s'est ajouté au cours du 1^{er} semestre 2012, le contexte des élections présidentielles en France et l'entrée en récession de l'Espagne qui a provoqué le décalage ou le gel de nombreux projets d'investissement des clients et une baisse des ventes du groupe de 13%. En Europe, tous les domaines d'activité du groupe ont été impactés, seuls les Etats-Unis enregistrent une croissance de 14%. La tendance du 2^{ème} semestre 2012 semble désormais plus favorable mais ne permettra sans doute pas de rattraper la totalité du retard du 1^{er} semestre.

Evolution par zone géographique

Chiffre d'affaires consolidé du 1 ^{er} semestre (K€)	6 mois 2011	6 mois 2012	variation 2011/2012
Europe	11 472	9 868	-13,98 %
Etats-Unis	395	440	+11,29 %
Total	11 867	10 308	-13,14 %

Evolution par domaine d'expertise

Chiffre d'affaires consolidé du 1 ^{er} semestre (K€)	6 mois 2011	6 mois 2012	variation 2011/2012
Edition	3 860	3 245	-15,94 %
Intégration de systèmes et solutions	3 454	2 706	-21,66 %
Opérateur de systèmes d'information et de télécommunication	4 553	4 357	-4,30 %
Total	11 867	10 308	-13,14 %

En terme de rentabilité, le manque de chiffre d'affaires constaté sur le semestre ainsi que le renforcement des efforts de R&D (5 nouveaux ingénieurs ont rejoint Prologue) ont eu un impact immédiat sur le résultat opérationnel courant qui s'établit à -1 M€ contre -0,2M€ un an plus tôt.

A l'inverse, le résultat opérationnel et le résultat net qui atteignent respectivement 2,2M€ et 2M€ sont fortement positifs et ont notamment bénéficié d'un résultat exceptionnel de 3,4 M€ provenant de la liquidation de la filiale Prologue Italy.

Perspectives

Au cours des prochains trimestres, Prologue poursuivra son redéploiement industriel et financier et, pour cela, se concentrera en France sur la réussite de ses programmes de R&D Compatible One et Cloud Port dont les premiers résultats sont attendus avant la fin de l'année. En Espagne, Alhambra poursuivra l'internationalisation des offres du Groupe.

Prochaine publication : le chiffre d'affaires du T3 2012 le 15 novembre 2012.

Information sur l'avancement des travaux des commissaires aux comptes : Les comptes présentés ici sont en cours d'audit. Les comptes définitifs seront publiés d'ici le 15 septembre 2012.

Communiqué de presse : Les Ulis le 15 octobre 2012

Le conseil de Prud'hommes de Longjumeau déboute l'ancien directeur financier du groupe Prologue

En 2010, Prologue s'est vu contraint de licencier pour faute lourde deux de ses anciens dirigeants, actuels dirigeants d'EFFITIC. Ceux-ci ont alors engagé une action prud'homale à l'encontre de Prologue.

Le Conseil de Prud'hommes de Longjumeau vient de rendre une première décision favorable à PROLOGUE.

En effet, les juges ont notamment considéré que l'ancien Directeur Administratif et Financier de PROLOGUE avait, avec ses dirigeants d'alors, "largement abusé de ses fonctions et de ses pouvoirs" et ont estimé que celui-ci avait nui aux intérêts de la société.

Toujours selon ce jugement, "les faits reprochés sont réels et sérieux" et "présentent une exceptionnelle gravité" justifiant son licenciement pour faute lourde.

Cette décision est susceptible d'appel.

Depuis plusieurs mois PROLOGUE a par ailleurs engagé des procédures judiciaires devant le Tribunal de commerce de Paris, afin de faire reconnaître ses droits dans le cadre du litige qui l'oppose à son ancienne direction ainsi qu'à EFFITIC. Elle sollicite notamment la réparation d'un préjudice évalué par le cabinet Grant Thornton à plus de 32 M€.

L'intégralité du jugement de Prud'hommes de Longjumeau est disponible sur le site de PROLOGUE www.prologue.fr dans la rubrique "Communication financière - Presse financière"

Communiqué de presse : Les Ulis le 30 octobre 2012

Retour de la croissance - Chiffre d'affaires du 3eme trimestre 2012 : 5,17 M€ (+9,7%)

CA consolidé en M€	2011	2012	Variation
1 ^{er} trimestre	5,42	5,42	-0,06 %
2 ^{ème} trimestre	6,44	4,89	-24,15 %
3 ^{ème} trimestre	4,71	5,17	+9,68 %
Cumul 9 mois	16,58	15,48	-6,66 %

Retour très net de la croissance

Après un premier semestre en demi-teinte et marqué par une baisse des ventes, le 3^{ème} trimestre 2012 marque le retour de la croissance pour le Groupe Prologue avec un chiffre d'affaires de 5,17 M€, en progression de 9,7 %. Cette bonne performance dans un contexte économique général qui reste difficile permet à Prologue de rattraper en partie son retard du début d'année avec un chiffre d'affaires qui atteint sur les 9 premiers mois de l'année 15,48 M€ (-6,7%).

Evolution par zone géographique

Chiffre d'affaires consolidé par activité en M€	3 ^{ème} trimestre 2011	3 ^{ème} trimestre 2012	Variation
Europe	4,49	4,94	+9,95 %
Etats-Unis	0,22	0,23	+4,32 %
Total	4,71	5,17	+9,68 %

Cette nette reprise d'activité a été enregistrée sur tous les territoires du Groupe avec une croissance de 9,68 % en Europe (France + 3,21%, Espagne +12,83 %) et de 4,32 % aux Etats-Unis.

Evolution par domaine d'expertise

Chiffre d'affaires consolidé par activité en M€	3 ^{ème} trimestre 2011	3 ^{ème} trimestre 2012	Variation
Opérateur de système d'information et télécommunication	2,13	2,23	+4,52 %
Intégration systèmes et services	0,87	1,24	+42,08 %
Edition de logiciels	1,71	1,70	-0,47 %
Total groupe	4,71	5,17	+9,68 %

Par domaine d'expertise, l'activité "Intégration Systèmes et Services" a été particulièrement dynamique avec une hausse de 42% des ventes en raison notamment de la mise en place de services à très haute valeur ajoutée dans le domaine du Cloud, de la voix sur IP et des réseaux.

L'activité d'"Opérateur de système d'information et télécommunication" poursuit sa croissance régulière et solide avec des facturations en progression de 4,52%. Enfin, l'activité d'"Edition de logiciels" qui, depuis plus d'un an, concentre une très grande partie de ses moyens sur son programme stratégique de R&D dénommé *CloudPort*, enregistre un chiffre d'affaire globalement stable par rapport à la même période l'an dernier.

Perspectives

Pour la fin de son exercice 2012, Prologue anticipe une poursuite de sa croissance qui devrait pouvoir lui permettre d'afficher sur l'année un chiffre d'affaires équivalent à l'an dernier.

Communiqué de presse : Les Ulis le 7 novembre 2012

Prologue confirme sa capacité à honorer, le 26 novembre 2012, le règlement des échéances des options 1 et 2 du Plan de Continuation.

Conformément au communiqué paru le 4 octobre dernier, Prologue est en mesure de confirmer qu'il disposera le 26 novembre des fonds nécessaires pour procéder à la mise en paiement des options 1 et 2 de son plan de continuation.

A cette date, le Groupe aura en effet obtenu avec la levée du droit de substitution des actionnaires minoritaires le versement des fonds de 1 million d'euros résultant de l'accord intervenu le 2 octobre avec les dirigeants d'Alhambra.

A ce montant, s'ajoutera les ressources de trésorerie du Groupe (financement des travaux de R&D achevés (300k€), dividende d'Alhambra décidé à l'Assemblée Générale du 14 juin (200K€), ainsi que des augmentations de capital résultant de l'exercice probable de bons BSABSAA et BSAA au prix de 1 euro.

En effet, du fait de l'évolution actuelle du titre Prologue en bourse, les principaux actionnaires de Prologue ont fait connaître à sa Direction leur volonté d'exercer dans les jours qui viennent tout ou partie de leurs bons de souscription pour un montant estimé à un minimum de 1 million d'euros. A défaut de ces souscriptions totales ou partielles, Prologue ferait appel aux capacités de financement de sa filiale Alhambra pour honorer les échéances du plan de continuation.

Le règlement des options 1 (1,4 M€) et 2 (0,7 M€) complètera le paiement des 6^{ème} et 7^{ème} annuités qui sont intervenus respectivement le 22 décembre 2011 et début avril 2012.

Prologue précise par ailleurs que l'apurement de la dette fiscale et sociale du premier semestre 2012 s'exerce dans le cadre d'un échéancier de fait accordé par les administrations concernées, dans l'attente d'une décision formelle.

Communiqué de presse : Les Ulis le 19 novembre 2012

Perspective d'augmentation de capital nettement supérieure à 1 M€

Conformément à l'engagement exprimé par les actionnaires historiques de Prologue, 575 526 BSAA et 518 368 BSABSAA ont été exercés depuis le 6 novembre dernier augmentant ainsi le capital du Groupe de 1 093 894 M€.

Ces actionnaires ont indiqué avoir ainsi voulu confirmer leur soutien à la stratégie du Groupe et ont fait savoir qu'au vu des bons résultats récents obtenus pour le projet de R&D CloudPort dont la DGCIS vient de valider la phase 1, ils pourraient prochainement et, selon les conditions de marché, souscrire à un million d'euros de capital supplémentaire.

Communiqué de presse : Les Ulis le 5 décembre 2012

COMPTE-RENDU DE L'AGO ET L'AGE DU 4 DECEMBRE 2012

CONSTATATION D'UNE AUGMENTATION DU CAPITAL DE 2M€ ET CONFIRMATION DE LA MISE EN PAIEMENT DES OPTIONS 1 ET 2 DU PLAN DE CONTINUATION

Le mot du Président

A l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui s'est tenue le 4 décembre 2012, Georges Seban, le PDG de Prologue a rappelé à l'assistance la phase actuelle de développement du groupe et notamment, le redressement progressif de l'activité en France, la très bonne marche des affaires en Espagne et, le déroulement très prometteur des projets de R&D CompatibleOne et CloudPort. Il a confirmé avoir reçu le soutien financier des actionnaires historiques du groupe qui, au cours du seul mois de novembre 2012 et, conformément à leurs engagements, ont converti en capital leurs BSA pour un montant cumulé de 2 M€. Georges Seban a également précisé avoir exercé à titre personnel 280 000 BSAA. Au total, le capital social du groupe s'élève désormais à 8 636 844 euros.

Cet apport financier permet au groupe Prologue de disposer des moyens financiers nécessaires à la mise en paiement des options 1 et 2 de son plan de continuation.

TENUE DES AGO ET AGE

Concernant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le quorum de 20% a été réuni et l'ensemble des résolutions a été adopté à l'unanimité.

Concernant la tenue de l'AGE, le quorum de 25% n'a pas été atteint. Les actionnaires devraient être convoqués prochainement à une nouvelle AGE.

Communiqué de presse : Les Ulis le 29 janvier 2013

LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE LONGJUMEAU A RADIE L'AFFAIRE OPPOSANT LA SOCIETE PROLOGUE A M. LUC PEVERE, SON ANCIEN DIRECTEUR GENERAL

En 2010, Prologue s'est vu contraint de licencier **pour faute lourde** deux de ses anciens dirigeants – Directeur Général et Directeur Administratif et Financier - actuels dirigeants d'EFFITIC. Ceux-ci ont alors engagé une action prud'homale à l'encontre de Prologue.

Concernant l'affaire opposant Prologue à son ancien Directeur Général, celle-ci devait être plaidée le 17 janvier 2013 devant le Conseil de Prud'hommes de Longjumeau.

Lors de cette audience où il a été constaté que l'ancien Directeur Général de Prologue n'était ni présent ni représenté, le Conseil de Prud'hommes a choisi de purement et simplement radier l'affaire.

Pour mémoire, le Conseil de Prud'hommes de Longjumeau avait déjà débouté l'ancien Directeur Administratif et Financier de Prologue de l'ensemble de ses demandes par jugement en date du 13 septembre 2012.

Les juges ont considéré que l'ancien Directeur Administratif et Financier de PROLOGUE avait, avec ses dirigeants d'alors, "largement abusé de ses fonctions et de ses pouvoirs" et commis des fautes d'"**une exceptionnelle gravité**" justifiant son licenciement pour faute lourde.

L'ancien Directeur Administratif et Financier a souhaité faire appel de cette décision.

Depuis plusieurs mois PROLOGUE a par ailleurs engagé des procédures judiciaires devant le Tribunal de commerce de Paris, afin de faire reconnaître ses droits dans le cadre du litige qui l'oppose à son ancienne direction ainsi qu'à EFFITIC.

Elle sollicite notamment la réparation d'un préjudice évalué par le cabinet Grant Thornton à plus de 32 M€.

Concernant ces faits, une plainte pénale pour abus de biens sociaux et abus de pouvoir a également été déposée.

L'intégralité du jugement de Prud'hommes de Longjumeau du 13 septembre 2012 est disponible sur le site de PROLOGUE www.prologue.fr dans la rubrique "Communication financière "

Communiqué de presse : Les Ulis le 1 février 2013

FORT DU SOUTIEN DE SES ACTIONNAIRES - PROLOGUE A AUGMENTE SON CAPITAL DE 5,3 M€

A l'occasion du changement de direction intervenu en juin 2010, le Groupe Prologue s'était fixé 3 axes stratégiques majeurs :

- **Intensifier ses investissements en R&D** dans les technologies du Cloud Computing dont il est l'un des précurseurs au niveau mondial,
- **Développer sa présence internationale,**
- **Renforcer sa structure financière.**

Ces 3 axes ont chacun été poursuivis avec succès. Le Groupe a ainsi :

- participé à des programmes de R&D emblématiques comme, MobiThin, Compatible One et CloudPort (dont il est le leader et qui a reçu le soutien du fonds national de la société numérique). De nouveaux programmes sont en cours de lancement et devraient être annoncés prochainement. Les technologies avancées issues de ces projets seront la base de nouveaux produits innovants à très fort potentiel commercial.
- développé à travers sa filiale espagnole Alhambra EIDOS de nouvelles implantations en Amérique Latine, en Pologne et en France. Un projet d'ouverture en Asie est également à l'étude.
- restructuré totalement son bilan en réduisant de plus de moitié son endettement RJ.

Ces succès n'auraient pas été possibles sans le soutien financier des actionnaires du Groupe qui s'est traduit par une augmentation de capital de 5,3 M€ sur 1 an (dont 3,6 M€ depuis le 7 novembre 2012).

Au vu des potentiels actuels du Groupe, ses principaux actionnaires historiques ont encore récemment réaffirmé leur soutien à la stratégie de l'entreprise et ont indiqué qu'ils continueraient à participer au renforcement financier du Groupe afin de lui permettre de saisir les multiples opportunités de croissance que lui offre aujourd'hui le marché mondial du Cloud Computing.

Communiqué de presse : Les Ulis le 15 février 2013

POURSUITE DE LA CROISSANCE ORGANIQUE AU Q4 2012 : +2% - CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL 2012 : 21,5 M€

CA consolidé en M€	2011	2012	Variation
1 ^{er} trimestre	5,4	5,4	-0,06 %
2 ^{ème} trimestre	6,5	4,9	-24,15 %
3 ^{ème} trimestre*	4,7	5,2	+9,68 %
4 ^{ème} trimestre*	5,9	6,0	+1,86 %
Cumul 12 mois	22,5	21,5	-4,43 %

* Données non auditées.

Confirmation du retour de la croissance

Après un 3^{ème} trimestre qui avait été marqué par un net retour de la croissance pour le groupe, le 4^{ème} trimestre confirme ce retournement de tendance avec une hausse de 2% des facturations. Cette bonne performance a permis à Prologue de rattraper encore un peu plus le retard des ventes constaté au cours du 1^{er} semestre. Au final, sur l'année le chiffre d'affaires du groupe Prologue s'établit à 21,5M€, en recul de 4,43%.

Evolution par zone géographique

Sur le dernier trimestre la croissance s'est confirmée sur tous les territoires du Groupe avec une hausse de 1,7 % en Europe et de 9,5 % aux Etats-Unis.

Chiffre d'affaires consolidé par activité en M€	Q4 2011	Q4 2012*	Var.
Europe	5,74	5,82	+1,65 %
Etats-Unis	0,16	0,18	+9,48 %
Total	5,90	6,00	+1,86 %

* Données non auditées.

Evolution par domaine d'expertise

Chiffre d'affaires consolidé par activité en M€	Q4 2011	Q4 2012*	Var.
Opérateur de système d'information et télécommunication	2,54	2,31	-9,76 %
Intégration systèmes et services	1,52	2,01	+34,61 %
Edition de logiciels	1,84	1,68	-9,02 %
Total Groupe	5,90	6,00	+1,86 %

* Données non auditées.

Prochaine publication : Le résultat de l'exercice 2012, le 30 avril 2013.

Communiqué de presse : Les Ulis le 27 février 2013

PROLOGUE PORTE SON EXPERTISE CLOUD DANS LE DOMAINE MEDICAL POUR SERVIR LE PROJET EUROPEEN MEDUSA

Le groupe Prologue a été retenu pour participer au projet de recherche européen dans le domaine médical **MEDUSA** (MEDical Distributed Utilization of Services & Applications). Porté par la France et la Hollande, ce projet qui vient de débiter associe des partenaires issus de grands groupes industriels comme Philips, Bull et Cassidian CyberSecurity, des entreprises technologiques (DOSIsoft, Imstar, Sopheon, Technolution), des académies de renom comme l'Institut Mines-Télécom et, des centres hospitaliers majeurs comme l'Academic Medical Center University of Amsterdam, l'Institut Gustave Roussy et l'Hôpital Pitié Salpêtrière. L'objectif affiché de MEDUSA est de pouvoir faire des interventions médicales critiques à distance, en mettant à disposition du corps médical les technologies les plus avancées pour améliorer la qualité du diagnostic et l'efficacité des soins apportés, et accélérer le temps d'intervention.

Trois principaux volets sont ciblés : **l'Imagerie médicale** pour la diffusion instantanée des images, l'accès à distance à partir de terminaux divers fixes et mobiles, et le traitement de haute qualité des images , **l'Espace de Travail Collaboratif** entre personnel médical avec partage des bases de connaissance, des dossiers sécurisés des patients, **l'Aide au Diagnostic et la Prise de Décision** collective entre médecins et intervenants sur le traitement le plus approprié à prescrire.

Dans ce cadre, le rôle de Prologue est d'apporter son savoir-faire et son expertise nés des projets menés en cours des dernières années dans le Cloud Computing (MobiThin, CompatibleOne et CloudPort). Le groupe participera ainsi à la conception et à la mise en œuvre pour le corps médical d'espaces collaboratifs multimédia temps réel répartis sur plusieurs sites géographiques, favorisant ainsi l'exploitation de l'intelligence collective des médecins.

Ces espaces seront basés sur 2 brevets résultant de nombreuses années de recherche menées par Prologue et ses partenaires académiques (Institut Mines-Télécom).

Au terme du projet MEDUSA, Prologue se joindra à ses partenaires pour accompagner l'industrialisation des résultats prévus pour débiter en 2016.

Communiqué de presse : Les Ulis le 8 avril 2013

NOUVEAU RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES AVEC UNE AUGMENTATION DE CAPITAL DE 1,8 M€ AU COURS DES MOIS DE FEVRIER ET MARS 2013 - ADOPTION DE TOUTES LES RESOLUTIONS LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 AVRIL 2013.

Nouveau renforcement des Capitaux Propres

Fort du soutien de ses actionnaires, Prologue poursuit le renforcement de ses fonds propres avec une nouvelle augmentation de son capital de 1,8 M€ au cours des mois de février et mars 2013. Au total sur les 12 derniers mois, le groupe porte à 7,04 M€ le montant des fonds levés et se donne ainsi les moyens financiers nécessaires à son développement. Ces opérations ont été réalisées par exercice de :

- 4 723 439 BSABSAA et,
- 2 321 656 BSAA.

Le capital social du groupe se compose désormais de 12 034 976 actions au nominal de 1€.

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 8 avril 2013

L'Assemblée Générale des actionnaires de Prologue qui était appelée à se réunir en assemblée générale mixte le 8 avril 2013 a pu se réunir normalement et a adopté à plus de 96 % l'ensemble des résolutions présentées.

Communiqué de presse : Les Ulis le 30 avril 2013

RETOUR DE LA RENTABILITE OPERATIONNELLE COURANTE AU SECOND SEMESTRE 2012 - RESULTAT ANNUEL NET POSITIF DE 2 M€

Compte de résultat simplifié <i>(Données consolidées et auditées)</i>	2011	2012		
	12 mois	S 1	S 2	12 mois
Chiffre d'affaires	22,4	10,3	11,1	21,4
Résultat opérationnel courant	-0,1	-1,0	0,01	-1,0
Résultat opérationnel	0,3	2,2	3,5	5,7
Résultat financier	2	-0,3	-3,3	-3,6
<i>dont Coût de l'endettement</i>	-0,4	-0,1	-0,2	-0,3
Résultat net part du groupe	2,1	2,0	0,0	2,0

Retour de la rentabilité opérationnelle courante

Après un début d'année 2012 marqué par un contexte économique attentiste, Prologue a renoué avec la croissance dès le 2^{ème} semestre avec un chiffre d'affaires de 11,1 M€, en hausse de 5,2% par rapport à la même période de 2011.

Cette bonne évolution de l'activité a permis au Groupe de voir son résultat opérationnel courant revenir à l'équilibre sur la seconde partie de l'année. Cette performance est d'autant plus appréciable que Prologue a maintenu pendant tout son exercice ses efforts de R&D dans les domaines stratégiques du Cloud Computing, notamment à travers les projets Compatible One et CloudPort.

Un résultat net sur 12 mois de 2 M€

Sur l'ensemble de son exercice 2012, le chiffre d'affaires de Prologue atteint 21,4 M€ contre 22,4 M€ en 2011. Le résultat opérationnel qui ressort sur l'année à 5,7 M€ a bénéficié de produits opérationnels non courants :

- de 3,4 M€ provenant de la liquidation d'une ancienne filiale du Groupe en Italie restée sans activité depuis près de dix ans et,
- de 3 M€ résultant de l'abandon de créances lié à l'option 1 du plan de continuation.

L'impact net de l'actualisation aux normes IFRS de la dette RJ sur le résultat financier est une charge de 3,4M€.

Au final, après prise en compte de ces éléments non courants et d'une charge d'impôts de 96K€, Prologue enregistre sur l'année 2012 un résultat net part du groupe de 2,0 M€ comparable à 2011.

Perspectives

Au cours des prochains exercices Prologue entend poursuivre les 3 objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés :

- Devenir un acteur de référence mondial dans les technologies liées au Cloud Computing et pour lesquelles elle contribue à de nombreux projets de recherche internationaux particulièrement prometteurs. Les premiers produits basés sur ces nouvelles technologies pourraient ainsi être commercialisés au cours du second semestre 2013.
- Accroître sa présence à l'international à travers sa filiale Espagnole Alhambra-Eidos pour offrir à terme une ouverture mondiale à ses produits. Plusieurs projets de croissance externe et de création de filiales sont actuellement à l'étude notamment en Espagne, au Brésil et en Asie.
- Poursuivre le renforcement de ses ressources pour accélérer la sortie par le haut de son plan de continuation. Le Groupe pourrait annoncer prochainement la mise en place d'une Equity Facility lui donnant accès à une levée de fonds potentielle de 4 M€ sur 3 ans. De plus, afin de remercier ses actionnaires qui lui ont permis de renforcer significativement ses fonds propres au cours des 12 derniers mois, Prologue pourrait procéder d'ici le mois de juin à une nouvelle attribution gratuite de BSA dont le prix d'exercice serait fixé au minimum à 2 euros par action.

PROLOGUE informe que le Rapport Financier de l'exercice clos le 31 décembre 2012 est disponible sur le site du Groupe : www.prologue.fr

Communiqué de presse : Les Ulis le 15 mai 2013

**UN 1^{ER} TRIMESTRE QUI CONFIRME LA MUTATION DE L'ACTIVITE VERS LE CLOUD COMPUTING.
UN PREMIER CONTRAT D'ENVERGURE DE 2 M€ EN FRANCE DANS LA DEMATERIALISATION**

Chiffre d'affaires consolidé en M€	T1 2012	T1 2013	Var.
Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud	1,21	1,33	10,0%
Ventes de licences, de matériels et de services associés	2,84	2,61	-8,1%
Autres activités de service	1,37	1,11	-18,6%
Total	5,42	5,06	-6,7%

(Données non auditées)

Hausse de 10% des activités en mode Cloud

Au cours du 1er trimestre 2013, le groupe Prologue a enregistré un chiffre d'affaires de 5,06 M€ contre 5,42 M€ l'année précédente. Cette baisse d'activité apparente s'explique en tout premier lieu par une base de comparaison défavorable par rapport à 2012, le nombre de jours ouvrés facturables sur la période ayant été inférieur de 6,35%.

Le second impact tient au succès des ventes de solutions en mode Cloud, qui progressent de 10% sur le trimestre (+35% pour la voix sur IP, +45% pour les IaaS et les PaaS). Cette transformation générale du business model des éditeurs qui a pour effet de remplacer le chiffre d'affaires de licences traditionnelles réalisé en une fois (en baisse chez Prologue de 8,1% au T1 2013) par des formules d'abonnement sur plusieurs années, entraîne pendant cette période de mutation, une baisse mécanique des volumes de facturation annuelle.

Chiffre d'affaires par région en M€	T1 2012	T1 2013	Var.
Europe	5,20	4,89	-6,0%
Etats Unis	0,22	0,17	-21,7%

(Données non auditées)

Par région et compte tenu des éléments décrits ci-dessus, l'activité en Espagne reste soutenue et intrinsèquement en croissance dans un contexte économique global toujours difficile. La variation d'activité constatée aux Etats-Unis sur un seul trimestre est peu significative par rapport à l'évolution attendue sur l'année.

Premier projet d'envergure dans la Dématérialisation en France

Le groupe Prologue vient de remporter en France un appel d'offres portant sur la mise en place d'une plateforme globale de dématérialisation pour l'un de ses clients historiques. Ce projet, évalué à 2 M€ de chiffre d'affaires sur 4 ans, concrétise la stratégie de montée en gamme engagée par Prologue depuis plusieurs années dans le domaine en plein développement de la dématérialisation. Il marque également le retour attendu de la croissance en France pour Prologue d'ici la fin de l'exercice. Le succès de cette plateforme ouvre au groupe un potentiel de marché considérable auquel il n'avait pas accès jusqu'à présent. Le groupe devrait communiquer prochainement avec ses partenaires sur les détails de ce contrat.

Communiqué de presse : Les Ulis le 4 juillet 2013

PROJET DE REQUETE EN MODIFICATION DU PLAN DE CONTINUATION AFIN D'OBTENIR LE REECHELONNEMENT D'UNE PARTIE SIGNIFICATIVE DE SA DETTE RJ SUR 10 ANS

Le groupe Prologue entend déposer prochainement une requête en modification de son plan de continuation dans laquelle il proposera à l'ensemble de ses créanciers un rééchelonnement sur dix ans de sa dette RJ résiduelle de 6,5 M€. Ce projet de requête fait suite aux discussions menées auprès de certains de ses principaux créanciers représentant environ 3 M€ ; ceux-ci ont fait savoir par écrit à la société qu'ils ne s'opposeront pas à ce projet de rééchelonnement.

Aux autres créanciers qui ne souhaiteraient pas opter pour ce réaménagement de leurs échéances et qui, à l'inverse, souhaiteraient bénéficier d'une possibilité de liquidité plus rapide, Prologue entend également proposer dans cette requête la possibilité de convertir leurs créances en titres Prologue sur la base des cours cotés.

Communiqué de presse : Les Ulis le 13 septembre 2013

AMELIORATION DU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT AU 1ER SEMESTRE 2013

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 1,9 M€ PAR EXERCICE DE BSAA

Compte de résultat simplifié	2 012			2 013
	12 mois	S2	S1	S1
Chiffre d'affaires	21,4	11,1	10,3	9,8
Résultat opérationnel courant	-0,8	0,0	-1,0	-0,6
Résultat opérationnel	5,7	3,5	2,2	-0,8
Résultat financier	-3,6	-3,3	-0,3	-0,2
<i>dont Coût de l'endettement</i>	-0,3	-0,2	-0,1	-0,1
Résultat net part du groupe	2,0	0,0	2,0	-1,0

(Comptes arrêtés par le CA du 13 septembre 2013, données consolidées non auditées)

Amélioration du résultat opérationnel courant

Au cours du 1^{er} semestre 2013, le Groupe Prologue a réalisé un chiffre d'affaires de 9,8 M€ contre 10,3 M€ un an plus tôt. Ce léger recul des facturations traduit le succès remporté par les ventes du groupe en mode Cloud et qui progressent sur le semestre de 11,2 % (23,1 % pour la voix sur IP, et 7,6 % pour les SaaS, IaaS et PaaS). Pour rappel, la transformation actuelle du business du groupe vers le Cloud a pour effet mécanique de remplacer le chiffre d'affaires de vente de matériels et de licences traditionnelles réalisé habituellement en une fois (en baisse chez Prologue de 16,8 % sur le semestre) par des formules d'abonnement sur plusieurs années entraînant pendant cette période de mutation une baisse momentanée des volumes globaux facturables annuellement.

En termes de résultat, du fait de la saisonnalité des ventes, le résultat opérationnel courant s'inscrit en perte comme chaque année au 1^{er} semestre. Il s'établit ainsi à -0,56 M€ en amélioration toutefois de 0,44 M€ par rapport au même semestre l'an dernier. Cette bonne tendance est d'autant plus remarquable qu'elle intègre à la fois la mutation vers le *Cloud* et le niveau actuellement très élevé des dépenses supportées par le groupe en R&D et, en déploiement d'Alhambra en France et en Amérique Latine.

Le résultat courant atteint sur le 1^{er} semestre -0,79 M€ contre 2,23 M€ l'an dernier. Pour mémoire, au 1^{er} semestre 2012, le résultat courant avait bénéficié d'un produit exceptionnel de 3,4 M€ lié à la sortie comptable de la filiale Prologue Italy qui n'avait plus d'activité depuis 2001.

Le résultat financier est resté à un niveau comparable à l'an dernier à -0,2 M€. Au final, le résultat net part du groupe s'établit à -1M €.

Sur la seconde partie de l'exercice 2013, le groupe anticipe une nouvelle amélioration de son résultat opérationnel courant.

Augmentation de capital de 1,9 M€ par exercice de BSAA

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 13 septembre 2013 a constaté la réalisation d'une nouvelle augmentation de capital par exercice de BSAA depuis le 8 avril 2013 pour un montant total de 1,9 M€, dont 1,8 M€ depuis le 1 juillet 2013. Ce nouveau renforcement des fonds propres vient accroître de manière significative la trésorerie du groupe qui atteignait déjà 0,6 M€ au 30 juin 2013.

Projet d'attribution gratuite de BSAAR 2020 à tous les actionnaires d'ici le 15 novembre 2013

Afin de remercier l'ensemble de ses actionnaires de leur soutien et de leur confiance dans la stratégie ambitieuse menée par le groupe, le conseil d'administration qui s'est réuni le 13 septembre 2013 a décidé de donner délégation à son Président, M. Georges Seban, pour procéder, pour chaque action détenue le 15 novembre 2013 ou toute date de valeur antérieure qui sera, le cas échéant, communiquée par la société, à l'attribution gratuite d'un BSAAR avec pour principales caractéristiques : un prix d'exercice de 2 euros, une maturité de 7 ans, une parité de 1 pour 1. Seules les détenteurs d'actions Prologue au jour de l'attribution recevront ces BSAAR.

Attribution de Stock-options au managers espagnols et américains

Le conseil d'administration du 13 septembre a décidé d'attribuer 514 889 stock-options aux employés qui ont des positions de responsabilité au sein d'Alhambra Systems et Grupo Eidos, en Espagne, et d'Imecom Group Inc., aux USA. Ces stock-options seront exerçables à 2 euros à partir du 21 septembre 2016 en fonction de l'atteinte d'objectifs stratégiques.

Projet de modification de plan

Comme annoncé en juin dernier, suite aux discussions menées auprès de ses principaux créanciers (représentant environ 3 M€ sur une dette RJ résiduelle de 6,5 M€), Prologue vient de déposer une requête en modification de son plan de continuation dans laquelle il leur est proposé :

- soit un rééchelonnement sur dix ans du solde de leurs créances,
- soit une conversion en actions Prologue du solde de leurs créances sur la base d'un cours égal à la moyenne des cours de clôture des 60 jours de Bourse précédant la date du jugement sans que ce cours ne puisse représenter une décote de plus de 10% par rapport à la moyenne des cours de clôture des cinq jours de Bourse précédant ladite date de jugement.

26.21. Glossaire

Cloud privé / cloud public : Un Cloud est défini comme un ensemble de ressources informatiques (ordinateurs, mémoires, stockages, réseaux, applications et outils de développements, qui sont regroupées dans des couches qu'on appelle aussi IaaS, PaaS, SaaS) et qui sont mises à la disposition de l'utilisateur sous forme d'abonnement qui les exploite en self-service et à la demande. Le Cloud est dit **privé** lorsque ces ressources appartiennent à l'entreprise et sont mises à la disposition exclusive des employés de l'entreprise. Alors que dans le cas d'un Cloud **public**, les ressources sont gérées par un opérateur indépendant qui met à la disposition de toutes les entreprises ces ressources.

Cloudware : Expression qui décrit un ensemble logiciel permettant de créer, de déployer, d'exécuter et de gérer des applications dans une informatique en nuage (Cloud).

Dématérialisation : Consiste à remplacer des supports matériels tels que le papier (courriers, factures, bordereaux divers, commandes, avoirs, etc.) par des documents au format numérique afin de les échanger avec divers organismes (administrations, clients, fournisseurs,...) sous cette forme.

GED : Gestion Electronique de Document, désigne un procédé informatisé visant à organiser et gérer des informations et des documents au sein d'une organisation. Le terme GED désigne également les logiciels permettant la gestion de ces contenus documentaires.

Multi-utilisation : Principe d'un système permettant à plusieurs utilisateurs d'utiliser une ou plusieurs applications simultanément, par opposition à mono utilisation, un seul utilisateur par application.

SEPA (Single Euro Payments Area): S'inscrivant dans le sillage de la monnaie unique, le SEPA permettra à toutes les personnes possédant un compte bancaire en Europe d'effectuer des paiements en bénéficiant de conditions et de moyens standardisés.

Use it Flow : Moteur multinormes multi protocoles permettant la transformation et le routage de documents dématérialisés (numériques), à l'usage des leaders de la grande distribution et de leurs fournisseurs, des bailleurs, des banques, Produit de la gamme Use it disponible dans les environnements Linux et Windows, en mode licence ou en SAAS.

Virtualisation : Principe qui consiste, via une couche d'abstraction matérielle et/ou logicielle à faire fonctionner plusieurs systèmes d'exploitation ou applications sur un ou plusieurs serveurs L'abstraction apporte la souplesse dans la gestion et le déploiement des machines ou applications.

Web FSE : Produit logiciel permettant d'intégrer aux applications et solution de santé la gestion des [feuilles de soins électroniques](#) au format SESAM-Vitale 1.40. Cette offre Prologue permet de simplifier l'intégration logicielle et de réduire le processus d'homologation de l'application résultante. Prologue propose un accompagnement à l'intégration.

CTI : Le Couplage Téléphonie-Informatique est un ensemble de techniques permettant de faire fonctionner ensemble des applications informatiques et des dispositifs ou équipements téléphoniques. En général ces dispositifs sont utilisés dans des applications de gestion de la relation clients (CRM) où ils permettent de relier un centre d'appel au système informatique (appel direct du correspondant à partir d'une fiche « client », ou accès direct à la fiche « client » à partir d'un appel entrant d'un correspondant).

ERP : l'Entreprise Resource Planning ou Progiciel de Gestion Intégré, est un logiciel, destiné à une organisation, qui regroupe en un seul système informatique centralisé les moyens d'assurer une gestion intégrée de l'ensemble des fonctions de l'entreprise.

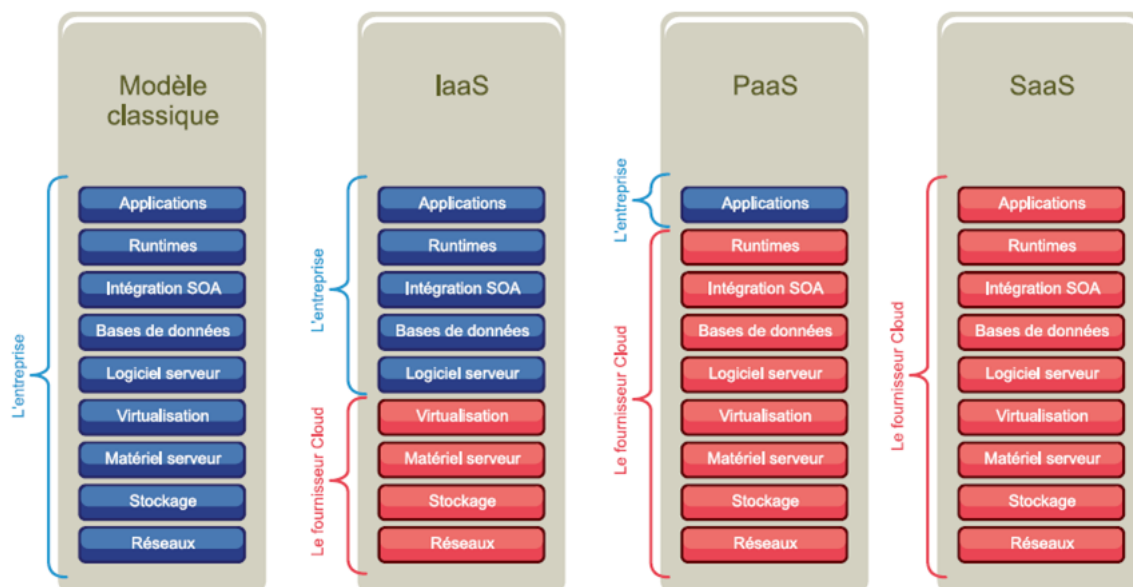
CRM : Le Customer Relationship Management ou la Gestion de la Relation Client (GRC) est un ensemble d'outils et techniques permettant de capter, de centraliser, de traiter et d'analyser les informations relatives ou clients ou prospect. Ces outils permettent d'avoir un suivi client complet et à jour afin de fidéliser la relation fournisseur-client et d'offrir ainsi un meilleur service. Ces techniques sont utilisées dans la vente, dans le marketing et dans les services.

Brokering (plateforme de brokering) : Le brokering est une activité de courtage, dans les projets clouds cette activité peut être traitée par un ensemble informatique (portail applicatif + plateforme technique) mettant en relations plusieurs Clouds publics et permettant ainsi de proposer à l'utilisateur (le client), de déployer ou d'utiliser des applications sur un large choix de systèmes au meilleur tarif et en fonction de ses critères (localisations, services proposés, tarifs, ...). Cette plateforme propose ainsi, au travers d'un accès unique, l'accès à un grand nombre de solutions possibles.

Open source : La désignation open source, ou « code source ouvert », s'applique aux logiciels dont la licence respecte des critères précisément établis par l'Open Source Initiative, c'est-à-dire les possibilités de libre redistribution, d'accès au code source de créer des travaux dérivés.

SaaS – PaaS – IaaS : Ce sont les 3 principales déclinaisons des services proposés en mode Cloud. Le SaaS «ou Software as a Service » étant le plus connu, il permet d'acheter et d'utiliser du logiciel pendant la durée d'utilisation souhaitée, les applications sont uniquement facturées à l'usage qui en est fait (le mode SaaS comme le présente le schéma ci-après intègre l'ensemble des composants nécessaires à l'exécution de l'application). Le principe est le même, pour le PaaS et le IaaS qui sont respectivement Platform as a Service et Infrastructure as a Service. Le PaaS pouvant par exemple représenté « un ensemble logiciel utilisé pour construire de applications en mode SaaS (le schéma présente l'ensemble des outils permettant d'exécuter l'application).

Alors que le IaaS, se contente de proposer uniquement, l'usage d'infrastructure d'exécution telle que des machines virtuelles et les moyens télécoms d'accès. Les plateformes IaaS intègrent généralement les systèmes d'exploitation tels que Linux et Windows.



EDI : L'échange de Données Informatisées désigne l'échange d'informations (messages standardisés) entre deux entités. L'EDI vise l'économie et la fiabilité en réalisant l'automatisation des processus, la réduction des temps d'acheminement, la diminution de flux papier, la réduction de l'intervention humaine dans le traitement de l'information et l'intégration directe des données d'applications à applications. L'EDI d'abord utilisé dans les relations fournisseurs, clients, banque et en particulier dans la grande distribution, s'est implanté dans de nombreux secteurs d'activité. L'EDI s'appuie sur plusieurs normes qui concernent les formats et les protocoles d'échange, et sur des organismes de certification.

TMA : La Tierce Maintenance Applicative consiste, pour une entreprise, à confier l'infogérance d'une ou plusieurs applications à une entreprise externe spécialisée. L'entreprise établit un contrat pour maintenir en condition opérationnelle son ou ses applications et définit la qualité de service (SLA) qui régit ce contrat. Le recours à la TMA permet entre autres de maîtriser et réduire les coûts de maintenance (meilleure maîtrise des budgets).

Application Market Place : L'Application Market Place est une place de marché présentée sous la forme d'une application informatique Web (portail) qui propose un panel d'applications (génériques, classées par genre ou ciblant des domaines verticaux précis), permettant à une entreprise ou un particulier d'acheter et d'utiliser une ou plusieurs applications sans recourir à plusieurs fournisseurs.

Software factories : Les "software factories" sont des usines logicielles qui permettent d'automatiser toute la gestion du cycle de vie d'une application informatique (de la conception à la maintenance), elles permettent de faire travailler plusieurs équipes (distantes ou non) sur un même projet, et permettent d'avoir une vue globale et centralisée de l'avancement des projets, elles facilitent la production en mode collaboratif.

Cloud hybride : Selon le NIST (National Institute of Standards and Technology) le Cloud computing est l'accès via un réseau de télécommunications, à la demande et en libre-service, à des ressources informatiques partagées configurables. Le cloud public s'appuie sur une infrastructure externe à l'entreprise et mutualisée, le cloud privé s'appuie sur une infrastructure dédiée et souvent interne. Le Cloud hybride peut être un bon compromis et permettre de prendre le meilleur des deux mondes, il permet de faire fonctionner ensemble ou de répartir des applications sur des clouds dits publics et des clouds privés.

Workflow : Un système de Workflow est une application qui permet de décrire et de gérer les flux d'informations et les tâches (processus métiers en général) au sein d'une organisation ou d'un service. Le système de Workflow automatise et facilite donc les échanges, les prises de décision, et la circulation de l'information, il permet d'avoir une vue globale ou partielle instantanée des flux qui concernent l'organisation ou un service.